Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLII
D
62
NAPOLI

XLII
D
62

SAPIENZA

Digitized by Google

DU

LANGAGE

ESSAI

SUR LA NATURE ET L'ÉTUDE

DES MOTS ET DES LANGUES

PAR M. ALB. TEISSIER PONCEL

[illegible]

PRÉCÉDÉ D'UNE

INTRODUCTION

PAR M. LÉON DE ROSNY

[illegible]

PARIS
67, rue Richelieu
LIBRAIRIE A. FRANCK

LEIPZIG
10, Querstrasse
A. FRANCK'sche Verlagshandlung

1867

XLII
D
62

Digitized by Google

Digitized by Google

DU

LANGAGE

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR :

Rapport sur les Travaux de la Société Havraise d'Études Diverses en 1884, 2e édit., gr. in-8° de 80 pages.

EN PRÉPARATION :

Des Affinités des Langues Chinoises avec les Langues Touraniennes, in-8°.

Recherches pour servir à l'histoire des civilisations de la haute antiquité.

Havre. — Imp. Lepelletier, place Louis-Philippe, 12

Digitized by Google

DU

LANGAGE

ESSAI

SUR LA NATURE ET L'ÉTUDE

DES MOTS ET DES LANGUES

PAR M. ALB. TERRIEN PONCEL

Membre des Sociétés Asiatique, d'Anthropologie, d'Ethnographie, et de Linguistique de Paris,
Secrétaire de la Société Havraise d'Etudes Diverses, etc., etc.

PRÉCÉDÉ D'UNE

INTRODUCTION

PAR M. LÉON DE ROSNY

Professeur à la Bibliothèque Impériale; Secrétaire de la Société d'Ethnographie; Membre de la Commission Scientifique Internationale de l'Exposition de 1867.

PARIS
67, rue Richelieu
LIBRAIRIE A. FRANCK

LEIPZIG
10,11, Querstrasse
A. FRANCK'sche Verlagshandlung

1867

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

Digitized by Google

A ma mère adoptive,

Dont les soins incessants depuis ma plus tendre enfance me permettent de lui dédier aujourd'hui ce premier fruit de mes études favorites.

M. E. P.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

Préparé par de longues et patientes études à la discussion des grands problèmes de la linguistique, M. Albert Terrien-Poncel vient débuter par un mémoire sur la nature et l'étude des mots et des langues dans la belle et vaste carrière qu'il se propose de parcourir. Zélé partisan de la nouvelle école ethnographique, il m'a fait l'honneur de demander à mon amitié une introduction que mes trop modestes connaissances scientifiques ne me donnaient certainement pas le droit de rédiger, et que des maîtres se seraient fait un plaisir d'écrire, pour faire connaître ses titres sérieux à la bienveillance du monde savant. J'ai longtemps hésité à accéder à sa gracieuse demande, et si j'ai fini par m'y décider, c'est parce que je n'ai pas douté que, quelque puisse être le peu de valeur de mon

introduction, elle n'empêcherait pas les juges compétents de reconnaître le mérite d'un travail qui eût certainement pu se présenter sans crainte et sans autre appui que lui-même à la haute appréciation des linguistes et des philologues.

La linguistique, qui peut être considérée à certains égards comme une science nouvelle, remonte cependant aux premiers âges de la littérature ; et, sans parler des grammairiens indiens, dont les doctrines datent des temps les plus reculés de l'histoire, on peut dire avec assurance que l'étude des mots et du langage avait trouvé, dans l'antiquité classique, des écrivains d'une autorité incontestable. On n'était pas moins avancé dans cette étude, en Grèce et à Rome, que dans celle des différentes branches de l'histoire naturelle, et les écrits de Platon, d'Aristote, de Varron, de Quintilien, de Priscien, n'ont pas moins de valeur que les descriptions de Théophraste ou de Pline l'ancien. Ces derniers ignoraient l'anatomie des animaux et des plantes, tout comme les premiers ignoraient l'anatomie du langage. C'est à notre époque qu'appartient l'honneur d'avoir fait les premiers pas dans la voie nouvelle qui doit nous conduire à la connaissance intime des idiômes et à la détermination des lois générales qui président à l'énonciation de la pensée par la parole.

Toutefois, on aurait tort de penser que la linguistique a déjà trouvé ses bases définitives. Klaproth, il y a trente ans à peine, croyait obtenir des résultats décisifs en comparant les racines des divers idiomes du globe et en tirant des consonnances qu'il croyait apercevoir, des déductions sur l'origine et la parenté des uns

et des autres. Il était tout au plus arrivé en philologie comparée à un degré analogue à celui qu'atteignait la botanique, lorsqu'apparut la classification *des fleurs*, de Tournefort. A la même époque, il est vrai, quelques orientalistes commençaient à comprendre que les comparaisons des langues ne devaient pas se borner au vocabulaire et que la grammaire, ou plutôt les formes grammaticales méritaient d'être également prises en sérieuse considération. L'étude du sanscrit vint apporter à cette opinion une puissante autorité. Grâce à ses rapports étendus avec les langues classiques, cet idiome, très cultivé, de l'Inde ancienne, était on ne peut plus favorable à la recherche des procédés suivant lesquels les mots et la grammaire d'un peuple peuvent se modifier avec le temps. Un savant allemand, dont l'esprit essentiellement méthodique et délicat était tout particulièrement doué pour de telles recherches, M. Franz Bopp, donna un nouvel essor à la science du langage, en publiant d'abord un ouvrage sur la conjugaison comparée du sanscrit, du latin, du persan et de l'allemand, et plus tard sa grammaire comparée des langues indo-européennes. La linguistique, sous l'habile direction de ce philologue, atteignit un degré que je me permettrai de comparer, à son tour, à celui où fut placée la botanique, lors de l'apparition du système sexuel de Linné, pour la classification des plantes. M. Bopp a fait école, et de même que beaucoup de botanistes ont persisté longtemps à suivre le système de Linné sans rien entrevoir au-delà, de même les disciples du professeur berlinois persistent à croire que la linguistique n'a rien de mieux à faire aujourd'hui que de suivre la voie qu'il lui a tracée.

A part l'inconvénient de ne reposer guère que sur la connaissance d'une seule famille de langues, la méthode de M. Bopp est très imparfaite, en ce sens qu'elle ne fait qu'effleurer ce qu'on nous permettra d'appeler la physiologie du langage. Un autre linguiste éminent, M. Max Müller, d'Oxford, l'a très bien compris ; et, tout en professant la plus respectueuse admiration pour les doctrines de M. Bopp et de son école, il a fait entrevoir la possibilité d'entr'ouvrir à la philologie comparée une voie nouvelle où le langage serait étudié jusque dans ses éléments les plus rudimentaires et les plus intimes. En accordant une attention toute particulière à l'examen des procédés suivant lesquels se produisent les sons avec lesquels se forment les mots, en poussant simultanément ses investigations sur tous les phénomènes phonétiques que révèlent les langues *de toutes les familles*, il a prouvé que pour établir définitivement la linguistique comparée sur des bases solides, il restait à faire, pour cette science, quelque chose d'analogue à ce qu'a fait Jussieu, en dotant la botanique de la Méthode naturelle, si l'on veut bien me pardonner une dernière fois une comparaison de la sorte.

A ce point de vue, le plus large que nous puissions concevoir actuellement, le mémoire de M. Terrien-Poncel est appelé à rendre d'incontestables services à la science. Ce jeune savant a abordé son sujet sans parti pris à l'avance et bien décidé à ne se mettre à la remorque d'aucune école en particulier. Puisant dans une riche bibliothèque spéciale, qu'il s'est patiemment formée des notions exactes sur les langues de toutes les familles, de tous les groupes, il a voulu, avec

beaucoup de raison, étendre ses recherches aux langues des deux continents. De nombreuses ressources se sont offertes à lui pour l'étude des idiômes indo-européens et sémitiques ; au contraire, il a dû recourir aux plus minutieuses investigations pour obtenir des données suffisantes sur les langues tartares, dravidiennes, océaniennes et américaines qui sont à peine entrées, de nos jours, dans le domaine de la linguistique positive.

Après avoir étudié le langage dans ses éléments primordiaux, les sons et l'accentuation, il a réuni de très intéressantes observations sur la prononciation et l'influence du temps de la civilisation et des milieux sur les variations de cette même prononciation. Puis abordant successivement les lois suivant lesquelles les mots sont appelés à se modifier ou à s'altérer, l'analyse de ces mots et des affixes qui viennent en nuancer le sens et les principes généraux sur lesquels repose la formation des mots, il vient chercher, dans un aperçu général des principales familles linguistiques, l'application des règles qu'il a posées. Enfin il examine la mesure suivant laquelle les mots arrivent à exprimer les idées, et termine son travail par de judicieuses considérations sur le langage dans ses rapports avec les aptitudes des nations. Inutile de dire combien est vaste la portée de tels aperçus et comment l'auteur, en abordant résolument la question des rapports de la linguistique avec ce qu'il appelle *l'histoire ethnique*, touche du doigt la réforme qu'il est urgent d'introduire dans la manière de traiter de la science du langage.

Le mémoire de M. Terrien-Poncel ne doit pas être

une œuvre isolée, et déjà toute une série de mémoires, développant les idées qu'il a résumées en partie dans son premier travail, est composée ou très avancée sur le chantier. Nous n'avons aucun doute que les savants qui liront son premier essai soient unanimes à l'encourager à poursuivre une carrière où il a si heureusement fait son entrée.

LÉON DE ROSNY

Professeur à la Bibliothèque Impériale; Secrétaire de la Société d'Ethnographie, Membre de la Commission Scientifique internationale de l'Exposition de 1867.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Avant de traiter dans ce mémoire de la nature et de l'étude des mots et des langues considérés principalement dans leur état actuel et quelques unes de leurs transformations les plus récentes, je crois nécessaire d'expliquer ici pourquoi je me suis maintenu dans ce cadre relativement étroit sans céder à la tentation bien sincère et bien légitime de faire quelque allusion sérieuse aux différentes phases de l'existence des langues ou plutôt de la parole humaine sur notre globe.

Il m'eût été facile d'examiner dans leur ensemble les trois grandes classes d'idiômes que la science actuelle indique comme offrant chacune le caractère en quelque sorte typique de périodes successives dans la croissance du langage. Après avoir fixé le caractère

principal de chacune de ces trois phases en les considérant l'une après l'autre dans les idiômes qui en possèdent le plus complètement l'ensemble des caractéristiques, avoir indiqué sommairement quelques unes des autres langues qui, morphologiquement parlant, leur servent de cortège et les précèdent ou les suivent par la possession plus ou moins complète des mêmes procédés d'expression, cette science fait regarder comme logique et même nécessaire l'enchaînement de ces diverses formations si l'on cherche à se rendre compte du véritable développement historique des langues.

On peut ne pas trouver ce système d'induction bien légitime et ne pas accorder une confiance illimitée à cette manière de voir. Il me semble, en effet que la méthode n'est pas suffisamment efficace pour pouvoir tirer d'un examen aussi sommaire des faits, des conclusions importantes. La méthode doit nécessairement s'accorder avec l'ordre de faits auxquels elle s'applique et se proportionner au but à atteindre.

Or, je crois que ceux qui ont traité jusqu'à présent de l'origine du langage et des langues se sont trop pressés de conclure sur des données insuffisantes. Ils ont appliqué au développement des langues en général des connaissances très sérieuses, mais bornées à un certain nombre d'idiômes ne formant qu'un cercle plus ou moins restreint. Les moyens d'investigation mis à leur disposition augmentant sans cesse les matériaux à étudier, on voit leurs opinions varier et changer de nature à mesure que le temps s'écoule.

Les dernières conclusions sur l'origine du langage reposent sur un ensemble de données linguistiques beaucoup plus considérables que les précédentes ; mais ici

se montre plus qu'auparavant le côté imparfait de la méthode scientifique de ceux qui les ont produites. Il ne suffit pas en effet d'embrasser dans les vues générales sur le langage un ou deux idiômes de l'extrême Orient plus ou moins bien connus parce qu'on applique à leur étude le même système qu'à nos langues occidentales. Il faut de toute nécessité étudier le développement particulier de ces mêmes idiômes, ce dont on ne parait pas s'être douté jusqu'à présent. Le nombre considérable de langues de l'extrême Orient qui doit aussi apporter sa masse d'informations au linguiste, les langues américaines sur lesquelles on a tant de connaissances fausses et incomplètes, les idiômes de l'Afrique, de l'Océanie, lorsqu'ils seront plus connus, apporteront nécessairement aussi des modifications aux systèmes préconisés de notre temps et dont les méthodes ne tarderont pas à être considérées comme mal fondées par tous les hommes de pensée qui se vouent à la recherche de la vérité et pour lesquels l'avancement de la science est plus important que les faveurs d'une école scientifique quelconque.

La question de méthode est en effet de la plus grande importance pour qui veut traiter de l'origine et du développement du langage et des langues, et l'insuccès scientifique mais non public de ceux qui ont abordé ces graves sujets tient évidemment à une méthode peu en rapport avec la nature même de leur objet et le mode de traitement qui lui est applicable. Il ne faut pas oublier que le langage, par sa nature elle-même, ne peut être analysé avec détail que jusqu'à un certain degré.

L'histoire de la parole, qui n'est après tout que celle de l'esprit humain dans l'exercice d'une de ses facultés

maîtresses, mérite donc d'être traitée d'une manière toute spéciale, mais seulement après que l'on aura étudié tous les idiômes à notre portée en prenant pour base de la classification à établir entre eux le principe bien compris des affinités naturelles, c'est-à-dire en groupant ceux qui se rapprochent par le plus grand nombre de caractéristiques.

Par une patiente investigation des faits et un système d'analyse fondée sur la connaissance du degré d'activité du principe pensant dans l'institution du langage, de l'état actuel des différentes langues, de leurs histoires particulières ainsi que de l'influence réciproque dont elles sont susceptibles, combinés avec les principes de l'ethnologie, fondés sur la connaissance des races humaines, et de l'ethnographie fondés sur la connaissance des nationalités et leur action mutuelle ; enfin par la généralisation de ces faits aussi loin que possible avec sûreté, on peut espérer établir un appui solide pour un aperçu spéculatif des principes généraux de la formation du langage et une explication rationelle et scientifique des développements et des transformations successifs des formations linguistiques.

A côté de cette œuvre magnifique qui offrira de si grandes consolations à celui qui l'aura entreprise, et pour lui servir en quelque sorte de préparation, il y avait place pour une œuvre moindre et beaucoup plus modeste. C'était un aperçu de l'état de nos connaissances sur la nature des mots et des langues, du moins des principales, avec leur classification suivant la forme de leurs mots.

Le mémoire que l'on va lire a pour ambition de tenir cette place ; il s'adresse à ceux qui ont l'amour de l'é-

Digitized by Google

tude ; puisse-t-il être accueilli avec indulgence malgré le grand nombre de ses imperfections.

Il me reste maintenant à témoigner mes sentiments de reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu m'éclairer de leurs conseils et m'honorer de leurs encouragements. En première ligne je placerai M. Léon de Rosny, l'un de nos orientalistes les plus distingués qui m'a fait l'amitié d'écrire pour ce mémoire une introduction bienveillante mais trop flatteuse ; puis mes collègues de la Société Havraise d'Études Diverses qui ont bien voulu donner asile à ce travail dans le recueil de leurs publications de 1865, malgré sa longueur inusitée en pareil cas ; MM. le Dr A. A. Lecadre, J. B. Millet-St-Pierre, mon excellent ami M. Serge Popoff, qui ont été assez aimables pour lire avant l'impression une partie du manuscrit et m'ont aidé dans le travail si long et toujours si pénible de la correction des épreuves ; M. Alb. Kreglinger, dont les conseils m'ont été fort utiles ; enfin M. A. Rispal, agrégé des sciences, qui m'a obligeamment prêté plusieurs ouvrages de linguistique difficiles à trouver ailleurs qu'à Paris. Je mentionnerai aussi le nom de l'intelligent imprimeur, M. Lepelletier qui, par une surveillance assidue auprès de ses ouvriers peu habitués aux difficultés typographiques des travaux linguistiques, a fait tous ses efforts pour diminuer le nombre des fautes d'impression qui malgré cela sont encore beaucoup trop considérables.

On ne trouvera pas dans cet ouvrage de système uniforme pour la transcription des mots étrangers cités dans le texte ; c'est un *desideratum* que l'auteur remplira s'il est appelé à améliorer ce mémoire pour

une seconde édition. Les mots grecs sont transcrits autant que faire se peut, lettre par lettre, aussi l'orthographe ne répond-elle pas toujours à la prononciation; quant aux mots des autres langues, aux mots chinois, par exemple, on les a cités avec l'orthographe des différents auteurs auxquels on s'est adressé, préférant encore cette inégalité à un système de transcription aussi imparfait que celui de De Guignes dans son édition du dictionnaire Chinois-Latin du P. Basile de Glémona, le seul à la disposition de l'auteur, encore qu'il n'eût pas toujours été possible de l'adopter, les caractères chinois manquant souvent. Ceci n'a du reste d'importance que pour un nombre fort restreint de lecteurs et ne change rien à la nature des considérations exposées dans ce mémoire.

ALB. T. P.

Décembre 1866.

ADDENDA & CORRIGENDA

Page 6, 25me ligne, *au lieu de* : Haase, — *lisez* : Hase.
Page 6, 25me ligne, *au lieu de* : Meünk, — *lisez* : Munk.
Page 6, 27me ligne, *au lieu de* : Paris, — *lisez* : Pâris.
Page 7, 24me ligne, *au lieu de* : à sa, — *lisez* : a sa.
Page 8, 14me ligne, *transposez la virgule à la ligne suivante, après* continnelles.
Page 14, note (2), *au lieu de* : Prâtiçâkyha, — *lisez* : Prâtiçâkhya.
Page 15, 10me ligne, *au lieu de* : sons mères, — *lisez* : mères de caractères.
Page 15, 12me ligne, *au lieu de* : *Hulfslaute*, — *lisez* : *Hülfslaute*.
Page 15, 17me ligne, *au lieu de* : *hhrafe*, — *lisez* : *hrafe*.
Page 18, 21me ligne, *au lieu de* : d'êtres, — *lisez* : d'être.
Page 19, note (1), *au lieu de* : *sprachwissenchaft*, — *lisez* : *Sprachwissenschaft*.
Page 28, note (1), *au lieu de* : les Italiens et les Serbes, — *lisez* : les Italiens et parmi les Slaves les Serbes en particulier.
Page 39, dernière ligne, *au lieu de* : *Dutsche*, — *lisez* : *Deutsche*.
Page 45, 26me ligne, *au lieu de* : suéd. *fyva*, — *lisez* : suéd. *fyra*.
Page 51, 15me ligne, *au lieu de* : *médicales*, — *lisez* : *médiales*.
Page 56, 19me ligne, *au lieu de* : *yonkta*, — *lisez* : *youkta*.
Page 56, 26me ligne, *au lieu de* : cumme le grec, — *lisez* : comme en grec.
Page 60, 7me ligne, *au lieu de* : tamoul, — *lisez* : tmulnu.
Page 61, note (7), *au lieu de* : Faidherb, — *lisez* : Faidherbe.
Page 72, après la 8me ligne, *au lieu de continuer le* §. — *insérez* : I. Aphèrèse.
Page 72, 26me ligne, *au lieu de* : *das'ata*, — *lisez* : *dasata*.
Page 77, note (5), *au lieu de* : Lexiconhom ericum, — *lisez* : Lexicon homericum.
Page 81, 15me ligne, *au lieu de* : langues polysiennes, — *lisez* ; langues polynésiennes.
Page 104, 24me ligne *au lieu de* : *a z*. — *lisez* : a z.

Digitized by Google

Page 114, note (2) *au lieu de :* 1808. — *lisez :* 1837, trad. Mazure) avait été publié pour la première fois à Heidelberg en 1808 en allemand.

Page 115, note (3), *au lieu de : lehrgebaude der sanscrits sprache,* — *lisez : Lehrgebæude der Sanskrit-Sprache.*

Page 118, 23me ligne *au lieu de : cantabum,* — *lisez : cantabam.*

Page 119, 24me ligne *au lieu de : thelo dosei,* — *lisez : thelô dósei.*

Page 110, 26me ligne *au lieu de : Is voin,* — *lisez : Io voiu.*

Page 128, 12me ligne *au lieu de : t'in,* — *lisez : t'sin.*

Page 128, 19me ligne, *au lieu de : ti'-hioung,* — *lisez : hioung-ti.*

Page 128, les 20, 21, 22 et 23mes lignes, à supprimer. — *Obs.* — L'exemple qu'elles contiennent emprunté à Silvestre de Sacy, *Magasin Encyclopédique*, 1808, t. IV, p. 260, indication omise à l'impression, est inexact. Cet erratum ainsi que le précédent m'a été signalé par un sinologue, mon savant ami M. Léon de Rosny.

Page 131, 14me ligne, *au lieu de : nitoi-nitoi,* — *lisez : nitsi-nitsi.*

Page 136, note (1), *au lieu de : grecque,* 1, p. 107. — *lisez : grecque,* p. 107.

Page 151, 8me ligne, *au lieu de : ngo-ta.* — *lisez : ngo. tá.*

Page 163 note (4), *au lieu de :* Bleck. — *lisez :* Bleek.

Page 163, note (6), *au lieu de :* comme de, — *lisez :* comme le.

Page 166, note (2), *au lieu de :* sujets en attributs, — *lisez :* sujets et attributs.

Page 173, 32me ligne, *au lieu de :* Meshchervaks, — *lisez :* Mesheheryaks.

Page 174, 30me ligne, *au lieu de :* Telougou. — *lisez :* Telougou ou Telinga.

Page 174, 31me ligne, *supprimez :* Telinga.

Page 174, 32me ligne, *au lieu de :* Talava. — *lisez :* Talava ou Todava.

Page 176, 11me ligne, *au lieu de :* Nuhalt, — *lisez :* Nahualt.

Page 194, (note) *au lieu de : haupsachlichsten typen der,* — *lisez : hauptsächlischsten Typen des.*

Page 196, 7me ligne, *au lieu de :* du cœur. — *lisez :* du sentiment.

Page 200, 20me ligne, *au lieu de :* en dit, — *lisez :* on dit.

Page 200, 34me ligne, *au lieu de : latronis,* — *lisez : latro, nis.*

Page 200, 37me ligne, *au lieu de : brut,* épouse. — *lisez : brut,* fiancée.

Page 206, 10me ligne, *au lieu de* . un nuance. — *lisez :* une nuance.

Page 207, 19me ligne, *au lieu de :* homme de Midi. — *lisez:* homme du Midi

Page 208, 23me ligne, *au lieu de :* retient sous les. . *lisez :* retient tous les.

Page 210, 22me ligne, *au lieu de : crainte* pas le. — *lisez : craints* par le.

Page 211, 9me ligne, *au lieu de :* cette idiôme. — *lisez :* cet idiôme.

Page 211, 11me ligne, *au lieu de :* quarante deux. — *lisez :* quarante-deux.

Page 213, 9me ligne, *au lieu de :* libéralités et. — *lisez :* libéralités, et.

Page 215, (note) *au lieu de :* Régnie *Etude,* — *lisez :* Régnier, *Etude.*

Page 216, 25me ligne, *au lieu de :* de tout les, — *lisez :* de tous les.

Page 217, 7me ligne, *au lieu de* : cette idiôme. — *lisez* : cet idiôme.

Page 219, 4me ligne, *au lieu de* : emportements, de. — *lisez* : emportements de.

Page 219, 7me ligne, après profondes. — ajoutez : On parle ici du latin tel qu'il était devenu surtout à partir du second siècle de notre ère.

Page 229, note (2), *au lieu de* : Adalbert Rubn, — *lisez* : Adalbert Kuhn.

Page 232, 13me ligne, *au lieu de* : ni grandeur,— *lisez* : ni de grandeur.

Page 232, 34me ligne, *au lieu de* : race à son rôle, — *lisez* : race a son rôle.

Passim *au lieu de* : systême. — *lisez* : système.

On a négligé de porter sur cette liste les nombreuses omissions de majuscules dans les citations allemandes des notes.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES AUTEURS CITÉS

(Les chiffres indiquent les pages)

Ackermann (P.).....13,23,36
Adelung (F.).....193
Agnel (E.).....49,64
Alberti (Fr.).....64
Ampère (J.J).....30
Appleyard (R.J.W.).....212
Aristote x
Aufrecht (Dr).....77,83,84
Aulu-Gelle 217
Azara (D')).....193

Baecker (Louis de).....30,41,43,63
Balbi (Adrien).....193,213
Baudrimont (A.).....166
Bandry (Fr.).....229
Bazin (A.).....108,109,128
Benfey (Th.).....6
Benloew (L.) 22,23,24,25,26,27,63,73, 76,80,83,85,100,101,124,182,184
Bergmann (F.G.).....24,25,188
Bèze (Théodore de).....74
Bindseil (Dr H. E.).....13,16,17,18
Bleek (W.H.J.).....47,48,61,163,164
Boehtlingk (O.).....159
Bonaparte (Prince Louis-Lucien).52
Bopp (F.) x,xii, 6,18,25,37,41,59,63, 66,67,68,69,84,91,92,99,104, 105,106,110,112,113,114,115, 116,119,120,132,137
Bossuet.....232
Boullier (Aug.).....52,74
Brasseur de Bourbourg (l'abbé) 6, 118,165
Bréal (Michel).....115
Brosses (de).....184
Bunsen (C.C.J.).....6,41,46,47
Burgraff (P.).....13,30,51,184,208
Burnouf (Eug.) 6,32,56,81,177,183,209
Buschmann (J.Ch.Ed.).....6,48,155

Caldwell (R.) 61,63,68,69,70,81,108, 109,155,163,189
Casalia (E.).....212
Castrèn (M.A.).....6,47
Caussin de Perceval.....6
Chansaelle.....25
Charencey (H. de) 60,70,118,148,156, 166,171,194
Charma (A.).....7
Chavée (H.J.).....29,31,72,101,138,181

Chevallet (A. de) 30,34,35,49,64,65,67, 69,71,74,77,78,79,86,89,90,111, 112, 113,127, 197, 221, 222, 225, 226,227
Conon de la Gabelentz (H.).....6,150
Crawfurd (J.).....213
Curtius.....6

Damm (Chr.T.).....77
Dard (J.).....61,172,214
Delatre (L.) 41,55, 56, 62,65,69,73,79, 86,93,102
Denina (Ch.).....34
Deville (G.).....32,49,62,80,85
Diefenbach (L.).....6
Diez (Fr.).....6,44,74,85
Diomède.....23
Dubeux (L.).....60,82,85
Dulaurier (Ed.).....6
Dumast (P.G. de).....38
Du Méril (Edel.).....18,79,207,218,219
Du Ponceau (P. Et.) 109,157,165,171, 214
Dwight (B.W.) 19,46,55,57,62,64,67,70, 71,73,75,76,80,82,83,88,92,99, 102,111

Eckstein (Baron d').....10,16
Edkins (J.) 6,108,109,128,131,144,147, 148,150
Egger (E.).....6,86,87,89,95,127,129
Eichhoff (F.G.).....4,6,41,103
Ellis.....57
Endlicher (Stephan).....6,146,148
Escayrac de Lauture (d') 27,33,35,40

Faidherbe (F.).....61,132,172,214
Fallot (G.).....9,22,23,26,35,37
Favre (P.).....131,133,170
Festus.....70
Foucaux (Ph. Ed.).....6,16,108,109,118

Gaussin (J.B.).....48,81,155,213
Gesenius (W.).....56
Gratry (A.).....204
Gretsch (N.).....68
Grimm (J.).....6,17,18,25,39,40,114

Hanoteau (A.).....133,214
Hase (L.).....6
Heyse (K.).....6,19,77,80,83,87
Horace.....217,218
Humboldt (Alex. de).....90
Humboldt (W. von).....7,23,25,94,122, 123,125,147,158,165,171

Indous (grammairiens).....xi,25,66,81, 87,121

Jérôme (St.).....221
Julien (Stanislas).....6,65

Kaltschmidt (J.H.).....103
Kersten (P.).....13,14,21,22
Klaproth (J.).....x
Koch (Louis).....147
Kraitsir (Ch.).....25
Kuhn (Adalbert).....6,229

Lassen (Chr.).....6,32,56,81
Latham (R.G.).....6,41,172,189
Lepsius (R.).....6
Leyden.....6
Lieber (F.).....165
Linné.....xi
Littré (E.).....6,208,220,221,222,225
Livet (Ch.L.).....74,77
Logan (J.R.) 6,22,33,61,68,81,84,117, 118,131,133,145,149,151,152, 155,164,168,170,189
Lopez (Juan. Fr.).....193

Marrast (A.).....171
Marsden.....6
Marshman (J.).....15
Marty-Laveaux (Ch.).....74,77
Mattaire (C.).....48
Maury (Alf.).....214
Merkel (Dr C. L.).....13
Meyer (Ch.).....41,53,54,58
Morrison.....6
Muir (John).....6
Muller (J.).....13
Müller (Max) xii, 6,10,13,16,18,28,40, 41,47,49,50,62,79,80,96,98,99, 100,104,105,106,109,111,117, 118, 119,120,121,124,125,136, 140, 144,148,149,158,159,161, 162, 166,168,169,170,171,179, 183, 185,187,188,189,195,212, 229

Munk (S.)....6
Nève (F.)....217
Oppert (J.)....66,81,82,127,132,229
Orozco y Berra....192
Ovide....222
Pâris (Gaston)....6,23,24,87,130
Pâris (Paulin)....6
Peignot (G.)....193
Pictet (Ad.) 6, 41, 54,58,102, 103,216, 232
Platon....x,25
Plaute....87,218
Pline l'ancien....x
Pott (A.F.)....6,41 62,113
Prichard (J.C.)....41,112
Priacien....x
Quintilien....x,85,98
Rabasté (F.)....59,84,106,218
Rayo (J.E.)....193
Rapp....12
Régnier (Ad.) 6,10,16,71,95,96,99,100, 105,117,121,127,136,183,184, 215,216
Reinaud....6
Rémusat (Abel)....22,146,147,148
Renan (Ernest)....31,57,189,211
Röhrig (F.L.O)....60,61,75,82
Robinson....144
Rosny (Léon de)....6,22,131,162,167
Rougé (Em. de)....6
Rush....14
Scheler (Aug.)49,55,65,73,76,78,79,92
Schelegel (W. von)....114
Schleicher (Aug.)6,26,28,54,60,70,94, 136,146,147,148,149,158,159, 160,161,162,164,179,180,181, 189,221
Schleiermacher (A.A.L.)....32,73,131, 133
Schmidt (Dr K. E.)....105
Schnackenburg (J. F.)....66,70,71
Schott (W.)....6,47,82
Smith (J.)....132
Spinoza....15
Stecher (J.)....9,14,25,37,113
Steinthal (Dr H.)....6,15,19,194
Stoddart (sir John) 7,15,16,17,21,63, 64,96
Suckau (W. de)....103
Théophraste....x
Thommerel (J.P.)....62,113
Tite-Live....218
Tonnellé (Alfred) 94,122,123,125,158
Tournefort....xi
Tugault (Alfred)....68
Umery (J.)....146,147
Vaisse (L.)....13,14,23,33
Varron....x
Vivien de St-Martin....192
Wallin....15
Weber (Alb.)....6,10,16
Weil (H.)....26,184
Whitney (W.)....10,14,25,66,81
Wilson (H.H.)....6
Zahn (J. Ch.)....18

Digitized by Google

INDEX DES CHAPITRES

		Pages
CHAP.	I. Prolégomènes	1
—	II. Des Eléments phonétiques des Mots	9
—	III. De l'Accentuation des Mots	21
—	IV. De la Prononciation	27
—	V. Des Modifications régulières et des Lois d'équivalence des consonnes	39
—	VI. Des Modifications accidentelles dans le système phonétique des Mots	50
—	VII. De l'Analyse linguistique des Mots	93
—	VIII. De la Formation des Mots	121
—	IX. Des Langues	141
—	X. De la Signification des Mots	196
—	XI. Du rôle de la science des Mots et des Langues	206
—	XII. Résumé et Conclusion	230

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Etudes Diverses (1865-1866)*

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

PROLÉGOMÈNES.

1. La science dont on va essayer ici d'étudier quelques principes, relatifs à l'étude des mots, est entièrement moderne. Soixante années à peine se sont écoulées depnis la révélation du Sanscrit au monde savant, et c'est l'examen de cette langue *parfaite* (*sañskrta*) qui a fait embrasser de nouveanx horizons à l'étude des langues, l'a conduite à se constituer comme science, et l'a lancée définitivement dans la voie du progrès. C'est à notre siècle que reviendra, dans la suite des temps, l'honneur d'avoir donné le jour à une des plus belles branches des connaissances humaines. La *Linguistique*, car c'est d'elle qu'il s'agit ici, est aujonrd'hui une science tellement positive, dans sa méthode comme dans son objet, que l'on peut même se demander si elle doit être

classée parmi les sciences historiques ou parmi les sciences naturelles.

2. La science des mots, *Lexiologie* ou *Etymologie*, peut être considérée comme une section de la linguistique ; mais quelle que soit la classification adoptée, il faut y reconnaître une de ses branches à la fois les plus difficiles et les plus fructueuses. Il ne s'agit plus, comme autrefois, de comparer ensemble des vocabulaires de quelques langues, en y puisant tous les mots paraissant avoir de l'affinité, soit dans leurs éléments phonétiques, soit dans leur signification. La transition d'un mot à un autre se trouvant promptement expliquée par la plume féconde de l'étymologiste, qui jugeait en dernier ressort et créait immédiatement les formes intermédiaires nécessitées par sa décision. Aujourd'hui, on pourrait presque dire, sans crainte de paradoxe, que deux mots appartenant à deux langues différentes, trouvés identiques dans leurs formes, leur signification même, et puisés laborieusement dans des vocabulaires, n'ont pas une origine identique ; à moins qu'ils ne soient le même mot emprunté à une langue par une autre. En tout cas, il n'y a à en déduire aucune considération étymologiquement sérieuse. Il faut penser que les mots véritablement anciens subissent de grandes transformations avant de parvenir jusqu'à nous par le canal des langues modernes. Un mot d'une langue-mère qui est adopté par différents peuples, n'est pas prononcé et compris par tous de la même manière ; de là des différences dans son sens et dans sa forme. Le système grammatical n'est pas identique ; de là des changements forcés dans la désinence et dans l'accentuation des mots. Ce sont des observations de cette nature qui font la base des principes actuels de la lexiologie.

3. Ainsi, la science étymologique d'autrefois, si tant est que l'on puisse appeler une *science* ce qui est complétement arbitraire, méritait les sarcasmes et les moqueries dont elle fut toujours assaillie, et qui étaient une juste appréciation de sa valeur, tout autant que la science étymologique moderne

Digitized by Google

mérite le respect, la considération, on peut même dire l'admiration de tous. Elle ne vit que de faits et consiste principalement dans la succession historique des formes des mots. Cette succession s'établit par l'observation des anciens textes dont tous les termes viennent, suivant leur date, s'inscrire sur les tablettes de l'étymologiste. La certitude de la méthode est telle qu'il a été possible de dresser des tableaux des variations des consonnes dans différentes langues. De ces tableaux on a tiré des lois auxquelles obéissent toutes les formes de mots que l'on compare dans une même famille d'idiômes, et ces lois ont atteint un tel degré de précision que l'on peut, pour ainsi dire, prédire à l'avance la forme revêtue par un mot dans une langue donnée. C'est principalement dans le domaine Indo-européen que les études sont le plus avancées sous ce rapport. Rapp, et surtout J. Grimm, sont les premiers qui aient découvert la loi de permutation des consonnes dans les langues germaniques. Cette *loi de Grimm* a depuis été étendue à tous les idiomes de la famille Aryenne, dont la reconstitution a singulièrement facilité l'avancement de l'étymologie, et doit être considérée comme un des plus beaux résultats auxquels soit parvenue jusqu'à présent la linguistique moderne.

4. En effet, il a été scientifiquement prouvé que presque toutes les langues de l'Europe forment, avec plusieurs autres de l'Inde, une grande famille, dont la souche commune se retrouve en Asie sur les cimes du Bolor, au centre du Caucase indien.

Pour le linguiste, elles ne sont que des variétés d'une langue unique et primordiale parlée autrefois sur les plateaux du centre de l'Asie. A une époque presque anté-historique ont commencé à se répandre, de là, les migrations successives des tribus Celtiques, Indiennes, Persanes, Pélasgiques, Germaniques, Slavonnes, emportant les éléments d'un même idiome; lequel, sous l'influence des climats et des mœurs, s'est fractionné et modifié, dans la prononciation et la dérivation des mots, tout en conservant des traces

de leur identité primitive. De là une cinquantaine de langues, analogues et cependant distinctes, offrant des traits divers sous une ressemblance de famille ; analogie tantôt primitive, comme celle des idiômes antiques : le Sanscrit, le Zend, le Grec, le Latin, le Gothique, le Tudesque, le Saxon, le Norse, le Lithuanien, le Slavon, le Celtique ; tantôt dérivée comme celle des langues modernes : Romaïque. Italien, Français, Portugais, Espagnol, Valaque, Allemand, Anglais, Hollandais, Suédois, Russe, Serbe, Polonais et Gallois.

5. A qui serait-il possible de nier l'affinité du Français, de l'Italien, du Roman, de l'Espagnol, du Portugais, entre eux, et avec la langue latine dont ils sont évidemment issus ; l'affinité du latin lui-même avec les anciens idiômes italiques, et avec le Grec classique ou le Romaïque. Puis comparant le Grec au vieux Slavon, au Russe, au Serbe, au Bohême, au Polonais, et surtout au Lithuanien; en Asie, au Sanscrit et au Zend, on découvrira une parenté primitive, qui, elle-même, se rattache au Gothique, et par lui, au Scandinave, au Suédois, au Danois, au Tudesque, à l'Allemand, au Hollandais, et à l'Anglais dans sa double origine, et enfin le rameau Celtique attestera par ses débris, le Gaëlique et le Breton, une identité primitive, quoique mêlée à d'autres éléments. Ainsi, à l'exception des dialectes ouraliens, le Finnois, le Hongrois, le Turc, et du Basque ou Euskère, ce curieux fragment des anciens idiômes ibériques, toute l'Europe présente sur sa surface un vaste système de langues sœurs, dans lesquelles les racines principales, les verbes, les noms, les particules, convergent toutes vers la même origine, sauf les nuances plus ou moins accentuées d'une prononciation différente. (1)

6. Les langues Sémitiques, d'une autre part, ont été étu-

---

(1) Cf. Pour ce § et le précédent, F. G. Eichhoff. *Etude de Philologie comparée*, in *Bulletin de la Société Archéologique*, etc., de Seine-et-Marne, 1re année, p. 187.

Digitized by Google

diées avec autant de persévérance que les langues Aryennes; mais leur domaine n'a pas encore été limité d'une manière aussi précise. Cependant, il faut avouer que leur étude remonte à une époque beaucoup plus ancienne, les livres bibliques ayant attiré sur elles l'attention des théologiens, des exégètes, et de là, celle des philologues. Mais il faut reconnaître aussi que les langues qui leur sont affiliées sont moins connues, et même qu'il s'est écoulé un espace de temps fort restreint depuis qu'elles sont l'objet des recherches d'un grand nombre de linguistes. Puis enfin les idiômes que l'Asie centrale et l'extrême Orient commencent à révéler à la science, deviennent de plus en plus le but auquel tendent tous les efforts des chercheurs ; le champ immense qui est à défricher, occupera encore longtemps de nombreux travailleurs. La route est ouverte elle n'est qu'à suivre. L'Empire du Milieu, lui-même, ce foyer de l'équilibre et de l'immobilité, du culte des ancêtres et de la routine, sera forcément, dans un avenir assez rapproché, à la merci des savants européens, qui apportent avec eux cette civilisation dont nous sommes si fiers. Tout à l'extrémité, l'empire du Nippon (vulgairement Japon) offre une langue remarquable par ses affinités, qui aidera à la solution de problèmes complexes. Plus vers l'Europe, le centre de l'Asie, ce berceau de notre race, offre encore une obscurité qui ne tardera pas à se dissiper devant l'effort des travailleurs de la science. Les nombreuses découvertes sur la civilisation Assyrienne, le déchiffrement des inscriptions cunéiformes des trois espèces presque accompli, éclairent d'un jour tout nouveau l'histoire de mouvements ethniques dont cette contrée a été le théâtre. Enfin, l'Afrique, le Nouveau-Monde et l'Océanie, habités par des peuples parlant des idiômes qui se ressentent de l'état sauvage de leur société, permettront certainement au linguiste de comprendre dans tout leur ensemble les conditions du développement de la Parole.

7. Malgré les réserves que nous venons de faire et les *desiderata* immenses qui sont encore à remplir et que nous avons

très sommairement indiqués, on peut dire que la classification générale des langues est aujourd'hui évidemment complète dans ses lignes principales, sauf des variations de détail que peuvent y apporter des études ultérieures plus approfondies. Il est à peu près certain que nous connaissons toutes les langues importantes ou d'un intérêt assez général pour changer une classification ; celles qui restent encore à découvrir ou qui ne sont pas encore suffisamment étudiées, ne pouvant être, autant que nous en pouvons juger, que des variations dialectales de types déjà connus.

8. Tel est le résultat dû aux travaux d'une pléiade de savants, parmi lesquels nous ne pouvons citer que les étoiles, ceux qui brillent et ont brillé entre tous par la profondeur de leur savoir et l'étendue de leurs découvertes. Suivant l'ordre alphabétique, en Allemagne : Benfey, F. Bopp, Bunsen, Ed. Buschmann, Castrén, les deux Curtius, L. Diefenbach, Fr. Diez, Endlicher, Conon de la Gabelentz, Grimm, K. Heyse, W. von Humboldt, Kuhn, Chr. Lassen, R. Lepsius, Pott, Aug. Schleicher, W. Schott, H. Steinthal, Alb. Weber, etc.; en Angleterre : Bleek, Latham, J. Muir, Max. Muller, Wilson, etc.; dans les colonies de l'extrême Orient : Edkins, Leyden, Logan, Marsden, Morrison, etc.; dans notre belle France enfin, Brasseur de Bourbourg, Eugène Burnouf, Caussin de Perceval, Ed. Dulaurier, E. Egger, F. G. Eichhoff, Ed. Foucaux, L. Haase, Stan. Julien, E. Littré, S Meünk, les deux Paris, A. Pictet, Ad. Régnier, Reinaud, Léon de Rosny, Em. de Rougé, etc., etc... Et beaucoup d'autres dont les noms, auraient place ici mais que nos étroites limites ne nous permettent pas de citer.

9. Ainsi qu'on le faisait pressentir plus haut, on essaie, dans ce travail, d'étudier quelques unes des lois de la linguistique, quelques uns des principes posés par ces princes de la science. On s'est efforcé de suivre les mots dans quelques uns de leurs changements et de leurs altérations ; dans les modifications que leur apportent le temps, le climat et

la race. Mais avant d'aller plus loin il est nécessaire de résoudre une question préliminaire de la plus grande importance qui s'impose ici d'elle-même. Que sont les mots? Comment définir ces signes de nos idées?

10. Un mot peut être défini comme : un ou plusieurs sons articulés, consistant en une Racine, seule, ou combinée avec une ou plusieurs particules, ou même avec un ou plusieurs mots (1), et exprimant une émotion ou une conception, soit seul, soit joint à d'autres mots à titre d'élément d'une phrase ou d'une locution.

Cette définition générale, que nous inscrivons en tête de ce mémoire peut sembler un peu obscure placée ici, à cause des différents termes techniques qu'elle renferme, et qui ont besoin chacun d'une définition particulière. La suite de cet essai résultant de la nature de cette définition, il nous a semblé nécessaire de la poser à l'avance. (2)

11. Le mot est en effet un produit mixte; il est à la fois psychologique et physiologique. Il est formé par l'alliance indissoluble d'un son et d'un sens, d'un élément phonétique et d'un élément psychique, la pensée et l'expression, la chose signifiée et le signe (3). La pensée, fait intellectuel tout intérieur et spirituel, se manifeste par le son et devient sensible; ces deux éléments sont donc inséparables, ils sont tout un. Cette union intime, indispensable de l'une et de l'autre, à sa source dans la constitution même de l'homme. (4)

---

(1) Tel est le cas pour les mots composés.

(2) Elle nous est fournie par Sir John Stoddart. *Glossology*, § 374. (*London*, 12°, 1858), et nous paraît plus exacte et plus complète que toutes celles que nous avons vues. Pour l'apprécier à sa juste valeur il ne faut pas oublier combien est difficile une bonne définition.

(3) Vid. Charma. *Essai sur le langage*, p. 7.

(4) Cf. W. von Humboldt, *Uber die Verschiedenheit*, etc. Analyse Tonnellé, p. 55.

Les mots ne sont donc les véritables éléments de la parole, du discours, que parce qu'ils renferment ainsi une double unité ; celle du Son et celle de l'Idée. Et comme l'objet de notre travail est de les étudier à fond, il nous faut séparer, pour les examiner, le côté physiologique et le côté psychologique des mots. Avant d'examiner les sons de la voix humaine, dans leurs rapports avec les sensations et les idées qu'ils expriment, nous commencerons par les considérer en eux-mêmes et dans leurs modifications diverses.

12. Nous essaierons donc, malgré notre insuffisance, d'étudier quelques instants, avec toute l'attention qu'il mérite, cet élément phonétique qui est la base de toute parole. Puis l'accentuation, âme de cet élément phonétique, et la prononciation dans son existence toute passive, et ses variations continuelles seront l'objet de notre examen.

Les différentes langues du globe, en tant qu'elles sont nécessaires à l'étude des mots, et leur classification par familles et par groupes avec leurs diverses formes, les variations de signification, les mots et les secours que leur examen peut procurer aux sciences historiques formeront autant de chapitres de ce mémoire. Enfin nous essaierons de résumer en quelques pages, pour servir de conclusion, les principales règles et nuances à observer par ceux qui étudient la lexiologie.

Si la lecture de cet opuscule pouvait faire naître chez quelques uns le goût d'étudier cette science austère, mais si belle, l'auteur serait pleinement récompensé du temps et des peines que lui a coûtés sa composition.

31 Décembre 1865.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

Des Éléments phonétiques des Mots.

A. — DES SONS.

§ 13.

L'Etude des sons qui composent les mots est devenue dans la linguistique une partie nouvelle dont la valeur s'est accrue successivement jusqu'à être l'élément le plus nécessaire dans la comparaison des langues, et particulièrement de leurs vocabulaires. On l'a enfin reconnu, la *Physiologie Linguistique* offre les moyens les plus sûrs de pénétrer jusqu'au fond de leur constitution pour en faire un jour l'histoire naturelle (1). Il faut en effet commencer par remarquer que les langues possèdent en commun un nombre indéterminé de sons généraux et qu'il y a aussi dans chacune un petit nombre de sons qui lui sont propres et qui n'appartiennent point aux autres. Non-seulement une langue a des sons particuliers, mais elle a aussi des alliances de sons qu'elle recherche et qu'elle affectionne, des combinaisons à elle et qu'elle reproduit, sinon exclusivement, du moins plus fréquemment que toute autre. Il est donc nécessaire de se livrer d'abord, dans l'examen de chaque idiôme, à l'analyse radicale des sons qui le composent, et il faut comparer entre eux les sons et leurs combinaisons dans les différentes langues. (2)

§ 14.

L'importance de cette étude est tellement considérable, que sans elle les comparaisons de formes et de mots dans les

---

(1) Cf. J. Stecher. *Etudes linguistiques* (1856. Tournai, in-8.) p. 21.

(2) Cf. G. Fallot. *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au* XIII*e siècle.* (1839, Paris, in-8.) p. 429.

différentes langues ne peuvent avoir de valeur. Puis nous pouvons dire également que c'est par des notions distinctes et claires sur la formation des sons de la parole qu'on en pourra le mieux reconstruire l'histoire. Il est donc étonnant de voir leur examen négligé pendant si longtemps par l'Ecole linguistique moderne, d'autant plus que les écoles anciennes nous ont laissé des travaux fort remarquables sur les sons de l'alphabet. La classification que les Grecs avaient établie n'a été que peu modifiée depuis par les progrès de la science, et leurs mots techniques ont été conservés avec la même valeur. D'un autre côté les grammairiens Indiens ont fait des travaux gigantesques sur les sons de leurs anciennes hymnes, et ils sont arrivés à un degré de perfection remarquable en poussant l'analyse jusqu'à ses dernières limites ; mais il faut dire, à la louange des plus récentes études sur ce sujet, qu'elles ont été entreprises à l'insu dea travaux des Brahmanes et que leurs résultats ont été trouvés identiques lorsqu'on a pu comparer les travaux des philologues et physiologistes modernes avec les Prâtiçâkhyas des hymmes Védiques et des plus récents Védas. L'esprit qui animait ces recherches était, il est vrai, bien loin d'être identique à lui-même des deux côtés [1], mais les travaux des Indiens n'en subsistent pas moins et peuvent rendre de véritables services à la science [2]. Ils traitent uniquement des lettres de l'Alphabet, des Syllabes, des Accents, de la Rhytmique, enfin du corps même de la parole.

§ 15.

Lorsque l'on considère le rôle magnifique de la voix dans le monde, et que l'on voit qu'elle a pour but ou plutôt pour

---

(1) Cf. Max Müller. *Lectures on the Science of Language.* t. II, (London, 1864, 8°) pp. 98,99. — D'Eckstein. *Etudes sur la grammaire Védique,* (1859, Paris, 8°) pp. 12 et 13.

(2) MM. Ad. Régnier, Max Müller, Alb. Weber, W. Whitney en ont déjà publié plusieurs ; ce qui fait espérer que dans un temps donné la majeure partie de ces Prâtiçakhiâs sera à la disposition du monde savant.

fonction de manifester la pensée au dehors, de lui donner une existence extérieure, une substance réelle et sensible, on ne saurait trop l'admirer, et l'enthousiasme qu'elle causait aux observateurs primitifs, ne laisse pas de nous gagner quelque peu. Nous ne pouvons résister à citer ici quelque passage de ces hymnes védiques chantés en l'honneur de cette déesse Vatch(*vox*)«qui passe comme le vent, pénétrant toute chose de » son souffle; et qui saisit avidement tous les êtres dont elle re- » vêt la forme, car telle est sa grandeur et sa magnificence. » (1) Ailleurs (2) elle proclame que son origine fut au nombril de la création et que dans l'ordre de cette dernière elle est la première née, la Prathama-djâ. « Je suis, dit-elle, la première de celles qui méritent des holocaustes, la Prathamâ yadchniyânâm. » Elle occupe l'espace au commencement de l'évolution du temps et des choses. C'est elle qui fut la conception originelle de Brahma, qui s'étendit partout et qui remplit le ciel et la terre, dans lesquels elle pénétra (3). Cette poésie exubérante n'est plus en rapport avec les tendances essentiellement positives de notre époque. Cependant, si nous consultons les sciences physiques modernes, elles laissent large place à l'imagination. Ces études récentes qui arrivent à reconnaître un premier élément identique dans la lumière et dans le son, ne feraient-elles pas un thème magnifique pour une imagination poétique et mystique ?

§ 16.

Si nous examinons plus spécialement la voix, nous verrons que les sons qui la forment occupent la première place dans l'ensemble des sons que produit la nature. Rien d'aussi pénétrant, d'aussi véritablement délicat. C'est comme

---

(1) « Aham eva vâtam iva pravâmi, ârabhamânâ bhuvanâni vishvâ; etâvatî mahinâ sambabhuva. »

(2) Dans un hymne célèbre. *Mandala* X, hymne 125.

(3) « Aham dyâva prithivi âviveshe ». Extraits du Prâtiçâkhia du Rig-Veda. — in d'Eckstein, *O. C.* pp. 6, 7.

une transition de la matière à la pensée (1). Ils peuvent varier à l'infini, quoique les organes de la voix soient peu nombreux, et c'est notre perception imparfaite seule qui nous empêche de découvrir d'innombrables séries acoustiques ou phonétiques. Ces bornes restreintes de notre perception sont heureuses en ce sens qu'elles empêchent le langage humain de se perdre dans une inépuisable variété de nuances qui engendreraient la confusion.

B. — DES LETTRES.

§ 17.

Nous n'avons pas à décrire ici le système organique qui sert à l'émission de la parole. Un examen complet nous entraînerait beaucoup trop loin, aussi nous bornerons-nous à dire que les organes nécessaires à la production de la voix et à la prononciation sont : les poumons, les bronches, la trachée-artère, le larynx qui comprend les cordes vocales inférieures et supérieures, enfin le pharynx, les fosses nasales et la bouche.

L'air, chassé par les poumons, passe par les bronches à la trachée-artère et arrive à la glotte, petite ouverture que laissent entre elles les cordes vocales inférieures juxtaposées. Ne pouvant s'échapper aisément par cette ouverture, très étroite en comparaison du canal qu'il a parcouru jusqu'alors, l'air est poussé par la force du souffle contre les bords des cordes vocales inférieures, et leur donne une secousse qui les fait vibrer : c'est en ce moment que l'air devient sonore, ou en d'autres termes que le son prend naissance. D'autres fois les sons non vocaux sont produits sans le concours du larynx. Enfin de ce son articulé par les mouvements de la langue, des lèvres et des autres parties de la bouche, naît la parole que l'on peut definir la *voix articulée*. (2)

---

(1) Rapp. *Physiologie der Sprache* — J. Stecher. *Etud. linguist.* p. 21.

(2) On consultera avec fruit sur cette question, outre l'excellent ouvra-

Mais si l'on veut essayer d'expliquer complètement la formation d'un son articulé par le jeu de tel ou tel organe considéré spécialement, on s'expose à commettre de graves erreurs (1). La formation d'un son articulé exige le concours de plusieurs de ces organes, de tous peut être, et une classification basée uniquement sur ces principes est nécessairement fausse dès qu'il s'agit d'établir des distinctions subtiles entre les sons paraissant devoir leur existence à l'activité d'un même organe. Une classification des sons articulés, des lettres, ne peut être faite que par à peu près. La distinction la plus ancienne et la plus généralement adoptée est celle des voyelles et des consonnes.

§ 18.

Si nous considérons la voix humaine comme un courant d'air continu, émis comme souffle par les poumons et changé en son vocal par la vibration des cordes vocales à la sortie du larynx, puis modifié par les différentes positions de la langue et des lèvres, nous nous expliquerons la formation des voyelles. Pour la formation des consonnes, au contraire, il faut voir ce courant vocal plus ou moins arrêté dans son libre passage à travers la bouche (2). La voyelle est le

---

ge que vient de publier le Dr C. L. Merkel *Physiologie der menslichen Sprache* (Leipzig. 1866, in-8°) et celui du Dr H. E. Bindseil. *Physiologie der Stimm — und Sprachlaute* in *Abhandlungen z. allgemeinen vergleichenden Sprachlehre* (Hamburg. 1838 in-8°) — P. Ackermann. *Essai sur l'analyse physique des langues.* (Paris 1838 in-8°) — L. Vaïsse *De la parole considérée au double point de vue de la physiologie et de la grammaire.* (Paris. 1858 in-8°) — P. Burgraff. *Principes de grammaire générale.* p. 17 et suiv. (Liège. 1863 in-8°) — P. Kersten. *Essai sur l'activité du principe pensant considérée dans l'institution du langage,* t. II en entier (Liège 1853 in-8°) et les ouvrages cités pp. 125,126 (note) — enfin Max Müller, *Lectures.* II. pp. 95-152.

(1) C'est l'opinion du savant physiologiste allemand J. Muller dont l'ouvrage *Eléments de Physiologie* fait autorité en ces matières. — P. Kersten. O. C. t. II, pp. 179,319.

(2) Cf. Max Müller. *Survey of the three families of language, Semitic, Arian and Turanian.* (2e édit. London. 1855. in-8.) p. XXIII.

Digitized by Google

résultat d'une modification simple et unique de la bouche ; la consonne demande une modification double [1]. Les grammairiens Indiens distinguent dans l'articulation des sons le jeu de deux organes qui, par leur contact ou leur rapprochement, donnent au son sa forme. Pour l'articulation des voyelles il y a rapprochement, et pour celle des consonnes il y a contact [2]. L'éclat des unes et le quasi-mutisme des autres sont la distinction principale que l'on peut faire entre elles. En celles-ci on perçoit un son accompagné de quelque sifflement, grasseyement, bruissement ou murmure, tandis que celles-là ne donnent qu'un son simple et pur. Enfin l'articulation a lieu dans le canal buccal pour les consonnes tandis que le larynx est le principal organe dans l'émission des voyelles [3]. J'éprouve ici quelque peine à donner une définition exacte des consonnes et des voyelles, tant il est difficile d'établir nettement les fonctions des divers organes vocaux. Les écrivains les plus éminents diffèrent même sur les distinctions fondamentales des sons articulés. En tout état d'opinion ou de doctrine il sera toujours de bon conseil de ne pas s'exagérer les différences qui peuvent exister entre les sons linguistiques. Dans la nature, les voyelles et les consonnes sont toujours associées et cependant le secours des voyelles n'est pas indispensable à la prononciation des consonnes [4]. Et même certains physiologistes vont plus loin et il y en a, tels que Magendie, Rush [5], qui n'admettent point de distinction

---

(1) Cf. Kersten. *Essai sur l'activité du principe pensant.* t. II p. 200.

(2) Cf. *Táitiríya Prátiçákhya.* II. 31, 34. — *Atharva-Veda Prátiçákyha* I, 18, 32. — *Ath. Pr.* or *Çáunakíyá Caturádhyáyiká :* Text, translation and notes by William D. Whitney. (New-Haven, 1862. in-8°) pp. 21, 31.

(3) Cf. Stécher. — *Etudes.* p. 22.

(4) Cf. Léon Vaïsse. *De la parole*, col. 453. t. XI du supplém. de l'*Encyclopédie moderne.*

(5) *El. sum. phys.* vol. I. p. 154.

Digitized by Google

entre elles [1]. En fin de compte il vaut mieux conclure avec Bernhardy, que la voyelle se distingue de la consonne en ce qu'elle exige un moindre effort des instruments de la parole.

§ 19.

La distinction en voyelles et en consonnes des sons articulés a été faite de tout temps et dans nombre de langues d'origine différente. Les grecs distinguaient les *phōnēënta* des *sy'mphōna* [2], ce que les Romains ont adopté puis nous ont transmis. Dans la langue chinoise parlée, les consonnes sont appelées *Tsee-moo* (sons mères) et les voyelles *Nyëh* (auxiliaires [3]), ce qui équivaut aux expressions allemandes *Hauptlaute* et *Hulfslaute* [4]. Elle existe en substance dans l'alphabet hébreu, car les grammairiens Juifs appellent les voyelles *les âmes des lettres*, et les consonnes *les corps des lettres* [5]. Les arabes donnent aux premières le nom de *mouvement*, et aux secondes celui de *bord*, *lisière*, *tranchant*, car telles sont les significations de *hhrafe* [6]. On reconnaît là les traces d'une profonde analyse, mais qui est encore plus parfaite parce qu'elle s'appliquait à une langue (le sanscrit Védique) alors étudiée uniquement au moyen de la tradition orale, et dans laquelle, en l'absence d'écriture, les différences les plus minimes de prononciation devaient être observées

---

(1) Sir John Stoddart. *Glossology or the historical relations of languages.* (London, 1856, in-12). p. 78.

(2) Vid. Dr H. Steinthal. *Geschichte der sprachwissenschaft bei den Griechen und Romern.* (Berlin. 1863. in-8°) p. 552 et sq.

(3) Marshman. *Elements of Chinese grammar.* (Serampore, 1814, in-4°) 88.

(4) Cf. Stoddart. *Glossology.* p. 79. § 122.

(5) Cf. Spinosa. *Compend. gram. ling. hebr.* p. 1.

(6) Wallin, *Sur l'alphabet Arabe* in *Zeitschrift der Deutschen morgenlandischen gesellschaft.* vol. IX, p. 2.

par l'oreille, dans les grammaires sanscrites composées dès le Ve siècle avant notre ère et ajoutées aux différentes collections des livres sacrés des Brahmanes, les quatres Védas (1).

Il est remarquable que la classification des voyelles et des consonnes proposée par les physiologistes modernes soit, en ce qui concerne les principes généraux, identique à celle contenue dans ces Prâtiçâkhyas, ces traités phonétiques sanscrits dont quelques-uns ont plus de deux mille années d'existence. Il ne peut être question ici que du système alphabétique des langues Indo-Européennes, système que l'alphabet sanscrit, le Devanagari possède à un haut degré de perfection, grâce aux travaux des grammairiens. On sait qu'il se compose de 47 lettres divisées en 14 voyelles ou *Svarâs*, c'est-à-dire *sons purs*, et 33 consonnes appelées *Vyandchanâni* (2), qui signifie *rendant distinct* ou *manifeste* (3).

Ce profond travail d'analyse des grammairiens indiens s'est étendu jusque chez les Tibétains, dont les consonnes s'appelleint *gsal byed* (pr. *sal tched*) qui rend clair; on les nomme aussi *yan lag* membre, jointure. Le nom de leurs voyelles est *dbyangs (dchang)*, voix, modulation. (4) On voit que ces appellations sont identiques à celles de l'alphabet dévânagari. Dans les hymnes védiques il est dit que les consonnes forment le *corps* de la parole, tandis que les voyelles en constituent l'*âme*. (5)

---

(1) Cf. M. M's *Lectures*. II, 97. — *Proposals for a Missionary alphabet* (1854, London, in-8.) p. XXII. — Alb. Weber. *Histoire de la Littérature Indienne*. (Paris, 1859, 8°) trad. Sadous pp. 335/352.

(2) Voici ce que dit M. Régnier à leur sujet. (*Prâtiçakhya du Rig-Veda* chap. I. v. 2 p. 31) « Le mot vyandchanâni désigne les caractères qui figurent les choses, les sons, et par leur combinaison les idées les rendent visibles. » — d'Eckstein in *Etudes*, p. 36.

(3) MM's *Lectures*. t. II. p. 126.

(4) Cf. Ph. Ed. Foucaux. *Grammaire de la langue Tibétaine* (Paris, 1858, 8°) p. 229.

(5) d'Eckstein. — *O. C.* p. 41.

§ 20.

Ainsi les voyelles et les consonnes ont été, de tout temps, distinguées de la même manière, ce qui nous prouve qu'il y a là une véritable raison d'être, malgré ce que nous disent les physiologistes. Aujourd'hui les classifications des lettres sont basées sur cette même séparation et les consonnes sont considérées comme la charpente, le système osseux des mots. Le grand philologue allemand Grimm était tellement de cet avis, qu'il en fait le principe fondamental de son système phonétique (Lautverschiebungsgesetz[1]) qui est devenu la base de toute comparaison des langues connues. C'est par cette œuvre immortelle qu'il est le véritable fondateur de la science des sons linguistiques (*Lautlehre*). Aussi faut-il reconnaître aujourd'hui que sans une étude approfondie des voyelles et particulièrement des consonnes, il n'y a pas d'étymologie possible. Il est vrai que voyelles et consonnes présentent d'innombrables variations, comme on l'aperçoit en parcourant différentes familles de langues et dont on a même essayé de faire le système. [2] Toutes les races et tous les peuples parlent en articulant, tous les hommes sont *mĕrŏpĕs anthrŏpŏi* ; mais jusqu'à quel point sont-ils capables d'émettre les mêmes articulations ? [3] C'est ce qui est encore à l'état de conjecture.

C. — DES ARTICULATIONS PHONÉTIQUES.

§ 21.

Quoiqu'il en soit, toutes les articulations humaines ne sont et ne peuvent être que des modifications plus ou moins

(1) Cf. *Deutsch. gram.* t. I p. 30.

(2) Cf. Bindseil. *O. C.* p. 225.

(3) Cf. J. Stoddart. *Universal grammar* § 441. (London. 1849. in-12)

étendues de trois consonnes et de trois voyelles que nous trouvons, presque partout, à l'état pur ; ce qui s'explique, parce qu'elles sont le produit immédiat du contact des trois principaux organes de la parole, la *gorge*, les *dents*, les *lèvres*, d'où résultent les trois grandes classes des *gutturales*, des *dentales* et des *labiales*. Pour les voyelles, ce sont : *a*, *i*, *u* (1). Elles changent et s'oblitèrent beaucoup plus facilement que les consonnes (2). Ne faisant, en quelque sorte, que nuancer les syllabes dont les consonnes forment comme le contour, elles n'ont, à côté de celles-ci, qu'une valeur secondaire dans la structure et la comparaison des mots; aussi les laisserons-nous, quant à présent, tout-à-fait de côté, pour nous occuper uniquement des consonnes qui constituent le véritable édifice osseux des mots.

Les consonnes ont aussi trois degrés principaux dans leur articulation, et le prototype de chacun d'eux se trouve dans les trois articulations suivantes :

Gutturale	*K*	chacune avec sa prononciation
Dentale	*T*	forte et faible et susceptible
Labiale	*P*	d'aspiration.

Elles sont la base du système des consonnes aryennes, et comme ce système est le plus parfait de ceux de toutes les langues, nous aurons, en l'étudiant, les caractères généraux de toutes les articulations susceptibles d'êtres produites par les organes humains. Pour son exposition (3) nous suivrons

---

(1) Cf. Bindseil. *O. C.* p. 232.

(2) Cf. J. Grimm. *Deutsch grammatik*. t. I. pp. 79,114,283,580 etc.— F. Bopp, *Vergleichende grammatik des Sanscrit, Zend, Armenischen, Griechischen, Lateinischen, Litauischen, Altslavischen, Gothischen und Deutschen.* (Berlin, 1857-1861, 3 vol. in-8. 2e édit.) t. 1. §§ 61,62,65.— Zahn, *Ulfilas.* préf. p. 35. — Edelestand Du Méril. *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* (Paris. 1852. in-8°) p. 13, etc. et beaucoup d'autres.

(3) Max Muller, dans ses *Lectures*, 2e *série*, vient de donner un alphabet physiologique fort remarquable, que son développement nous em-

principalement le regretté K. W. L. Heyse, (1) qui est non-seulement un des plus récents auteurs qui ont écrit sur les phonétiques, mais aussi un des meilleurs sur ces parties de la science qu'il a traitée. (2)

§ 22.

Nous essayons de donner dans le tableau suivant l'exposé complet du véritable système de consonnes, sur lequel sont formées à divers degrés les différentes langues de la famille Indo-Européenne.

L'alphabet sanscrit seul le possède presque au complet. (3) Aussi exprime-t-il par ses consonnes les plus belles gradations de sons que possède aucune langue. Ce système entier ne s'est développé par lui-même dans aucun idiôme ; aussi, comme pour les archives stratifiées de la géologie, ses diverses parties proviennent chacune suivant son rang, de différentes directions.

---

pêche seul de reproduire ici. Mais il nous semble que le savant professeur d'Oxford s'est malheureusement trop exagéré les résultats des observations sur la formation physiologique des lettres. Je ne puis croire à l'exactitude entière de toute cette partie pp. 110 à 152 ; les conditions d'observation à l'aide d'instruments ne me paraissant pas susceptibles de laisser les organes vocaux agir naturellement et sans aucune entrave.

(1) *System der sprachwissenchaft*, publié après sa mort par son disciple déjà aujourd'hui célèbre, H. Steinthal. (Berlin 1856 in-8°) pp. 269,270.

(2) Ce jugement est de M. B. W. Dwight, *Modern Philology : its discoveries, history and influence.* (New-York 1864-1865, 2 vol. in-8°), t. II. pp. 85-86.

(3) Il manque de certains sons communs à nos langues européennes, tels que celui de *f* quoiqu'il ait un *p* aspiré, celui du *g* doux comme dans *genre*, celui de *j*, celui de *z*.

Digitized by Google

§ 23. — SYSTÈME GÉNÉRAL DES CONSONNES ARYENNES.

					Labiales.	Dentales.	Gutturo Palatales
CONSONNES	EXPLOSIVE	*Consonnes muettes* Articulation complète accompagnée d'aspiration	Esprit doux	fortes	*P*	*T*	*K*
				faibles	*B*	*D*	*G*
			Esprit dur — *aspirées*	fortes	*PH*	*TH*	*KH*
				faibles	*BH*	*DH*	*GH*
	CONTINUE	*Sons soufflés* ou *aspirées* et *sifflantes :* Articulation incomplète exprimée par l'aspiration			*F*	S aigu, ç	*CH*
						Sch	
		Sons vocaux ou *Consonnes sonnantes*	*Semi-voyelles* Articulation incomplète exprimée par la voix	fortes	*V*	S doux	*Y*
				faibles	*W*	*Z*	*J*
			Liquides : Articulation complète exprimée par la voix passant	par la bouche *(orales)*	—	*L*	*R*
				par le nez *(nasales)*	*M*	*N*	*NG*

§ 24.

Ces sons, tous également simples, c'est-à-dire produits par un seul contact des organes, malgré leur représentation compliquée (complication causée par la pauvreté de l'alphabet français), constituent les articulations vraiment distinctes et positives. Quant aux valeurs intermédiaires, telles que les consonnes dures ou emphatiques, et diverses aspirations orientales, on ne doit les considérer que comme des variétés plus ou moins rapprochées qui, pour la prononciation comme pour le sens, se rattachent toujours à une espèce principale à laquelle on les ramène aisément.

CHAPITRE TROISIÈME.

De l'Accentuation des Mots.

A. — DE SA NATURE.

§ 25.

L'artifice matériel de la parole ne réside pas tout entier dans la production de la voix et l'articulation des sons. En dehors de ces éléments fondamentaux le langage parlé présente trois sortes d'accidents. (1) Les sons peuvent en être alternativement forts ou faibles, élevés ou bas. Ces modifications qui ne changent pas la nature propre de la voix s'appellent *tons, degrés, notes*, Les tons combinés de diverses manières constituent l'art musical. (2)

---

(1) Voy. pour toute cette question, Sir John Stoddart. *Glossology* pp. 150 à 179.

(2) P. Kersten. *Essai sur l'activité du principe pensant, considérée dans l'institution du langage*, t. III, p. 153 (Liège 1863 in-8°).

Ces mêmes sons peuvent encore être longs ou brefs et aigus ou graves ; d'où les conditions de *quantité* ou de temps, d'où aussi la constitution de l'*accent*.

§ 26.

L'intonation n'existe que d'une manière presque insensible dans les idiomes Aryens mais il se trouve complètement dans certaines langues de l'extrême Orient. Ainsi le Chinois a 4 tons (1), l'Annamite 6 (2), le Siamois 5, le Barman 2 (3). Dans les langues à tons les mots ont une signification tout à fait distincte suivant l'intonation de leur prononciation. L'accentuation et la quantité prosodique se trouvent au contraire dans presque toutes les langues, principalement dans celles de la famille aryenne, et leur étude est de la plus excessive importance.

§ 27.

La *quantité prosodique* s'entend de la longueur ou de la briéveté des sons suivant le temps que la voix humaine met à les prononcer (4). Sa fonction est d'accélérer ou de ralentir le discours, de donner du mouvement à la parole, de la rendre harmonieuse par un heureux mélange de syllabes brèves et de longues (5). C'est elle que l'on voit spécialement affectée par cette loi d'euphonie, cette tendance à l'harmonie que l'on voit agir avec tant de force dans le développement des langues (6).

---

(1) Cf. A. Rémusat. *Eléments de la grammaire Chinoise.* (Paris 1858, in-4.) p. 25.

(2) Cf. Léon de Rosny. *Linguistique de l'An-nam.* pp. 376, 381 in *Tableau de la Cochinchine.* (Paris, 1862, gr. in-8).

(3) Cf. Logan. *Ethnology of the Indo-Pacific Islands.* Language II. chap. 3 (Singapore 1853 in-8°).

(4) Vid. L. Benloew. *De l'Accentuation dans les langues Indo-Européennes tant anciennes que modernes* (Paris 1847 in-8°. p. 1).

(5) Cf Kersten *O. C.* t. III. p. 163.

(6) Vid. G. Fallot. *Recherches sur les formes grammaticales de la langue*

§ 28.

L'accent existe forcément dans toutes les langues. C'est lui qui est en quelque sorte le médiateur puissant qui unit la pensée à la forme, il lie ensemble ces deux extrêmes qui tendent toujours à se fuir de plus en plus. (1) Il est *matériel* encore par rapport à la pensée mais déjà *immatériel* par rapport à la forme. C'est lui qui, sous ses deux différents aspects *grammatical* ou *logique*, et *oratoire* ou *phraséologique*, constitue lui même par son unité, ici le mot, là la proposition, la phrase, la période (2). Le besoin naturel du rhythme et la combinaison des notions, réclament impérieusement dans toute langue la présence d'un accent, la langue étant aussi bien un instrument d'intellection qu'une musique. (3) Un grammairien grec, Diomède, appelle l'accent l'*âme du discours* (4) avec la plus grande raison parce que l'accent est en soi d'une nature plus immatérielle que les syllabes accentuées elles-mêmes, que sa présence seule rend le discours proprement intelligible et qu'il est plus réellement et plus immédiatement que tout autre élément du langage, comme la vivante émanation du sentiment qui accompagne le discours (5).

---

française et de ses dialectes au XIIIe *siècle.* (Paris 1839 in-8°). Introduction. Cette introduction où l'auteur a exposé ses idées sur ce développement harmonique des langues est une œuvre de génie ; la seule, hélas ! M. G. Fallot ayant été enlevé au commencement d'une carrière qui promettait beaucoup à la science.

(1) Cf. Benloew. *O. C.* p. 9.

(2) Cf. L. Vaïsse. *De la parole*, Col. 478. — Gaston Paris. *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* (Paris 1862 in-8°) p. 8. Ce travail remarquable épuise le sujet.

(3) Cf. Paul Ackermann. *Traité de l'accent appliqué à la théorie de la versification* (Berlin ,1843, in-18, 2e édition.) p. 4.

(4) Diomedis lib. II, *De accentibus et punctis.*

(5) Cf. W. von Humboldt. *De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées*, trad. Tonnellé (Paris, 1859, in-8°). p. 34.

L'accent, en effet, ramasse et réunit toutes les variétés éparses d'idées de sons, de quantité, les groupe et les resserre autour de lui, les fond ensemble et les jette comme dans un moule d'où sort, organisée et vivante, l'expression de la pensée. Il réside, il est vrai, de préférence dans une de ses parties, mais il anime toutes les autres de sa chaleur vitale. (1)

§ 29.

L'accent oratoire étant du fait de la déclamation, nous passerons rapidement, nous bornant à le constater. Lorsque dans la phrase, il s'est établi une sorte de hiérarchie entre les idées, et que la voix, pour la marquer d'une manière sensible, glisse sur les mots qui expriment les idées faibles, et fait ressortir, en appuyant, les mots qui contiennent les idées principales, ces derniers mots représentent pour nous autant *d'accents oratoires*. L'accent oratoire marque l'unité de la phrase. (2)

§ 30.

L'accent *grammatical* ou *logique* joue un immense rôle dans la dérivation des langues (3). On ne peut concevoir une langue où l'accent n'aurait pas une place fixe dans chaque mot, et où les syllabes pourraient recevoir au gré de chacun une valeur tonique plus ou moins élevée ; un tel système suffirait pour rendre tout à fait incompréhensible les phrases de la langue qui l'appliquerait, et pour enlever aux mots non-seulement leur sens, mais leur existence même (4). Il faut absolument, à chaque mot, une syllabe dominante qui en soit comme le centre et autour de laquelle les autres viennent se grouper.

---

(1) Cf. Benloew. *O. C.* pp. 8,70.

(1) Cf. Benloew. *O. C.* p. 2.

(1) Cf. Bergmann. — *Poèmes tirés de l'Edda*. p. 109 et 110. (Paris 1838. in-8°).

(1) Cf. Gaston Pâris. *O. C.* p. 9

B. — De son rôle dans l'histoire des langues.

§ 31.

La quantité porte sur telle ou telle syllabe prise isolément, suivant le temps que la voix met à en prononcer les sons, tandis que l'accent ne qualifie les syllabes que par rapport à celles qui se trouvent former avec elles un mot ou une phrase. La quantité ne varie qu'avec la nature même de la syllabe qui la porte ; ainsi c'est un fait avéré que la voyelle radicale de toute racine primitive est brève, et tout mot ayant une voyelle radicale longue, par cela seul, n'est pas un mot primitif, mais *dérivé* (1). La syllabe longue est presque toujours le signe d'une contraction antérieure (2), par suite de la compensation naturelle (3) à l'instinct linguistique (4). L'accent, au contraire, montre l'intelligence groupant un certain nombre de lettres pour attacher un sens à leur assemblage ; aussi est-il susceptible de changer de place suivant les modifications apportées au mot ou à la phrase. Ces deux modalités, dit M. Gaston Pâris (5), exercent l'une sur l'autre, suivant les langages, une influence plus ou moins grande ; et on remarque généralement que dans les langues les plus anciennes,

(1) Cf. Grimm. *Deutsche grammatik*, t. 1, p. 32. — Chansselle. *Traité de la formation des mots dans la langue latine*, p. 14. — Benloew. *O. C.* p. 7. — Bergmann. *Théorie de la quantité prosodique.* (Strasbourg 1839. in-8°) p. 14. — Ceci avait déjà été remarqué par les grammairiens Indous.

(2) Vid. W. Whitwey. *The atharva-véda prâtiçâkhya.* passim.

(3) Cf. J. Stecher. *Etudes linguistiques.* pp. 53,54.

(4) Vid. Bopp. *Vergl. gramm.* §§ 281,308. — Nous admettons l'instinct linguistique *Sprachgefühl, sprachsinn*, de Bopp et de Humboldt, toutefois sans en exagérer l'influence à la manière du *Cratyle* de Platon, ou comme l'a fait un écrivain américain, Ch. Kraitsir. *Glossology, nature of language and language of nature.* (New-York, in-12, 1853). — Vid. Stecher. *O. C.* p. 53.

(5) *O. C.* p. 29 et sq.

c'est la quantité qui domine et détermine l'accent, tandis que plus tard l'accent l'emporte sur la quantité [1]; c'est un fait qui se reproduit dans toutes les langues qui marchent avec la civilisation. [2]

§ 32.

Ainsi, dans les langues primitives, la place de l'accent ne dépendait encore ni de la multiplicité, ni du nombre des syllabes qui le séparaient de la fin du mot. Elle était fixée par la place de la dernière modification qu'avaient éprouvée les éléments des mots pour exprimer un changement dans la relation de l'idée du radical primitif; on sentait ainsi le besoin de faire particulièrement ressortir et distinguer des autres cette altération nouvelle. Plus tard il n'en fut plus ainsi. Lorsque ces affixes générales, peu nombreuses et bien déterminées, d'un emploi très constant et très commun, furent bien nettement séparables de leur radical, il ne fut plus nécessaire de leur faire porter l'accent [3], et c'est alors la syllabe contenant la notion importante qui exigea la plus grande force de voix [4]. C'est-à-dire qu'avec le développement des langues on voit à côté du principe du *dernier déterminant*, grandir mais lentement à l'origine, le principe *logique*, qui, au lieu d'appeler l'attention sur une partie du mot, en fait ressortir l'ensemble et en exprime l'unité par une accentuation qui s'éloigne des terminaisons pour se reporter autant que possible sur le radical. [5]

---

(1) Cf. Weil et Benloew. *Théorie générale de l'accentuation latine*. p. XIII (Paris, 1855, in-8°). — Benloew. *O. C.* passim.

(2) Cf. A. Schleicher. *Les Langues de l'Europe moderne*, trad. Ewerbeck (Paris, 1852, in-8°), p. 25.

(3) Cf. G. Fallot. *Recherches*, etc. p. 448.

(4) Cf. P. Ackermann. *Traité de l'accent*, etc. p. 2.

(5) Cf. Benloew. *De l'accentuation*. p. 293.

Digitized by Google

§ 33.

On voit donc combien est grande l'importance de l'étude de l'accentuation. Elle est telle qu'un grand savant a pu terminer une remarquable thèse sur ce sujet en disant [1] que « l'histoire de l'accentuation n'est autre chose que celle du principe logique qui, parti de bien faibles commencements, finit par envahir toutes les formes, par se soumettre et l'ordre des mots et la versification de toutes les langues. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la Prononciation.

§ 34.

La prononciation est un des côtés les plus remarquables des langues et mérite les plus sérieuses études. Mais ces études, tout en étant des plus intéressantes sont aussi des plus ardues. Il est fort pénible d'observer la prononciation d'une manière précise, elle est un fait trop fugitif et trop variable [2]. Puis les différences qu'on y observe sont le plus curieux et en même temps le plus difficile à expliquer de tous les points délicats de la science. Heureusement que le chercheur trouve du courage pour surmonter toutes ces difficultés en voyant la mine féconde qu'elles cachent. En effet la prononciation ressent toutes les impressions qui affectent les peuples et les langues. Ses variations et ses transformations sont l'accompagnement obligé, ou plutôt la résultante des grandes révolutions politiques, des cataclysmes, si je puis m'exprimer ainsi, des races et des sociétés. Elle varie suivant les races qui ont une tendance plus ou moins prononcée à émettre

---

(1) Cf. Benloew *O. C.* p. 296.

(2) Ainsi en Français l'on peut écrire de 43 manières le son de la voyelle O. — Vid. d'Escayrac de Lauture. *Le langage, son histoire, ses lois* (Paris 1865 in-4°) p. 52.

certaines articulations de préférence à d'autres [1] ; suivant le climat qui favorise ou rend pénible la libre action des organes de la voix ; suivant enfin le degré de culture littéraire des langues qui acceptent ou rejettent l'influence du peuple dont l'organe rude mais indépendant, exposé à l'action directe de la nature, prononce négligemment et qui, laissant tomber nonchalamment les mots, altère, atténue, mutile ou supprime leurs éléments phonétiques; il les ronge en quelque sorte.

A. — Influence de la mollesse musculaire.

§ 35.

La mollesse musculaire joue en effet le principal rôle dans l'altération phonétique ; la paresse naturelle des organes les porte à préférer les articulations qui exigent de leur part le moins d'énergie dans l'action.

Aussi l'histoire nous montre-t-elle les langues usant peu à peu leurs aspérités. Nous ne voulons pas dire ici que les articulations sont susceptibles de se transformer par elles-mêmes sans le concours d'un élément étranger. En soi une articulation n'a pas de *devenir* [2]. Les articulations d'une langue sont prononcés plus ou moins exactement par ceux qui l'adoptent et sont modifiées suivant les tendances particulières de ceux-ci.

Reprenant la question dans l'ensemble à un autre point de vue, nous dirons que les différents sons articulés s'échangent entre eux suivant des lois plus ou moins régulières que l'on ne saurait trop étudier.

---

(1) Certaines races, comme les Polonais, aiment les sifflantes; les Slaves en général les chuintantes : d'autres, comme les Grecs, les aspirées, d'autres, comme les Français et les Portugais, les nasales : enfin d'autres, tels que les Italiens et les Serbes, les voyelles et les liquides.

(2) Cf. Max Muller. *Lectures* II. p. 181.

§ 36.

A côté de certaines influences particulières il y a des lois qui appartiennent à l'essence intime de la parole humaine. Ainsi il y a des mutations qui se font dans certaines combinaisons phonétiques chez les nations les plus diverses absolument d'après une méthode identique; on voit se présenter à peu près les mêmes changements dans toutes les langues et aux diverses époques de leur développement. Quelque surprenant qu'il soit au premier abord, ce fait s'explique assez complètement par la nature physiologique des organes de la voix humaine, qui sont identiques partout et toujours. (1)

Ainsi il existe entre les consonnes trois sortes d'analogies ; analogie de classe, analogie d'ordre et analogie de degré. De ces trois sortes d'analogies, résultent trois espèces de permutations ou d'échanges. Il y a permutation (2) :

1° Entre consonnes de différents degrés dans la même classe ; ainsi, dans la classe des labiales, on voit le P s'affaiblir en B ou se siffler en F ou V, le W se changer en V, etc. ;

2° Entre consonnes de même degré dans des classes différentes : ainsi l'explosive forte T, de la classe des dentales, se trouve parfois substituée à l'explosive forte K, de la classe des palatales; l'explosive faible B, de la classe des labiales, remplace, mais très rarement, l'explosive faible D, de la classe des dentales ;

3° Entre consonnes de même classe et de même degré, mais d'ordres différents : ainsi, K se change en TCH, G en DJE, T en TH, S en Sch, etc.

---

(1) Cf. A. Schleicher. *Langues de l'Europe*, p. 25.

(2) Cf. H.-J. Chavée. *Lexiologie Indo-Européenne ou Essai sur la science des mots Sanskrits, Grecs, Latins, Français, Lithuaniens, Russes, Allemands, Anglais, etc.* (Paris, 1849, in-8.) p. 152.

Donc certaines lettres sont voisines dans la série des sons parce qu'elles sont produites par une disposition semblable des organes. Le passage de l'une à l'autre est plus naturel, plus fréquent, par conséquent plus probable, que s'il s'agissait de deux lettres plus différentes entre elles. D'après cela on conçoit que les permutations doivent s'opérer facilement entre les lettres de même organe, dentales, labiales, gutturales, qui ne sont que la même lettre, douce, explosive, ou aspirée (1).

Parmi les consonnes du même organe, les *explosives* se changent plus facilement en *aspirées* que les *aspirées* ne se changent en *explosives*, attendu que la paresse naturelle de l'organe le porte à préférer les lettres qui exigent de sa part le moins d'énergie dans l'action, et l'on peut juger facilement en examinant quelque peu le mécanisme de la formation des consonnes que l'action organique est toujours moins considérable pour la prononciation d'une aspirée que pour celle d'une explosive (2).

§ 37.

Puis pour la formation des mots il est, dans la séquence des articulations, certains procédés spéciaux que régit presque toujours l'Euphonie. C'est elle, en effet, qui, suivant les climats, les occupations de chaque jour et le degré de civilisation, façonne et change les mots dans leur élément matériel, pour en rendre la prononciation plus facile et plus agréable à l'oreille (3).

Ainsi une des lois d'euphonie observée par tous les peuples indo-européens est celle-ci : Toute consonne n'admet devant elle qu'une consonne de même degré. — A cet effet la pre-

---

(1) Cf. F. J. Ampère, in Louis de Baecker : *Grammaire comparée des langues de la France.* (Paris 1860 in-8°) p. 102.

(2) Cf. Chevallet. O. C. t. II. p. 81.

(3) Cf. P. Burggraff. *Principes de grammaire générale.* p. 1.

mière consonne revêt la nature de celle qui la suit ; elle est forte comme elle, faible comme elle, aspirée comme elle. M. Chavée ne paraît voir dans cette modification qu'une satisfaction accordée à l'oreille [1]; pour nous cette satisfaction, quelque grande que soit son influence, ne nous paraît pas suffisante pour être seule cause de cette assimilation. Le mot euphonie ne peut s'entendre que de la mollesse des organes dont la nature doit être appréciée. A ce dernier point de vue seulement les consonnes ont entre elles plus ou moins d'affinité et ne s'accolent pas indistinctement l'une à l'autre. Il est presque impossible de prononcer distinctement une consonne forte avec une consonne faible. Afin que la prononciation ne soit pas pénible, qu'elle soit douce et qu'elle glisse facilement, lorsqu'une consonne en suit une autre, il faut que les deux articulations puissent se faire presque en même temps. Ainsi les gutturales [2] ou les labiales [3] qui se forment à l'entrée ou à la sortie du canal oral, peuvent facilement être suivies des articulations L et R qui se forment au milieu.

B. — Influence de la civilisation.

§ 38.

En tenant compte du génie propre des langues, et en quelque sorte du plus ou moins de souplesse de leur moule primitif, on peut remarquer que les gutturales sont la partie la plus faible d'un idiôme et celle qui tombe le plus vite ; aussi les langues renferment d'autant plus de gutturales qu'elles sont plus primitives [4]. Un système de fortes aspi-

---

(1) *Lexiologie*, p. 144.

(2) G. X. GH. K.

(3) W. V. F. B. P.

(4) Cf. E. Renan. *Histoire générale des langues Sémitiques.* (4e édit. Paris. 1864 in-8°) p. 477.

rations et de violentes assonances gutturales correspond à un état de société inculte et sauvage, ou bien à une sorte d'archaïsme et d'immobilité dans les habitudes d'une race; au contraire, l'affaiblissement des sons coïncide avec l'adoucisssement général auquel sont sujettes toutes les langues des peuples civilisés, ou, tout aussi bien, avec l'amoindrissement moral et politique qui accompagne la décadence [1]. Ces affaiblissements de sons qu'on observe dans les langues vieillies ou dérivées, outre un caractère commun, ont souvent lieu d'une manière assez uniforme dans des langues n'ayant aucune relation ensemble [2] mais appartenant à une même famille dont le caractère général se fait presque toujours sentir. Un exemple frappant nous en est offert par les dérivés du sanscrit dans l'Inde, d'une part, et les dérivés du latin en Europe, de l'autre, dont les modifications respectives dans l'euphonie s'expliquent les unes par les autres [3].

§ 39.

Cependant il est un ordre assez régulier de dégradation des articulations que l'on a pu observer sans toutefois l'ériger en loi. Il ne faut pas en tenir compte plus que d'une nuance générale et d'un ton peu absolu. Il résulte d'un certain nombre d'observations que l'émasculation commence par une facilité moindre à maintenir la distinction des finales sourdes des sonnantes. Un système de phonologie assez complet possède trois séries de principales consonnes non-aspirées et aspirées faibles, — les non-vocales et non-nasales ou sourdes, *K, T, P;* les sous-vocales, sous-nasales ou sonnantes *G, D, B*; et les quasi-vocales et nasales *ÑG,N,M,*

---

(1) Cf. G. Deville. *Etude du dialecte Tzaconien.* (Paris 1866 in-8°) p. 89.

(2) Cf. A. A. E. Schleiermacher, *De l'influence de l'écriture sur le langage.* (Darmstadt, 1835, in-8.) p. 20.

(3) Cf. E. Burnouf et Chr. Lassen. *Essai sur le Pali.* (Paris 1826 in-8°) p. 141.

— la dernière, cependant, n'étant pas une nasale pure, mais demi-sonnante et demi-nasale. Quand l'énergie musculaire décroît, la série moyenne passe dans la première, et quelquefois en partie dans la troisième. *G* se confond avec *K* ou *ÑG*; *D* avec *T* ou *N*. et *B* avec *P* ou *M*. Dans la période suivante les sous-vocales *L*, *R*, passent dans la nasale *N*. La labiale sourde passe dans l'*M*. Cette lettre elle-même se perd bientôt et alors disparaissent les deux sourdes restantes *K*, *T*. En dernier lieu se perdent les pures nasales, la moins vocale *N*, d'abord, et la plus vocale *ÑG* la dernière (1).

C. — Influence du climat.

§ 40.

Le climat a une très grande influence sur les sons d'une langue, et les questions de latitude sont de quelque importance pour l'étude de la phonétique d'un idiôme aussi bien que pour celle de sa dégénérescence. Ainsi l'on a remarqué que les lèvres, la partie la plus extérieure de l'appareil vocal, prennent à la prononciation une part plus active dans le midi, où les poumons s'ouvrent avec bien-être à l'air tiède de l'atmosphère, tandis que les organes moins directement en contact avec l'air extérieur sont de préférence mis en jeu dans le nord, où par l'occlusion plus habituelle de la bouche on cherche à garantir les voies aériennes du contact trop fréquent d'une atmosphère glacée (2).

Ainsi sur 2,000 articulations et modulations, M. d'Escayrac de Lauture (3) a trouvé la labiale *M*, en chinois 15 fois, en

---

(1) Cf. J. R. Logan. *Ethnology of the Indo-Pacific Islands.* Language. Part. II. ch. IV sect. I.

(2) Cf. Vaisse. *De la parole*, col. 460.

(3) Cf. *O. C.* p. 61.

français 49, en moyenne 50, en arabe et en fellata, sous le soleil brûlant d'Afrique, 150. La labiale *B*, qui n'existe pas en chinois [1], se montre en français 27 fois, en italien à peu près de même, en turc 72.

§ 41.

Les voyelles sont surtout sensibles à cette influence du climat sur la prononciation. Le changement de la voyelle finale *a* en notre *e* muet [2] dans le passage du latin au français, en est un curieux exemple. La sensation du froid occasionne une sorte de raideur dans les muscles qui mettent en jeu la mâchoire inférieure; cet organe se prête alors moins facilement à la prononciation des voyelles qui exigent le plus d'élasticité musculaire. A la place de ces voyelles qui sont les plus sonores, on est porté à substituer d'autres voyelles sourdes qui n'ont besoin, pour être prononcées, que d'un mouvement organique bien moins considérable [3]. De là vient que dans les langues du nord et entre autres dans le français, les voyelles sonores *a, e, i*, tendent constamment à s'éteindre dans le son *eu*, dans celui de *o*, ou dans d'autres sons sourds qui approchent de l'un et de l'autre; tel est notre *e* muet. Cette influence climatérique se fait principalement sentir dans les langues qui passent d'un pays chaud dans un pays moins chaud comme il est arrivé au latin en passant de l'Italie dans les Gaules [4].

---

(1) Où elle se confond avec le p doux.

(2) *Alga*, algue; *ansa*, anse; *arca*, arche; *causa*, cause; *rosa*, rose; etc.

(3) Cf. les judicieuses remarques de M. de Chevallet. *Origine et formation de la langue française* (Paris, 1858, 3 vol. in-8.)

(4) Cf. de Chevallet. O. C. t. II. pp. 153, 170.— Ch. Denina. *La Clef des Langues ou Observations sur l'origine et la formation des principales langues qu'on parle et qu'on écrit en Europe.* (Berlin, 1804, 3 vol. in-8.) t. III. p. 8.

§ 42.

Le passage d'une voyelle sonore à une voyelle sourde, fort ordinaire dans les climats du nord, n'est cependant point un caractère qui appartienne exclusivement aux langues septentrionales ; il se retrouve, quoique beaucoup moins souvent, dans les langues des pays chauds et dans celle des pays tempérés. Dans ces deux dernières classes de langues, l'assourdissement des voyelles doit être attribué à la paresse de l'organe qui se laisse facilement aller à la prononciation qui exige de sa part la tension musculaire la moins considérable (1). Malgré ces réserves on peut encore constater l'influence générale du climat sur le nombre plus ou moins considérable de voyelles dans les langues. Ainsi sur 2,000 éléments (2) on a trouvé en chinois 868 voyelles, en anglais 702, en allemand 717, en espagnol 833, en turc 852, en français 875, en italien 934 et dans l'arabe koranique, tel qu'il est lu dans les mosquées, 983. Entre les voyelles, les chiffres montrent divers degrés de fréquence, ainsi *a*, la voyelle sonore, se trouve en chinois 75 fois, en français 105, en général de 50 à 100 ; en allemand une vingtaine, en arabe et dans les langues africaines, de 200 à 300 (3).

§ 43.

La sécheresse caractérise toujours les langues du nord, tandis que la sonorité est l'apanage des langues du midi. Dans l'histoire de la langue française on voit que la sécheresse était le principal caractère qui distinguait le langage normand de tous les autres dialectes du français (4) ; c'est

(1) Cf. Chevallet. *O. C.* t. II, p. 55.

(2) Cf. d'Escayrac. *O. C.* p. 62.

(3) Cf. d'Escayrac. *O. C.* p. 61.

(4) Cf. G. Fallot. *Recherches*, etc. p. 13.

elle aussi qui se retrouve être l'un des caractères dominants des langues scandinaves et l'un de ceux qui les distinguent des autres dialectes germaniques.

D. — Influence du peuple.

§ 44.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de pareils faits et de ceux qui vont suivre, car il faut bien considérer que c'est le peuple qui représente les forces libres et spontanées de l'humanité, et non point les hautes classes de la société, les esprits façonnés par une éducation littéraire. C'est le rude mais indépendant organe de l'homme du peuple, organe exposé presque toujours aux influences climatériques qui martèle les mots, façonne cet idiôme informe et grossier à son début, et qui, dans un temps donné, finit par se faire accepter par la société tout entière comme l'interprète naturel de ses besoins.

E. — Influence de l'harmonie.

§ 45.

C'est une tendance naturelle des idiômes que celle de devenir sinon plus harmonieux et plus homogènes, au moins plus coulants et plus commodes. Leur sort est réglé par le besoin d'harmonie qui les rend mobiles, puis les fixe ; c'est l'altération progressive de cette harmonie qui les dénature, puis les perd. Toute langue primitive ou dérivée tend à former en soi un balancement harmonique complet et parfait dans la nature donnée des éléments qui lui sont propres ; pour arriver là, elle tâtonne, elle hésite, se modifie, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à balancer harmonieusement entre eux les sons qui la composent; arrivée au point de fixité, toute langue doit donc être considérée comme un ensemble harmonique, ayant son diapason, son ton précis, sa mesure, son échelle de sons, toutes ses lois d'harmonie. Ces lois se ren-

Digitized by Google

contrent dans l'accent de la langue, dans la quantité de ses syllabes, dans sa prononciation, dans l'accord et l'affinité plus ou moins précises de certains sons et de certaines syllabes; cette affinité est facile à reconnaître dans les lois de permutation qui lui sont propres [1].

§ 46.

Le balancement harmonique dont nous parlons, et que l'observation historique des langues démontre surabondamment, fait que dans les mots le radical verbal tend à renforcer sa voyelle primitive à mesure que la désinence s'écourte et s'affaiblit [2]. C'est là un véritable instinct de compensation, car on en trouve de fréquents exemples dans tous les patois, véritable langage instinctif. Il arrive bien quelquefois que le radical s'est maintenu pur avec une désinence très affaiblie, très légère; mais ce n'est là qu'une contradiction apparente. Si la voyelle radicale n'est pas diphtonguée, c'est que la désinence ne s'est affaiblie qu'à une époque assez récente, alors que les mots sont devenus moins sensibles aux influences matérielles [3].

F. — Influence des mouvements politiques.

§ 47.

On sait qu'aux époques de civilisation les langues perdent de leur organisme primitif et tendent à obéir plutôt aux in-

---

(1) J'emprunte ces belles et judicieuses considérations à l'ouvrage que j'ai déjà cité, de M. G. Fallot. Cf. p. XXXIX.

(2) C'est en 1827, dans les *Berliner Jahrbücher*, puis en 1836 dans sa critique de la grammaire de Grimm, que l'illustre linguiste allemand Bopp a trouvé cette loi de gravité ou d'équilibre, dont les applications linguistiques sont des plus fécondes.

(3) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* vol. II. §§ 480, 492. — J. Stecher. *Etudes linguistiques*, p. 78.

Digitized by Google

fluences intellectuelles. Les mouvements politiques laissent des traces ineffaçables dans les idiômes et celui qui, en étudiant ces derniers, ne voudrait pas le reconnaître s'exposerait aux plus grosses méprises. La formation des langues, leur transmission, leur décomposition, leur étymologie, tout cela est de l'histoire au sens le plus élevé du mot. Un exemple frappant en est offert par le passage du latin aux langues romanes. Il y a là autre chose que l'évolution naturelle d'un idiôme qui croît et change avec la croissance et le changement de la vie générale. Le coup porté à la civilisation gréco-latine par l'invasion des barbares fut tel que le latin ne s'en releva pas. Il mourut de langueur et d'épuisement et même assez rapidement.

§ 18.

Cette influence de l'état social sur la nature de l'idiôme est telle que l'on a pu dire sans trop d'invraisemblance que de même que les êtres organisés, les langues ont des maladies qui souvent les emportent. Ces maladies leur sont amenées par des circonstances fâcheuses telles que des crises politiques trop longues, des invasions étrangères, etc. (1). On peut presque dire, sans crainte de paradoxe, que l'on pourrait, par la décadence de la langue, mesurer la gravité des blessures faites à l'ordre social.

Ces dernières observations s'entendent aussi bien de la forme matérielle que de la signification des mots. Mais la physiologie nous occupant uniquement dans ce chapitre, nous aurons à y revenir plus loin, lorsque nous parlerons de la signification des mots au point de vue des résultats historiques que l'on peut tirer de leur étude.

---

(1) Cf. Les vues originales de M. le baron P. G. de Dumast. *Sur la vie des langues, leurs âges et leurs maladies.* Dans les *Mémoires lus à la Sorbonne* etc. 1864, pp. 153,159.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

Des modifications régulières et des lois d'équivalence des consonnes.

§ 49.

Les différentes influences que nous venons d'examiner et auxquelles sont soumises les articulations des langues agissent soit chacune séparément et à tour de rôle, soit plusieurs ensemble, soit enfin, quelquefois peut-être toutes réunies. Elles forment et modifient le système phonique des idiômes et rendent même dissemblables des systèmes qui, à l'origine, étaient identiques. De là des changements profonds dans la nature des langues, et de modification en modification on peut arriver à trouver, comme équivalents dans l'histoire comparée des sons de plusieurs langues sorties d'une même origine, des articulations totalement distinctes. Il faut donc, par un emploi très fréquent de la méthode comparative, établir des tableaux de ces équivalences dans les divers groupes de langues d'une même souche et possédant une affinité suffisante pour cela, afin de baser sur des données positives les comparaisons et les étymologies des mots.

A. — Dans les langues aryennes.

§ 50.

Les langues Indo-Européennes montrent, par rapport aux consonnes, une loi remarquable dans leurs déplacements, loi d'une grande importance et d'une vaste application qui a été reconnue et développée pour la première fois avec une grande habileté par Jacob Grimm. L'illustre auteur [1] de la célèbre *Dutsche grammatik*, publiée en 1837 [2], a

(1) Né à Haynau le 4 Janvier, 1785, et mort le 30 septembre 1863.

(2) Et commencée en 1819.

laissé son nom à cette loi de correspondance des sons dans les langues indo-européennes, qui est l'un des plus beaux triomphes de l'analyse inductive qui ait jamais été fourni par aucune science quelconque. Bien qu'il ne s'agit principalement lorsqu'il la découvrit, que des langues germaniques il l'établit avec tant de précision dans ses caractéristiques et toutes ses gradations, que, malgré la grande extension qu'à prise depuis son application, elle n'a subi aucun changement essentiel dans sa nature.

§ 51.

Voici comment elle est exposée par un des plus grands linguistes de notre époque, M. Max Muller, dans un ouvrage récent (1) :

« Si les mêmes racines des mêmes mots existent en sanskrit, en grec, en latin, en celtique, en slavon, en lithuanien, en gothique et en haut-allemand, lorsque les hindous et les grecs prononcent une aspirée, les goths et en général les bas-allemands, les saxons, les anglo-saxons, les frisons, etc., prononcent l'explosive douce, et les haut-allemands l'explosive forte correspondante. Dans ce premier changement, les races lithuaniennes, slavonnes et celtiques prononcent de même que le gothique. Nous arrivons à cette formule (2) :

Grec et sanscrit	KH	TH	PH
Gothique, etc.	G	D	B
Anc. haut-allemand	K	T	P

» Deuxièmement, si en grec, en latin, en sanskrit, en lithuanien, en slavon et en celtique nous trouvons une explosive douce, nous trouverons en gothique l'explosive forte et en ancien haut-allemand l'aspirée, correspondantes.

Grec, etc.	G	D	B
Gothique	K	T	P
Anc. haut-allemand	CH	Z	F (ph)

(1) *Lectures* II, p. 199.

(2) Cf. Grimm. *Geschichte der deutschen sprache*, p. 276.

» Troisièmement, lorsque les six langues nommées plus haut montrent une consonne forte, le gothique montre l'aspirée et l'ancien haut-allemand l'explosive douce correspondante. Dans l'ancien haut-allemand, toutefois la loi n'est valable que pour la série dentale seulement, pour les séries labiales et gutturales les anciens documents montrent généralement H et F, au lieu des *mediæ* correspondantes G et B. Ceci donne la troisième formule :

Grec, etc.	K	T	P
Gothique	H (G, F)	Th (D)	F (B)
Anc.-h.-allemand	H (G, K)	D	F (B, V)

Les lettres entre parenthèses indiquent les modifications qui se rencontrent moins généralement que les autres, et il n'y faut recourir que lorsque les comparaisons avec les lettres simples n'ont pas été couronnées de succès.

Les lettres employées pour ces formules doivent être considérées comme de purs symboles et non comme les lettres réelles que l'on trouve dans ces diverses langues. Nous traduisons ces symboles dans le tableau suivant (1) qui présente la loi de Grimm dans tout son ensemble et dans les idiômes importants de la famille aryenne, du moins pour les consonnes principales.

---

(1) Les ouvrages consultés pour la rédaction de ce tableau sont les suivants : F. Bopp. *Vergl. gram.* §§ 18 à 86. — Max Muller's *Lectures* II *series*, pp. 198, 222. — Pott. *Etymologische Forschungen*, etc. t. I. p. 32 in L. Delâtre. *La langue Française dans ses rapports avec le sanscrit*, etc. (Paris, 1853, in-8°) Introd. p. XI. — F. G. Eichhoff. *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, etc). Paris, 1836, in-4°) p. 72 et suiv. — L. de Backer. *Grammaire comparée des langues de la France* p. 103. — Eichhoff. *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves* etc. (Paris, 1839, in-8°) pp. 104, 128. — Ad. Pictet. *De l'affinité des langues Celtiques avec le Sanscrit*. (Paris, 1837, in-8°) pp. 37, 80. — Prichard's *The Eastern origin of celtic nations*, etc. by R. G. Latham. (London, 1857, in-8°) pp. 160, 200. — C. Meyer's *Celtic Researches* in Bunsen's *Outlines of the Philosophy of Universal History*. (London, 1854, 2 vol. in-8°) t. II, pp. 143, 171.

§ 52.

ECHELLE *des équivalences des consonnes dans les langues Aryennes.*

	Sanscrit	Zend	Grec	Latin	Erse	Esclavon	Lithuanien	Gothique	A-H Allem.
Gutturales	g' (h)	g', g	c'	h, f (g, v)	g	g, z	g z	g	k
	g	g	g (b, d)	g, b	g	g, z	g z	k	c'
	k	k'	k (p, t)	c, qu	c (cb)	k	k	b, g (f)	h, g, k
Dentales	d' (h)	d	th	f (d, b)	d	d	d	d	t
	d	d, d'	d	d, l	d	d	d		z
	t	t	t, dd	t, s	t (th)	t	t	tb, d	d
Labiales	b' (h)	b	ph	f (b)	b	b	b	b	p
	b	b, m	b	b	b ?	b	b	(p) ?	f, pb
	p	p, f *dev.* r, s, n	p	p, c (qu)	(p) ?	p	p	f, b	f, v
Semi-voyelles	y	dj, y, i,	i, e, x',	j, i, g	i, igh	j	i	j	j
	r	r	r, l	r, l	r	r	r, l	r, l	r, l
	l	—	l	l	l	l	l	l	l
Sifflantes	cb	ch	sk, sc'	s, r	s	*guttur.*	sz	s	s, r
	s	h, s, ch	s'	s, r	s	s	s	s, z	s, r
	b	h, z, k'	c', g	h, g, c	g, gh	z	z, sz, j	b, g	k

§ 53.

Nos langues modernes n'appartenant pas à la famille aryenne au même titre que celles dont les modifications de consonnes sont portées dans ce tableau puisqu'elles ne sont arrivées à leur période littéraire qu'après la décadence des

premières [1], il a été nécessaire, pour arriver aux lois qui ont régi les modifications de leurs mots, de pousser plus loin le même système de comparaison. On a pu alors établir, avec la plus grande précision, les équivalences des consonnes dans les langues germaniques, d'une part, et dans les langues romanes de l'autre.

(1) ECHELLE *des permutations que les consonnes Gothiques ont subies en passant dans les autres langues Germaniques.*

Gothique	Nordique	Ancien Allemand	Ancien Saxon	Anglo-Saxon	Ancien Frison	Saxonis	Ossois	Anglais	Allemand	Hollandais	Flamand
g	g	g, k	g	g	g, i	g	g	g, y	g	g	g
k	k	k, h, ch	c	c	k	k	k	c, h, ch	k, ch	k, ch	k, ch
q	k, qu	qu, w	qu	cv, c	k, qu	k, q	k, qu	qu, c	k	k, kw	k, w
d	d, th	t	d, th	d, dh	d, dh	d	d	d, th	d, t, th	d	d
t	t	z	t	t	t	t	t	t	z	t	t
th	th	d	th	th	t, th, d	t, d	t, d	th	d, th	d	d
j	j	j	i, g	g	i			y	j	j	j
h	h	h, ch	h	h	h, g, ch	h, g	h, j	h, gh	h, ch	h, g	h, g
v	v	w	w	v	w	v	v	w	w	w	w
f	f	f	f	f	f	f	f	f	v, f	v	v
w	hv	hv	hu	hv	hv	hv	hv	wh	w	w	w

(1) Ce tableau est extrait de De Baecker — *Grammaire comparée, etc.*, p. 104.

(1) Voy. plus haut. Ch. I §§. 4 et 5.

§ 54.

ECHELLE *des permutations que les consonnes du latin ont subies en passant dans les dialectes nés de la décomposition de cet idiôme* (1)

	Latin	Italien	Valaque	Espagnol	Portugais	Provençal	Français
Gutturales	c (*a,o,u*)	c, g (*cc*)	c	g (c)	g (c)	g, i, ch	g, i, ch, qu
		—	c	—	—	c, †	†, c
	c (*i,e*)	c	c, ch	c	c	ç	ç
		—	—	z	z	tz	s, x
	qu (*a,o,u*)	qu	c, p	qu, g	qu, g	qu, c, g	qu, c, (g)
	qu (*i,e*)	c, qu, ch,	ch	ç, q	ç, q	ç, q	ç, q
	g (*a,o,u*)	g, †	g, †	g, †	g, †	g, j, i, †	g, j, i, †
		—	—	y	i	i	j
	g (*i,e*)	g, †	g	g, †	g	g, †	g, †
	j	g, j	j	j, y	j	j	j
Dentales	t	t, d, (*tt*)	t, tz	d, (t)	d (t)	d	t, †
		—	t	d	—	t	† (t)
	d	d	d, z	d, †	d, †	z, d, †	† (d)
		—	d	—	†	t	d, †
	s	s (*sc*)	s, z	s (x)	s, x	s	s, c, z
Labiales	p	p (pp)	p	b	b, p	b, p	p, v, f
	b	v (b, bb)	v, b	b	v, (b)	v, †	b, v, †
	f	f	f	f, b, v	f, b, v	f	f
	v	v (h, †)	v, b, †	v, †	v, †	v, †	v, †
		—	u, b	—	—	u, f	f
	m	m (mm)	m	m	m	m	m,
		n, †	m, †	n, †	*nasal*	m, n, †	*nasal*
Liquides	n	n (*l*)	n	n (*l*)	n, nh, †	n	n (*r*)
		—	n	—	*nasal*	†, n	*nasal*
	l	l (*r*)	l (*r*)	l (ll, r)	†, r, l	l, u (*r*)	l, u (*r*)
	r	r (l, d)	r (l)	r (l)	r (l)	r (l)	r (l)

§ 55.

Les quelques exemples suivants aideront à comprendre ces divers tableaux :

CHAUX, matière agglomérante. — Sanskr. *Khal*, — gr. *khalix* lat. *calx*, — a.-h.-all. *chalch*, — angl.-sax. *cealc*, — angl. *chalk*, — holl., suéd., isl., dan. *kalk*, — ital. *calce*, — espag. *cal*, — franç. *chaux*, — vieux franç. *chaulx*.

OMBRE. — Skr. *chadas*, *chadis*, abri, — gr. *scótos*, — lat. *castus*, — a. h.-all. *scada*, *scatua*, — goth. *scadus*, — vieux-

(1) Cf. Friedrich Diez. *Grammatik der Romanischen Sprachen* (Bonn 1856. 2e édit. 3 vol. in-8°) t. I, p. 271.

saxon *scado*, — angl.-sax. *scadu*, *sceado*, — angl. *shade*, — holl. *schaduw*, — suéd. *skugge*, — dan. *skygge*, — isl. *skuggi*, — kymr. *ysgawd*, *ysgod*, — bret. *skeut*, etc.

Frère. — Skr. *bhrâtar*, — grec *fratēr*, — a.-h.-all. *pruodar*, *bruader*, — goth. *brothar*, — angl.-sax. *brothor*, *brether*, — angl. *brother*, — holl. *broeder*, — saxon *broder*, — dan. *broder*, — isl. *brodur*, — kymr., bret. *brawd*, — gaël. *brathair*, — pers. *brader*, — lat. *frater*, — vieux français *fraire*, — français *frère*, — ital. *fratel-(lo)*, — slav. *brat*, etc.

Père. — Skr. *Pitri*, — gr. *patēr*, — saxon *vater*, — goth. *fadar*, — a.-h.-all, *fater*, *vatar*, — dan. et vieux-sax. *fader*, — angl.-sax. *faeder*, — angl. *father*, — holl. *vader*, — suéd. *fader*, — isl. *fader*, *foedr*, — lat. *pater*, — vieux franç. *pair*, — ital. et esp. *padre*, — portug. *pai*, *padre*, — val. *pŏrinte*, — pers. *puder*.

Trois. — Skr. *tri*, — goth. *thri*, — a.-h.-all. *drio*, *dhrie*, — angl.-sax. *thri*, *threo*, *dreo*, *thrig*, *thry*, *drie*, — angl. *three*, — holl. *dry*, *drie*, — suéd. et dan. *tre*, — isl. *thrir*, *thryr*, *thrin*, — norv. *tre*, *trei*, *tri*, — sax. *dree*, — lat. *tres*, — fr. *trois*, — ital. *tre*, — esp. et portug. *tres*, — pers. *tre*, — gr. *trēis*, — lith. *trys*, — lett. *triis*, — erse, kymr. *tri*, — bret. *tri*, *try*, — russ. bohém. illyr. wend. *tri*, — polon. *trzey*, *trzy*, *trije*, etc.

Quatre. — Skr. *schatur*, — goth. *fidwor*, — a.-h.-all. *feor*, — angl.-sax. *feother*, — angl. *four*, — norse. *fior*, — vieux frison *fiuwer*, — suéd. *fyra*, — dan. *fire*, — sax. *veer*, — vieux-sax. *fiwor*, — holl. *vier*, — isl. *fiorir*, — norw. *fyre*, — gaël. *pedwar*, — bret. *peder*, — ers. *cathair*, — écoss. *ceithir*, — gr. *tessarēs*, — anc.-gr.-éol. *pisurēs*, — dor. *pettŏrēs*, *pitŏrēs*, — att. *tettarēs*, — lat. *quatuor*, — ital. esp. et portug. *quatro*, — franç. *quatre*, — val. *patru*, — slav. *tschettari*, — wend. *styri*, — russ. *tscheturi*, — lett. *tschetri*, — lith. *keturi*, — polon. *schtiri*, *cztery*, — bohem. *sstyrsß*, — illyr. *tschetari*, — pers. *techar*, *tschehar*, — zend. *tschatuwar*, — pehlv. *tscharar*, — armen. *schors*, — tzigan. *schtar*, etc.

§ 56.

C'est par le dépouillement d'un nombre considérable de

mots comparés de cette manière dans tous les idiômes âryens que l'on a pu arriver à présenter, sous forme de tableau, les variations les plus fréquentes qui sont offertes par les mots de cette famille. Certains mots manquent dans plusieurs langues et ce n'est qu'en multipliant les comparaisons que l'on a quelques indications précises. Comme on pourra facilement le faire en examinant attentivement les formes des six mots que nous donnons comme exemples, on verra qu'il n'est même pas possible de supposer que toutes ces équivalences soient toujours observées avec une uniformité absolue. Dans l'application de quelle loi, dit M. Dwight dans un ouvrage récent [1], sauf la loi d'amour dans le monde moral et celle d'attraction dans le monde physique, les exceptions ne sont-elles pas reconnues et souvent même établies? Enfin tels sont pour les changements de lettres les principes généraux qui prévalent dans les différentes langues aryennes.

B. — Dans les langues sémitiques et touraniennes.

§ 57.

Les investigations n'ont pas encore été poussées si loin dans les autres familles de langues, sauf peut-être certaines parties de la famille sémitique qui offre, il faut le dire, une assez grande homogénéité pour que M. Bunsen ait pu dresser le tableau suivant :

Arabe	d	dz,	t	ts,	't	'ts	z	s	sh	ç	.ç
Hébreu	d	z,	t	sh,	't	ç	z	's	sh	s	ç	ç
Araméen	d	d,	t	t,	't	't	z	s	sh	s	ç	

D'après ce tableau les *ç*, *sh* et *z* Hebreux correspondent aux *'ts*, *s*, *dz* Arabes, tandis que les idiômes Araméens substituent invariablement *'t*, *t*, *d* [2].

---

(1) Modern Philology. t. I. p. 216. (New-York 1862,1864, 2 vol. 8°).

(2) Cf. Bunsen's *Last results of the Semitic researches* in *Outlines*, etc. t. I. pp. 244,246.

§ 58.

Les langues appelées touraniennes (et réunies en une famille par un système d'élimination un peu exagéré peut-être), ne possèdent pas en général une affinité assez étroite pour permettre de dresser entre elles un tableau permanent des équivalences des consonnes, outre que le caractère nomade des peuples qui les parlent les expose à des variations beaucoup plus grandes et plus fréquentes que les idiômes aryens parlés par des peuples qui ont un état social fixe. Les changements phonétiques possibles dans les dialectes touraniens ne sont pas encore déterminés complétement, bien que de nombreux travaux aient déjà été faits sur ce point, notamment par le savant allemand Wilhelm Schott (1). Voici du reste comment s'exprime (2) un illustre professeur maître en ces matières : « outre Wilhelm Schott, le professeur Bœhtlingk, dans sa grammaire Yakoute (3), a réussi à donner une apparence de loi et d'ordre à ces changements phonétiques, qui paraissent quelquefois plus grands que ceux admis entre les langues aryennes. Castrèn (4) considère *k* = *t* comme susceptibles d'équivalence. Il dit (p. 49) qu'un *t* final peut s'adoucir en sifflante, cette sifflante se renforcer en gutturale. Il considère fréquemment *t* et *n* comme susceptibles de s'échanger (5) et semble admettre une identité d'origine

(1) Cf. *Uber das altaïsche oder Finnisch-Tatarische sprachengeschlecht*, von W. S. (Berlin 1849. 4°.)

(2) Cf. Max Müller's *Letter to chevalier Bunsen on the classification of the Turanian languages* in Bunsen's *Outlines* etc. (t. I. pp. 263–520.) Voy. p. 327.

(3) *Uber die sprache der Jacuten, grammatik, text und Wœrterbuch*, (Saint-Pétersbourg, 1851, in-4°.)

(4) Cf. *Dissertatio de affixis personalibus linguarum altaicarum*. (Helsingfors. 1850 in 4°). p. 43. M.W. Schott cite le même fait dans son ouvrage précité, p. 125 et pass.

(5) Cette permutation paraît avoir une grande extension dans les langues de l'Afrique Australe. — Cf. W. H. J. Bleek. *A Comparative Grammar of South-African languages*. Part. I. Phonology. (London, 1862, in-8°) §§ 227, 234, etc.

pour les terminaisons plurielles, *t, k (h), je, sañ, säñ, la,* etc. Dans sa grammaire Syriène (§ 26) il dérive *jas* de *äs* et compare cet *s* final au Lappon *h*, et au Finnois *t*.

C. — En général.

§ 59.

Il n'y a pas de règle de permutation s'appliquant à toutes les langues, et, bien qu'on ait constaté un certain nombre de celles qui existent entre certaines langues particulières, il en reste encore beaucoup à découvrir. Plus l'observation avance dans la constatation de ces faits chez les idiômes peu connus, plus on rencontre de ces permutations singulières comme celles que nous venons de citer dans les langues touraniennes, qui s'éloignent en apparence des lois phoniques communes aux langues aryennes. Et, cependant, en observant avec attention, on rencontre de ces permutations étranges, à l'état d'exception il est vrai, beaucoup plus qu'on ne s'y attendrait et souvent dans des idiômes qui nous touchent de près.

§ 60.

Ainsi la permutation de gutturale et de dentale n'est pas fort extraordinaire; on ne la trouve pas seulement aux îles Sandwich(1), en Astèque au Mexique (2), dans la langue Makoua de l'Afrique Australe (3), etc.

En Grèce, le dialecte Dorien mettait un *K* dans plusieurs mots où tous les autres dialectes grecs mettaient un *T* : *póka* pour *póte*, *öka* pour *öte*, etc. (4). Le dialecte Tzaconien, à côté

(1) Cf. Gaussin. *Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises, et en général de la langue Polynésienne.* (Paris 1853 in-8°) p. 30.

(2) Cf. J. Ch. Ed. Buschmann. *Aperçu de la langue des îles Marquises et de la langue Taïtienne* etc. (Berlin 1843 in-8°) pp. 49, 50.

(3) Cf. W. H. I. Bleek. *O. C.* p. 24.

(4) Cf. Mich. Maittaire, *Græcæ Linguæ Dialecti*, La Haye, 1736, in-8°) p. 246.

d'autres permutations très singulières, possède celle-ci également (1).

Au Canada les basses classes font la même confusion et disent *mékier, moikié* pour *métier* et *moitié* (2). Sans chercher si loin des exemples de cette permutation, nous pouvons en trouver des exemples dans la bouche des paysans des environs de Paris et de plusieurs autres grandes villes, du Havre entre autres, car ils disent *amikié* pour *amitié, charkié, abricokier, squié* pour *charretier, abricotier, sétier*. A Paris même certaines gens disent *crapu* pour *trapu* (3). Il n'y a apparemment qu'un seul mot latin qui ait subi cette permutation en passant dans notre langue, c'est *tremere* qui devint d'abord *cremre* et ensuite *craindre* avec épenthèse d'un *d* (4).

§ 61.

Ces échanges de consonnes, quelque étranges qu'ils paraissent, le sont encore moins qu'un fait qui se présente quelquefois ; c'est, par exemple, lorsqu'une articulation déjà existante dans une langue est remplacée dans tous les mots qu'elle emprunte à une autre langue par une articulation différente. Tel est le cas surtout en espagnol (5) : l'aspiration représentée par la lettre *jota* est très ancienne en Espagne ; elle a remplacé non seulement *li* dans les mots latins ou de dialectes voisins du latin, tels que *filius, mulier*, bien que *l* et *i* existassent en espagnol ; mais elle s'est encore substituée à la prononciation du *g* ; *h* a de même remplacé *f* ; et, dans le peu de mots empruntés à l'arabe, la lettre *djim* s'est trans-

(1) Cf. Gustave Deville. *Etude sur le dialecte Tsaconien*, pp. 74, 95.

(2) Cf. Max Muller. *Lectures*. II. p. 168.

(3) Cf. E. Agnel. *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris* pp. 11,28.

(4) Cf. A. de Chevallet. *Origine et formation de la langue française* t. II. p. 97. — Ang. Scheler. *Dictionnaire d'Etymologie française d'après les résultats de la science moderne*. (Bruxelles, 1862, in-8°) V° CRAINDRE.

(5) Cf. D'escayrac de Lautures. *Le langage, son histoire, ses lois*. p. 38.

formée en *jota*, tandis que *khe* identique à la *jota*, et le *ha* aspiré, se changeaient en *f*; *el khordj*, par exemple, est devenu *alforjes*. La *jota* est, du reste, deux fois et demi plus usitée en espagnol qu'en arabe.

§ 62.

De tels changements peuvent ne paraître que de pures fantaisies, et si les transitions de gutturales en dentales, aspirées et sifflantes, étaient admises comme principes généraux, applicables à chaque mot à tort et à travers, ce serait la fin de toute étymologie sérieuse. Mais il y a une grande différence, suivant que l'on applique ou non, de tels principes à l'histoire. L'arménien *hayr* est le même mot que le latin *pater*, non pas parce que, en principe général, *p* se change en *h*, mais parce que l'on peut prouver par les faits qu'il en est ainsi en arménien, ou *pes* (pied) est *het*; *prithu* (large) est *harth*; *pantcha* (cinq) est *hing*; *pŭr* (feu) est *hour*. De même que *mater* devient *mayr*, en arménien et en français, *pater* en arménien doit, ou au moins peut être *hayr*. Si nous savons que les langues sont alliées historiquement comme, par exemple, le latin et le français, nous pouvons établir en fait, que *lacryma* peut être changé en *larme*. Nous pouvons même aller plus loin à dire que *dakru*, *tear* et *larme* sont tous dérivés de la même racine. Mais si, partant de là, nous allions affirmer que *dak* pourrait toujours être changé en *lar*, et de là identifier le pluriel turc *lar* avec le tibétain pluriel *dag*, nous ne serions plus sur le terrain historique et nous ne travaillerions pas dans l'esprit du système de Bopp [1].

CHAPITRE VI.

Des modifications accidentelles dans le système phonétique des mots.

§ 63.

Nous avons vu dans le précédent chapitre les principales

(1) Cf. Max Müller. *Turanian languages* in *Outlines*, etc. p. 327 t. I.

modifications régulières qu'éprouvent les mots en passant d'une langue dans une autre, modifications que nous avons appelées régulières parce qu'il a été possible d'en réduire un certain nombre en lois. Mais il est encore d'autres modifications dont l'importance est aussi grande sinon même plus grande encore, qui ont lieu dans l'intérieur d'un idiôme dont les mots éprouvent ou subissent des altérations dans leurs éléments phonétiques, altérations résultant, soit de la coalescence plus ou moins étroite de leurs éléments, soit des influences dont nous avons déjà parlé. Dans leur formation aussi bien que dans leur succession à travers l'histoire, les mots ont été modifiés par

substitution *addition* *soustraction* *fusion* *affaiblissement* *renforcement*	*des consonnes* *des voyelles* *ou des diphtongues*	*initiales* *médicales* *finales*

Les grammairiens ont distingué jusqu'à la subtilité ces altérations ou modifications qu'ils ont appelées et que nous appellerons *métaplasme* (*mĕtaplasmós*, transformation) ou figures de diction, parce que les mots prennent par là une autre figure, une autre forme [1]. Nous n'indiquerons ici que les principales, nous bornant, autant que possible, à celles qui ont lieu sans affecter la signification des mots où elles se présentent. Celles qui amènent ou déterminent un changement quelconque dans l'idée ou les relations de l'idée exprimée par le mot, dépendant plutôt du mode de formation ou de dérivation de ce dernier.

A. — Substitution.

§ 64.

La *substitution* peut n'être qu'une simple permutation de lettres amenée par les besoins de l'Euphonie (§ 37), ou par les tendances phonétiques de ceux qui pronononcent les

(1) Cf. P, Burgraff. *Principes de grammaire générale* p. 80.

mots (§ 34). Ces substitutions sont amenées par l'affinité plus ou moins étroite des lettres dans leur formation physiologique (§ 36), par rapport aux organes de ceux qui les prononcent. Enfin il peut y avoir substitution par *transformation*, *dissimilation*, *assimilation* et *transposition*.

§ 65.

En outre des lois de permutation contenues dans le précédent chapitre, nous mentionnerons ici le phénomène si curieux de la transformation des consonnes initiales dans les langues Celtiques. C'est ce phénomène qui caractérise d'une manière toute particulière ces idiômes qui sont seuls à le posséder si l'on en excepte peut-être les dialectes sardes [1]. Voici cette loi fondamentale dans ces idiômes et sans une connaissance parfaite de laquelle on ne peut rien comprendre dans leurs mutations phonétiques :

Quant un mot celtique qui commence par une consonne *muette* ou même certaines *semi-voyelles*, se trouve par composition ou syntaxe, précédé par et en même temps lié grammaticalement à un autre mot, qui alors même ou antérieurement finissait par une voyelle ou une semi-voyelle, la consonne initiale du mot ainsi précédé et lié doit s'harmonier, par un changement systématique dans la forme de sa propre articulation, avec celle de la voyelle ou de la semi-voyelle qui la précède. Ce changement doit avoir lieu de telle sorte que, après une *voyelle* une muette deviendra, soit une aspirée sous l'influence du souffle guttural inhérent à toutes les voyelles, soit sous l'influence de leur force vocale, sonnante quand elle est sourde, et semi-voyelle quand elle est déjà sonnante ; et de même, après la *semi-voyelle n*, une muette, si elle est influencée par son articulation nasale, de-

(1) Le prince Louis-Lucien-Bonaparte qui a rendu déjà de bien grands services à la linguistique annonce un travail comparatif sur ce point. Cf. Auguste Boullier. *L'île de Sardaigne. Dialecte et chants populaires.* (2e édit. 1865. Paris in-8o) p. 16. (Note.)

viendra un son nasal, si par sa force vocale, de sourde deviendra sonnante [1].

§ 66.

Ainsi, par exemple, avec le préfixe *a* — le gallois [2] *trev* maison, devient *a-threw;* l'irlandais *bra*, front, devient *a-bhra;* avec la particule *négative di* — le g. *marw*, mort, devient *di-varw*, immortel; l'irlandais *gair*, parole, devient *di-ghair*, muet, etc.

L'aspiration gutturale de la consonne initiale sous l'influence d'une voyelle précédente est le mode de changement régulièrement adopté en irlandais, tandis qu'en gallois la vocalisation d'une muette est maintenant la règle générale. Quant aux deux modes de changement admissible après *n*, celui qui résulte de la force nasale de la semi-voyelle a été adopté en tous les cas par le gallois, par l'irlandais seulement dans le cas où l'initiale est une muette forte; tandis que, si c'est une sourde en irlandais, elle est influencée par l'attraction vocale de *n* [3].

§ 67.

L'ensemble des changements d'initiales amenés par *n* est connu dans les grammaires irlandaises sous le nom de *urdhioghadh*, ECLIPSE, surtout à cause de la manière dont

(1) Cf. Ch. Meyer. *Celtic Researches* in Bunsen's *Outlines*. t I p. 159.

(2) Les langues Celtiques se classent actuellement en deux branches. La branche GAELIQUE dans laquelle on distingue trois dialectes : l'IRLANDAIS, l'ERSE d'Écosse et le Patois très corrompu de l'île de Man, connu sous le nom de MANX. La branche KYMRIQUE à laquelle se rattachait jadis le CORNIQUE qui se parlait dans la Cornouaille en Angleterre, n'a plus pour représentants aujourd'hui que le GALLOIS ou WALSH (en Gallois CYMREG) et nos deux dialectes armoricains, le BREYZAD, parlé dans les départements des Côtes-du-Nord et du Finistère, et le BREHONAC BUÉNAT (Breton de Vannes) parlé dans le Morbihan. C'est ainsi que le prince Lucien-Bonaparte les a rangés dans ses *Hexapla celtica*. — Cf. Rodet, *Remarques sur quelques dialectes parlés dans l'Europe occidentale* (1860 Lille in-8°) p. 16.

(3) Cf. Meyer. *O. C.* p. 161.

la mutation s'écrit. En effet, la nouvelle articulation qui n'est qu'un adoucissement de la première, s'écrit devant celle-ci qui devient muette ; elle l'*éclipse* (1). Ainsi, par exemple, le *g* initial de *gort* jardin, prend la forme nasale après le pronom *ar*, notre, et on écrit *ar ngort*, bien que l'on prononce *ar nort;* de même au datif de *fear* (prononcez *far*) homme, on écrit *o'n bh-fear* et on prononce : *o'n bhear (on var);* le *bh (v)* placé devant *f*, empêche de voir cet *f* et l'éclipse.

§ 68.

L'étude de ce changement dans les consonnes initiales est très importante pour l'étude des mots dans les langues celtiques, et aussi, pour leur histoire et les changements qu'ils ont éprouvés, parce que la terminaison du mot précédent qui en est la cause a souvent disparu dans la forme actuelle de l'idiôme et ne s'est conservée que dans l'effet qu'elle avait produit sur le mot suivant (2). On peut alors reconstituer cette terminaison disparue et rétablir dans leur forme primitive un certain nombre de mots altérés par ce procédé.

Voici un tableau comparatif (3) qui donnera une idée claire des différents changements de la consonne initiale ou *infection* (suivant les grammairiens nationaux), en gallois et en irlandais que nous prenons comme types des deux branches celtiques. Ce sont les deux idiômes de cette famille qui ont conservé le plus grand nombre de consonnes muables. Le Breton n'en a plus que sept et point de forme nasale ; cette dernière manque également au Cornique qui possède encore neuf consonnes muables. L'Erse, comparé à l'Irlandais, a perdu presque entièrement les mutations comprises sous le terme d'*éclipse* et ne possède plus que la forme aspirée.

---

(1) Cf. Ad. Pictet. *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit.* (1838 Paris in-8°) p. 5.

(2) Cf. Schleicher. *Langues de l'Europe* p. 310.

(3) D'après Meyer. *O. C.* p. 161. — Pictet. *O. C.* pp. 4 et 5.

§ 69.

Tableau *des infections initiales des mots Irlandais et Gallois*

Sons Primitifs. —	t	c	p	d	g	b	m	l. f	l. s	G. gw	G. ll	G. rh
Sons Altérés : —												
Après une voyelle :												
Par aspiration. —	th	ch	ph	l. t G. z	l. gh G. †	l. bh G. v	l. mh G. v	f h	sh, th	w	l	r
Par vocalisation.—	G. d	g	b									
Après N. :												
Par vocalisation.—	l. d (dt)	l. g (gc)	l. b (bp)					l. b (bf)				
Par nasalisation.—	G. nh	G. ngh	G. mh	G. n l. nd	ng	G. m l. mb						

II. Dissimilation.

§ 70.

Ce métaplasme a lieu lorsque l'aversion de toute répétition monotone, aversion naturelle à l'esprit humain et à ses organes auditifs, détermine une *dissimilation* pour éviter la rencontre de deux lettres semblables comme, par exemple, en latin *cærubus* pour *cæluleus*, en grec *kĕphalarnia* pour *kĕphalalgia* (1) *ámphŏrĕris* pour *ámphiphŏrĕris*. En français nous trouvons *boRNe* pour *boNNe* (bas latin *bonna*) (2) *huRLer* pour *uLLer* de *ululare*, *maRSeille* pour *maSSeille* de *maSSilia*, etc. (3).

(1) Voy. Dwight. *Modern Philology* t. II. p. 101.

(2) Voy. Aug. Scheler. *Dictionnaire d'Étymologie Française, d'après les résultats de la science moderne.* V° *borne.*

(3) Voy. L. Delâtre. *La Langue française dans ses rapports avec le sanscrit* p. XXIV.

III. Assimilation.

§ 71.

Lorsque les mêmes lois d'euphonie que celles qui produisent la *dissimilation* agissent dans d'autres conditions, deux lettres différentes deviennent identiques par la force de l'attraction phonétique d'une lettre en précédant ou en suivant une autre ; du moins si elles ne sont pas identiques, elles sont directement homogènes par rapport au système phonétique de la langue à laquelle appartiennent les mots modifiés. Ceci peut avoir lieu d'une manière parfaite et d'une manière imparfaite. L'assimilation parfaite se produit très souvent dans les langues indo-européennes. On peut même dire, en thèse générale, que toute consonne double y est le résultat d'une assimilation [1]. Le plus souvent cette loi a un effet rétroactif, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu § 37, lorsque deux consonnes se suivent, la seconde régit la première. Ainsi, en latin, *suffero* pour *sub-fero*, *illatus* pour *in-latus*, en grec *'ennumi* pour *'ésnumi ;* dans le passage du latin au français, *deBiTum*, *deTTe ; recepTa*, *receTTe; daCTylus*, *daTTe ;* italien *daTTero*. En Pali et en Prâcrit, le sanskrit *moukta* (délire) devient *moutta*, *yonkta* (appliqué) *youtta*, *samkalpa* (volonté) fait *samkappa*, etc. [2]. Les langues orientales offrent d'innombrables exemples de ces assimilations de lettres si fréquentes en grec et qui devaient l'être encore bien plus pour la prononciation que pour l'écriture. L'assimilation, et surtout celle de la lettre *n*, est une des lois les plus étendues de la grammaire hébraïque ; *millaïla* pour *min-laïla*, etc. De même en arabe, mais comme le grec la consonne *effacée* pour la prononciation se conserve pour l'écriture : *millaïlin*, *minabbihi* pour *min-laïlin*, *min-rabbihi* [3].

---

(1) Cf. Delâtre. *O. C.* p. XXV.

(2) Burnouf et Lassen. *Essai sur le Pali* pp. 90. 94. 165.

(3) Cf. Gesenius. *Ausführliches grammatisch-Kritisches Lehrgebäude der*

§ 72.

L'assimilation imparfaite se présente aussi fort souvent; ainsi en latin *imberbis* pour *in-berbis*, *impertio* pour *in-pertio* (1). En Madécasse, par exemple, où nous nous trouvons avec des tendances phonétiques toutes différentes de celles des langues aryennes, il y a un grand nombre de ces assimilations incomplètes qui ne paraissent pas, aux oreilles européennes, ce qu'elles sont. Ainsi dans cet idiôme, par besoin d'euphonie, *f* se change en *p* après *m*; *h* devient *l* après *n*; *l* se change en *d* après *n*, et *h* en *d* après *n*, etc. (2). Ceci pour montrer combien il est nécessaire dans l'étude comparée des mots de connaître les lois et les tendances phonétiques des langues auxquelles ils appartiennent. Nous nous sommes déjà suffisamment étendu sur ce sujet (ch. IV) pour qu'il soit inutile de nous y arrêter plus longtemps.

§ 73.

Nous comptons comme assimilation imparfaite les phénomènes si curieux de l'harmonisation des voyelles et des consonnes que l'on retrouve en plusieurs langues. Ces procédés délicats sont dignes de toute notre attention.

Ainsi les langues celtiques possèdent dans leur système euphonique une loi qui a été posée en ces termes par les grammairiens gaëlics et qui est une de celles qui suivent le plus constamment les langues dans le long travail de leur formation :

Caol re caol is leathan re leathan.

C'est la loi d'un certain équilibre harmonique dans les syllabes voisines d'un même mot. Sa signification propre est

---

hebræischen Sprache §. 33, io E. Renan. *Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque* (Paris, 1849, in-8°) p. 34.

(1) Cette loi si connue que le N doit se changer eo M devant un P est une des lois euphoniques possédées par le sanscrit et nombre des langues iodo-européenoes.

(2) Cf. Ellis. *Three visits to Madagascar* in Dwight *O. C.* t. II. p. 115.

celle-ci : faible avec faible et forte avec forte [1]. Elle consiste, dans son application aux voyelles, en ce que deux voyelles de nature différente ne peuvent se succéder immédiatement dans deux syllabes consécutives d'un même mot ; ce qui revient à dire que *toute consonne doit être enfermée entre deux voyelles de même espèce*. Lorsque le cas vient à se présenter on intercale une voyelle (forte *a*, *o*, *u*, ou faible *e*, *i*, suivant le besoin) pour rétablir la concordance [2]. Ainsi, par exemple, le suffixe *im* première personne de l'indicatif présent ajouté à la racine *dagh*, brûler, ne forme pas *daghim*, mais *daghaim*, parce que l'*a* et l'*i*, étant de nature différente (forte et faible), ne peuvent se succéder immédiatement dans les deux syllabes, et qu'il faut intercaler un *a*, tandis que dans *tighim*, je viens, la concordance rend cette intercalation inutile. Dans le cas contraire, le suffixe diminutif *og* ajouté à la racine *fill*, plier, forme *filleog* et non pas *fillog*, un pli ; mais c'est ici un *e* qu'on intercale pour établir la concordance avec l'*i*, voyelle faible [3]. La connaissance de cette loi qui paraît d'une application relativement récente en irlandais, est de la plus haute importance pour l'étude des mots de cette idiôme, car elle explique un grand nombre d'anomalies qui, sans cela, resteraient à l'état d'énigme.

§ 74.

Le principe d'harmonisation des voyelles existe d'une manière moins prononcée en zend, en allemand, en osque, en latin même, mais elle agit en plein et avec beaucoup plus d'énergie que dans les langues celtiques, dans les langues de la famille touranienne.

En zend, qui l'observe encore assez strictement, nous trouvons, par exemple : *baraiti* pour *baratti*, il porte ; *nairê*

---

(1) Le mot à mot est *étroit pour étroit et large pour large*.

(2) Cf. A. Pictet. *De l'affinité*, p. 67.— Charles Meyer. *Celtic Researches*, p. 165.

(3) Cf. A. Pictet. *l. c.*

pour *narê*, à l'homme; *kerenasiti* pour *kerenasti*, il fait; *yâirya* pour *yârya*, annuel, etc. [1]. En latin, *siculus*, *sicilia*, — *famulus*, *familia*, — C'est cette loi euphonique qui produit l'*umlaut* allemand, ainsi : *fuss*, pluriel *füsse*; *brande*, pluriel *brände*; *korn*, pluriel *körner*; *jahr*, adj. dén. *jährig*, tandis que les pluriels, tels que *ochsen*, ne modifient pas la voyelle forte, parce que la terminaison primitive était *an*.

En osque, cet ancien idiôme italique, même procédé euphonique d'une excessive délicatesse; ainsi *comono* fait au datif *comenei*, *tovto* donne à l'accusatif *tawtam* [2].

On voit que dans ces idiômes, dans un mot de plusieurs syllabes, la voyelle de la dernière syllabe exerce son influence sur celle de la pénultième, c'est l'inverse du procédé celtique et tartaro-finnois, mais les deux procédés paraissent attester le même besoin d'harmonie.

§ 75.

Dans les langues tartaro-finnoises la loi d'harmonisation des voyelles sans pouvoir être considérée comme leur caractéristique, semble appartenir à presque tous les idiômes de cette famille. C'est là que se montre dans tout son effet cette loi délicate d'après laquelle une voyelle quelconque placée dans une syllabe d'un mot ou dans une racine, nécessite une voyelle analogue, c'est-à-dire de la même catégorie, dans les syllabes suivantes du même mot ou dans les particules qui lui sont adjointes et qui altèrent en conséquence leurs voyelles primitives. Les voyelles sont de trois ordres, les *dures* qui sont *a*, *o*, *u* (ou), — les *molles* *ä*, *ö*, *ü*, — les *moyennes* *i*, *e*.

1° Si les voyelles du radical sont *dures*, celles de la désinence doivent être *dures* aussi. — 2° Si elles sont

(1) Cf. L. Rodet. *Remarques sur quelques dialectes parlés dans l'Europe occidentale*. p. 19. — Pour le latin cf. Bopp. *Vergl. gram.* § 6.

(2) Cf. F. Rabasté. *De la langue Osque d'après les inscriptions et de ses rapports avec le latin.* (Rennes. 1865. in-8°) p. 73.

molles, les voyelles terminatives seront *molles* également. — 3° Les voyelles *moyennes* réclament presque toujours des voyelles de flexion *molles*. — 4° Des voyelles *dures* et *moyennes* au radical, réclament des voyelles terminatives *dures*. — 5° Les voyelles *molles* et *moyennes* du radical, réclament des voyelles de terminaison *molles* (1).

C'est en finnois, en magyare, en yakoute, en tamoul, en turc, en mongol et en mandchou, mais surtout dans ce dernier idiôme que l'on rencontre une rigoureuse application de ces lois qui ne tolèrent que peu d'exceptions. Les exemples abondent, prenons au hasard : en turc, 1° *aghā*, maître; pluriel, *aghā-lar*; 2° *er*, homme; pluriel, *er-ler*; — en magyare, 1° *yonh*, mouton; *yonh-asz-nak*, au berger; 2° *kört*, jardin; *kört-asz-näk*, au jardinier; — et ainsi de suite suivant les autres règles. Ce qui est surtout remarquable c'est que la nature des gutturales *k dur* ou *k doux* influent sur les voyelles des syllabes où elles se trouvent, c'est-à-dire que la syllabe devient d'une prononciation dure ou douce selon le *k* qui y figure, et dans ces langues c'est à cause de l'influence des deux *k* que les voyelles se divisent en trois classes. Les premières ne peuvent se trouver qu'avec le *k dur*, les secondes avec le *k doux* et les troisièmes avec l'un et l'autre (2).

§ 76.

M. Roehrig, auquel appartient la découverte de cette remarquable loi euphonique, fait remarquer que dans nos idiômes modernes de l'Europe, notamment le grec moderne, l'italien, le français, l'espagnol, etc., il se trouve des traces

(1) Cf. A. Schleicher. *Les langues de l'Europe moderne* p. 83. De Charencey. *La langue Bosque et les idiômes de l'Oural* (1862 Paris in-8°) p. 8.

(2) Cf. F. L. O, Rœhrig. *Eclaircissements sur quelques particularités des langues tatares et finnoises* (1845 Paris in-8°) pp. 5 et 6.—L. Dubeux. *Compte rendu d'un ouvrage inédit de M. Rœhrig, intitulé Researches in philosophical and comparative philology chiefly with reference to the languages of central Asia*. (1850. Paris, in-8°) pp. 12 et 13.

de ce principe. N'y a-t-il pas en effet deux sortes de voyelles, *a*, *o*, *u* et *e*, *i*, qui modifient le son des consonnes *g* et *c*, auxquelles elles sont jointes? Ne peut-on mettre en parallèle le son en *k* de *c* ou *g*, lorsque ces consonnes sont combinées avec les voyelles de la première classe, au *k dur* des tatars, combiné avec les mêmes voyelles, et, d'un autre côté, le son changé et plus doux de ces consonnes lorsqu'elles sont suivies de *e* ou de *i* avec le *k* doux des tatars combiné avec *e* ou *i*?

§ 77.

Dans les langues sémitiques aussi nous trouvons quelque chose d'analogue. Ainsi le *kieff* avec *fatha* veut avec lui le son *e*, tandis que le *kaf* avec *fatha* veut *a* (1). Parmi les langues dravidiennes qui ont tant d'affinité avec les langues tatares, le Telougou possède la loi d'harmonisation (2). Il en est de même du Bodo, du Dhimal (3), du Khol (4), etc., dans l'extrême Orient. Enfin de plusieurs idiômes de l'Afrique Australe (5). Le Wolof (6) et le Kéguem (7) offrent un système fort remarquable d'assimilation des articles qui modifient non seulement leurs voyelles, mais aussi leurs consonnes.

Tel est, dans son ensemble, ce principe d'harmonisation qui joue un très grand rôle dans la grammaire de ces langues. C'est lui qui nous explique les phénomènes qui se produisent dans le système des mots, c'est lui enfin qui

---

(1) Roehrig. *O. C.* p. 6, note.

(2) Cf. Caldwell. *Dravidian grammar*, pp. 136 et 138.

(3) Cf. Logan. *Ethnology of the Indo-Pacific Islands*. Part. II. Languages. Ch. IV. Sect. III. p. 109.

(4) Logan. l. c. Sect. 6. p. 128.

(5) Cf. Bleek. *A comparative grammar of south african languages*. § 308

(6) Cf. J. Dard. *Grammaire Wolofe* (Paris, 1826, in-8°) p. 9.

(7) Cf. Faidherb. *Grammaire Keguem*, p. 177. in. *Annuaire du Sénégal et dépendances pour 1865*. (Saint-Louis (Sénégal) 1865, in-12).

Digitized by Google

éclaire mille faits qui resteraient pour les linguistes à l'état d'énigmes s'ils n'avaient su le découvrir.

IV. Transposition.

§ 78.

Il est encore une autre espèce de substitution que nous n'avons pas encore mentionnée, c'est le changement de place d'une syllabe entière ou même d'une seule lettre. Cette figure s'opère de trois manières par *métathèse*, *hyperthèse* et *anastrophe*. Par métathèse, quand la transposition de lettres a lieu dans la même syllabe; c'est la plus rare des figures de lettres; elle se montre plus en grec qu'en latin et en sanskrit qu'en grec; en français et en anglais on en voit encore quelques exemples, mais nos langues modernes y sont beaucoup moins sujettes. Ainsi en grec, *Kártŏs* pour *Krátŏs* (force); *Kírkŏs* et *Kríkŏs* (cercle) (1); en latin, *sterno*, parf. *stravi*, *tero* parf. *trivi;* en français, *ogre* (latin *oRcus*), *fRomage* (latin *foRma*), *troubler* (*tuRbulare*), etc.; en anglais, *amiable* (français *aimable*) (2), *clarion* (français *clairon*) (3). Le macédonien (ou kutis valaque) (4) change, *pectus* en *keptey*, *pectine* en *keptine* (5), de même le Tamoul *koppul*

---

(1) La métathèse du r est un fait très fréquent en grec moderne comme en grec ancien. Le Dialecte tzaconien possède aussi ce métaplasme. — Cf. G. Deville. *O. C.* p. 80.

(2) On sait que la cinquième partie au moins du vocabulaire anglais est d'origine française. Sur 43,566 mots M. J. P. Thommerel en a trouvé 8,489 français. Voy. ses *Recherches sur la fusion du Franco-normand et de l'Anglo-saxon*. (Paris 1841 in-8°) p. 102.

(3) Voy. Dwight. *O. C.* t. II. p. 318. — Delâtre. *O. C.* p. XXX.

(4) Appelé aussi *zinzare* c'est le seul dialecte que possède le Valaque. Il est parlé au-delà du Danube et dans quelques villes de la Syrmie en Autriche.

(5) Cf. Pott. *Etym. Forschung*, t. II. p. 49. — M. M. *Lectures* II. p. 182.

est en Canara *pokkili* le nombril (1). Par *hyperthèse*, (*hypĕrtithĕmi*, je fais passer par dessus) quand le changement de lettres a lieu d'une syllabe à une autre. Ainsi en français *tremper* de *tremperare*, *truffe* de *tuber*. Enfin, par *anastrophe*, quand le mot est entièrement renversé. Ainsi *gala*, latin *lac*, lait; *philŏs* (ami), allemand *lieb*; *phullŏn* feuille, allemand *laub*, etc. (2). En latin, en grec et en allemand, *sex*, six, est pour *xes* (3).

II. — ADDITION.

§ 79.

Les modifications du son des mots, par *addition*, ont lieu de trois manières différentes, selon que la lettre ou les lettres ajoutées se trouvent au commencement, au milieu ou à la fin des mots. Elles s'appellent *prosthèse*, *épenthèse* et *épithèse* ou *paragoge*.

La *prosthèse* consiste à ajouter au commencement d'un mot une lettre ou une syllabe, presque toujours par euphonie et pour adoucir la prononciation. Ce fait est assez difficile à constater dans les langues anciennes et l'on risque le plus souvent, en voulant le reconnaître, de se méprendre sur la valeur de l'élément que l'on croit prosthétique. Citons seulement quelques mots en grec où l'on trouve quelquefois employées prosthétiquement les voyelles *a*, *e*, *o* et une ou deux fois *i*. Ainsi dans *'amĕlgō*, qui est évidemment une variation de *mĕlg*, racine identique à celle du latin *mulgeo*, russe *moloko*, allemand *milch*, danois *melk*, anglais *milk* (4). Citons encore *'eruthrós* (rouge). scr. *rohita-s*, latin *ruber*; *'echdés*

---

(1) Cf. Caldwell. *O. C.* p. 141.

(2) Voyez L. De Baecker *Grammaire comparée des langues de la France*. p. 117. (Paris 1860 in-8°).

(3) Cf. Bopp. *vergl. gram.* § 314. — Benloew. *Recherches sur l'origine des noms de nombre Japhétiques et Sémitiques*. (Giessen, 1861, in-8°) p. 21.

(4) Cf. Stoddart. *Glossology* § 338.

(*chdés*), ser. *hya-s*, latin *heri* pour *hesi*. La lettre *s* se rencontre comme initiale de mots qui parfois en sont privés, ainsi *sknipphŏs* et *kniphŏs*, *smikrŏs* et *mikrŏs*, etc. (1). Ici par exemple nous voyons l'effet des tendances phonétiques de certains peuples. Tandis que chez les grecs et les latins les doubles consonnes, comme *sc*, *st*, *sp*, paraissent avoir été d'une prononciation très facile puisqu'on les formait par euphonie, facilité dont les italiens semblent avoir hérité (2); les espagnols et les français du nord et du midi éprouvent une certaine difficulté à les prononcer. Ainsi, en français, en provençal et en espagnol, on a ajouté un *e* prosthétique à tous les mots commençant par ces doubles consonnes afin de rendre la prononciation plus claire, plus distincte, plus nette, plus facile : SCRIBERE, espagnol *escribir;* provençal *escriouré;* français *escrire* puis *écrire;* STOMACHUS, espagnol *estomago;* provençal *estoumac;* français *estomac*, etc.; *sperare*, *espérer;* *spiritus*, *esprit;* *schola*, *escole*, *école*, etc. (3). Il en est de même des mots germaniques devenus français, ainsi : *stock*, estoc; *skarp*, escarpé; *skif*, esquif, etc. Ces additions et beaucoup d'autres sont admises dans la langue littéraire, mais le peuple peu soucieux de l'étymologie et n'écoutant que son instinct et sa commodité dit *esquelette*, *estylet*, *estudieux*, *espécial*, *escandale*, *estation*, etc. (4) pour *squelette*, *stylet*, *studieux*, *spécial*, *scandale*, *station*. Dans la langue espagnole l'addition d'un *e* euphonique devant les mots latins commençant par une double consonne est une loi qui ne souffre

---

(1) M. Dwight en a donné de nombreux exemples, Cf. t. II. p. 126.

(2) Il faudrait peut-être en excepter les Toscans qui pour adoucir la prononciation ajoutent la lettre *i* aux mots commençant par *s* suivi d'une autre consonne (Alberti. (*Disionar. Ital. Franc.* voc. *iebocanggiare*) Ainsi ils prononçent *istato* pour *stato*, *isdegnare* pour *sdegnare* etc. Cf. Stoddart. *l. c.*

(3) Cf. De Chevallet. *Origine et formation de la langue française.* t. II p. 123.

(4) Cf. Agnel. *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris* (1855 in-8°).

aucune exception. La même loi se retrouve en persan [1]. On la retrouve aussi dans les transcriptions chinoises de textes sanscrits. Le signe chinois *ho*, l'*a* [2] de notre alphabet se place fort souvent en tête des mots qui commencent phonétiquement par *lo* (*ra*), lou (*ron*) [3], etc., et en sanskrit, par *r* (*ra*, *rou*), etc., ainsi l'on écrit *ho-lo-che* = *a-Rādjā* pour *Rādjā*, etc. [4].

§ 80.

L'addition des consonnes prosthétiques est comme on le pense beaucoup plus rare et ne se trouve guère que dans les langues de seconde formation ; ce que nous avons vu jusqu'à présent de la nature de ce métaplasme l'explique suffisamment. La langue française à laquelle nous empruntons le plus d'exemples possible parce que les procédés qui ont présidé à sa formation sont évidemment les mêmes dans un grand nombre d'idiômes ; la langue française, disons-nous, ajoute souvent un *g* aux mots latins commençant par un *v*; le *v* se change en *u* quand la voyelle suivante est *e* ou *i*, mais quand la voyelle suivante est un *a* ou un *u*, le *v* disparaît sans laisser de trace. Ainsi lat. *vespa* guêpe ; *vastare*, (ital. guastau), gâter etc.; allem. *werra*, guerre; *wimpel*, guimpe ; *warte*, garde, etc.. Dans *grenouille*, le *g* initial est euphonique, on disait autrefois *renouille*, *renoille* dérivé de *ranula* diminutif de *rana* [5]. Il en est de même de *tante* dont la forme ancienne (encore en usage dans les patois) est *ante* = angl. *aunt*, prov. *amda* et vient du lat. *amita* [6]. Citons encore

(1) Cf. Delatre. *O. C.* p. XXIX.

(2) Cf. Stanislas Julien. *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois* (Paris 1861 in-8°) p. 110 n° 192.

(3) On sait que la lettre *r* manque en chinois classique.

(4) Cf. Stan. Julien. *O. C.* pp. 53.54.

(5) Cf. Chevallet. *O. C.* t. II. p. 134.

(6) Cf. Scheler. *Dict. d'Etym. franç.* v° *tante*. — Chevallet. *O. C.* t. II. p. 135, 136.

Digitized by Google

nombril pour lombril par agglutination de l'article et d'abord *umbril* de UMBILICUS ; etc. Les autres langues offrent des faits semblables en tenant compte toutefois de leurs lois phonétiques. (1)

§ 81.

L'*Epenthèse* est l'insertion d'une lettre au milieu d'un mot pour obtenir un meilleur effet dynamique ou musical. En effet cette lettre étrangère au primitif est attirée dans le dérivé quelquefois par les exigences de l'oreille ; elle est alors destinée à donner au son plus d'éclat et plus de force ; mais le plus souvent son introduction est le résultat du mécanisme du jeu des organes. Il est souvent plus facile d'articuler deux consonnes ensemble ou immédiatement l'une après l'autre qu'une seule ; mais l'explication complète de ce fait est fort délicate ; le jeu des organes dans la production des articulations nécessitant une étude spéciale pour chaque famille de langues.

En zend l'interposition de *y* entre *u*, *ū* et un *ē* suivant, est presque une loi ; sanscr. *bruvē*, « Je dis » en zend *mruye* ; le neutre *dwē* « deux » zend *duyē* (2). En sanscrit, après les prépositions *sam*, *ava*, *pari*, *prati*, et certains mots commençant par *k*, un *s* euphonique est introduit entre elles et les mots avec lesquels elles sont composées (3). Avec cette

(1) L'étude des patois de notre France aiderait bien souvent les chercheurs (s'ils daignaient exploiter cette mine féconde) à comprendre des alliances de sons et des besoins d'euphonie qui ne paraissent pas en rapport avec la nature de nos organes. Comprend-on par exemple que dans le patois du Nivernais on ajoute un *r* au commencement de certains mots : par exemple *deux renfants*, deux enfants, *mas raimis*, mes amis, *ben das rannées*, bien des années ? Voy. J. F. Schnakenburg, *Idiômes populaires ou patois de la France*. (Berlin 1840 in-8°) p. 54.

(2) Bopp. *Vergl. grammatik*. § 43.

(3) Pour les épenthèses en sanscrit Cf. *Atharva-Veda Pratiçakhya*. édit. Whitney (New-Haven 1862 in-8°) Part. I. §§ 99-102, part. III. §§ 8, 9, 17, 25, 30, 38. — M. J. Oppert dans sa *Grammaire sanscrite* (la meilleure que nous ayons en France). (Berlin et Paris 1859 in-8°) en a donné un bon résumé. §§ 65, 69, 100.

addition celle de la même consonne est corrélative en latin entre *ab* ou *ob* et *c*, *q*, et *p*, comme dans *abstineo, abstraho, obstinatus* et *obsto*. Le Haut-Allemand insère quelquefois *s* entre un *n* radical et le *t* d'un affixe; ainsi de la racine *ann* « favoriser » vient en vieux-haut-allemand *an-s-t* « tu favorises »; de *prann* vient *prun-s-t* « ardeur » etc. (1) La sifflante *s* a une certaine tendance à précéder les dentales *t*, *th*, la labiale *m* en grec, comme appui euphonique, surtout après des voyelles brèves (2). Le même fait s'est retrouvé en français; latin UTENSILE, français ustensile; THRONUS, autrefois *trosne*, aujourd'hui *trône* (3).

§ 82.

Le latin nous offre nombre d'exemples de l'introduction de certaines consonnes à la suite de certaines autres dans le corps des mots et pour la composition. De IN + RUO on fit *ingruo;* de CON + RUO, *congruo;* de CON + URERE, *comburere*; et la dérivation EMO a donné *emptus;* DEMO, *demptus, dempsi*; SUMO, *sumptus, sumpsi*; CONTEMNO, *contemptus, contempsi*; Ces derniers mots nous montrent l'interpolation d'une labiale euphonique qui est commune à l'ancien latin et au v.-haut-allem., et sert à faciliter l'union de la labiale nasale avec une dentale. Le latin place *p* entre *m* et un *t* ou *s* suivant; le gothique et le v.-haut-all. mettent *f* entre *m* et *t*; gothique *andanum-f-to* « accueil »; vieux-haut-allemand *chum-f-t* « arrivée » (4). En grec nous trouvons aussi l'emploi épenthétique de *b* après *m*, de *d* après *n*, de *th* après *s* pour faciliter l'union de *m*, *n*, et *s* avec *r* et *l*. Ainsi *mĕsēmbria* (= *mĕsē* + *ēmĕra*); *ánĕrŏs* contracté en *ándrŏs*; *ĭmásthlē*, une courroie : avec lequel nous comparons pour le sens *ĭmássō* et *máxtix* (5). De même le tamoul ne peut admettre l'union de *n* et *r*;

(1) Cf. Bopp. *O. C.* §§ 95 96.

(2) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 127.

(3) Cf. Chevallet. *O. C.* t. II. p. 143.

(4) Cf. Bopp. *O. C.* §. 96.

(5) Cf Dwigt. *O. C.* t. II. p. 128.

Digitized by Google

lorsque ce fait se produit il insère un *d* et prononce *ndr* (1). En malais le préfixe *me* devient *meñg*, *meñ*, *men*, *mem*, suivant l'initiale du mot auquel il est joint (2). De même dans la langue des îles Andaman, presque tous les verbes ont un préfixe commun probablement d'origine pronominale mais qui semble éprouver les plus grandes variations euphoniques, comme dans *ko-moha*, dormir, *ko-toha*, prendre, *go-habela*, courir, *gong-tohue*, s'asseoir, *ingel-bohu*, manger, *ingo-taheya*, battre, *ingo-tahe*, tousser, *onkes-mai*, rire, *ingre-genecha*, pincer, *inhake-yaha*, gratter, *inga-doha*, laver, *inka-haongy*, cracher. (3) C'est un des exemples les plus curieux que nous ayons vus.

Il y a assez souvent épenthèse par nécessité grammaticale comme en Turc qui insère un *n* entre les bases des mots et leurs inflexions. Le Persan moderne place un *d* euphonique entre la voyelle d'une préposition préfixée et celle du mot suivant, comme dans *bĕ-d-ū* « à lui » (4). En Russe les lettres que l'on emploie épenthétiquement sont les deux voyelles *a* et *e* et les deux consonnes *t* et *n* (5).

Mentionnons ici un fait d'épenthèse remarquable dans les langues aryennes presque limité au sanscrit et aux dialectes qui lui sont le plus proches, le Pali et le Prâcrit; c'est l'introduction d'un *n* euphonique pour éviter un hiatus et maintenir pures les voyelles du radical et des affixes. Malgré sa grande extension en sanscrit elle ne peut être originelle, autrement les autres langues indo-européennes le posséderaient aussi, ce qui n'a pas lieu ; peut-être faut-il en voir des

---

(1) Cf. Caldwell. *A comparative grammar of the Dravidian or South-Indian family of languages.* (London 1856 in-8°) p. 138.

(2) Cf. Alfred Tugault. *Eléments de la langue Maloise* (Paris 1863 in-8°) pp. 13, 14, 15.

(3) Cf. Logan. *Ethnology* etc. Language. Part. I. ch. III. sect. I. § VI.

(4) Cf. Bopp. l. c.

(5) Cf. N. Gretsch. *Grammaire raisonnée de la langue russe* (St-Pétersbourg 1828. 2 vol. in-8°) t. I. p. 84.

traces dans l'insertion de *n* pour la formation des génitifs d'une certaine classe de mots dans l'ancien-haut-allemand, le vieux-saxon et l'anglo-saxon [1]. Les langues Dravidiennes emploient très fréquemment la nunnation pour rendre plus euphonique la prononciation de deux consonnes fortes. Chez elles, et particulièrement en Tamoul, en Canara, l'hiatus est généralement évité par l'insertion de *v* après les voyelles *a*, *u*, *o* et *y* après *e*, *i*. Le Telugu remplace le *v* par *n* [2].

§ 84.

En français les labiales *P* et *B* sont fort souvent introduites dans le corps du mot à la suite de la labiale nasale *M*; ainsi *tremulare*, trembler; *similare*, sembler; *camera*, chambre; *numerus*, nombre. La linguale *R* est quelquefois épenthétique; *cannaleis*, chanvre; *funda*, fronde; en espagnol *tronar*, tonner du latin *tonare*, etc. [3]. Sauf quelques rares exceptions, toutes les fois en français que, par suite de la chute d'une consonne ou d'une voyelle intermédiaire, les liquides *LR*, *NR*, *MR*, *RR* ou *SR* se sont trouvées en contact, leur combinaison étant repoussée par l'euphonie française, ces lettres incompatibles ont été séparées par une dentale *T* ou *D* [4]. Ex : *pulverem*, poulre, poulDre, *poudre*; *molere*, moulre, moulDre, *moudre*; *tingere*, teinre, *teindre*; *gener*, generi, *gendre*; *imprimere*, impreinre, *empreindre*; *surgere*, sourre, *sourdre*; *pascere*, paissre, paisTre, *paître*; *antecessores*, ancessres, ancesTres, *ancêtres*, etc.

§ 85.

L'épenthèse de voyelles introduites dans les mots, toujours sans modifier la signification, a lieu quelquefois pour faciliter

(1) Cf. Bopp. *O. C.* §§. 133, 158, 212, 234, 246.

(2) Cf. Caldwell. *O. C.* pp. 126, 128, 130 et 132.

(3) Cf. Chevallet. *O. C.* pp. 139, 143.

(4) Cf. Delatre. *O. C.* p. XXX.

la prononciation. Ainsi en magyare, en finnois, en turc, en mongol, en basque, une syllabe ne peut jamais commencer par deux consonnes (1). Les mots étrangers adoptés sont modifiés généralement dans ce sens : en magyare *sinòr* est le mot allemand *schnur*, corde, ficelle; *király* du mot tchèque *král*, le roi (2). Dans nos langues modernes l'épenthèse d'une voyelle se montre encore quelquefois, ainsi en français *lieu*, du latin *locus* pour *leu* (comme *feu* de *focus*, *jeu* de *jocus*, et *peu* de *paucus*) (3). Les patois français nous fournissent aisément quelques exemples (4) d'*i* devant *e* : en rouchi, *fier*, fer ; *tierre*, terre; *coulieuvre*, couleuvre ; en picard : *liève*, lève; *kiose*, cause, etc.; d'*e* devant *o* ou *au* : dans les environs d'Arras, par exemple, *seont*, sont; *garcheon*, garçon ; *eoui*, oui, etc.; à Metz : *fliette*, flatte ; *pliaji*, plaisir, etc. Nous ne parlerons pas ici du langage vicié et corrompu du peuple pour y chercher des exemples d'épenthèse ; après ce que nous avons vu plus haut, chap. IV, § 35 et 44, et à propos de la prosthèse, § 79, on comprendra ainsi, et l'on peut en faire l'expérience soi-même, que tous les métaplasmes s'y rencontrent souvent.

§ 86.

La *paragoge* ou *épithèse* et même *prosparalepse* chez les grecs dont nous ne dirons ici que quelques mots pour terminer avec les modifications des mots par addition de lettres, consiste à ajouter une lettre ou une syllabe à la fin d'un mot pour produire un meilleur effet euphonique.

Autrefois, lorsque les règles grammaticales n'étaient pas aussi rigides qu'aujourd'hui, on pouvait sacrifier beaucoup aux dou-

---

(1) Cf. H. De Charencey. *La langue Basque et les idiômes de l'Oural* Ire fasc. (Paris 1862 in-8°) p. 21.

(2) Cf. Schleicher. *Les langues de l'Europe moderne* p. 112. — Il en est de même en Tamoul. Cf. Caldwell. *O. C.* p. 140.

(3) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 131 *note*.

(4) Cf. Schnakenburg. *O. C.* pp. 48, 49, 55.

ceurs de la prononciation [1], et se ménager des liaisons agréables à l'oreille par un fréquent usage de lettres euphoniques ajoutées à la fin des mots. Ainsi en grec l'*n* final de *hĕphĕlkŭstikŏn* est une addition de ce genre qui, par sa propre force phonétique, est un bon point d'appui à la voix pour s'arrêter [2]. Ce métaplasme assez rare en général, est cependant d'un usage assez fréquent en français dans la prononciation des lettres finales des mots, qui sourdes par elles-mêmes ne se font entendre que lorsqu'elles sont en rapport avec des mots qui les suivent immédiatement et qui commencent par une voyelle. Ainsi l'*s* dans *jusques*, *guères*, *sans*, de *sine*, *certes*, de *certe*, est paragogique. Sans nous arrêter à la prononciation éventuelle des lettres finales qui sont généralement muettes, ce sont les cas ou le paragoge est phonétique sans être graphique, nous mentionnerons l'addition d'une consonne pour éviter un hiatus. L'*s* et le *t* étaient les consonnes que nos pères employaient le plus généralement à cet effet, par un choix nullement arbitraire, ces deux consonnes étant celles qui se rencontraient le plus souvent à la fin des mots ; et il en est encore de même aujourd'hui [3]. Voici quelques exemples : *vas-y*, *donnes-y*, *donne-t-il? fera-t-on*, etc.

Nous ne parlerons pas ici des terminaisons ajoutés aux mots pour en former des dérivés nouveaux. Bien que cette addition soit soumise aux lois euphoniques qui sont assez influentes dans certains idiômes pour modifier complètement la nature des suffixes ou désinences, elle ne constitue pas par elle-même un allongement paragogique des mots. Voy. Ch. VIII.

---

(1) Cf. ce que dit M. Ad. Regnier de l'idiôme antique des hymnes Védiques, *Etude sur l'idiôme des Védas et les origines de la langue sanscrite*. (1855 Paris. in-4°) p. 89.

(2) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p 131.

(3) Cf. Chevallet. *O. C.* pp. 145, 153. Le Lorrain des environs de Metz montre une forte tendance à ajouter un *t* à la fin des mots sans qu'on puisse trouver pour cela aucune raison étymologique. Cf. J. F. Schnakenburg. *O. C.* p. 34.

c. — SOUSTRACTION.

§ 87.

La troisième classe des modifications du matériel des mots primitifs a lieu par soustraction des trois manières suivantes : la suppression de la lettre ou des lettres a lieu par *aphérèse* au commencement, par *syncope* au milieu et par *apocope* à la fin des mots.

Ces métaplasmes se rencontrent plus souvent que les précédents ; ils sont plus en rapport avec la tendance naturelle qui raccourcit les articulations.

L'aphérèse est le retranchement de la voyelle initiale d'un mot, ou même de syllabe initiale, soit afin que la prononciation du mot en devienne plus brève, soit afin que la voix, portant sur une consonne qui suit, attaque le mot plus vivement qu'elle ne le ferait, s'il commençait par une voyelle.

§ 88.

L'omission d'une syllabe est fort rare dans les langues anciennes. Exemple : skr *ner*, homme, pour *aner* (grec, *anēr*) ; skr., *dantas*, dent, pour *adantas* (grec, *ŏdŏns* = *ŏdŏnts*), et son correspondant latin, *dens* pour *edens* ; les formes skr. *smas*, nous sommes ; *stha*, vous êtes ; *santi*, ils sont ; latin, *esumus*, *estis*, *esunt*, bien qu'on y trouve plus tard *sumus*, *sunt* et *sum* pour l'ancien *esum*, les préfixes *parā* pour *aparā*, *parī*, pour *aparī*, et *su* bien pour *wasu* avec leurs identiques dans les langues sœurs, sont les principaux cas d'aphérèse syllabique [1]. En grec on peut citer *trápĕdza* pour *tĕtrápĕdza*. Les noms de nombre de toutes les langues ont, de temps immémorial, éprouvé les plus fortes mutilations, par exemple : skr. *sata* (cent) *das'ata*, latin *centum-decentum*, persan *ssad*, l'osset. *sadda*, lithuanien *szintas*, livonien *szints*, serbe

(1) Cf. Chavée. *Lexiologie indo-européenne*, p. 162.

Digitized by Google

cto (1). C'est surtout dans les transformations phonétiques modernes qu'éclate avec toute sa force cette tendance à retrancher les syllabes non accentuées qui commencent le mot, surtout lorsqu'elles ne se composent que d'une simple voyelle, mais souvent aussi lorsqu'une consonne précédente aurait pu ou dû les protéger. On peut remarquer l'anglais *story*, l'italien *storia* pour h-*istoria*; l'allemand *kein* «aucun» pour en*chein* ; le bas-allemand *bisschop* «évêque» pour e*bisscop (episcopus)*; l'anglais *plot* qui est notre français com*plot* (autrefois *comploit*, latin *complicitum*) (2). Des mots latins *cucurbita, avunculus, absentiâ, jejunium, papaver, hemicranium* (grec *hêmicrania*), nous avons fait en français *gourde, oncle, sans* (italien *senza*), *jeûne, poivre, migraine,* (italien *magrana,* espagnol *migraña*). Nos articles ou pronoms *le, la, les, lui, leur* et l'adverbe *là* viennent, par une suppression de même nature, des pronoms latins, *ille, illa, illos, ill'huic, illorum, illac* (3). De même en italien où *opprobrium* est devenu *brobbrio* (4), di*sdegno* = *sdegno*, in*fans* = *fante*, in*fra* = *fra*, in*stromento* = *stromento*, um*bilicus* = *bilico*, ro*tundus* = *tundo*, etc. (5). En espagnol, *relox* de ho*rologium*, *cobrar* de re*cuperare*; en portugais *doma* de heb*domádem*.

Il nous serait facile de continuer ces citations et de montrer des exemples dans les langues autres que celles de la famille indo-européenne. Ainsi en malais *môhon* pour mem*môhon* «permission», *minta* mem*minta* «demander» (6). Mais

---

(1) Voy. Louis Benloew. *Recherches sur l'origine des noms de nombre* p. 40 et passim.

(2) Cf. Dwight. *O. C.* t. II p. 134.

(3) Cf. Delatre. *O. C.* p. XXV. — Scheler, *O. C.* à ces divers mots.

(4) Cité par Dwight. *O. C.* t. II. p. 248.

(5) Cf. Benloew. *De l'accentuation* etc. p. 214. Les noms propres, à cause de leur usage familier, sont naturellement aussi, fort sujets à l'aphérèse.

(6) Cf. Schleiermacher. *Grammaire Malais* § 34, à la suite du mémoire intitulé *De l'influence de l'écriture* etc., déjà cité.

il suffira pour ces démonstrations de rester dans la famille de langues à laquelle appartiennent nos idiômes qui en montrent le plus d'exemples.

§ 89.

La suppression d'une consonne initiale, pour donner à la prononciation du mot plus de rapidité, est assez rare en français ; elle a lieu dans *andouille* de l'espagnol *banduja ; once* (animal) du latin l*ynx*, l*yncem* (en italien l*onza*) ; *aubour* ou *aubier* (arbrisseau) du latin l*aburnum* (1); *houblon* de l*upulus*, *loir* de *glis*, *glirem ; ordure* dérivé du vieux mot *ord* de *sordidus ; pâmer* autrefois *pasmer* du bas-latin *spasmare* dérivé du grec *spásma ; tisane* de p*tisana* (2), etc.

Au XVIe siècle, Théodore de Bèze citait un exemple semblable chez les provençaux : *Dieu nous pelle* pour *Dieu nous appelle* (3).

Dans les dialectes italiens, en sicilien il y a fréquemment aphérèse du *v* (*volgere* = URGIRI, *volpe* = URPI), de même en vénitien (*voce* = OSE, *volatica* = OLADEGA) (4). En sarde l'aphérèse n'est pas rare dans les mots qui commencent par un *b*, un *v* ou un *d*, lorsqu'ils sont précédés d'un mot finissant par une voyelle ; la consonne supprimée est alors remplacée par une légère aspiration, on dit *Bellu 'Oe* pour *Bellu Boe ; sa 'Este* pour *sa Veste ; sa 'Omu* pour *sa Domu ; su 'Inari* pour *su Dinari* (5).

---

(1) Cf. Chevallet. *O. C.* t. II. p. 157.

(2) Au XVIIe siècle on écrivait encore *ptisane*. Cf. *Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie*. Publiés par Ch. Marty-Laveaux. (Paris. 1863. pet. in-18°) p. 84.

(3) Dans son traité *De francicæ linguæ recta pronunciatione tractatus*. Genevæ. MDLXXXIIII. Cf. Ch. L. Livet. *La grammaire française et les grammairiens au XVIe siècle*. (Paris 1859 in-8°) p. 532.

(4) Cf. Fr. Diez. *Grammatik der Romanischen Sprachen*. (Bonn. 1856 3 vol. in-8°) t. I. pp. 82,85.

(5) Cf. Auguste Boullier. *L'île de Sardaigne. — Dialecte et chants populaires*. pp. 25,26.

En grec, il y a quelquefois aphérèse d'un S initial que l'on retrouve dans les langues sœurs. Ainsi *phōnē* (pour *sphōnē*) représente le skr. *svāna-s* et le latin *sonus*; *grútē* «friperie» est le latin *scruta*; *grōmphás* «vieille truie» est le latin *scrofa*, etc. (1). En quelques mots un *l* initial a disparu : comme dans *ikmáō* pour *līkmáō* «je vanne» et *'igá* «mortier» ponr *ligdōs*. De même dans le dialecte éolique, *m* a disparu de *mía* «un» qui devint alors *'ía*.

Par un métaplasme semblable le mot *bolmaq* « être » en turc oriental fait *olmaq* en ottoman, *bilāh* «avec» fait *ilāh* (2).

En latin, l'aphérèse a lieu très fréquemment et dans de nombreux cas est tout à fait cachée aux yeux inexpérimentés; ainsi celle des lettres *g*, *k*, *v*, *p*, *s*, *d*, etc. Voici quelques exemples : du *g* dans *(g)nosco*, *(g)vado*, *(g)volo*, *(g)voro*; du *k*, dans *(k)amo*, *(k)aper*, *(k)video*, *(k)vapor*; du *v*, dans *(v)lacio*, *(v)lupus*; du *p*, dans *(p)latus*, *(p)renes*, *(p)rogo*; de *s*, dans *(s)flato*, *(s)mémor*, *(s)repo*, *(s)taurus*, *(s)turba*; de *d*, dans *(d)racemus*, *(d)rus*. De même aussi *plumbum* pour *(m)blumbum*; *lis* et *locus* pour *(sh)lis*, *(sh)locus*, et *latus* part. de fero, pour un primitif *(t)latus*.

L'anglais moderne nous offre nombre d'exemples de ce genre dans la prononciation de certains mots dont la consonne initiale disparait : *(b)delium*, *(g)naw*, *(k)now*, *(w)rong*, etc.

§ 90.

En général, comme le remarque M. Benloew, l'aphérèse est fort rare dans les langues du nord de la famille aryenne, particulièrement dans les idiômes germaniques qui, reproduisant la pensée d'une manière moins matérielle et plus idéale que les langues méridionales, n'ont jamais perdu la mémoire de leur propre origine et doivent à cette identité de l'accent et de l'idée, cette verte fraîcheur et cette poétique

(1) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 132.

(2) Cf. Rœhrig. *Eclaircissements*, etc. p. 25.

énergie qui les distingue encore aujourd'hui [1]. Dans les langues méridionales, au contraire, surtout celles de l'orient, mais plus particulièrement encore les dialectes modernes, l'aphérèse, c'est-à-dire la mutilation du commencement du mot, qui souvent renferme le radical, est un des faits les plus fréquents. Les langues méridionales, dans leur développement, s'éloignent de plus en plus de leur source et par suite de synthèses et de dérivations toujours nouvelles, finissent par perdre l'intelligence d'elles-mêmes [2].

II. Syncope.

§ 91.

La suppression d'une lettre ou d'une syllabe, au milieu d'un mot, s'appelle généralement *syncope;* mais il y a ici une distinction sérieuse nécessitée par la confusion qne l'on rencontre généralement, sur ce sujet, dans les ouvrages de grammaire. La *syncope* n'est qu'une des trois manières de suppression dans le corps d'un mot. Il y a :

§ 92.

Elision par ablation d'une voyelle juxtaposée à une autre, soit par la composition, soit par la transformation d'un mot. Ainsi, en latin : nullus (= *ne* + *ullus*), nunquam (= *ne* + *unquam*), non (anciennement *nœnum* = *ne* + *œnum* ou *unum*) [3], istic (= *iste* + *hic*), antea (= *ante* + *ea*). En allemand : bange (= *bi* + *ango*), binnen (= *be* + *innen*), haufsen (= *hie* + *aufsen*), nein (= *ni* + *ein*). En français, par exemple, le mot *viduus*, par hyperthèse du premier *u*, a fait *vuide*, *vuit*, qui, par élision de l'*u*, est devenu *vide* [4]. De même l'ancien latin *oquoltus* devenu *occultus* ;

(1) Cf. O. C. Benloew. *De l'accentuation*, p. 201.

(2) Cf. Benloew. p. 211.

(3) Dwight. O. C. t. II p. 134.

(4) Cf. Scheler. *Dict. d'Etym.* v° *vide*.

quatio en composition devenu *cutio* (1). On appelle aussi *élision* la suppression, en grec et en allemand, de la voyelle finale d'un mot comme dans *toût 'ĕsti*, *Lieb' und Treue* (2); en français, de la voyelle finale d'un mot devant un autre mot commençant par une voyelle; ainsi quelqu'un pour *quelque un*, l'ennemi pour *le ennemi*, l'agonie pour *la agonie* (3). L'apostrophe tient lieu de la voyelle retranchée. C'est par un procédé semblable que dans les premiers temps de la langue on élidait l'*a* de *ma*, *ta*, *sa*; on disait *m'espérance*, *s'âme*, *t'âme* (4), depuis on a dit *mon*, *ton*, *son*. L'élision est en quelque sorte une apocope de voyelle.

§ 93.

Syncope par suppression d'une voyelle entre deux consonnes; comme dans patris génitif de *pater* pour *pateris*, patros genitif de *patĕr*, tipté pour *tipŏtĕ* (5); allemand, gröfsre pour *gröfsere*, hört pour *höret*; en latin, balneum pour *balineum*; periclum pour *periculum*, valde pour *valide*, etc. (6); en français, ancre de *ancora*, fable de *fabula*, miracle de *miraculum*, etc. (7).

§ 94.

Ecthlipse par suppression d'une consonne ou d'une syllabe entière au milieu d'un mot; tantôt elle a pour cause le

(1) Cf. Dr Aufrecht. *Italic researches* in Bunsen's *Outlines* etc. t. I. p. 95.

(2) Cf. K. W. L. Heyse. *System der Sprachwissenschaft*, p. 322.

(3) Cf. Marty Laveaux. *Cahiers* etc. pp. 102,103.

(4) Cf. Livet. O. C. p. 23.

(5) Cf. Dammii. *Lexiconhom ericum* (Glasguæ. 1833, 2 vol. in-8°), t. II. p. 567 v° *tipote*.

(6) Cf. Heyse, O. C. p. 322.

(7) Cf. Chevallet. O. C. t. II. p. 161.

désir de rendre la prononciation plus brève, comme en général dans les mots populaires; tantôt elle doit être attribuée moins au désir de la brièveté qu'à celui de la douceur et de la facilité de la prononciation. Ce cas est particulièrement celui où une consonne est retranchée devant une autre consonne d'un ordre différent.

La tendance à resserrer les mots est la cause la plus fréquente des altérations que ceux-ci ont à subir ; le peuple dont la prononciation à une si grande influence sur celle des classes élevées, lors des cataclysmes politiques surtout, fait un continuel abus de la syncope ; il mange, comme on dit, la moitié des lettres. Indifférent à la pureté de la prononciation il en préfère la brièveté, la facilité, la commodité qui s'accorde mieux avec l'insouciante paresse de son organe (1). Aux époques de formation des langues c'est la suppression de lettres intérieures des mots qui se montre le plus et rend souvent les mots tout-à-fait méconnaissables ; on comprendra facilement qu'il en soit ainsi, en faisant attention qu'un mot qui avait déjà éprouvé une ecthlipse, en a plus tard éprouvé une seconde et même une troisième.

§ 95.

C'est ainsi qu'en français nous trouvons des dérivés très courts provenant de primitifs latins assez longs qui se sont de plus en plus contractés. MINISTERIUM est devenu *menestier*, puis *mestier* et enfin métier ; MONASTERIUM, *monstier*, *mostier* ou *moustier*, moutier ; MOLENDINARIUM, *meunier*; LAUCARE et LAUDARE, *louer* ; PRŒCONIUM, *prône* ; SECURUS, *sûr* ; BENEDICERE, *bénir ;* MATURUS, *mûr* (2) ; LATROCINIUM, *larecin*, larcin, etc. (3). Un des plus frappants est SEMETIPSISSIMUS,

(1) Voy. les nombreux exemples du langage vicieux dans M. de Chevallet. *O. C.* t. II. pp. 158,160.

(2) En Lorraine *Moté* = *Moutier* est encore le mot usuel pour «église». Cf. Scheler. s. v.

(3) Cf. Chevallet *O. C.* t. II. p. 160

assez bien conservé dans le prov. *smetessme;* en italien, on dit encore *medesimo ;* le mot latin a formé en langue d'oc *metessme, medesme, meseyme, meïsme, mesme,* qui est le français même (1). Le latin DOMINUS était devenu en vieux-français *damne, dan* ; mais c'est en catalan que ce mot atteignit les dernières limites de l'ecthlipse, car il se réduisit à deux et même à une seule lettre. On disait tantôt *en*, tantôt *n*, avec un nom propre d'homme : EN RAMON, N AYMES, *don Raimon, don Aimes* ; on disait ENA, NA de *domina* avec un nom de femme : ENA MARIA, NA ISABELLA, *dame Marie, dame Isabelle* (2).

§ 96.

L'ecthlipse a joué un rôle immense dans la formation de notre langue et le nombre de mots dans lesquels on peut constater son effet est considérable. Pour ne citer que quelques exemples (3) : *augustus*, août, *benedictus*, bénit, *quadragesima*, carême ; *rotundus*, rond, *sudarium*, suaire, *supercilium*, sourcil ; *craticula*, grille ; *ætaticum*, âge (4) ; *parabola*, parole ; *abradicare*, arracher ; *civitatem*, cité ; etc.

Le vieux latin avait déjà un grand penchant à resserrer les mots : il disait NIS pour *nobis* ; SAM pour *suam* (5). Les abré-

(1) Cf. Chevalet. *O. C.* t. III. pp. 144, 148. — Scheler. *O. C.* s. v. — Edélestand du Méril. *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* (Paris 1852 in-8°) p. 262. n. 2. — L'anglais *same* est probablement un dérivé du même mot latin.

(2) Cf. Chevallet. *O. C.* t. II, p. 161.

(3) On en trouvera un grand nombre in Delatre, *O. C.* Introd. pp. XXV-XXVIII.

(4) M. Müller a donné l'histoire de ce mot. Cf. *Science du langage*, trad. fr. t. I. p. 316.

(5) Il disait de même SIS pour *si vis* ; SODES pour *si audes*, NOLO pour *ne volo*. (Cf. Festus. s. vis CALIM, CUMALTER, ONITOS, etc) et la langue littéraire avait conservé les contractions du prétérit de l'indicatif, et du génitif pluriel de la seconde déclinaison, EXTEMPLO pour *ex tempore illo*, ILLICO pour *illo loco*, SCILICET pour *scias licet*, etc. — Cf. Ed. Dumeril. *L. C.*

Digitized by Google

viations par ecthlipse accompagnées souvent d'une contraction subséquente y sont fort nombreuses; mihi, *mī*; nihil, *nīl*; prehendere, *prendere*; dehibeo, *debeo*; retroversum, *retrorsum*.

§ 97.

Il y a aussi les ecthlipses causées par la répugnance de la langue à associer certaines consonnes; ces cas se retrouvent dans un grand nombre d'idiômes suivant leurs systèmes euphoniques respectifs. C'est ainsi qu'en sanscrit, bien que les lois euphoniques eussent encore plus d'action dans cet idiôme que dans les autres langues connues, on rencontre certaines combinaisons de consonnes qui paraissaient aux Grecs et aux Romains beaucoup trop dures, même dans les cas réguliers.

Voici quelques exemples d'ecthlipse en grec : *típtĕai* pour *túptĕsai*; *génĕŏs* pour *génĕsŏs* gén. de *génŏs*; *amphŏrĕús* pour *ámphiphŏrĕús*; *ĕikŏstós* pour *ĕikŏsistós*; *phaŭlŏs* pour *phlaŭrŏs*; *stuphnós* pour *struphnós* (1). En grec moderne : *Trĕlós* = *tharralĕos*, etc.; le dialecte tzaconien (2) dit *prŏúatĕ* pour *prŏbatŏn* etc. (3)

L'anglais possède dans l'histoire de son vocabulaire des abréviations du même genre : ainsi *damsel* (lat. DOMINICELLA, fr. DEMOISELLE); *sexton* (lat. SACRISTANUS, fr. SACRISTAIN); *palsy* (lat. PARALYSIS, fr. PARALYSIE); *lamprey* (It. LAMPREDA, fr. LAMPROIE, du m. l. LAMPETRA = L. *lambens* + *petra*), *spider* pour SPINDER; *wait* pour l'allem. WARTEN etc. (4).

En sanscrit on supprime la lettre *s* entre deux consonnes surtout devant *t*; ainsi *utthāya* pour *utsthāya*; *akshāiptam*

---

(1) Cf. Heyse. *L. C.* — Dwight. *O. C.* t. II. pp. 135-137.

(2) Cf. Benloew. *Accentuation*, p. 213 n. 2.

(3) Cf. Deville. *O. C.* p. 82.

(4) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. pp. 137,351,352. — Max-Muller's *Lectures* II. pp. 177-178.

pour *akshāipstam*, etc. (1). C'est une des lois euphoniques particulières à cet idiôme (2).

Les dérivés du sanscrit offrent des modifications identiques à celles que nous trouvons dans nos langues modernes ; ainsi le sanscrit LOKAH, monde, devient en Pali *loko* et en Pracrit *los*; GADJAH, éléphant, devient *gadjo* et *gao*; TRŒLOLYAM les trois mondes, devient *tellokkam* et *tellsam*. (3)

§ 98.

Il en est de même de toutes les langues qui ont une histoire : ainsi dans les langues dravidiennes le Telougou a une tendance à rejeter ou à adoucir les consonnes placées au milieu des mots, qu'elles appartiennent à la racine ou à la partie formative. Par exemple le tamoul neruppu « feu » y est réduit à *nippu* ; elumbu, « os » à *emmu* ; mariendu, « médecine » à *mandu* etc. (4)

Les langues polysiennes offrent entr'autres particularités la suppression de leurs consonnes à l'excès et au point d'avoir perdu toute force. Les mots sont réduits à l'état de monosyllabes ainsi : *kaha* «brûlant» à Tonga, est à Samang *'asa*, à Manga-Reva *ka* ; à Hawaï *'a* ; *'ese*, *kche* « autre » est à la Nouvelle-Zélande *ke*, à Taiti *e* (5). La gutturale *k* tend à disparaître aux Marquises surtout dans le groupe sud-est (6).

Les consonnes gutturales tendent surtout à s'effacer dans ces idiômes de l'Asie centrale et souvent mêmes elles existent encore dans la langue écrite lorsque la prononciation n'en conserve plus de traces. Elles finissent insensiblement par

(1) Cf. J. Oppert. *Grammaire sanscrite*, p. 23.

(2) Voy. plusieurs autres lois in *Atharva-Veda Prâtiçakhya*, éd. Whitney, II. 19,20,32,34.

(3) Cf. Burnouf et Lassen. *Essai sur le Pali*. p. 165.

(4) Cf. Caldwell. *O. C.* p. 142.

(5) Cf. Logan. *Ethnology*, Part. I, ch. III, sect. I, 1 p. 95.

(6) Cf. Gaussin. *Du dialecte de Tahiti*, p. 22.

se perdre tout-à-fait. Cette loi, euphonique pour ces idiômes, explique l'origine des nombreuses formes parallèles qui existent dans les différents dialectes de la langue turque. Ainsi on rencontre dans le tartare de Tobolsk : *oghul* et *ul* « fils » ; *aghlan* et *olan* « enfant » ; *ikäm* et *iäm* « ami » ; le turc oriental *qysqa* «bref, court», est devenu en ottoman *qysa* ; de même *gälkän* «venant» devenu *gälän* etc. (1) L'ecthlipse des autres consonnes se rencontre plus rarement : ainsi le turc oriental *gältürmäk*, «amener, apporter», fait en ottoman *gätürmäk* ; le djagaïéen *borghaz* fait en ottoman *boghaz*,etc..

III. Apocope.

§ 99.

L'*apocope* par suppression ou atténuation des lettres ou des syllabes qui terminent les mots constitue l'altération la plus importante que nous ayons à examiner. Ses déterminants sont les mêmes que pour les deux figures précédentes, mais ils agissent avec d'autant plus de force que leur effet se produit sur la finale des mots. Le climat, les besoins euphoniques des peuples s'y montrent pleinement, ce que nous allons voir. Ainsi en sanscrit tel qu'il est parvenu jusqu'à nous,c'est-à-dire modifié par de longs siècles de balancement organique, deux consonnes ne peuvent former la finale d'un mot, contrairement à ce qui était autrefois. La preuve en est dans ce que les autres langues aryennes et même le zend, manquent de cette délicatesse harmonique.Le sanscrit l'a donc acquise depuis sa séparation d'avec les langues ses sœurs (2). Elle a eu pour effet de multiplier un grand nombre de formes sanscrites qui, si elles étaient intactes, aideraient beaucoup à éclairer nombre d'étymologies incertaines (3). Les nécessités

(1) Cf. Louis Dubeux, *compte-rendu* d'un ouvrage inédit de M. Rœhrig, etc., pp. 25,26. — W. Schott. *Uber das Altai'sche oder Finnisch-Talarische Sprachengeschlecht.* (1849. Berlin, in-8°) pp. 102-104.

(2) Cf. Oppert. *Grammaire sanscrite*, p. 14.

(3) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 139.

euphoniques d'une délicatesse excessive qui ont causé si souvent l'apocope ne laissent pas encore de permettre à toutes les consonnes de l'alphabet d'être finales, tandis que le grec, par exemple, ne peut avoir à la fin des mots que les consonnes *n*, *r* ou *s*. Les exceptions sont rares et tiennent à ce que ces lettres sont quelquefois si faibles qu'elles sont par cela même omises ; ainsi *égō* est pour *égōn*, skr. *aham* ; *prósthĕ* pour *prósthĕn* etc...

§ 100.

En voici un curieux exemple en grec [1]. La nasale *m* comme finale n'avait rien qui choquât le sens de l'ouïe chez les hindous et les romains, pas plus que chez les allemands et les anglais, tandis que les grecs l'ont rejetée partout en la remplaçant par la dentale nasale *n* [2]. Il en est de même dans les langues romanes et surtout en français ou *m* final n'est pas agréable. Ainsi, latin septem, français *sept*, italien *sette*, espagnol *siete* ; latin novem, français *neuf*, italien *nove*, espagnol *nueve*, etc. ; Cf. aussi, le latin centum, mecum, amabam avec l'italien *cento*, *meco* et *amava*, et l'espagnol *ciento*, *migo* et *amaba* [3]. Il est à noter cependant que dans le latin archaïque la suppression d'un *m*, d'un *s* ou d'un *t* final était laissée à l'arbitraire [4]. L'*m* se rencontrait plus rarement que *s* qui se voyait assez souvent, car elle est une des six consonnes (*c*, *l*, *n*, *r*, *s*, *t*) que les latins admettaient comme finales. Quant au sanscrit, *n*, *t*, *s*, *r*, sauf quelques rares exemples, sont les seules consonnes tolérées comme

(1) Cf. Heyse. *O. C.* p. 321. On peut aussi remarquer ce fait que toutes les finales muettes sont apocopées, dans les formes où elles paraîtraient ailleurs comme une partie radicale du mot.

(2) Il est encore plusieurs cas assez curieux d'apocope en grec, comme par exemple celle de *s* et *n* placés entre deux voyelles à la fin d'un mot, etc...

(3) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 140-141.

(4) Cf. Dr Aufrecht. *Italic researches* in Bunsen's *Outlines*. t. I. p. 97 — Benloew. *Accentuation*, p. 184.

Digitized by Google

finales par son système phonétique. En grec et en prâcrit, tous les sons *T* sont rejetés de la fin des mots ou changés en *S*, c'est une loi d'euphonie de ces langues (1). Dans les mêmes conditions le frison et l'irlandais suppriment volontiers l'*n* final, surtout à l'infinitif (2).

Il est certains idiômes de l'extrême Orient qui, sous ce rapport, sont arrivés à un degré de pauvreté remarquable. Ainsi les dialectes Pgo et Sgau de la langue Karen paraissent ne pas avoir d'autre consonne finale que *ñg* (3); l'Abor, un des idiômes de l'Hymalaya, a la même finale pour plus de la moitié de ces mots (4).

§ 101.

En latin, il y a apocope des lettres finales de nombre de radicaux de noms au nominatif; comme dans *cor* «cœur» pour *cord* ; *lac* «lait» racine *lact* ; et, à l'ablatif singulier de toutes les déclinaisons, il y a suppression de sa finale caractéristique *d* (scr. *t*) comme dans *sententiā*, archaïque *sententiad*, *occulto* = *oquoltod*, *conventione* = *conventionid* (5).

Fort rare dans les langues littéraires anciennes, l'apocope est un fait de tous les instants dans les idiômes de seconde formation comme les dialectes néo-latins et en général tous les idiômes désorganisés.

Sauf quelques exceptions en *r*, le dialecte tzaconien n'offre que des terminaisons en voyelles, des finales sourdes sans consonnes. Aucune forme ne reproduit le *s* qui termine les

---

(1) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* t. I. § 294. 399.

(2) Cf. L. Rodet. *Remarques sur quelques dialectes parlés dans l'Europe occidentale.* p. 7.

(3) Logan. *Ethnology etc. Language.* Part. II. ch. III. p. 71.

(4) Cf. Logan. *O. C.* p. 118.

(5) Ces exemples sont pris dans le sénatus consulte : *De bacchanalibus.* (an de Rome 568). Cf. Aufrecht. l. c. — Bopp. *Vergl. gram.* §§ 179. 180, 181. — La comparaison avec les anciens idiômes italiques a confirmé cette particularité. Cf. Rabasté. *De la langue osque, etc.*, surtout l'inscription osque de Bantia, pp. 54,56, p. 79 et passim.

formes correspondantes en grec ancien ou moderne [1]. On peut citer encore entr'autres idiômes, ceux de l'Asie centrale qui ont une tendance à supprimer les gutturales. Ainsi dans le tartare de Tobolsk on trouve *urugh* et *uru* « tribu, famille »; *qurugh* et *quru*, « sec »; *bik*, *bäik* et *bi* et *bäi*, « préfet, prince »; dans le tartare de Kasan, *kutchik* ou *kütchük* et *kütchi* « petit »; *guibik* et *guibi* « comme, ainsi que »; en Djagatéen, *ulugh*, en Ottoman, *ulu* « grand, élevé », etc. [2].

§ 102.

Le latin vulgaire, tel qu'il était parlé par le peuple soumis à ces influences, avait déjà cette tendance à l'apocope qui n'a fait que s'accroître dans la formation des idiômes romans. Déjà du temps de Quintilien [3] l'habitude de déprimer et même de ne pas prononcer les dernières syllabes des mots était devenue si générale, qu'il croyait devoir recommander aux professeurs de ne pas permettre aux élèves de les supprimer, *curabit etiam, ne extremæ syllabæ intercidant* [4]. On voit que le langage vulgaire, dans ces temps si éloignés du nôtre, se rapprochait déjà de celui des dialectes modernes de l'Italie et de l'Espagne où cette habitude se trouve encore aujourd'hui. Il suffit de comparer les diverses formes des verbes des langues romanes avec celles de la langue latine pour en être frappé [5]. L'ignorance, qui ne sait pas *comment* ce qu'elle prononce exprime ce qu'elle veut dire, l'empire de l'accent, l'effet du climat, la prononciation négligente de l'homme du peuple, ont concouru à assourdir et à diminuer

---

(1) Les finales *as*, *es*, des masculins de la Ire déclinaison, se réduisent en tzaconien à *a*, *s*; les finales *as*, *is*, *er*, *ous* et la finale plurielle de la troisième déclinaison, deviennent *a*, *i*, *s*, *ou*, *s*. — Cf. Deville. *O. C.* p. 94.

(2) Cf. L. Dubeux. *O. C.* pp. 25-26.

(3) Quintilien I, c. XXIX.

(4) Cf. Benloew. *Accentuation*, p. 183.

(5) Le tableau en a été dressé par M. Diez. *Grammatik der romanischen Sprachen* t. II. p. 114-115.

le nombre des terminaisons dans la langue française et les autres idiômes romans.

Dans notre langue, par exemple l'*e* muet a remplacé jusqu'à sept terminaisons latines différentes, ainsi musa, *muse*; utilis, *utile*; curvus, *courbe*; affirmo, *j'affirme*; affirmat, *il affirme*; templum, *temple*; exordium, *exorde* (1).

Voici encore quelques exemples de mots français qui ne diffèrent de leurs primitifs latins que par la suppression de la terminaison :

Amatus, amed en vieux français, devenu *aimé*; alimentum, *aliment*; pilum, *fil*; nullus, *nul*; pinus, *pin*; politus, *poli*; purus, *pur*; septem, *sept*; vannus, *van*; versus, *vers*; vinum, *vin*; le nombre en est tellement considérable qu'un plus grand nombre d'exemples est inutile (2).

D. FUSION.

§ 103.

On peut encore établir une quatrième catégorie dans les modifications du système phonique des mots. Seront classées dans cette catégorie celles qui ont lieu par *fusion* de deux ou de plusieurs lettres en une seule, de deux ou de plusieurs syllabes en une. Elle est complète par *contraction* des mots, et cette contraction a lieu par soustraction de lettres au milieu ; ce que nous avons déjà examiné plus haut. (Voyez §§ 91 à 98). Mais cette contraction elle-même peut être divisée en contraction *imparfaite* et contraction *parfaite*.

§ 104.

La première aura lieu par *synizèse* qui consiste à prononcer et à compter deux voyelles comme une diphtongue ; ainsi dans un mot en grec : *thĕós*, *sthĕthéä*, *gnōséai*; en la-

(1) Cf. E. Egger. *Notions de grammaire comparée* p. 32.

(2) On en trouvera des listes assez longues dans Chevallet *O. C.* t. II. p. 176. — Delatre. *O. C.* pp. XXVI et XXVII.

tin : *beatus* (Plaute), *quia*, *omnia* (Virgile), *deinde*, *cui*, *puellam* ; dans deux mots, en grec : *mé oú*, *épĕí oú*, etc.

La seconde par *synalèphe* qui consiste à rapprocher deux voyelles, mais sans allongement, soit en supprimant la voyelle finale d'un mot devant l'initiale d'un mot suivant, soit l'initiale du second devant la finale du premier ; ainsi en latin, *sita-st* pour *sita-est* ; *situ-st* pour *situs-est*, magnu (m) est en deux syllabes dans l'ancienne prononciation latine que l'orthographe ne représente pas, à cause de la prononciation très faible de l'*m* et de l'*s* finales dans ces sortes de terminaisons [1]. La synalèphe qui a une étroite affinité avec l'élision de nos langues modernes se dit surtout à propos du latin.

§ 105.

La seconde, c'est-à-dire la contraction *parfaite*, a lieu aussi de deux manières :

Par *synerèse* qui consiste à réunir en une voyelle longue, deux brèves au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot, comme dans *tibīcen* pour *tibiicen*, *audībant* pour *audiebant*, *ingenī* pour *ingenii*, etc. [2].

Par *crase*, qui réunit et contracte en une syllabe longue la finale d'un mot et l'initiale d'un mot suivant, comme dans *xáta* pour *xaì eíta*.

La langue sanscrite dont le système euphonique est si parfait nous offrirait de nombreux exemples de ces modifications, si minimes que nous ne pouvons nous y arrêter plus longtemps. Sauf la synerèse et la crase, elles ne se rencontrent guère que dans la versification dont nous n'avons pas à étudier les lois. On pourrait multiplier, mais sans aucun profit [3], le nombre de ces figures à la suite des grammairiens grecs et indiens qui avaient les uns et les autres un large

(1) Cf. Heyse. *O. C.* pp. 324-325. — Egger. *O. C.* pp. 142-143.

(2) Cf. Heyse. *l. c.* — G. Paris. *Etude sur le rôle de l'accent latin*, pp. 19,20.

(3) Cf. Egger. *l. c.*

champ à exploiter dans leurs idiômes respectifs dont la richesse de formes et la délicatesse de sons surpassent de beaucoup celles de nos langues modernes.

E. — AFFAIBLISSEMENT.

§ 106.

Le système phonétique des mots peut être affaibli par *soustraction* d'une de leurs parties. Bien que pour examiner un sujet quelconque dans toute son étendue et ses différentes faces, il soit souvent nécessaire de répéter plusieurs fois la même chose et de revenir à la charge sur un point déjà examiné, afin de ne point oublier quelqu'une des nombreuses considérations nécessaires à son étude, nous ne croyons point qu'il soit besoin de rappeler brièvement ce que nous avons déjà dit dans le cours de ce chapitre. (§§ 87 à 102.)

Nous ne mentionnerons donc seulement ici que les cas d'affaiblissement qui ont lieu d'une manière moins parfaite sans qu'il y ait suppression d'une partie des mots.

§ 107.

L'affaiblissement s'opère quelquefois par substitution d'une consonne par une autre exigeant moins d'énergie dans son articulation. Ainsi l'infection des consonnes initiales dans les langues celtiques (§§ 65-69). En grec, le changement de *t* en *s* qui est très commun. Ainsi la terminaison *-ōusi* de la troisième personne pluriel du présent et du futur actif des verbes grecs, comme dans *túptōusi* et *túpsōusi* représente une terminaison primitive *-ōnti* ; forme employée dans le dialecte dorien. L'analyse de ce changement de forme est celle-ci : *t* fut changé par euphonie en *s*, après quoi *n* disparut devant *s* suivant la loi d'euphonie ordinaire dans cet idiôme, et la voyelle *o* fut allongée en *ōu* par compensation étymologique (1).

(1) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 144.

§ 108.

Le changement en latin de la terminaison du supin *-tum* en *-sum*, quand la racine des verbes finit par une dentale est aussi un fait d'affaiblissement. De même cet autre changement en grec d'un *s* primitif en aspirée au commencement des mots et la tendance à convertir en sifflante les gutturales du milieu des mots comme dans *tássō* pour *tagio*. La *systole* qui rend brève une syllabe longue comme dans *amăt*, où le voisinage du *t* final a rendu bref l'*a* qui était long dans *amās* (1), peut être considérée comme une sorte d'affaiblissement, mais d'une subtilité toute poétique. Souvent l'affaiblissement est tout à fait relatif, c'est-à-dire qu'il ne résulte d'une diminution dans l'énergie musculaire nécessitée par l'articulation, que pour certains organes; en un mot il est soumis comme tous les autres changements de lettres aux tendances plus ou moins prononcées du système phonétique de l'idiôme étudié.

§ 109.

Quant aux causes de l'affaiblissement il faut les voir en général dans toutes celles que nous avons énumérées chap. IV, sans qu'il soit facile d'assigner à chacune d'elles un rôle spécial. On peut, cependant, avec beaucoup de vraisemblance, assigner à l'effet du climat l'affaiblissement si remarquable des voyelles dans les langues romanes.

Le nombre des voyelles finales assourdies ou supprimées s'y trouve généralement en rapport avec la température du pays où ces langues ont pris naissance ; plus le pays est chaud, moins nombreux sont les cas d'assourdissement et de suppression des voyelles finales ; moins le pays est chaud, plus nombreux se trouvent ces cas d'assourdissement et de suppression (2). Ainsi l'influence du climat ne pouvait s'exercer sur le latin parlé dans l'Italie inférieure, son berceau ;

(1) Cf. Egger. *O. C.* p. 141.

(2) Cf. De Chevallet. *O. C.* t. II. p. 171.

elle ne pouvait non plus s'exercer dans le midi de l'Espagne, qui jouit à peu près de la même température que l'Italie; mais elle se fit plus ou moins sentir dans la haute Italie, dans le nord de l'Espagne, dans le midi de la France et dans le sud-ouest de la Suisse; enfin elle agit avec encore plus de puissance dans les contrées froides du nord de la France, d'une partie de la Belgique, ainsi que dans les montagnes neigeuses de l'Oberland et du canton des Grisons (1).

F. — RENFORCEMENT.

§ 110.

Le renforcement des sons des mots a lieu d'une manière complète par l'addition d'une lettre ou d'une syllabe par *prosthèse*, *épenthèse* ou *paragoge*; mais elle a lieu aussi d'une manière moins sensible par une plus grande force dans l'articulation des sons primitifs. Nous ne parlerons pas ici du renforcement exigé par les exigences de l'oreille ou la facilité du mouvement des organes, mais nous examinerons successivement le renforcement par nasalité, permutation, etc.

§ 111.

Dans la formation, ou plutôt dans l'histoire des mots, l'observation démontre qu'il y a renforcement de la voyelle primitive du radical à mesnre que la désinence s'écourte ou s'affaiblit (2). Ainsi c'est par cette loi de compensation que s'est constitué l'anglais *vaunt* (français vanter, italien vantare, du B L. vanitare, du L. vanus) et *avaunt* (= L. abante). De même en français l'emploi de l'accent circonflexe pour faire contre balancer l'ablation d'un *s*. En grec, devant la ou les lettres rejetées, *ă* devient *ā* ou *ē*; *ĕ* devient *ē* ou *ēi*; ŏ

(1) M. De Chevallet donne à l'appui, d'après Alexandre de Humboldt, la température moyenne de quelques points particuliers des divers pays où se sont formés les idiômes romans. — Cf. O. C. t. II. p. 170. note.

(2) Vid. suprà § 46.

devient *ŏu* et souvent *ō*; ainsi *tuphthĕis* pour *tuphthénts*; *ŏdŏús* pour *ódónts*, *tĕtuphōs* pour *tĕtuphŏts*, etc. En français nous trouvons aussi des exemples de cette compensation, ainsi *loin* = longus; *foin* = fenum; *croire* = credere; *aimer* = amare; *gloire* = gloria; *sain* = sanus, etc.

§ 112.

L'augment grec qui ajoute un *ĕ*, dans les verbes où la première lettre est une consonne, aux temps secondaires de l'indicatif, peut être compté comme un mode de renforcement du son, bien que sa qualification vraie soit plutôt prosthèse d'une voyelle. Il en est de même du redoublement si commun, en grec, en sanscrit, en latin, mais en moindre quantité, et que l'on rencontre même dans les idiômes de l'Extrême-Orient. Mais ces modifications sont parallèles à des modifications temporaires de l'idée du mot primitif; elles sont plutôt à étudier en même temps que le système de la formation des mots. Il en est de même de l'*ablaut* allemand, tandis que le *guna* et le *wriddhi* sanscrits n'entraînent pas avec eux une modification de l'idée première. Du moins la liaison est moins étroite. Le guna consiste à préfixer un *ă* et le wriddhi un *ā*, et, dans les deux cas, l'*a* forme une diphtongue avec la voyelle primitive. En voici le tableau :

Voyelles	*ĭ*, *ī*;	*ŭ*, *ū*;	*ri*, *ri*.
Guna	*ē*;	*ō*;	*ar*.
Wriddhi	*āi*;	*āu*;	*ār*.

Ainsi la racine *budh*, savoir, devient *bōdh* (de *baudh*); en vertu du *guna* pour former par exemple : *bōdhām*, je sais. De même en grec la racine *phug* (*'éphugŏn*) devient au présent *pheúgē* (1).

En français, par exemple, la voyelle radicale du primitif *digne* subit, pour former le verbe *daigner*, un véritable *guna* sanscrit.

(1) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* § 25.

§ 113.

Le changement de voyelles en consonnes, au milieu des mots, est un exemple remarquable de renforcement. Ainsi le changement de *gi*, *ki*, *chi*, *ti*, *thi*, en *ss*, ou *tt*, de *li* en *ll*, comme dans *tássō*, *frissō*, *méllō*, pour *tagiō*, *frikiō*, *mĕliō*, en grec (1).

La lettre qui est le plus employée dans toutes les langues pour renforcer le radical d'un mot est *n*. Le principe de nasalisation est très répandu en sanscrit, et il est une des dix classes de racines établies par les grammairiens Indiens qui ne comprend, il est vrai, que vingt-quatre racines, mais qui intercale *n* ou *na* : skr. *bindmas*, «nous fendons», lat. *findimus* √√ *bid*, *fid*. En grec : *manthánō*, *lambánō*, *diggánō* des √√ MATH, LAB, DIG (2). Dans cette idiôme la nasalité s'opère soit par l'addition d'un *n* simple, ou de *an*, *nō*, *nu* au radical (3).

§ 114.

La nasalité, sur une échelle plus ou moins grande, est une force première que l'on trouve à l'œuvre dans toutes les langues anciennes et modernes, et paraissant non seulement en sanscrit, en grec et en latin, mais aussi en allemand, en français, en anglais, en espagnol, en italien, etc... Ainsi, en anglais : *passenger* (fr. passager); *messenger* (fr. messager) ; *popinjay*, (papegai, fat), est l'italien pappagallo; *sting* de même que l'allemand *stange* perche, *stengel* tige, vient de la même racine que *stick*, *stake*, *stock*, etc. En français nous avons fait *jongleur* de joculatorem ; *lanterne* de laterna ; *concombre* de cucumerem ; *rendre* de redere ; *amande* de amygalum, de même que le provençal a fait du même mot *almandola*, l'espagnol *almendra*, l'italien *mandola*, le valaque *manduli*, etc. (4). Citons encore *langouste* et l'ita-

(1) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. p. 147.

(2) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* §. 109 a, (3) p. 113.

(3) Cf. Dwight. *O. C.* t. II. pp. 215 et 216.

(4) Cf. Scheler. *O. C.* s. v°.

lien *langousta* de louista; *parangon* de l'italien paragone; *cingler* de l'allemand segeln, etc. En espagnol *lontra* de lutra; *enjambre* de examen; *enjugar* de exsiccare, etc. (1).

§ 115.

Les causes du redoublement ou du renforcement des sons autres que l'équilibre qui exige un contrepoids à la soustraction ou l'affaiblissement d'une voyelle ou de plusieurs voyelles, d'une consonne ou de plusieurs consonnes, sont des plus difficiles à reconnaître. Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit, à ce sujet, en plusieurs passages. Quand on n'a pas la succession régulière des transformations d'un mot depuis sa première formation, ainsi que l'histoire exacte des circonstances au milieu desquelles il a été modifié, on ne peut guère en général que reconnaître l'euphonie et le besoin d'harmonie qui ne sont peut-être, si l'on veut bien les examiner, que le résultat d'un affaiblissement dans l'énergie musculaire nécessitée par l'articulation.

CHAPITRE SEPTIÈME.

De l'analyse linguistique des mots.

A. — DU MOT ET DE LA PENSÉE.

§ 116.

La pensée établit certains rapports entre les diverses idées ou notions qui la composent et que nous supposons préalablement existantes dans l'esprit. Quelque simple qu'il soit en réalité, l'acte de la pensée peut se diviser en deux éléments distincts : les *notions*, les idées qui forment comme le *matériel* de la pensée, et les *rapports* que l'esprit aperçoit entre ces notions, rapports que nous regardons comme son principe *formel*. Ces deux éléments sont inséparables; ils consti-

(1) Cf. Delatre. *O. C.* p. XXXI.

tuent un tout étroitement uni, comme en général tout ce qui est fond et forme [1].

Nous dirons donc que les signes de l'idée et du rapport réunis par la voix articulée donnent le mot. Ce dernier en est l'expression acoustique ; pourvu toutefois que nous fassions cette restriction, qu'il n'entre dans le son articulé qui la compose qu'autant de corps qu'il est indispensable pour sa manifestation extérieure. Ce corps même, le son perceptible pour l'oreille, peut s'abstraire de l'articulation sans la détruire, ainsi qu'il arrive chez les sourds-muets qui comprennent la parole par le mouvement des organes et par l'écriture, lesquels renferment l'articulation tout entière séparée de son corps ; ils opèrent ainsi une décomposition remarquable du son articulé [2].

§ 117.

Si nous considérons avec quelque attention les mots de notre langage, nous y reconnaîtrons facilement cette distinction importante de la *notion* et de la *forme* qui existe dans le travail de l'intelligence. Ainsi que nous les examinions dans les différentes syllabes qui les composent, nous les verrons, en les comparant les uns aux autres, varier dans quelques unes de leurs parties, dans la syllabe finale, *désinence*, *suffixe*, et quelquefois dans la syllabe initiale ou *préfixe* suivant leur nature de mots *dérivés* ou *composés*.

Ainsi : *aim*-e, *aim*-ons, *aim*-ez, *aim*-ent ; *ros*-a, *ros*-œ, *ros*-am, *ros*-is, *ros*-arum ; *man*, *man*-s, *man*-ne, *man*-nen, etc. Nous trouvons là : 1° une partie invariable qui ne change pas, *aim*, *ros*, *man* ; 2° une terminaison qui marque le rôle que cette idée joue dans la proposition et qui varie suivant les rapports divers que l'on veut exprimer, *e*, *ons*, *ez*, *ent* ; *a*, *œ*, *am*, *is*, *arum* ; *s*, *ne*, *nen*, etc. La partie invariable est

(1) Cf. Schleicher. *Langues de l'Europe moderne*, pp. 6, 7

(2) Vid. W. von Humboldt. *O. C.* analys. Tonnellé, p. 155.

le *radical* ou *thème*, et la manière de varier les désinences se nomme *flexion* (1).

§ 118.

Dans un mot composé, ainsi que nous aurons occasion de le démontrer plus loin, le radical pourra être un autre mot auquel des affixes donneront une forme nouvelle. Ainsi dans notre langue *mode* est le radical de *com-mode*, de *com-modément* et *commode* lui-même est le radical d'*in-commode*, *oc-commode*, etc., radical alors élevé à la seconde puissance comme dirait un mathématicien. Enfin le *radical* est relatif au degré de composition du mot qui le renferme et consiste dans la partie que l'on peut éliminer des dernières modifications que le mot a subies par l'adjonction d'exposants de rapports. Ces parties adventices exprimant les idées accessoires du lieu et du temps où l'action se fait et de la manière dont elle se fait, qui portent le nom général d'*affixes* s'appellent plus particulièrement (2) :

Préfixes, quand il précèdent la partie du mot qui exprime l'idée principale : [*com*]*mode*, [*in*]*commode*, [*im*]*probus*, [*dus*]-*gĕnĕ's*, etc. Ils marquent les conditions de lieu, de temps, de convenance ou de disconvenance à une manière d'être, etc.

Suffixes quand ils la suivent : *in*[*tus*]. Ils servent à marquer l'idée d'un être réel ou fictif, d'une substance, d'une qualité, d'un mot, d'une action, etc.

Formatives ou *caractéristiques*, quand ils donnent à un mot la forme qui caractérise le temps, le mode, la voix, etc., à laquelle il appartient, comme le *s* au futur actif des verbes grecs, et le *th* à l'aoriste passif. Ce sont de véritables suffixes de même que les suivants.

Terminaisons ou *désinences* quand ils sont à la fin du mot

---

(1) Vid. Ad. Régnier. *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*. (Paris. 1855 in-8°) p. 67.

(2) Voy. surtout. Egger. *Notions élémentaires de grammaire comparée*, p. 30.

et qu'ils caractérisent le cas, le nombre, la personne, etc. : *lóg*[*ŏs*], *domin*[*us*] ; *gráph*[*ō*] *scrib*[*o*].

Enfin tous ces changements modifient de quelque sorte l'exposant de l'idée principale pour le faire passer d'un sens vague à un sens plus précis et plus déterminé.

§ 149.

En faisant subir au *radical* la même opération que nous avons fait subir au mot qui le contenait, en éliminant avec soin les préfixes et les suffixes y adhérents, en supprimant enfin tout ce qui sert, soit à la *dérivation* (Cf. infrà § 149), soit à la *flexion*, et après qu'on a effacé toute altération nécessaire et possible pour constituer un mot (1), on arrive à la partie élémentaire et fondamentale, à celle qui exprime l'idée la plus générale et la plus simple que l'on peut suivre à la trace, dans tous les mots qui en découlent, à travers les différentes modifications de *personnes*, de *temps*, de *lieu*, de *cause*, d'*effet*, de *ressemblance*, de *contraste*, etc. Cette partie commune à un certain nombre de mots qui est l'expression la plus vraie de la signification s'appelle leur *racine* par analogie avec la racine d'une plante, car de même que celle-ci pousse une tige, des branches, un feuillage et des fruits, de même la première pousse un nom, un verbe, un pronom, etc., avec leurs inflexions, leurs dérivés et leurs composés (2). Cette racine que nous essayons de définir brièvement ici avant de l'examiner plus intimement dans un § suivant, peut s'appeler *racine significative* ou *attributive* parce que, nous l'allons voir, elle attribue, dans quelque composé qu'elle entre, à l'être qu'elle désigne, une même qualité première, elle traduit, elle rappelle une seule et même conception (3).

---

(1) Vid. Régnier. *O. C.* p. 66.

(2) Cf. Stoddart's *Glossology*, § 322. Sans vouloir indiquer ici autre chose qu'un rapprochement figuré.

(3) Cf. M. M. *Science du langage*. I. p. 276

§ 120.

Ainsi : *mod-e*, *mod-iste*, *mod-ern-e*, *com-mod-e*, *com-mod-ément*, *r-ac-com-mod-er*, *r-ac-com-mod-ement*, *mod-ul-ation*, *mod-ale*, *mod-el-er*, *mod-ér-er*, *mod-est-e*, *mod-ique*, *mod-i-fication*, etc., ont tous pour base le monosyllabe *mod* qui exprime l'idée générale de *mesure*, *règle*, *proportion*, *manière*. Bien que nous donnions ces exemples en notre langue, il ne faut pas oublier que l'étude de ses racines a vraiment peu d'importance, parce que le français n'étant qu'un idiôme de formation récente, la plupart de ses mots viennent de quelque autre langue étrangère. Puis, par suite de la tendance analytique qui caractérise nos langues modernes, tendance qui se montre particulièrement en français, la plupart des flexions grammaticales ont été effacées, et même celles que nous avons empruntées au grec et au latin sont aujourd'hui fort altérées et quelquefois méconnaissables. C'est par la comparaison avec les autres idiômes romans que l'on peut retrouver en français les racines des mots latins, et ces racines elles-mêmes ne peuvent se reconnaître que par la comparaison avec le sanscrit, le grec, le gothique, etc., souvent avec le zend et les dialectes celtiques ou slaves qui répandent un jour inattendu sur certaines formes qui resteraient obscures et inintelligibles, si on ne pouvait les étudier que dans les quatre langues principales qui sont du plus précieux secours pour la grammaire comparée de la famille aryenne. En comparant ensemble les mots suivants : grec, *dérō*, *tēirō*, latin *tero*, gothique *taira*, plattdeutsch *tiren*, ancien-haut-allemand *zerjan*, *zerran*, m.-h.-all. *zerren*, vx-saxon *tirian*, *tirigan*, hollandais *tarrow*, allemand *zerren*, anglais *tire*, *teor*, lithuanien *durru*, russ. *deru*, kymr. *torru*, français *tire*, *troue*, etc. Nous trouvons à tous, en tenant compte des lois phonétiques particulières à chaque idiôme, une base commune qui est la racine DAR avec l'idée générale de *briser*, *tirailler*, *frapper*, etc.

De même que B L A bêler est la racine de : grec *blēchē*, bêlement ; latin, *balare*, *belare ;* sanscrit, *blazan ;* allemand, *bläken*, *blässen*.

II. — ANALYSE LINGUISTIQUE D'UN MOT.

§ 121.

Prenons encore pour exemple un seul mot dont nous allons chercher la racine. Soit le mot français *historiquement* que nous analyserons à l'aide des procédés linguistiques.

Nous pouvons commencer par enlever la finale *-ment* qui termine la plupart des adverbes français. Elle n'existe pas en latin qui possède des expressions comme *bona-mente*, de bonne foi (1), et l'on voit dans Ovide *insistam forti mente*, «j'insistai avec un esprit, une volonté forte». Il arriva donc dans le passage du latin au français que dans des phrases telles que *forti mente*, le dernier mot finit par ne plus se faire sentir comme mot indépendant et perdit en même temps sa prononciation distincte ; *mente* l'ablatif de *mens* se changea en *ment* qui, cessant d'avoir son indépendance n'exista plus que comme terminaison des adverbes, même dans les cas où le sens original de *mente* n'aurait pu être qu'avantageux à la signification générale ; dans *sincèrement*, par exemple. Tandis que, en disant en français qu'un marteau tombe *lourdement*, nous ne nous doutons guère que nous prêtons à un morceau de fer un esprit lourd. Il n'en est pas de même en italien où, jusqu'ici, la désinence *-mente* n'a pas subi d'altération phonétique, bien qu'elle ait perdu son caractère de mot indépendant, comme dans *chiaramente* (pour *clara-mente*). En espagnol elle s'emploie encore comme mot indépendant, quoiqu'on ne puisse plus dire qu'elle ait conservé une signification distincte; ainsi, au lieu de «*claramente, concisamente, y elegantemente*» il vaut mieux dire «*clara, concisa, y elegante mente*» (2).

§ 122.

Revenons maintenant à notre mot qui n'est plus que *histo*

---

(1) Quintilien. v. 10, 52. — Max Müller. I. p. 50 trad. franç.

(2) M. M. l. c.

rique. Ici nous reconnaissons aisément l'adjectif français venu de l'adjectif latin par le seul assourdissement de la terminaison *-cus*. De ce latin *historicus* nous pouvons encore enlever le suffixe des adjectifs *-cus* qui est en grec *-cŏs*, en allemand *-g*, en lithuanien *-kas*, en russe *-kyi*, en sanscrit *-kas*. C'est par ce suffixe qu'*histŏrĭcus* dérive de *histor* ou *histŏria*. Ce dernier mot, à son tour, est formé d'*histor* à l'aide du suffixe féminin *ia*, qui produit les noms abstraits et correspond au sanscrit *yâ* (1), au grec *iā* (2). *Histor* est un mot grec et en réalité une corruption de *'istor*; mais les deux formes se rencontrent et la présence de l'esprit dur au lieu de l'esprit doux peut être attribuée aux influences dialectales (3). Maintenant *'istor* doit être divisé en deux parties *'is* et *tor*, ce dernier étant le nominatif singulier du suffixe dérivatif *tŏr*, que nous trouvons en latin *dâtor*, en sanscrit *dâ-tar*, en grec *do-tēr* «celui qui donne», et qui forme les noms d'agents ou d'instruments (4). Suivant Bopp on peut le regarder comme venant de la racine verbale ou attributive *tar*, dont la signification propre est «dépasser, transgresser» et aussi «accomplir, remplir» (5) et devenue racine démonstrative dans la formation du mot que nous étudions. L'élément radical, la véritable racine attributive est *'is* que nous avons encore à examiner. D'abord nous savons que dans *'is*, l'*s* est une modification d'un *d* primitif, par la loi euphonique ordinaire dans la langue grecque, particulièrement dans le dialecte attique, qui veut qu'un *d* suivi immédiatement de *t* soit changé en *s*; c'est par suite de la même loi que nous trouvons en latin *fissum* pour *fidtum* (6).

---

(1) Ainsi il fait *vidyâ*, science, de *vid*, savoir; *kanyâ*, fille, de *kam*, aimer.

(2) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* t. III. § 896.— E. Régnier. *Traité* etc. p. 193 196. § 84.

(3) Cf. M. M. l. c.

(4) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* t. II, §§ 646, 647, t. III, §§ 810,811,814,815.

(5) Cf. Bopp. *Vergl. gram.* t. III, § 815.

(6) Cf. Dwight. O. C. t. II. p. 158.

§ 123.

Nous arrivons alors à la racine *id* qui a formé en grec *o'ida* (pour *e'idō* inusité), en sanscrit *veda*, forme non redoublée du parfait de la racine *vid*, savoir [1]. *Histōr* signifiait donc à l'origine celui qui sait, qui trouve, *historia*, connaissance [2] Ici nous ne pouvons plus avancer avec une précision aussi rigoureuse, et il nous est presque impossible de dire pourquoi *vid* signifie voir, savoir, connaître, posséder, etc. Nous n'en saurons davantage que si avec quelques linguistes nous considérons cette racine comme composée de deux éléments, du préfixe *vi* (grec *dia*, goth. *dis*, allemand *zer*, latin *dis*) qui signifie « en séparant, à travers, en pénétrant » et de la racine DHA (grec *thē*, *the*, allemand *thun*, anglais to *do*, latin *de* dans *con*-de-*re*, *ad*-de-*re*) qui signifie « poser, effectuer »; du rapprochement de ces deux éléments provient la signification « distinguer, apercevoir, voir, savoir, connaître » attribuée à *vid*.

Il est peut-être possible d'aller plus loin dans l'analyse de cette racine ; nous avons trouvé une racine attributive dans DHA au-delà de laquelle on ne voit plus rien ; c'est une racine vraiment primitive, mais il n'en est pas de même de la racine démonstrative VI que quelques linguistes assurent avoir eu antérieurement la forme de DVI et n'être qu'une forme mutilée de la racine primitive qui a fourni le nombre de la dualité et le pronom de la seconde personne du singulier.

La question étymologique n'est pas encore vidée pour cela, quelque nombreux que soient les mots et les racines qui appartiennent à la même famille que *dúŏ*, l'idée de dualité n'offrant pas d'image, et n'ayant par conséquent aucun caractère primitif [3]. Le mot *dvi* commençant par une double con-

---

(1) Cf. Ad. Régnier. *Etude sur l'idiôme des Védas et les origines de la langue sanscrite* (1855, Paris in-4°) p. 21.

(2) Cf. M. M. *O. C.* t. II. p. 297.

(3) Cf. L. Benloew. *Recherches sur l'origine des noms de nombre*, etc. p. 7.

sonne il importe d'en étudier l'origine. Dans *vi* on peut retrouver le préfixe inséparable, dont le sens intime est celui de l'éloignement, de l'enlèvement, et qui, ainsi que *vā* (latin *vel*, *ve*), *ava* (de haut en bas), paraît appartenir à la racine *vā* «souffler, emporter». Le *d* initiale de DVI est évidemment la forme affaiblie du pronom démonstratif dont le signe caractéristique dans les langues indo-européennes est d'ordinaire la dentale *t*. DVI serait par conséquent «ceci loin».

Le pronom de la seconde personne est formé exactement de même, soit du pronom démonstratif ou de sa lettre caractéristique *t* et de la particule *va*. Seulement comme l'observe avec sagacité M. Benloew [1], à mesure que les notions allaient se différenciant, l'instinct de la langue a introduit une nuance dans le mot primitif. C'est l'idée démonstrative qui domine et doit dominer dans le pronom : on ajoute le regard, le geste à la parole, lorsqu'on s'adresse à son interlocuteur ; aussi le *t* ne s'y est-il pas affaibli. L'idée de séparation, d'éloignement, qui est indispensable pour distinguer le « toi » du « moi », l'est cependant moins que celle qui nous désigne la personne à laquelle nous voulons parler. C'est pourquoi la syllabe *va* a pu s'amincir et s'affaiblir (tu pour t-va). Le contraire a dû arriver pour le nom de nombre ou l'idée de la séparation l'emporte sur le mouvement de la main qui désigne et qui montre. » *dvi* est un des trois préfixes d'origine verbale que l'on reconnaît [2] devoir être antérieurs à la séparation des langues indo-européennes, ce sont *d-vi* «en deux, séparément», *su*, bien et *dus* mal. On voit donc que le mot composé *dvi* a pris trois routes bien distinctes, d'une part, nom de nombre, d'ailleurs, pronom personnel, et, d'autre part, préfixe, chacune spécialisée par une modification ultérieure dans la forme.

§ 124.

Le mot racine *vid* est formé depuis bien longtemps et an-

(1) Cf. *O. C.* p. 9.

(2) Cf. Chavée. *Lexiologie indo-européenne*, etc. p. 135.

térieurement à la séparation des langues indo-européennes dans les vocabulaires desquelles il joue un grand rôle par suite de la multitude de ses dérivés ; antiquité que l'on peut faire remonter à 3,000 ans avant notre ère puisque c'est vers cette époque que l'on peut placer les premiers mouvements de dispersion des anciens Aryas (1). L'analyse d'un mot nous a donc conduits plus de cinq mille ans en arrière et nous avons pu résumer, en peu de lignes, l'histoire de ses aventures pendant ce laps de temps à travers le monde. Voici rapidement les principales formes produites par la racine *vid* dans les vocabulaires indo-européens ; nous indiquerons surtout les formes verbales :

En sanscrit, *vidâ, vidyâ, vitti, véda*, science, connaissance ; *vidita, vidvas*, un sage ; *vêttar*, celui qui sait, etc.

Zend, *vid*, savoir, comprendre.

Grec, *éido, 'idō* pour *Fido*, savoir et voir ; *idĕa*, aspect, vue, image et idée, et les dérivés tels que *e'idōlŏn*, image, *idole ; e'idulliŏn*, petit tableau, *idylle ; istoria*, etc...

Latin, *video, vĭdēre, visus* et leurs composés et dérivés. En français, par exemple : visage, envie, évident, avis, prudence (latin *providens*), et les verbes et autres mots corrélatifs, etc. (2).

Dans les langues celtiques : en ancien irlandais : *fit, fet* qui entre dans la formation de plusieurs mots. — Cymr. : *gwydd*, science ; *gwyddau*, enseigner ; breton : *gwézont, gouzout*, savoir ; *gwiziek*, savant, etc.

Dans les langues germaniques : ancien-haut-allemand, *wizan, wizzen ;* gothique, *witan ;* anglo-saxon, *wietan,*

---

(1) Cf. Ad. Pictet. *Les origines Indo-Européennes ou les Aryas primitifs. Essai de paléontologie linguistique* (Paris 1861-1863. 2 vol. in-4°) t. II. pp. 721-735.

(2) Liste qui se monte à plus de cent, et occupe quatre pages dans le savant ouvrage de M. Delatre, déjà cité, pp. 244-247. — Cf. Dwight. *O. C.* t. II. pp. 506-507.

wissan; ancien anglais, *to weet;* anglais, *to witt;* hollandais, *weeten;* suédois, *veta;* danois, *vide;* norwégien, *veta, vitte;* islandais, *vita* (1). En allemand moderne, *wissen*, qui de même que tous les équivalents précédents signifie « savoir ».

Dans les langues slaves : lithuanien, *wyste* (*wydau*), voir, *weidas*, *waidas*, aspect, vue, visage, etc. Cf. ancien-prussien, *waist*, savoir, etc. Ancien-slavon, *vidicte*, voir, *viedieti*, comprendre, etc.; et passim dans les langues slaves modernes (2).

Chacun de ces mots, outre ses différentes formes de conjugaison, a formé un grand nombre de substantifs, d'ajectifs, d'adverbes, de verbes même, par composition et dérivation (3).

On voit par ces exemples que les racines n'ont pas une existence indépendante. Ces éléments des mots loin d'être des mots et d'être employés à part du moins dans la famille de langues à laquelle appartiennent les idiômes cités, ne sont que des abstractions grammaticales. Mais elles peuvent aisément dans toutes les langues connues, du moins pour les mots qui sont étymologiquement clairs, s'extraire par la voie scientifique en éliminant successivement les éléments formels et les racines démonstratives qui exprimant les rapports, enveloppent, accompagnent et absorbent les racines attributives. Ainsi voici comment l'analyse linguistique décompose les deux mots suivants :

	Augment	Racine verbale	Caractéristique du temps	Voyelle modale	Désinence personnelle	Voyelle d'union	Voix passive ou moyenne
Grec....	*é*	*Bŏulĕu*	*s*	*a*	*nt*		*o*
Latin...		ama	ba		nt	u	r

(1) Vid. J. H. Kaltschmidt. *Sprachvergleichendes Wörterbuch der deutschen Sprache.* (Leipzig, 1839, in-8°) p. 805, v° *wissen.*

(2) Cf. Pictet. *O. C.* t. II. p. 548.

(3) L'allemand *wissen* par exemple est entré dans la composition de 27 autres mots que l'on peut voir énumérés dans l'excellent *Dictionnaire étymologique des racines allemandes* par F. G. Eichhoff et W. de Suckau. (Paris 1855 in-18) s. v.

Examinons maintenant ces éléments formels des mots pour reconnaître leur nature si l'analyse nous y autorise, et particulièrement les désinences casuelles des noms et les désinences personnelles des verbes.

C.— ANALYSE DES DÉSINENCES CASUELLES DES NOMS.

§ 125.

La lettre *s* suffixe du nominatif, quelquefois par euphonie, renforcée en *t* comme au neutre ou affaiblie en *r* comme dans quelques cas en latin, et qui appartient, sauf quelques restrictions, aux langues indo-européennes, tire son origine du thème pronominal *sa* « il, celui-ci, celui-là » [1]. Ainsi : sanscrit *âçva-s*, grec *'ippŏ-s*, latin *equu-s* « cheval »; gothique *fisk-s* « poisson », *vulf-s* « loup », etc. Ainsi le latin *lux* « lumière », est pour *lucs* dans lequel nous trouvons la racine *luc* « briller » qui a formé *luces*, *lucidus*, *luculentus*, etc., puis une racine pronominale ou démonstrative qui détermine le sujet général auquel est attribuée la qualité marquée par la racine afin de former un substantif; ainsi par l'addition de l'élément pronominal *s* nous avons le nom latin *luc-s* (= *lux*) « brillant-là » [2].

La comparaison des langues indo-européennes montre que le signe du neutre, à l'accusatif, était primitivement le thème pronominal *ta* (grec *tŏ*, gothique *tha*, etc.) signifiant « il, celui-ci ». En latin, il se retrouve dans *id*, *istud*, en gothique, par exemple, *blinda-ta* «*cœcum*», *midja ta* « *medium* »; le haut-allemand, dans sa période ancienne *a z*, au lieu du *t* gothique, dans sa période moderne il a *s*.

L'*m* de l'accusatif que les neutres mettent aussi au nominatif, a également une origine pronominale; skr. *ima* « ceci », *amu* « cela ».

---

(1) Cf. Bopp. *O. C.* § 134.

(1) Cf. M. M. I. p. 290.

§ 126.

Dans toutes les langues aryennes il y a eu primitivement un cas marquant le lieu que les grammairiens ont appelé *locatif;* sa caractéristique est ĭ en sanscrit et en zend; de même en grec, où il a pris l'emploi du datif sans pourtant perdre la signification locative (1); en latin le génitif singulier des deux premières déclinaisons est un ancien locatif (2). On reconnaît dans cet ĭ une racine démonstrative (3) et selon toute probabilité la racine même qui a donné en latin la préposition *in* (4). Ainsi le sanscrit *hridĭ* représente un ancien mot composé, signifiant *cœur dedans*, et cette désinence, en s'agglutinant au nom, finit par prendre place parmi les cas reconnus des substantifs terminés par une consonne.

La désinence du génitif, dont l'essence est de personnifier un objet en y attachant une idée secondaire de relation locale, est généralement identique aux suffixes dérivatifs à l'aide desquels les substantifs sont changés en adjectifs. Les Grecs qui avaient bien compris la valeur abstraite de ce cas lui avaient donné le nom de *gĕnikē* qui avait une signification très étendue et très philosophique (5). Il signifiait le cas général et attributif, ou plutôt le cas qui exprime le genre ou l'espèce; et telle est la valeur réelle du génitif. Les romains gâtèrent le terme par leur traduction erronée de *genitivus*.

---

(1) Cf. Bopp. *O. C.* § 195.

(2) Cf. Bopp. *O. C.* § 200. Ainsi *romæ, corinthi, humi.* On dira par exemple *ruri* et non *ruris* Une preuve autre que l'identité des désinences latines et sanscrites est fournie par la comparaison de l'osque et de l'ombrien ; ces deux dialectes ne donnent jamais le sens locatif à leur génitif, qui a conservé sa désinence propre.On trouve dans ces deux langues, ou au moins en ombrien, un véritable locatif distinct du génitif.

(3) Cf. Bopp. *O. C.* §. 201.

(4) Cf. Max Müller. *Lectures* I. p. 235. — Régnier, *Etude sur l'idiôme des Vedas.* p. 5. note.

(5) Cf. *Beitrage zur geschichte der grammatik*, von Dr K.-E Schmidt. (Halle, 1859). p. 320 in Max Müller. 1. p. 113

Toute la famille indo-européenne a des correspondants du génitif sanscrit *s*, *sya*, *ás*, pour les trois genres indistinctement, et *as* pour les radicaux terminés par une consonne. En latin, toutefois, la 1re, la 2e et la 5e déclinaison, ainsi que les pronoms de la 1re et de la 2e personne, ont remplacé la caractéristique originaire par le locatif, échange qui n'avait pas eu lieu en ombrien, ni en osque (1). On comprend mieux maintenant cette découverte de la grammaire comparée.

La désinence vraie *sya*, qui paraît ici plus ou moins altérée, est formée d'un pronom *sya* qui ne paraît que dans les Védas et dont le *s* est remplacé par *t* dans les cas obliques et au neutre. *Sya* ou *tya* renferme les thèmes *sa*, *ta*, privés de leur voyelle et combinés avec le thème relatif *ya* (2), et signifie « celui-ci, celui-là ». Mais, pour la formation du génitif, cette désinence pronominale ne prend pas de signe pour le genre. Ainsi, en sanscrit, le génitif de l'eau serait en prenant *udaka*, *udaka-sya* qui a dû être conçu originairement comme « eau-là », et correspond à un adjectif sans genre « aquatique » (3).

§ 127.

On voit, par ces exemples, qu'il est impossible de douter que les terminaisons casuelles des dialectes primitifs de la famille indo-européenne ne fussent à l'origine des postpositions qui furent ajoutées à la racine pour exprimer les relations, et qui, avec le temps, sont devenues tout à fait inséparables, par suite de cette tendance à la composition qui caractérise chaque membre de cette famille. Presque toujours la racine et la signification originale de ces postpositions sont maintenant inconnues, et ce n'est qu'avec difficulté que l'on peut arriver à les reconnaître à l'aide de l'analogie et de la comparaison. Mais la linguistique ne peut s'arrêter qu'après avoir

(1) Cf. Rabaslé. *De la langue Osque*. pp. 76-81. L'ombrien moderne a remplacé l'*s* final par *r*.

(2) Cf. Bopp. § 194.

(3) Cf. Max Müller. I. p. 114. note.

expliqué *intus et in cute* l'association de la racine et des postpositions, du radical et de la désinence. Or, pour arriver à cette explication il est nécessaire d'étudier le système phonétique de chaque idiôme, système d'après lequel entre les dernières lettres du thême ou radical et les premières de la désinenco, il se produit des combinaisons diverses, suivant que la lettre finale est une voyelle ou une consonne, suivant que les lettres qui se trouvent mises en contact s'attirent ou s'excluent, etc.

Puis il est encore une autre source de difficultés nombreuses dans la reconnaissance des cas dans nos langues, qui consiste dans le caractère abstrait des catégories générales dans lesquelles les philosophes et les grammairiens se sont efforcés de ranger tous les faits primitifs du langage. Certes les abstractions qui sont censées exprimées par les désinences du génitif, du datif et de l'accusatif, n'étaient pas connues dans lo langage des hommes primitifs, car tout ce qui est abstrait aujourd'hui dans le langage a étó concret à l'origine.

Les cas marquant la nature d'un certain rapport entre deux idées et ce rapport étant susceptible de nombreuses diversités, il suit que le nombre des cas ne peut être absolu. Ils peuvent être aussi nombreux que les rapports eux-mêmes exprimés par les prépositions ou les postpositions. Aussi dans les langues agglutinantes (vid. infrà § 170) est-il presque impossible d'en établir la série régulière et complète. Dans les langues indo-européennes leur nombre assez restreint, six ou huit, s'explique par la nature particulière de ces idiômes qui fondent en un tout homogène les diverses parties des mots. Mais l'analyse linguistique en décomposant ces mots retrouve les éléments qui sont entrés dans leur formation, ainsi que nous venons d'en donner quelques exemples, et la comparaison avec d'autres idiômes chez lesquelles l'unité du mot n'est pas aussi complète, nous confirmera dans l'exactitudo de ces découvertes de la science.

§ 128.

Si nous nous reportons au chinois, par exemple, nous ver-

rons qu'on y forme les cas de la même manière mais que les éléments qui concourent à leur expression ont conservé chacun leur valeur distincte comme mot séparé, bien que quelquefois les éléments significatifs des cas n'aient plus exactement la même valeur que lorsqu'ils sont employés tout à fait à part. Ainsi le locatif, dont nous citions un exemple en sanscrit, forme son élément de relation par un mot signifiant le lieu, mais comme ce mot conserve son indépendance il peut facilement être remplacé par un autre ayant une signification identique sans que l'expression de la relation locative soit modifiée. Ainsi « dans l'empire » se dit *kûõ tchoung* ; « dans l'espace d'une année » se dit *i sûi tchoung ;* mais *tchoung* peut être remplacé indifféremment par un des mots suivants : *tang, tsai'* (1) « dans (un lieu) » *'li* « dedans », *nui'* (*nei'*) « intérieur », *tchoung* « milieu », *shang'* « au-dessus », *hia'* « au-dessous », qui tous, en suivant le substantif, signifient « dans » (2).

En tibetain, le locatif est formé avec *na* signifiant « dans, sur un lieu » ; il prend aussi les particules du datif avec la même siguification (3). Dans les langues dravidiennes, les grammairiens indigènes ont établi que tout mot signifiant « un lieu » peut être employé pour exprimer le locatif. Dans chaque dialecte, cependant, il est un certain nombre de mots ou postpositions employés systématiquement et si souvent dans ce sens que l'on peut les regarder comme des suffixes locatifs distincts (4). Nous avons là un procédé intermé-

---

(1) Les virgules placées avant et après les mots indiquent quel est le ton du mot et l'on sait que le ton est corrélatif à la signification. Ainsi les 1er, 2d, 3e, 4e et 5e tons sont marqués ainsi : ,— ; '— ; '— ; —, ; .—.

(2) Cf. J. Edkins. *A grammar of the Chinese colloquial language, commonly called the Mandarin dialect.* (Shanghaï, 1857, in-8°) p. 117. — M. A. Bazin, dans sa *Grammaire Mandarine, ou Principes généraux de la langue Chinoise parlée* (Paris 1856 in-8°) p. 69. indique le même fait mais d'une manière assez succincte et un peu vague.

(3) Cf. Foucaux. *Grammaire Tibétaine*. pp. 26, 27, 92, 95.

(4) Cf. Caldwell. *Dravidian grammar*, pp. 246, 249.

diaire entre celui que nous examinions tout à l'heure dans le chinois et cet autre que nous avons également étudié dans les langues indo-européennes.

§ 129.

Que nous examinions maintenant le génitif et nous verrons, comme pour le locatif, et il en serait de même des autres cas si nous les examinions tous, une identité de principe idéologique dans sa formation. En chinois, la marque du génitif *ti* est aussi la terminaison des adjectifs (1). Dans les langues tibétaines, la règle est que les substantifs et les adjectifs au génitif se forment par l'addition du même signe (2). Ainsi *shing* « bois », *shing-gi* « du bois » ou « fait de bois », *ser* « or », *ser-gyi* « de l'or » ou « fait d'or », *mi* « homme », *mi-hyi* « de l'homme » ou « humain ». C'est ce qui arrive aussi dans le Garo, où le signe du génitif est *ni;* nous avons là *mánde-ni jak* « la main de l'homme » ou « la main humaine » (3). Dans l'Hindoustani et en Mahratte, le génitif est si évidemment un adjectif, qu'il prend même les marques du genre selon les mots auxquels il se rapporte (4), facilité perdue en sanscrit. Les langues dravidiennes, entr'autres terminaisons du génitif, emploient aussi les mêmes que pour les adjectifs (5). Le Congo, en Afrique, présente le même phénomène (6).

D. — ANALYSE DES DÉSINENCES PERSONNELLES DES VERBES.

§ 130.

L'examen des désinences personnelles des verbes nous

(1) Cf. Edkins. *O. C.* pp. 114,137, — Bazin. *O. C.* pp. 26,64.

(2) Cf. Foucaux. *Grammaire tibétaine.* p. 33.

(3) Cf. Max Müller. I. p. 114, note.

(4) Cf. Max Müller. *Turanian researches* in Bunsen's *Outlines* t. I. p. 302.

(5) Cf. Caldwell. *O. C.* p. 230 et sqq.

(6) Cf. Du Ponceau. *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord.* (Paris, 1838 in-8°) p. 461.

moutrera également, et même plus complétement encore, le système de formation des mots.

Ainsi dans les mots *bhavâ mi*, *bhavâ-ti*, etc., sanscrits, on voit d'une manière tout-à-fait distincte les éléments primordiaux de la déclinaison verbale *mi*, *si*, *ti*, *mus*, *tis*, *nti*. En grec, ils sont très visibles, sauf quelques changements, dans les verbes en *ō* et en *mi*, aussi bien au présent qu'au prétérit, surtout de la voix passive ; en latin ils paraissent nettement surtout à l'imparfait : *amaba-m*, *s*, *t*, *mus*, *tis*, *nt*; en français ils sont très marqués. Mais ils ont presqu'entièrement disparu en allemand et en anglais. Dans ce dernier idiôme, par exemple, les seules traces qui en subsistent encore sont les terminaisons *st* et *s* des seconde et troisième personnes du singulier. Il paraît difficile au premier abord de croire que l'*s* qui termine la troisième personno du singulier en anglais fût à l'origine le pronom démonstratif de cette même personne. Cet *s* n'est qu'une modification orthographique récente de *th*, ainsi *love-s* est pour *love-th*, en anglo-saxon *lufath*. En gothique, *habait-th* correspond au latin *habe-t*. Ce changement est tellement régulier qu'il est relevé dans le tableau de la loi de Grim (suprà § 52) où les muettes douces du latin sont remplacées en gothique par les fortes du même ordre, et les fortes par les aspirées.

En latin, *habet*, *amat*, *dicit*, sont pour *habe-ti*, etc... avec suppressiou de la voyelle *i* finale [1]. Cette terminaison *ti* est la même que celle de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent en sanscrit ; ainsi, *dâ* « donner », devient *dadâ-ti* « il donne » ; *dhâ* « placer », *dadhâti* « il place ».

En grec, ce *ti* s'est changé en *si*, de même que le sanscrit *tvam* (latin *tu*) apparaît en grec avec la forme *sy*. On peut donc identifier les formes grecques *didōsi*, *tithēsi*, aux formes sanscrites *dadati*, *dadhâti*. Mais ces formes grecques elles-mêmes n'ont pu se maintenir. Par un effet d'euphonie, effet qui se montre avec le temps, les sigmas placés entre deux

(1) Cf. Bopp. *O. C.* § 131.

voyelles dans une terminaison s'élident (1); ainsi *gènŏs* ne forme pas le génitif *gènesŏs* comme le latin genus, *genesis* ou *generis* mais *gĕnĕŏs*, *genous;* le datif n'est pas *gĕnĕsi* (latin *generi*, mais *genĕï*, *genei*, de même tous les verbes réguliers ont *ĕi* pour terminaison de la troisième personne du singulier; mais cet *ĕi* remplace *ĕsi; typtĕi* est pour *typtĕsi*, qui lui-même est mis pour *typtĕti*.

En français *j'aime* correspond au latin *ego amo*, *tu aimes* à *tu amas*, *il aime* à *ille amat;* cette troisième personne du singulier était terminée dans l'ancienne langue française par un *t* qui reparaît encore dans *aime-t-il* (2).

Tel est l'effet de l'altération phonétique que sans l'analyse grammaticale à laquelle nous nous sommes livrés, nous n'eussions jamais deviné la présence d'un élément pronominal dans la terminaison *ĕi* grecque pas plus que dans l'*s* anglais et encore moins en français qui n'en conserve plus de traces. Nous savons maintenant que nous avons là une racine démonstrative, agglutinée à la racine démonstrative, et qui est originairement le sanscrit *ti* qu'il faut rattacher à la racine démonstrative *ta* « ceci » ou « là », laquelle existe dans le pronom démonstratif sanscrit *tad*, le grec *to*, le gothique *thata* et se retrouve encore dans le latin *tatis*, *tantus*, *tunc*, *tam* et même dans *tamen*, ancien adverbe de lieu en *men* (3).

Il en est de même des autres personnes. Ainsi la terminaison *o* des verbes latins est le fruit d'une altération excessive, et la notation orthographique modifiée d'une diphtongue *au*. Cette diphtongue est formée de *a* et de *u*, forme réduite et radoucie de *m* (4). Plusieurs langues indo-européennes, sœurs

---

(1) Cf. Max Muller. I. p. 292.— Dwight. O. C. t. II. p. 275.

(2) On disait *il portet*, *il volet*, *il donnet*. — Cf. Chevallet. O. C. t. III. p. 213.

(3) Cf. Max Muller. I. p. 293.

(4) Cet *m* perdu dans amo-(m) se retrouve dans *amabam* pour un primitif *amaba-mi*.

congénères du latin, offrent le même phénomène. Il est bon de remarquer ici que *m* (pour *mi*) tend à se changer en *n*, en grec et en germanique *(ic bim = ik ben; tĕrpŏn = atarpam)*. En gothique et en lithuanien *mi* devient *u*. En ancien slave c'est *ou* (1). Cette permutation s'explique physiologiquement par l'affinité de *m*, *n*, *v*, *u*.

La désinence de la troisième personne du singulier qui est *ti* pour *ta*, s'affaiblit souvent en *si* en grec, et disparaît par euphonie, comme nous l'avons déjà vu, en ne laissant d'autre trace que l'allongement de la voyelle de jointure. Théocrite, Pindare et les Doriens en général gardent la forme primaire *ti* ; mais ailleurs on ne rencontre que *si*. — Le gothique, le slave, le grec et le prâkrit, ont tout perdu aux formes secondaires. Le russe et l'allemand ont maintenu *t* (2).

§ 131.

Les désinences du pluriel pour la première et la seconde personne sont très reconnaissables dans les langues indo-européennes, comme formes mutilées des pronoms mêmes (3). Nous nous sommes déjà suffisamment expliqué sur cette question pour qu'il nous soit loisible de passer rapidement.

Le sanskrit *mas*, latin *mus* (4), grec *mĕs* ou *men*, ancien-

---

(1) Cf. Bopp. *O. C.* §§ 426-442.

(2) Cf. Bopp. *O. C.* §§ 456-457.

(3) On trouvera une bonne étude accompagnée de nombreux faits sur les pronoms et les désinences personnelles des verbes dans les langues indo-européennes dans Pritchard, *Eastern origin of celtic nations*, pp. 228-286.

(4) Les flexions latines de la 1re personne du pluriel *amus*, *emus*, subirent l'adoucissement de la voyelle initiale, et ces flexions se confondirent en français dans une terminaison qui, par analogie devint commune à toutes les conjugaisons ; cette terminaison fut *umes* ou *omes*, qui se syncopèrent ensuite en *ums*, *uns*, *oms*, *ons*. C'est la dernière de ces formes qui nous est restée ; nous n'avons conservé *omes* que dans *nous sommes*. — Cf. Chevallet. *O. C.* t. III. p. 214.

haut-allemand *mês*, gothique *m*, *ma*, lithuanien *mê*, slav *m*, *my*, gallois *m*, sont les restes du pronom personnel primitivement accolé au radical (1). Le sanscrit *mas* signifie, suivant Pott, *moi* et *toi*, l'*s* final dérivant du pronom de la deuxième personne (2); suivant Bopp, *mas* doit être divisé en *m-as*, *m* pour *mi* et *as* désinence du nominatif pluriel et signifierait alors *moi* et *eux* (3).

La seconde personne pluriel est en français *ez* (pour *ets* 4), *tes* équivalent de la flexion latine *tis* (5). En anglais, elle a aujourd'hui complètement disparu, la langue ayant perdu jusqu'à la dernière trace de la finale *th*, invariable dans l'anglo-saxon (6) pour la troisième personne du singulier et les trois personnes du pluriel, seul reste des riches flexions du gothique. Ce dernier idiôme avait toutes les flexions et faisait au pluriel *m*, *th*, *nd*. Le *th* correspond au sanscrit *thas*, grec homérique *tes*, latin *tis*. Quant à son origine la question est la même que pour la première personne. N'est-ce que la deuxième personne du singulier, plus une caractéristique *s* du nominatif pluriel, caractéristique que le latin seul, entre les langues indo-européennes, a gardée.? ou bien faut-il admettre (7) que *s* vient de *swa*, pronom de la deuxième personne, de telle sorte que *vous* signifie *soi* et *toi?* Cette dernière hypothèse s'accorderait assez bien (8) avec le procédé instinctif des langues.

La troisième personne pluriel sanscrit *nti*, grec *nti*, latin

---

(1) Cf. Bopp. *O. C.* §§ 439-441.

(2) Dans le *Berliner Jahrbücher*. Mars 1833. p. 316.

(3) Cf. Bopp. §§ 333, 439.

(4) Cf. Chevallet. *O. C.* t. III, pp. 41, 42, note.

(5) M. de Chevallet dit *atis*, *itis* sans doute par inadvertance, les voyelles *a* et *i* ne faisant pas partie de la désinence. Cf. t. III. p. 214.

(6) Cf. Thommerel. *Recherches sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon*. pp. 65-66.

(7) Cf. Poll. *Etym. forsch.* t. II. p. 711.

(8) Cf. Stecher. *Etudes linguistiques* p. 76.

nt, gothique *nd*, ancien-haut-allemand *nt*, gallois *nt*, que nous avons encore en français, s'est assez bien conservée. Ainsi : sanscrit *santi* [1], zend *henti*, grec (*s*)*enti*, latin *sunt*, ombrien *sent*, gothique *sind*. Quant au pronom, dont ces terminaisons ne sont évidemment que des ruines, on le voit en gallois ayant une existence indépendante *hwynt*.

F. — DE L'ORIGINE DES ÉLÉMENTS FORMELS

§ 132.

C'est là un procédé trop simple et trop rationnel pour que nous ayons besoin de chercher des exemples à l'appui dans des idiômes chez lesquels le pronom n'est pas aussi complétement absorbée par la racine. Ainsi donc les éléments formels caractéristiques et désinentiels qui étaient considérés par Schlegel [2], Grimm [3], comme des éléments mystérieux sortant du radical comme les branches sortent du tronc, produits immédiats et spontanés de l'intelligence humaine, dont il fallait renoncer à chercher l'origine, ont aujourd'hui changé d'aspect par suite des progrès de la science. Il est en effet reconnu, et nous l'avons vu nous-mêmes pour un certain nombre, que ces éléments formatifs ont commencé par être des mots indépendants qui ont perdu leur valeur propre; cette découverte est beaucoup plus conforme au raisonnement pur et simple que l'hypothèse de Schlegel et autres qui partagent encore ses doctrines peut-être sans le savoir. Il est plus simple de croire que l'organisme du langage n'a uni entre eux que des éléments de même nature, c'est-à-dire des éléments ayant un sens par eux-mêmes [4]. Les idées accessoires ne peuvent-elles pas être exprimées dans le langage par des mots accessoires ajoutés à la racine?

---

(1) Cf. Bopp. §§ 458 464.

(2) Cf. Son livre *Sur la Langue et la Sagesse des Indiens* (in-8°, Paris, 1808.)

(3) Cf. *Deutsch. gram.* t. I. p. 835.

(4) Cf. Bopp. *Vergl. gram.*, § 110.

Et comme, ainsi que l'expose si bien M. F. Bopp, toute idée prend un corps dans le langage et que les noms sont faits pour désigner les personnes ou les choses auxquelles convient l'idée abstraite que la racine indique; rien n'est donc plus naturel que de s'attendre à trouver dans les syllabes formatives, des pronoms servant à désigner ceux qui possèdent la qualité, font l'action ou se trouvent dans la situation marquée abstraitement par la racine [1], et l'analyse nous montre une identité parfaite entre les éléments formatifs les plus importants et certains thèmes pronominaux qui se déclinent encore à l'état isolé [2].

Ainsi en sanscrit s'il y a eu une raison jadis pour que *mâm* signifiât « moi » et pour que *tam* signifiât « lui », c'est sans aucun doute par la même raison que *bhavā-mi* signifie « je suis », et que *bhavā-ti* signifie « il est ». Du moment que la langue marquait les personnes dans le verbe par l'adjonction extérieure de lettres à la racine, elle n'en pouvait légitimement choisir d'autres que celles qui, depuis l'origine du langage, représentaient l'idée de ces personnes [3].

§ 133.

Les désinences casuelles furent aussi originairement des pronoms, du moins le plus grand nombre. Dans le principe les cas n'exprimèrent que des relations dans l'espace; mais on les fit servir dans la suite à marquer aussi les relations de temps et de cause. De même que pour le verbe, où aurait-on pu mieux prendre les exposants de ces rapports que parmi les mots qui, en même temps qu'ils marquent la per-

---

(1) L. C. p. 268 du T. I. de la trad. de M. M. Bréal. (Paris. 1866. gr. in-8°).

(2) C'est M. Bopp qui a démontré le premier cette identité dans son mémoire intitulé *Uber den Einfluss der Pronomina auf die Wortbildung im Sanscrit und den mit ihm verwandten Sprachen* (Berlin 1832, gr. in-4°.)

(3) Cf. Bopp. *Ausfurliches lehrgebaude der sanscrite-sprache* (Berlin 1824-25 in-4°) p. 117.

Digitized by Google

sonne, expriment une idée secondaire de proximité ou d'éloignement, de présence ou d'absence [1]? Dans les langues qui ont une histoire et ont subi les ravages de l'altération phonétique telles que les langues romanes, les désinences casuelles, quand elles ne présentent plus d'idée nette à l'intelligence, sont remplacées, soutenues ou expliquées, d'une part, par des prépositions pour marquer la relation dans l'espace, et, de l'autre, par l'article pour marquer la relation personnelle; il en est de même dans le verbe où les désinences personnelles, c'est-à-dire les suffixes pronominaux, sont remplacés, ou pour ainsi dire commentées par des pronoms isolés dont on fait précéder le verbe, lorsque le sens de ces terminaisons a cessé avec le temps d'être compris, et que la trace de leur origine s'est effacée [2] dans l'esprit de ceux qui les emploient. Ces terminaisons sont tantôt disparues complétement, tantôt sont réduites à une seule lettre; il faut alors, pour les étudier, remonter aussi haut que possible dans les transformations successives d'un mot dont il est nécessaire de connaître l'état le plus primitif; cette analyse scientifique des éléments formels du langage doit être précédée par l'étude comparative de toutes les formes diverses qu'a revêtues une seule et même désinence dans les nombreux dialectes d'une même famille de langues.

§ 134.

Il ne faudrait pas croire d'après tout ce que nous avons vu jusqu'à présent qu'on puisse faire remonter à des racines pronominales ou démonstratives, les éléments formatifs, tout ce qui reste d'un mot après qu'on en a dégagé la racine attributive. Ce serait là une grande erreur que l'analyse de quelques uns de nos dérivés modernes et de ceux de quelques autres langues nous montrera réelle. On voit, en effet, que beaucoup d'entre eux étaient originairement des racines

(1) Cf. Bopp. trad. franç. t. 1. p. 275. § 115.

(2) Cf. Bopp. l. c.

attributives qui se sont soudées à la racine principale et qui ont fini par se réduire à n'être plus que de simples suffixes. Ainsi dans l'anglais *lands-cape* et la forme plus moderne *ship* dans *hards-hip*, dérivent également d'une même racine que nous trouvons en gothique *skapa*, *skōp*, *skopôm* « créer » ; en anglo-saxon *scape*, *scôpe*, *scopon*. C'est le même mot que le dérivé allemand *schaft* dans *gesellschaft*, etc. De même *dom* dans *wisdom*, dérive de la même racine que nous avons dans *to do*. C'est l'allemand *thum* dans *christenthum*, l'anglo-saxon *dôm* dans *cyningdôm*, *königthum* (1).

Dans l'idiôme védique on voit se former des racines démonstratives de racines attributives qui, à force d'être usitées comme second terme dans les composés, finissent par devenir pour le sens comme de véritables suffixes. Ainsi le substantif *rûpa* « forme », *vishaya* « objet », etc (2).

Dans les langues de l'extrême Orient, qui sont remarquables par le grand nombre de leurs particules, on voit des mots significatifs passer à l'état de préfixes ou de suffixes. Ainsi en Bodo, qui fait partie des langues touraniennes, le mot *ha* qui signifie « terre, pays », allié à un autre radical attributif : ha*sharha* « sol », ha*bdu* « boue », ha*duri* « poussière », ha*sar* « engrais », ha*jo* « montagne », ha*yen* « plaine », ha*gra* « plaine boisée », ha*gung* « hautes terres sèches », ha*kor* « vallée », ha*brang* « fondrière », ha*topla* « cendres » (3).

En Barman, le mot *kya (kra)* « tigre » se place toujours devant les noms d'autres grands quadrupèdes (4).

C'est par un procédé du même genre que le pluriel en Ti-

---

(1) Cf. Max Muller. I. p. 291.

(2) Vid. Ad Régnier. *Etude sur l'idiôme des Védas*, pp. 41 [2]), 46 [4]), 52 [1]).

(3) Cf. Logan. O. C. II. ch. IV, sect. III p. 109.

(4) Cf. Logan p. 102.

bétain se forme par l'adjonction d'un mot signifiant « neuf, cent, tout », etc. (1); de même en Abor (2).

En Maya, une des langues du Mexique, le futur s'exprime par l'addition à côté du mot de la particule *bin* qui n'est autre que le radical du verbe *binel* signifiant « aller » (3).

En Grec, le futur s'exprime par un auxiliaire marquant la probabilité et dans l'ancien nordique le futur se formait également à l'aide de *mun* qui signifie « se proposer, vouloir » (4).

En Hottentot l'imparfait a pour caractéristique l'interjection *go* « voici, voilà » (5). Etc., etc.

§ 135.

Si nous revenons, pour la formation des verbes, à la famille de langues indo-européennes, nous verrons le même principe idéologique, mais un autre procédé dans le degré de coalescence. Ainsi dans l'anglais, *I loved*, en remontant à l'Anglo-saxon dont il dérive, et en le comparant au Saxon du continent et au Gothique, on reconnaît que le *d* du prétérit qui change *I love* en *I loved* était à l'origine, le verbe auxiliaire *to do* et *I loved* équivaut à *I love did* ou *I did love* (6).

La formation du futur est encore plus frappante par ce qu'elle offre une composition de mots faite dans les temps historiques. Les formes latines de l'imparfait et du futur *cantabum*, *cantabo*, furent facilement confondues par l'altération phonétique dans le passage du latin aux langues ro-

---

(1) Cf. Foucaux. *O. C.* p. 27.

(2) Cf. Logan. *O. C.* p.

(3) Cf. Brasseur de Bourbourg. *Esquisse d'une grammaire de la langue Maya*, dans son volume intitulé *Relation des choses de Yucatan de Diego de Landa*. (Paris 1864 gr. in-8°) p. 474.

(4) Cf. Max Müller. I. p. 248 note.

(5) Cf. H. de Charencey. *Eléments de grammaire Hottentote* in *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 258.

(6) Cf. Max Müller. I. pp. 248,249.

maues et il fut nécessaire d'employer une périphrase pour distinguer le temps de l'action à exprimer. C'est pourquoi dans toutes les langues romanes les désinences du futur sont identiques à celles du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir*. En espagnol et en provençal nous rencontrons la désinence apparente du futur employée comme mot indépendant et non encore incorporée à l'infinitif. Ainsi en provençal on dit *dir vos ai* au lieu de « je vous dirai » (1), *dir vos em* au lieu de « nous vous dirons » (2), expressions qui ne laissent aucun doute sur l'origine de tous les futurs des idiômes romans. En latin même on rencontre quelquefois *habeo* uni à un infinitif, comme, par exemple, dans *habeo dicere*, et l'union de ces mots en est venue insensiblement à exprimer l'idée du futur lorsque à l'époque de la décadence les lettres finales perdant leur prononciation distincte, il devint impossible de ne pas confondre l'imparfait *amabam* avec le futur *amabo* (3).

Le futur est toujours formé par composition et de quelque côté que nous nous tournions nous en trouvons de nombreux exemples. L'anglais emploie *I shall* et *I will* « je dois» et «je veux». L'allemand forme son futur à l'aide de *merden* (gothique *vairthan)* qui signifiait primitivement « aller, se diriger vers »; le grec moderne à l'aide de *thelō* « je veux », comme dans *thelo dosei* « je donnerai »; et le roumain à l'aide de *vegnir* « venir », comme dans *veng a vegnir* « je viendrai » (4). Le valaque à l'aide du verbe *vouloir* comme dans *Is voin cantá* « je chanterai » (5).

Il est non moins certain que dans les deux dernières lettres de *amabo* nous retrouvons l'ancien auxiliaire *bhū* « de-

---

(1) Cf. J'ai à vous dire.

(2) Cf. Max Müller. *Survey of languages* p. 20.

(3) Cf. Max Müller. I. p. 147.

(4) Cf. Max Müller. I. p. 247.

(5) Cf. Bopp. § 661, et sq. — Max Müller *Survey*, p. 21.

venir », de même que dans *so*, désinence du futur en grec' nous retrouvons l'ancien auxiliaire *as* « être »

§ 136.

On peut quelquefois douter si un élément formel était dans l'origine simplement démonstratif ou bien attributif [1]. Ainsi, par exemple, la désinence du comparatif est en sanscrit *tara*, le grec *tĕrŏs*, qu'on pourrait à première vue prendre pour élément démonstratif; mais en réalité c'est la racine *tar* qui signifie *aller au-delà*. C'est à cette racine qu'appartient la préposition latine *trans* devenue le français *très* qui, placé devant les adjectifs, exprime un degré plus élevé ou transcendant ; la même racine convenait donc bien pour exprimer le comparatif dans les langues aryennes [2].

Mais cette incertitude existe surtout lorsque par l'analyse on ne peut sûrement faire remonter les racines démonstratives jusqu'à des racines attributives originales, car l'enseignement le plus sérieux et le plus vrai qui ressortira de ce chapitre, nous l'espérons du moins, c'est qu'il faut poser comme principe dans l'étude des éléments des mots, qu'aucune partie du langage ne doit être considérée comme purement formelle jusqu'à ce que la science ait échoué dans toutes ses tentatives, pour faire remonter ces éléments formels à leurs types primordiaux et substantiels ; il convient donc, dans un cas semblable, de suspendre son jugement, même dans l'impossibilité actuelle de la science ; ses progrès ultérieurs pouvant amener de nouveaux éléments dans la comparaison et lui permettre de donner une décision définitive.

---

(1) Cf. Bopp. *O. C.* § 291.

(2) Cf. Max Müller. I. p. 291.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

De la formation des mots.

A.— DES RACINES.

§ 137.

Nous avons reconnu dans le chapitre précédent, que les mots sont formés de deux éléments, éléments attributifs et éléments démonstratifs et que l'analyse linguistique arrive à reconnaître des racines de ces deux natures comme bases de tous les mots. Certes, il est un grand nombre de racines de la seconde espèce (racines démonstratives), que l'on peut faire remonter à des racines attributives originelles détournées de leur signification vraie, mais les éléments nécessaires pour pousser l'analyse jusqu'à ses dernières limites manquent souvent et nous sommes forcés de nous arrêter dans l'état actuel de la science à cette distinction des racines primitives en deux catégories. Les grammairiens Indiens font venir les pronoms aussi bien que les substantifs et les verbes d'une seule et même catégorie de racines et ne connaissent pas cette division en deux classes des éléments significatifs des mots (1). Il est possible que les antiques grammairiens des bords de l'Indus et du Gange aient raison, et pour cela on peut s'appuyer sur l'affinité intime et la permutation facile des deux idées d'espace et de temps dans la sphère du langage ; mais il faudrait alors remonter à une époque plus ancienne de son histoire, et anticiper sur les progrès encore à réaliser par la linguistique. Quand même nous admettrions que leur source première est identique, il ne s'ensuit pas (2) que, très près de cette source et du commun point de départ,

---

(1) Ad. Régnier. *Etude sur l'idiôme des Védas*. p. 134. — Cf. Max Müller, *A History of Ancient Sanskrit Literature* (2e édition. London, 1860, in-8°) pp. 152-169.

(2) Cf. Ad. Régnier. *O. C.* p. 135.

les deux sortes de racines n'aient pu prendre et suivre deux courants et changer assez de nature pour qu'il soit permis de les diviser en deux classes, devenues bien distinctes l'une de l'autre, ce dont il est impossible de douter.

Arrivés à ce point d'analyse des éléments des mots, il serait téméraire de pousser plus loin encore nos investigations et de chercher quelles ont pu être, à l'origine des choses, les causes premières de l'attribution de certaines idées à certaines articulations plutôt qu'à certaines autres ; on se trouve là en face du plus profond, du plus redoutable et du plus difficile problème de la linguistique, celui de l'origine des racines, c'est-à-dire du langage. Bien que ce problème s'impose forcément à l'examen du linguiste, il ne nous appartient pas d'aborder, dans un mémoire comme celui-ci, une question qui, pour être traitée avec quelque chance d'arriver à une solution vraisemblable, nécessiterait des développements considérables et peu en rapport avec l'étendue de notre essai [1].

§ 138.

On voit agir dans la formation et dans l'histoire des mots trois motifs concevables d'exprimer certains objets au moyen de certains sons, trois rapports différents entre le signe et la chose signifiée [2], tout en observant que cette sorte de classification est loin d'épuiser la totalité des cas. Nous distinguerons donc :

1° Le rapport d'imitation immédiate qui est ce qu'on appelle l'harmonie imitative. On peut dire que c'est une sorte de peinture s'adressant à l'oreille. Telles sont les racines sanscrites : KSU « éternuer », PU, PAN « frapper ».

2° Le rapport qu'on pourrait nommer symbolique ; l'un des plus importants et des plus influents. Il consiste à choisir pour exprimer un objet, des sons qui naturellement font

(1) Ces questions seront traitées dans un mémoire que nous préparons en ce moment et qui sera intitulé : *De la parole et de son histoire.*

(2) Cf. Humboldt. analys. Tonnellé, p. 57.

sur l'oreille une impression analogue à celle de cet objet sur l'esprit. On peut citer, par exemple, le latin *stare*, l'allemand *starr*, qui portent à l'oreille une certaine impression de solidité ou de fermeté.

3° Enfin le rapport d'analogie qui consiste à désigner des objets ou des idées analogues par des sons analogues aussi. Ce sont ces deux derniers rapports qui ont le plus d'influence sur la désignation des notions générales de l'esprit.

§ 139.

C'est également par l'histoire des mots que l'on a reconnu les divers modes d'expression des idées de relation lorsque les éléments de signification sont mis en rapport avec d'autres idées. Ces moyens se réduisent aux suivants [1].

1° Adjonction ou insertion de syllabes significatives, lesquelles ont formé autrefois ou forment encore des mots particuliers ;

2° Adjonction ou insertion de lettres ou de syllabes dépourvues de signification par elles-mêmes, dans le but unique d'indiquer les rapports grammaticaux;

3° Changement de voyelles par le passage de l'une à l'autre ou par une modification de la quantité ou de l'accent ;

4° Changement de consonnes dans le corps du mot ;

5° Placement des mots qui dépendent les uns des autres d'après des lois invariables;

6° Redoublement de syllabes.

§ 140.

Tels sont en général les causes et les moyens employés dans le langage pour le choix des mots et l'expression des idées de signification et de relation, et dont on observe les

(1) Cf. Humboldt, trad. Tonnellé, p. 19.

Digitized by Google

effets dans la succession historique de leurs formes. Et comme l'analogie nous porte à conclure de l'identité des faits d'aujourd'hui à ceux du passé, on peut en déduire certains principes relatifs à l'origine du langage. Mais il nous suffira ici de nous arrêter aux racines que nous considérons comme la base des mots, l'élément primordial le plus simple auquel puisse conduire l'analyse. On ne peut les réduire à de plus simples éléments sans détruire la nature du langage, qui ne se compose pas simplement de sons, mais de sons ayant toujours une signification.

Les racines sont nécessairement monosyllabiques (1) et c'est précisément ce monosyllabisme que nous trouvons en réalité à la base de tous les idiômes qu'on a pu analyser convenablement; les quelques cas contraires ne peuvent prévaloir et constituer une preuve de l'existence de racines polysyllabiques; puisqu'ils peuvent être, avec beaucoup de vraisemblance, attribués à l'imperfection de notre analyse.

Les racines monosyllabiques sont donc le résidu ultime d'une analyse complète des langues, elles sont les centres spécifiques du langage sans lesquels la science du langage serait impossible. Si notre analyse est exacte, et il y a toutes chances pour qu'elle le soit, ce qui est pour nous un résidu, la base des mots, doit originairement, suivant le cours naturel des choses, avoir été de véritables germes, et ces formes germes ont dû répondre à tout besoin dans l'état primitif du langage (2). Ce monosyllabisme primitif est reconnu aussi bien par l'analyse des idiômes que par le raisonnement *à priori*. Ainsi le grand G. de Humboldt a dit « que toutes les langues ont probablement été monosyllabiques dans leur principe, puisqu'il n'y a guère de motif pour désigner, tant que les mots simples suffisent au besoin, un seul

(1) Cf. Max Müller, *Lectures*, I. p. 282. — Benloew. *Aperçu général de la science comparative des langues* (Paris, 1858, in-8°) p. 14.

(2) Cf. Max Müller. *Lectures*. II. p. 84.

objet par plus d'une syllabe »[1]. Ce n'est donc pas aller trop loin que d'admettre, en général, qu'à l'origine chaque concept n'était désigné que par une seule syllabe. — Ces racines peuvent s'appeler, ainsi que le fait un grand philologue de nos jours, M. Max Müller, des *types phonétiques* [2], fermes dans leurs contours mais encore sujets à des modifications importantes. Au nombre de quatre ou cinq cents, que l'analyse la plus minutieuse peut considérer comme les éléments constitutifs des différentes familles de langues, elles ne sont ni des interjections, ni des onomatopées, mais le produit, inconscient peut-être, d'une puissance inhérente à l'esprit humain. Quant à l'explication rationnelle et scientifique de leur origine, ce n'est pas ici que nous pouvons essayer de l'entreprendre, pour les motifs que nous avons déjà indiqués. C'est une question de psychologie et de physiologie en même temps que celle d'apprécier l'action réflective ou sympathique des différents organes de perfection sensorielle sur les nerfs moteurs des organes de la parole.

§ 141.

Nous prendrons donc comme point de départ les racines monosyllabiques, car il est toujours possible de prouver que les racines composées de plus d'une syllabe sont dérivées. On peut même, dans les racines monosyllabiques, distinguer trois séries selon le nombre de lettres qui les composent. Elles forment la partie la plus simple du langage due aux différentes causes citées plus haut § 138, et si l'on y joint un certain nombre de particules que la grammaire comparée n'a pas encore pu faire passer dans la première catégorie, plus des interjections, syllabes exclamatives dont le timbre et

(1) C. G. de Humboldt. *Lettre à M. Abel Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier.* (Paris, 1827, in-8°) p. 85. — *De la diversité dans la constitution des langues et de son influence sur le développement intellectuel de l'humanité*, analys. Tonnellé, p. 76.

(2) Cf. Max Muller. Leçons I. p. 418.

l'intonation font toute la puissance, nous aurons tout le matériel du langage, avec lequel s'est construit l'édifice si magnifique de la parole humaine. Les éléments ont été rangés, classés, subordonnés les uns aux autres, par cette faculté inhérente à l'esprit humain, la généralisation, faculté à laquelle il faut reporter son développement.

B. — DES MOTS.

§ 142.

Le procédé le plus élémentaire de la formation des mots est certainement celui par lequel les mots viennent de la racine ou plutôt sont la racine même sans aucune modification ni addition. Leur valeur est alors toute de syntaxe, c'est-à-dire qu'elle dépend seulement de leur position relative dans la phrase. Le mot est la molécule intégrante de cette dernière, il ne se comprend complétement que par elle. Tels sont les mots dans la langue chinoise et surtout dans ses phases anciennes où, par suite de l'absence d'éléments dérivatifs, l'identité des noms et des verbes est absolue. Ce même changement de catégorie grammaticale a lieu également en égyptien, en barman et dans plusieurs autres idiômes de l'Extrême-Orient rangés dans la classe des langues isolantes. Les idiômes touraniens montrent encore un certain nombre de ces mots primitifs, ainsi en hongrois *fagy* signifie aussi bien « froid » que « il fait froid ». Cf. §§ 162-166, 171-180.

§ 143.

Pour généraliser les idées, la langue doit naturellement les comparer, les peser mutuellement, et, en premier lieu les juxtaposer. Le raisonnement nous conduit donc à placer ici la juxtaposition comme le procédé à l'aide duquel tout le système d'une langue se développe, de même que le vaste enchaînement des sciences mathématiques part du principe de l'identité et de la non-identité, de l'égalité et de l'inégalité. Lorsque deux mots gardent en s'unissant la forme et la valeur qu'ils avaient séparément, ils sont seulement alors *jux*

Digitized by Google

taposés. Tels sont, en grec, les noms de ville *Néa-pólis*, *Néontĕikos*, où les deux éléments qui forment le mot restent précisément ce qu'ils étaient avant d'être rapprochés [1]. En français *claire-voie*, *fourmi-lion*, *chef-d'œuvre*, *chou-fleur*, *chef-lieu*, *blanc-seing*, etc. [2]; mais ces assemblages de mots sont pour la plupart assez modernes. Les langues anciennes en offrent par contre de nombreux exemples, ainsi en latin : *præterea*, *quando*, *quidem*, *namque*, *etenim*, *agricultura*, *legislator*, *pater-familias*, etc.

Il faut considérer comme formés par juxtaposition de leurs divers éléments les mots composés dont les parties composantes, si elles étaient détachées, seraient jointes les unes aux autres par une conjonction copulative, par exemple, en français, *tragi-comique*, c'est-à-dire « tragique et comique » ; *anglo-français*, c'est-à-dire anglais et « français ». En grec, ces composés sont très rares et on ne trouve peut-être que dans les comiques des mots de ce genre qui soient vraiment indépendants et non contenus dans d'autres composés [3]. La définition que nous avons donnée au commencement de ce paragraphe s'applique parfaitement à un mot comme *murŏ-pissó-kĕrŏs* « (onguent) qui renferme de l'huile aromatique, de la poix et de la cire, etc.» et à plusieurs autres.

En sanscrit, les composés copulatifs que les grammairiens indigènes ont appelés *dvandvas* sont formés de plusieurs noms qui ne sont entre eux que dans un rapport de juxtaposition. Le composé, s'il est ainsi formé de deux éléments, se met au duel, si de plusieurs, au pluriel; le genre est celui du mot final ; selon ces règles le *dvandva* peut être fléchi [4].

---

(1) Cf. E. Egger. *Notions élémentaires de grammaire comparée*. p. 38.

(2) Cf. Chevallet. *Origine et formation de la langue française*. t. II. p. 264.

(3) Cf. Ad. Régnier. *Traité de la formation des mots dans la langue grecque* p. 470.

(4) Cf. J. Oppert. *Grammaire Sanscrite*. p. 221.

Ainsi *sûryacandratârâs* « soleil, lune et étoiles » au lieu de *sûryaç candrastârâçca*, fera au génitif *sûryacandratârânâm*.

Dans les langues isolantes (1) la juxtaposition est le seul procédé qui puisse être employé pour l'expression des idées et de leurs rapports; nous en avons déjà cité plusieurs exemples dans la formation des cas (2). Plusieurs motifs déterminent ce mode de procédé dans les idiômes dont nous parlons. D'abord la nécessité d'employer deux mots pour exprimer une chose particulière ou générale afin d'éviter les confusions inévitables avec un nombre de sons aussi restreint que le leur (3). Ainsi, en chinois, *'mou* « maternelle » et *'t'in* « parente » = « la parente maternelle » ou « la mère » (4). Souvent deux mots réunis expriment seulement l'idée qui leur est commune : ainsi, *'maè* « acheter » joint à *maï'* « vendre » forme le mot juxtaposé *'maè·maï'*, substantif commun qui, dans la langue parlée, signifie le « commerce » ; *ti'* « le frère cadet » joint à *hioung* « le frère aîné » forme le mot juxtaposé *ti'·hioung* qui signifie « le frère », sans désignation d'âge (5). La profession de barbier, par exemple, s'exprime en chinois par *ti-ten-tie-gen* mot-à-mot « raser-tête-de-homme » ou « homme à raser la tête » et il en est ainsi de toutes les expressions qui n'ont pas un mot propre.

§ 144.

De la juxtaposition au second procédé de formation des mots il n'y a qu'un pas, et souvent il est difficile de reconnaître un mot juxtaposé d'un mot composé proprement dit, principalement dans la famille des langues aryennes. En pa-

(1) Vid. infrà ch. IX, § 159-167.

(2) Vid. suprà ch. VII, § 128, 129.

(3) Vid. infrà § 156.

(4) Cf. J. Edkins, *A grammar of the Chinese colloquial language*, p. 101.

(5) Cf. A. Bazin. *Grammaire Mandarine*, p. 14 et sqq.

Digitized by Google

reil cas les Grecs et les Romains distinguaient mieux que nous le caractère vrai du mot par la différence d'accentuation; dans la juxtaposition, chacun des deux mots conserve son accent propre; dans la composition, le mot composé n'a plus qu'un seul accent; ainsi, au lieu de *béne fácere*, on a *benefácere;* au lieu de *pĕri bállō*, on a *pĕribállō*, etc. (1). Toutefois l'effet de l'accentuation en général et de l'enclise en particulier, ne suffit pas pour que la composition soit complète; elle ne l'est en réalité que lorsque les éléments qui constituent le nouveau mot se sont modifiées dans la fusion.

§ 145.

La composition est en effet le procédé qui consiste à unir deux ou plusieurs mots l'un à l'autre par un changement qui ôte presque toujours à chacun d'eux ou à l'un d'eux la forme ou le sens qu'il aurait s'il était employé séparément. Les mots sont rapprochés l'un de l'autre sans aucune marque de rapport et le sens jaillit de ce rapprochement, et d'après la place que les termes occupent. Le caractère de ces mots exige même que les éléments qui les constituent perdent les signes grammaticaux qu'ils pourraient avoir, et on ne voit pas que la netteté du sens souffre de cette suppression. Ces mots combinés ensemble dans la composition sont terminés par une seule désinence qui appartient au mot tout entier et lui donne de l'unité; tel est le cas généralement dans les langues aryennes. Les éléments qui les composent sont souvent reliés entre eux, tantôt au moyen d'une voyelle ou d'une consonne, ou d'une syllabe de liaison. Les langues celtiques permutent les consonnes initiales fortes des seconds composants avec les consonnes aspirées ou douces qui leur correspondent, tandis que dans la simple juxtaposition cette permutation n'a pas lieu.

Les langues agglutinantes (2) forment un grand nombre

(1) Cf. Egger. *Notions*, p. 28.

(2) Vid. infrà ch. § 168-185.

de composés, par le déplacement de l'accent ou le retranchement de quelques unes des parties des mots composants, ce dernier procédé étant moins employé que le premier. Toutes les langues ne se prêtent pas à toute espèce de composition. Ainsi les composés de deux substantifs, d'un verbe et d'un substantif, d'un substantif avec un adjectif, fort employés en sanscrit, en grec et en latin, ne sont plus dans nos langues romanes que des composés de juxtaposition, et ceux des composés de ce genre qui sont passés, par exemple, du latin au français, ont été traités dans notre idiôme comme des mots dérivés, ainsi que leur prouve leur état actuel déterminé par le changement d'accentuation [1]. Nos langues renferment au contraire beaucoup de composés dont le premier élément est une préposition. C'est un des deux autres modes de composition que nous avons encore à examiner.

§ 146.

La composition a lieu aussi par l'adjonction de préfixes à un radical quelconque. Ainsi *cedere* forme, en latin, les composés comme ac*cedere*, prœ*cedere*, pro*cedere*, de*cedere*, in*cedere*, re*cedere*, inter*cedere*. Elle est secondaire ou tertiaire, etc., suivant le nombre de préfixes qui ajoutent chacun à l'idée du mot auquel ils sont joints les idées accessoires qu'ils sont chargés de représenter. En français on ne voit pas plus de trois préfixes, comme dans *indécomposer*. Les préfixes (qui indiquent les modifications de tendance de but, de terme, de moyen, de manière, de circonstances, de temps, de lieu, d'origine, de cause de séparation et d'éloignement) sont plus ou moins nombreuses suivant les divers idiômes ; dans notre langue on en compte une trentaine, en sanscrit une vingtaine seulement, mais en général le nombre en est difficile à fixer, les préfixes étant généralement des mots qui ont perdu leur valeur première.

---

(1) Cf. G. Paris. *Etude sur le rôle de l'accent latin*, pp. 82 à 8[illegible].

Digitized by Google

§ 147.

La composition s'opère également par le redoublement du mot simple aveo ou sans particules, préfixes ou suffixes. Ainsi, en javanais *mider-mider* « tourner » de *ider* « cercle, tour, révolution » (1) ; en chinois, *t'ai' t'ai'* « dame agée », *mei' mei'* « jeune sœur ». Le redoublement s'emploie quelquefois dans ce dernier idiôme pour exprimer le diminutif, comme dans *yih 'tien 'tien* « un très petit », mais le plus souvent pour exprimer des noms relatifs, comme celui que nous venons de citer. D'autres fois il y a une modification dans la signification des mots répétés : ainsi, *,t'ien* «un jour», devient *,t'ien ,t'ien* « journellement », et *,nan ,nan 'nü 'nü*, signifie « hommes et femmes en grand nombre » ou « tous les hommes et toutes les femmes » (2). On dit en ancien chinois, *jï-jï*, en japonais *nitoi-nitoi*, en malay *s'hāri-hāri*, en bougis *æso-æso*, littéralement « jour-jour » pour « journellement » (3).

Tous les vocabulaires des langues de l'archipel indien et de la polynésie font un grand usage du redoublement, non seulement comme satisfaction de leur euphonie propre qui n'admet guère que des dissyllabes, mais aussi pour exprimer la pluralité de nombre, l'intensité des qualificatifs, l'intensité d'action, la répétition, la fréquence, la continuation ou permanence, la pluralité, la combinaison ou la réciprocité de de l'action en elle-même ou par rapport au sujet ou objet (4). Ainsi en malais *pūtih-pūtih* « très blanc » de *pūtih* « blanc », *larilari* « courir de toute sa force » de *lari* « courir » (5) Dans

(1) Cf. Favre. *Grammaire javanaise* (Paris, 1866, in-8°) p. 54.

(2) Cf. J. Edkins. *A grammar of the Chinese Colloquial language, commonly called the Mandarin dialect.* (Sanghaï, 1857 in-8°) p. 102.

(3) Cf. Léon de Rosny. *Grammaire japonaise* (Paris, 1865, in-4°, 2e édit.) p. 52.

(4) Cf. Logan. *Ethnology.* I. ch. 1. sect. 1.

(5) Cf. Schleiermacher. *Grammaire malaie* § 33, à la suite du mémoire intitulé *De l'influence de l'écriture* etc. déjà cité.

la langue de Raro-Tonga (Polynésie-Méridionale) *maki* « malade » fait *maki-maki* « personnes malades » ; en javanais *homah gede* « grande maison » fait *homah gede gede* « grandes maisons ». A Tonga *tete* « trembler », *tete tete* « trembler beaucoup » ; aux îles Fidji, *kamba* « monter », *kamba kamba* « une échelle ».

En Afrique la langue Kéguem exprime la continuité de l'action par le même procédé ; ainsi *fekh* « faire », *fekh a fekh* « faire constamment » (1). En Amérique la langue Tarasca exprime la même modification de l'idée mère par le même système (2).

Dans les langues indo-européennes le redoublement se trouve dans la formation des temps spéciaux de toute une classe de racines, la troisième, qui compte vingt racines seulement. Ainsi, skr. *dadami*, grec *didômi*, lithuanien *dudu*. Ce redoublement n'est quelquefois plus visible, la partie redoublée s'abrégeant elle-même et finissant souvent par se fondre dans une syllabe longue (3). Quant à l'accentuation de ce genre de mots composés, l'accent, dans les formes fortes, est sur le redoublement, sauf quelques exceptions ; dans les formes faibles, la désinence a le ton, à moins qu'elle ne commence par une voyelle, auquel cas l'accent retombe sur le redoublement (4).

§ 148.

La composition a lieu encore par le redoublement d'une partie du mot seulement, de la première ou de la dernière syllabe avec ou sans particule préfixe ou suffixe. Les modifications de signification sont presque toujours les mêmes

---

(1) Cf. Faidherbe. *Etude sur la langue Kéguem ou Serère-Sine.* — *O. C.* p. 186.

(2) Cf. J. Smith. *Notice sur la langue Tarasca.* in Revue Américaine, t. II, p. 185.

(3) Cf. Bopp. *O. C.* § 109, n° 3, §§ 546,579,589,751,753.

(4) Cf. Oppert. *O. C.* § 325.

que dans le redoublement du mot entier. Ainsi, en javanais, *anggguguru* « prendre quelqu'un pour maître », de *guru* « maître, instructeur » ; *puputra* « enfanter, engendrer » de *putra* « enfant » (1), ou encore *hanggundurhunduraken* « replacer constamment ». A Hawaï, *lele* « santer, s'élancer, partir », *lelele* « s'élancer fréquemment », *lelelele* « abandonner constamment »; *moe* « dormir », *momoe* « dormir ensemble » ; aux îles Fidji, *uarez* « tuer » *sa vei uaravui* « ils se tuent l'un l'autre » (2). En malais *lalaki* « mâle, homme » pour *lakilaki*, etc. (3).

En Afrique, la langue kabile redouble, pour exprimer l'idée d'habitude, la première ou la seconde articulation du verbe suivant les formes (4) ; la langue Tamachek' redouble de même la seconde articulation (5). Ce procédé est commun à un grand nombre d'idiômes dans toutes les parties du monde. Les exemples précédents suffisent à le prouver.

§ 149.

De même que l'on peut facilement passer du premier procédé de formation des mots au second, c'est-à-dire de la juxtaposition à la composition, on peut avec non moins de facilité passer du second au troisième, qui est le plus achevé et termine la série.

Comme le mot composé n'indique plus qu'une seule idée totale ou une seule chose, il arrive ordinairement dans les

---

(1) Cf. Favre. *O. C.* p. 54.

(2) Cf. Logan. *l c.*

(3) Cf. Schleiermacher, *O. C.* § 34.

(4) Cf. A. Hanoteau. *Essai de grammaire Kabyle, renfermant les principes du langage parlé par les populations du versant Nord du Jurjura et spécialement par les Igaouaouen ou Zauaoua.* (Paris, 1859, in-8°) pp. 122-123.

(5) Cf. Du même auteur. *Essai de grammaire de la langue Tamachek', renfermant les principes du langage parlé par les Imouchar' ou Touareg.* etc. (Paris, 1860, in-8°) p. 77.

langues qui subissent les ravages de l'altération phonétique que, par l'usage, l'un des deux mots simples qui entrent dans la composition, le dernier, est tellement altéré dans sa forme que l'origine en devient méconnaissable ; il a pris un sens tellement abstrait qu'il ne semble plus rien signifier par lui-même et qu'il sert désormais à former des séries de mots. Dans ce cas le composé est devenu *dérivé* et considéré comme tel. Il est arrivé ainsi pour les désinences personnelles des verbes et les terminaisons casuelles des noms (voyez plus haut §§ 125, 136).

La *dérivation* existe à plusieurs degrés, elle est immédiate ou secondaire, tertiaire, etc.

§ 150.

La dérivation est immédiate : 1° par l'adjonction à la racine non modifiée, d'un suffixe démonstratif; 2° par l'adjonction d'un suffixe démonstratif à la racine modifiée ; 3° par la modification de la racine sans adjonction de suffixes.

Ainsi dans les langues dites touraniennes il y a un grand nombre de mots qui ne sont ni substantifs, ni adjectifs, ni verbes ; c'est-à-dire que leur signification est si générale qu'ils peuvent être employés comme sujets ou régimes, et de là comme noms, adjectifs et verbes. Il leur suffit de s'adjoindre des suffixes. En hongrois *lak* (qui n'est plus employé seul) signifie « habitation », suivi d'un pronom il devient un verbe, *lak ik* « il habite ». En tamoul, *nil* « s'arrêter », *nilam* « le sol ».

Dans les langues aryennes, l'idiôme védique ou sanscrit des hymnes, le plus ancien de tous, emploie à part, comme mots déclinables, des racines qui, sans marque de dérivation dans leur état de simplicité première, ont à la fois le sens nominal et le sens verbal. Ainsi *yuj* « joindre », *yudh* « combattre », *vrĭdh* « croître », forment les noms *yuj* « couple », *yudh* « combat », *vrĭdh* « croissance », auxquels il suffit d'ajouter des désinences de cas.

Ces modifications casuelles se traduisent quelquefois par une altération de la consonne finale, ainsi *yuj, yudh*, de-

viennent au nominatif *juk*, *yut*. Cependant le thème de la plupart des mots racines se termine comme la racine même; la modification la plus ordinaire est l'abrègement d'une voyelle longue finale, ainsi *vĭ* « oiseau » de *vī* « aller » ; ce changement de quantité est de règle dans le sanscrit ordinaire; mais dans l'idiôme védique qui a conservé toute la force et l'énergie d'une langue primitive, c'est le contraire qui a lieu le plus souvent; la voyelle longue se conserve et même il y a quelquefois allongement d'une brève qui subit le guna. Ainsi de la racine *nū* « conduire », on forme par l'addition du suffixe *tra*, et au moyen du guna [1], le substantif *nītra* « œil » (proprement « conducteur »).

§ 151.

Les transformations de quantité et de son se produisent avec la plus parfaite régularité dans la langue sanscrite, et aucune langue ne nous offre une échelle de voyelles plus méthodiquement graduée. Cette régularité et cette méthode même leur donnent peut-être une apparence plus artificielle, moins organique que ne l'est celle des altérations grecques, latines, allemandes surtout, et partant moins primitive. Ceci demande quelques explications. — Dans les langues germaniques, les voyelles des verbes sont modifiées et quelquefois même changées complétement, comme dans *ich bind* « je lie », *ich band* « je liais », *die binde* « la bande » *der band* « le volume », *der bund* « l'alliance ». Grimm, non content d'attribuer à cette apophonie ou déflexion (*ablaut*) une valeur significative, y voyait une manifestation immédiate et inexplicable de la faculté du langage. M. Fr. Bopp a prouvé tout au contraire que l'apophonie, telle qu'elle existe dans les langues germaniques, n'a rien de primitif, et que ces modifications des voyelles sont dues à

(1) La lettre *a* et sa prolongation *ā* se joignant aux voyelles correspondant aux quatre semi-voyelles, *i*, *r*, *l*, *u*, produisent huit sons dont les quatre premiers s'appellent *guna*, les quatre derniers *vriddhi* des voyelles respectives. Cf. suprà § 112.

des lois d'équilibre et à l'influence de l'accent tonique. Les désinences de ces mots ont disparu complétement en ne laissant pas d'autres traces de leur existence. En effet, à mesure que les désinences s'affaiblissent et se perdent, le génie de la langue, par compensation, donne asile à la flexion dans le corps du mot. Nous avons déjà suffisamment parlé de la loi d'équilibre et de l'influence de l'accentuation. (Comparez §§ 32, 46, 111).

§ 152.

Dans son état présent la langue allemande offre un très grand nombre de substantifs monosyllabiques qui ont l'apparence de racines passées à l'état de mots sans aucun signe de dérivation ; mais quand on remonte à leur état ancien dans les phases antérieures de l'idiôme, et surtout jusqu'au gothique, on s'aperçoit, par la comparaison de la forme actuelle à la forme ancienne, que ces monosyllabes sont des mots mutilés, ainsi, *buch'* « limer », anciennement *bokos*, etc., qui ont perdu leur désinence [1].

C'est en retrouvant ces anciennes terminaisons que l'on peut expliquer des modifications de voyelles en apparence inexplicables et qui feraient presque supposer que le langage admet des distinctions de pure euphonie, lesquelles répondent à des distinctions très réelles et palpables de la pensée. On pourrait le supposer en voyant l'allemand, *bruder* faire *brüder* au pluriel, ou l'anglais *brethren* être le pluriel de *brother*. Mais cette modification phonétique s'explique quand on sait qu'elle est dûe à l'influence d'un *i* ou d'un *j* [2] qui existait réellement dans la dernière syllabe, et qui a réagi régulièrement sur la voyelle de la syllabe précédente ; ici donc encore l'effet a subsisté après que la cause elle-même eut disparu. Le thème et la désinence sont fondus en un tout harmonique dans les idiômes de la famille aryenne ; ce qui

(1) Cf. Ad. Régnier. *Traité de la formation des mots dans la langue Grecque*, I, p. 107.

(2) Schleicher, *Deutsche Sprache*, p. 114. — Max Müller, I, p. 424.

rend très nécessaire les lettres qui se trouvent à la fin des thèmes. Ce n'est pas comme dans les langues appelés à cause de cela agglutinantes, chez lesquelles la désinence vient simplement se ranger après le thème sans le modifier en rien; tout au contraire le rapprochement du thème et de la désinence est soumis à des modifications physiques, mécaniques et dynamiques des sons qui les composent [1]. Les changements mécaniques sont dus à la pesanteur relative des voyelles, et en particulier à l'influence que le poids des désinences personnelles exerce sur la syllabe précédente, dans l'apophonie, par exemple. Les changements dynamiques auraient lieu si dans l'apophonie le changement des voyelles avait par lui-même une signification. Enfin les changements physiques sont amenés par les lois et les tendances phonétiques. (Comparez Ch. IV). Ces influences respectives sont à étudier dans chaque idiôme en particulier dont les lois sont toutes spéciales, ainsi les grammairiens indiens ont divisé les racines du sanscrit en dix classes, d'après les modifications qui dérivent des modes du présent, de l'imparfait et du participe présent.

§ 153.

Les dérivés immédiats qui sont nécessairement dissyllabiques dans leur état primitif, s'attachent de nouvelles désinences pour en former des dérivés nouveaux que nous appellerons dérivés secondaires; ces dérivés secondaires eux-mêmes, à l'aide de nouveaux suffixes, forment des dérivés tertiaires et ainsi de suite. Ainsi la racine primitive, pronom, verbe, ou un cri interjectif modifie son idée première par l'adjonction d'une syllabe pronominale faisant fonction de suffixe dérivatrice. Ils renferment l'idée première spécialisée au premier degré. Nous les appellerons mots TIGES, parce qu'ils forment un grand nombre d'autres mots par l'adjonction de ces mêmes syllabes significatives. Ces dérivés du second degré sont alors des mots BRANCHES entées sur les

(1) Cf. Bopp. O. C. §§. 6,7,8, 480,489,604.

tiges, et les plus répandus dans les langues indo-européennes; viennent ensuite, toujours à l'aide de suffixes de la même espèce, les RAMEAUX entés sur ces branches et les REJETONS de ces rameaux. Ces derniers, dérivés au quatrième degré, terminent l'arbre généalogique des racines les plus fécondes, ce qui donne, en résumé, cinq formes d'un même mot correspondant à cinq formes d'une même idée, s'engendrant successivement les unes des autres. Mais il s'en faut beaucoup que la forme végétative, si je puis m'exprimer ainsi, soit toujours aussi grande. Dans les langues Aryennes il est peu de BRANCHES qui aient produit des RAMEAUX formant des REJETONS.

§ 154.

De toutes les langues aryennes la langue grecque est la plus riche en ce genre de développement et nous fournit le plus de REJETONS. Ainsi le mot *thĕmĕliōsis* « fondation » est un rejeton (1) de *thĕmĕliōs* « fondé » rameau de *thĕmĕlŏn* « fondement », qui est lui-même une des branches entées sur *thĕmŏs* « ferme, fixe » tige provenant de la racine *thĕ*, correspondant à la racine sanscrite *dhā* ou *dhă* « poser, établir, constituer, faire ».

On voit par là combien est importante, pour la science des mots, cette succession généalogique dont il est impossible de rompre l'ordre d'engendrement sans détruire immédiatement toute recherche exacte. Elle est particulièrement nécessaire pour l'étude des mots dans nos langues modernes telles que le français, l'anglais, l'allemand actuel et en général pour toutes les langues de seconde formation, qui ne sont plus à à cette période de leur vie où le mot se présente encore intact, dans son état presque primitif, et relativement pur de toute altération. Nos langues européennes, nées d'une civilisation moderne, sont comparables dans leurs sons et dans leurs formes à des plantes vieillies qui ont fini de fleurir; elles ne nous offrent plus que des mots usés, mutilés, réduits

(1) Cf. Chavée. *Lexiologie* pp. 98-100.

à un état souvent méconnaissable. Dans les autres familles de langues la formation des dérivés ne s'arrête pas à cinq successions différentes. On comprend aisément que dans les idiômes qui ne laissent pas la désinence s'incorporer au radical de manière à perdre toute individualité, mais qui, au contraire, conservent la valeur respective des éléments logiques des mots, il soit possible de construire un nombre plus considérable de dérivés.

§ 155.

La juxtaposition, la composition et la dérivation, peuvent aussi se combiner entre elles pour former de nouveaux mots. Ainsi plusieurs composés peuvent être unis par juxtaposition, et il est des cas qui se présentent assez souvent où des dérivés joints à des suffixes forment des composés secondaires, appelés chez les grecs *composés obliques*. Les composés de trois, quatre ou cinq éléments ne sont plus possibles dans nos langues romanes, tandis que le sanscrit possède, ainsi que les langues germaniques, celtiques, slaves, la puissance de rendre d'une manière concise et, en un seul mot, quatre ou cinq idées différentes. En basque, il y a des noms dérivés et composés de 3e, 4e, 5e et 6e degré. Il en est de même dans les langues Américaines, Australiennes et celles de Java, Borneo, la Péninsule Malaise et Sumatra, où l'on rencontre des mots que nous ne pouvons transcrire qu'à l'aide de vingt ou trente lettres, et dont il serait aussi fastidieux qu'inutile de citer ici des exemples.

§ 156.

Tels sont, d'une manière fort générale et sans entrer dans aucun examen spécial que nous ne pouvons faire ici pour les principaux idiômes, si nous ne voulons pas étendre indéfiniment ce mémoire et dépasser les limites que nous avons fixées, tels sont, disons-nous, les procédés employés par la parole humaine pour multiplier l'expression des idées. Et, cependant, elle a fait preuve d'une sage économie dans la formation des mots, pendant son état primitif où il lui était

si facile de créer un plus grand nombre de racines. Le nombre de ces dernières est de 1,720 en sanscrit, d'après les grammairiens indigènes, et tout en ajoutant quelques autres racines, il pourrait être réduit à moins du tiers (1). Les racines de l'hébreu ont été évaluées à 500. En chinois, il y a 450 sons que la diversité d'accents et d'intonations a portés à 1263. On évalue à 600 le nombre de racines du gothique, à 250 celles de l'allemand moderne, et pour la famille teutonique Grimm a dressé une liste de 462 verbes forts. Dans les langues slaves on estime le nombre des racines à 1,605. Avec 500 racines fournissant chacune 50 dérivés, on formerait un vocabulaire de 25000 mots, suffisant pour satisfaire aux exigences, même excessives, de l'esprit humain. L'Ancien Testament ne contient que 5642 mots différents ; en égyptien on compte environ 2030 groupes hiéroglyphiques. Il n'est pas besoin d'un si grand nombre, car en Angleterre il est certains paysans qui n'ont pas un vocabulaire de plus de 300 mots. Un *libretto* d'opéra italien offre rarement plus de 700 mots. Un Anglais instruit n'emploie guère dans la conversation plus de 3 ou 4000 mots ; un orateur éloquent peut en avoir jusqu'à 10000 à sa disposition, et Shakespeare qui a déployé une très grande variété d'expression a composé toutes ses pièces avec 15000 mots ; Milton avec 8000. On évalue à 12 ou 15000 le nombre des mots employés par Victor Hugo, et des chiffres équivalents à ceux des Anglais pour la conversation, l'art oratoire et la science. La langue Chinoise, bien que n'admettant ni la composition ni la dérivation s'est formé avec ses 1263 sons environ 42718 mots. En Anglais, dans les dictionnaires de Robertson et de Webster on a compté 43566 mots. On évalue le nombre des mots à 35000 en Italien ; à 30000 en Espagnol ; à 35000 en Français ; à 80000 en Allemand, etc.

Et quand on voit ce chiffre de 80000 s'élever sur une base aussi minime que celle de 250 racines, on est effrayé de la

(1) Cf. Max Müller, *Science*, p. 285 et suiv. auquel nous empruntons plusieurs des chiffres suivants.

quantité de mots que le langage humain pourrait avoir formés s'il n'avait pas usé avec ménagement des moyens à sa disposition pour multiplier le nombre des racines primitives, et s'il n'avait pas retranché à la longue comme superflue toute abondance de formes qui ne sert pas l'idée. Même en ne prenant que 24 lettres le nombre possible des racines bilitères et trilitères monterait à 14400, et les combinaisons de 23 lettres entre elles s'éleveraient à 25,852,016,738,884,976,640,000, et de 24 lettres à 620,448,401,733,239,439,360,000.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Des Langues.

A. — DES CLASSES DE LANGUES.

§ 157.

Chaque mot forme comme un membre vivant de l'organisme de la langue. Il est la molécule intégrante de la phrase : il ne se comprend complètement que par elle. La phrase à son tour peut être envisagée comme un mot à la seconde puissance. Le caractère de la langue peut donc se déduire de celui de ses mots. Son génie se manifeste tout particulièrement dans leur forme dont les coïncidences et les divergences s'observent avec une certaine facilité. En effet, toutes les langues n'expriment pas dans un seul mot la signification et la relation ; elles ne possèdent pas toutes le même procédé dans la fusion des éléments d'expression des idées, et le caractère de chacune d'elles en particulier se conclut de la manière dont elle rend le sens et le rapport. Ce dernier est ou n'est pas exprimé dans le mot. Lorsqu'il l'est, l'élément de rapport, tantôt précède, tantôt suit l'élément de la signification (la racine), tantôt se combine et se fond avec ce dernier, s'incorpore en lui. Le signe du rapport peut aussi être placé de plusieurs de ces manières à la fois, comme on l'a vu dans le précédent chapitre. Partant de ces principes nous allons établir une classification sommaire des principales langues

du globe, pour servir de point de départ à des études plus approfondies sur leur nature, en prenant pour base la forme générale de leurs mots. Nous classerons les idiômes par groupes ayant une même apparence sans conclure de là à une origine commune.

§ 158.

C'est donc sur la manière d'expression de la signification et de la relation dans leurs rapports mutuels, de la fonction dans sa forme, que s'appuie dans les différentes langues cette classification qui a été appelée de là *morphologique*.

Chez les unes la signification seule se trouve exprimée phonétiquement ; l'expression de la relation reste pour ainsi dire latente ; elle est suppléée par quelqu'autre manifestation, par la place qu'on lui fait occuper dans la phrase, par l'accentuation, par l'intonation, par le geste, etc. Telles sont les langues *isolantes* appelées aussi monosyllabiques auxquelles appartiennent un certain nombre d'idiômes de l'extrême-Orient. Chaque racine y conserve son indépendance.

Chez les autres l'expression des rapports a lieu par la juxtaposition à côté de la racine de syllabes spéciales qui se réduisent ainsi à l'état de désinences, tandis que la racine conserve son indépendance radicale. Les langues appartenant à cette catégorie sont appelées *agglutinantes* et forment la majeure partie des idiômes du globe, de même qu'en histoire naturelle, où les classes intermédiaires sont les plus nombreuses.

Une troisième classe de langues complète la série, car toutes les langues pouvant se réduire en dernière analyse à des racines *attributives* et *démonstratives*, il est manifeste que selon la manière dont les racines sont unies nous ne pouvons nous attendre qu'à trouver trois espèces de langues, sans qu'il puisse se présenter plus de trois combinaisons. Nous avons indiqué sommairement celle où les racines restent simplement racines ; une autre où les racines *démonstratives* seules perdent leur indépendance ; la troisième est celle où les racines constitutives du mot se joignent et se fondent ensem-

ble, de telle sorte qu'elles perdent réciproquement leur existence indépendante; le mot forme alors une véritable unité organique et euphonique. Ainsi sont les mots dans les langues Aryennes et Sémitiques, que l'on a appelées à cause de cela, *organiques*, *inflexionnelles*, et encore mieux, *amalgamantes*.

Nous allons examiner rapidement pour chacune de ces trois classes leur position géographique et leur caractère phonologique, morphologique et idéologique, puis nous classerons les principales langues qui les composent.

B. — DES LANGUES ISOLANTES.

A. — Position Géographique.

§ 159.

On sait que les langues dont il est ici question forment un large groupe situé au sud-est de l'Asie; qu'elles se distinguent par leur phonologie, leur caractère monosyllabique, et par le manque de cette force de composition et de flexion phonétique qui règne dans nos langues européennes et sans laquelle elles cesseraient avec nos notions et usages idéologiques d'être des langues, pour devenir de vrais catalogues de mots incapables d'être transformés en parole intelligente. L'isolement apparent de ce groupe attire l'attention non moins que son étrange caractère, et nous sommes surtout frappés en voyant que les particularités qui le caractérisent s'arrêtent brusquement avec les limites du continent. Il est entouré complètement de langues harmoniques qui forment un contraste complet avec les idiômes qui le composent, et il occupe une certaine surface dont il est facile de tracer les limites sur une carte géographique. Elle commence à la frontière septentrionale de la Chine et s'étend dans l'intérieur du continent Asiatique aussi loin que s'étendent la Chine et le Tibet, dont elle suit les limites jusqu'à atteindre l'extrémité de ce dernier pays. Elle traverse alors l'Himalaya et au fond du golfe du Bengale atteint la mer qu'elle prend.

Digitized by Google

pour frontière. Puis la côte, à l'exception de la péninsule Malaise, nous conduit autour de la Birmanie, de Siam, de la Cochinchine, jusqu'à Péking, notre point de départ. La surface des langues isolantes comprend donc le Tibet, la Péninsule Transgangétique, le Siam, le Pégou, le Cambodge, l'Annam et la Chine.

B. — Phonologie.

§ 160.

Le système phonologique des idiômes de cette classe possède comme caractère particulier des accents toniques (§ 26), augmentant encore la dureté des voyelles complexes et très variées, qui sont plutôt des consonnes informes et adoucies que de véritables voyelles. Les intonations, dépendant seulement d'une modification dans l'action des parties du larynx qui affectent le plus immédiatement la voix [1], sont en général, pour un Européen, très difficiles à distinguer dans la pratique.

La langue Chinoise en a quatre, qui ayant chacun deux degrés, en forment en réalité huit, mais ce nombre varie suivant les dialectes [2] des différentes parties de l'empire, de même que le glossaire. Dans sa phonologie la langue Chinoise emploie beaucoup de voyelles et fait un fréquent usage de l'aspiration et de la nasalisation.

Les langues de l'An-nam, du Cambodge, do Siam, du Pégou, de la Birmanie, et les autres langues Ultra-Indiennes sont toutes caractérisées par des sons rudes et complexes. En Annamite il y a six tons ; en Siamois et en Karen cinq ; en Barman deux seulement ; les autres idiômes en ont plus ou moins jusqu'au Tibétain qui n'en a pas, peut-être parce qu'il les a perdus. L'Annamite et le Siamois abondent en sons voyelles complexes, et la famille Barmane en consonnes complexes qui sont rudes en Singpho, moins rudes en Ra-

(1) Robinson in Max Müller, *Turanian languages*, l. c. p. 337 note.

(2) Cf. Edkins. *A grammar of the Chinese colloquial language*, p. 13-15.

khoing et très adoucies en Barman [1]. Les langues Tibétaines sont encore plus douces que le Barman, et leurs combinaisons de consonnes sont fortement affaiblies et même oblitérées dans le langage des classes élevées [2]. La phonologie primitive et complexe de ces idiômes s'étend sur ceux des tribus moins cultivées, et probablement sur tous. Mais nous avons encore beaucoup à apprendre à leur égard, et il doit exister beaucoup de dialectes dont nous ne connaissons même pas les noms.

§ 161.

Au point de vue de la structure, la langue Chinoise n'a pas de phonologie. Les fortes intonations empêchent l'union phonétique des mots et conserve à chacun d'eux son unité ; une altération dans le ton changeant la nature du mot. On peut faire la même remarque sur les autres langues monosyllabiques, mais en Siamois le dernier mot des composés peut s'allonger phonétiquement par une espèce d'harmonie. Le Barman occupe une place remarquable entre les phonologies purement monosyllabiques ou inadhérentes et les adhérentes; ses mots sont en général des monosyllabes, mais qui emploient des particules tout à fait euphoniques, ainsi que quelques autres procédés harmoniques [3]. La phonologie des classes Barmane et surtout Tibétaine est, jusqu'à l'évidence, dans un état de transition. Elle est en certains points, variable, arbitraire et obscure. Les anciens sons complexes et fortement articulés sont perdus, et les dialectes cultivés montrent une dégénerescence phonétique extraordinaire. Dans tous les groupes, et en certains cas, même dans les subdivisions locales du même dialecte, la phonologie rude et forte existe encore plus ou moins à côté d'une nouvelle phonologie douce et plus légère [4].

---

(1) Cf. Logan. Ethnology. II. ch. III. p. 70.

(2) Cf. Logan. O. C. ch. IV sect. I. p. 83.

(3) Cf. Logan. O. C. ch. III. p. 72-3.

(4) Cf. Logan. O. C. ch. IV. sect. 1 ; ch. VI. part. I. sect. 2.

Digitized by Google

c. — Morphologie.

§ 162.

Tous ces idiômes appartiennent au premier degré de l'échelle des langues, à une période qu'on peut appeler *période des racines*, parce que chaque racine conserve son indépendance et qu'il n'y a pas de distinction formelle entre une racine et un mot. Le chinois peut en être considéré comme le type le plus parfait. Les mots sont tous invariables dans leurs formes et n'admettent aucun changement dans la prononciation ni dans l'écriture [1], résultat naturel de leur phonologie.

La racine est brute, en quelque sorte, et perd rarement sa signification propre. Il n'y a aucune formation de mots, pas de déclinaison, pas de conjugaison, pas de flexion. La signification seule se trouve exprimée phonétiquement et la relation ne l'est point, elle est renfermée implicitement dans les mots de signification. Les catégories des mots ne sont pas distinctes par des sons acoustiques particuliers et le même mot, le même son, peut représenter un substantif, un verbe, une particule, un nominatif, un génitif, un temps présent, un temps passé, un subjonctif, un indicatif, un actif, un passif, etc.... [2] Ainsi la syllabe *ta* désigne aussi bien l'adjectif *grand*, pour tous les cas, tous les genres, tous les nombres, que le substantif *grandeur*, ou se prend aussi comme verbe neutre, *être grand*, verbe actif *agrandir*, et peut encore parfois s'employer comme adverbe, *grandement*, *beaucoup* [3]. Les distinctions ne se font principalement qu'à l'aide de la place

---

(1) Cf. Rémusat. *Grammaire chinoise* p. 35. On peut voir dans la *Revue orientale*, t. VIII, p. 385, t. IX, pp. 78 et 282, un suffisant *Aperçu des langues monosyllabiques de l'Asie Orientale*, par M. J. Umery.

(2) Cf. Schleicher. *Langues de l'Europe*, pp. 9. 66.

(3) Cf. Stephan Endlicher. *Anfangsgründe der Chinesischen grammatik*. (Vienne, 1845) p. 178.

qu'on donne au mot dans la phrase [1]; elle lui imprime le cachet de telle ou telle relation. La phrase chinoise est une suite de racines qui se modifient les unes par les autres; telle racine exprime un sens, telle racine exprime un rapport. Distinction reconnue par les chinois qui appellent les premières *chï tseú* (mots pleins) et les secondes *hiû tseú* (mots vides) ou *tsoú thseû* (termes auxiliaires [2]). Les *mots vides* sont des *mots pleins* détournés de leur signification pour la construction de la phrase, occasionnellement dans l'ancien chinois ou Kou-wen et presque régulièrement dans le chinois moderne ou Kouan-hoa.

Si nous désignons une racine invariable quelconque par R (*radix* [3]) nous aurons donc pour formule de la constitution du mot dans cet ordre de langues *R*; plusieurs mots qui se suivent se représenteront par la formule générale *R,R',R''*... Les *mots vides*, comme disent les chinois, ou les racines déterminantes seront désignées par *r,r',r''*..., etc.

Les quelques exemples suivants vont éclaircir tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

§ 163.

Lorsque nous disons en latin *baculo* « avec un bâton »,

---

(1) Cf. Edkins. *A grammar of the chinese colloquial language*, p. 206.— G. de Humboldt. *Lettre à M. Abel Remusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier.* (Paris, 1827, in-8°) pp. 14,16 et suiv.

(2) Cf. Remusat, *loc cit.* — Un grammairien chinois *Peh-hoa-tsun* considère tous les mots sauf les substantifs, comme appartenant à la seconde classe. — Voy. Edkins, *a grammar of the Shanghaï dialect*, p. 62. — Umery. *Revue orientale*, t. IX, p. 284.

(3) Ces formules ont été employées par M. Aug. Schleicher, un des plus éminents linguistes de l'Allemagne, aujourd'hui professeur à l'Université d'Iéna. M. Louis Koch à publié dans la *Revue des cours littéraires*, 1865, nos 47 et 48, un rapide exposé du cours du savant allemand.

Digitized by Google

nous disons en chinois *'y tcháng* (1) que nous représenterons suivant nos formules par $r + R$. On pourrait prendre *'y* pour une simple préposition comme le français *avec*, mais ce n'est un mot *vide* que par occasion ; employé comme verbe il signifierait *se servir*, *'y tcháng* signifie donc littéralement *se servir de bâton*. Une composition identique est *(i) employer* (2), *(li) violence* c'est-à-dire *avec violence*. Dans ces cas, la racine auxiliaire, le mot déterminant, précédait la racine principale ; l'inverse a lieu également : ainsi la racine *yí* qui signifie *enfant*, sert à former des diminutifs, par exemple *(schĭ) pierre*, *(yí) enfant* c'est-à-dire *petite pierre*. Ou encore là où nous disons *à la maison*, en latin *domi*, les chinois disent *uŏ-li (uŏ) maison*, *(li) intérieur*. Nous indiquerons cette suite de mots et leurs analogues par $R + r$, etc... Mais il est des cas où la racine principale, indiquant le sens, se trouve entre des racines auxiliaires, de rapport, de modification; on a alors $r + R + r$. Les exemples fournis jusqu'à présent suffisent pour comprendre ce troisième genre de combinaisons. Le *Chinois* que nous avons pris pour type de ce degré de développement des langues, possède, en effet, toutes les formes qui leur sont possibles (à savoir : R ; $r + R$; $R + r$; $r + R + r$). Mais il existe d'autres idiômes de la même classe qui n'ont à leur service que l'une ou l'autre de ces manières de construire les éléments de la langue. En Kassia, par exemple, toutes les racines de rapport doivent précéder la racine de signification, de sorte que la forme $r + R$ ou avec plusieurs éléments de rapports : $r + r' + r'' + \ldots R$, etc., est la seule strictement exprimée dans la langue (3).

Ainsi pour rendre dans cet idiôme le sens de l'expression

---

(1) Cf. Endlicher. *Chinesische grammatik* p. 223-309.— M. M. Leclures I. trad. 312. — Schleicher in *Revue*, p. 800.

(2) Cf. Edkins. *A grammar of the chinese colloquial language* p. 187. — Rémusat, *Grammaire chinoise*, § 252.

(3) D'autres langues sont restreintes à la forme opposée R + r, par exemple le hottentot dial. *nama;* voy. de Charencey. *Elements de grammaire hottentote*. Revue orientale t. VIII, p. 211 et sq.

latine *deatbato* « au (mur) crépi, au blanchi » il faut employer les termes suivants : *ia*" *u ba la pyn-lih*, mot-à-mot, « à il qui avoir fait blanc » ; *la* est possessif, mais indique aussi, comme souvent les mots possessifs, le passé, le prétérit ; *ba* est relatif et forme des participes ; *u* est l'article pour le masculin singulier ; *ia* signifie « à » et indique le datif. Pour représenter, par une formule générale, ces éléments qui évidemment constituent un seul tout, et les séries analogues, nous aurons $r + r' + r'' + r''' + r'''' + R$; c'est-à-dire cinq racines passées à l'état d'expressions de rapport, devant la racine principale (1).

Somme toute, le caractère général de cette classe morphologique, est de ne pas fondre étroitement le terme du rapport dans celui de la signification, mais de passer sous silence le rapport ou de le circonscrire au moyen des racines elles-mêmes. C'est ce démembrement, cet isolement de leurs éléments, résultant de leur phonologie, qui les a fait nommer *isolantes*.

D.— Idéologie.

§ 164.

De même que nous avons employé des formules morphologiques pour la forme des mots et pour mieux comprendre leur formation, nous allons maintenant indiquer ici les formules qui nous serviront à transcrire la construction idéologique des mots et des phrases dans les langues que nous allons étudier à ce point de vue. Les éléments des phrases sont des Noms, des Verbes et des Pronoms, Sujets ou Attributs. Dans nos formules (2) les capitales italiques représentent les thèmes Verbaux ; les petites lettres (grasses) représentent les thèmes Nominaux ; les petites italiques représentent les pronoms.

---

(1) Cf. Schleicher, in *Revue*, p. 800. — Logan. *Ethnology* II. ch. IV. secl. 4.

(2) Cf. M. Max Müller, dans *Turanian Languages*, *O. C.* p. 489.

S. ▪ *s.* représentent un mot au Nominatif, ou comme sujet.

A. ▪. *a.* représentent un mot au cas oblique ou comme attribut.

Par exemple : ▪. ▪. = Thème Nominal pour sujet, suivi d'un thème Nominal comme Attribut : « *Hôtel-Dieu* » pour « Hôtel de Dieu ». En Siamois, *kua-khon*, en Malais, *kapala-orang*, « tête (d') homme ».

▪. *a.* = Thème Nominal comme sujet, suivi d'un Pronom comme attribut : Hébr. *El-i* « Dieu (de) moi » c'est-à-dire « mon Dieu ». Lapp. *atzya-m* « père (de) moi » c'est-à-dire « mon père ».

Le signe « — » est employé après les thèmes nominaux et le signe « . » après les thèmes verbaux.

Les combinaisons suivantes sont donc les seules possibles : ▪. ▪. ; ▪. *a.* ; ▪. *A.* ; *S.* ▪. ; *S. a.* ; *S. A.* ; *s.* ▪. ; *s. a.* ; *s. A.* ; ▪. ▪., ▪. *s.* ; ▪. *S.* ; *A.* ▪. ; *A. s.* ; *A. S.* ; *a.* ▪. ; *a. s.* ; *a. S.* ; Sur ces dix-huit, les huit qui suivent ne se rencontrent jamais : *S.* ▪. ; *S A.* ; *s.* ▪. ; *s. a.* ; ▪. *s.* ; ▪. *S.* ; *A. S.* ; *a. s.* ; ce qui réduit à dix les procédés de construction que nous allons rencontrer dans les langues des trois degrés.

§ 165.

Nous avons déjà dit, § 162, que dans cette classe des langues isolantes, les distinctions idéologiques dans les relations des mots, ne se font qu'à l'aide de leur place relative dans la phrase.

En Chinois, ces règles sont simples et peu nombreuses [1]. Le principal élément idéologique est le rapport de possession ou d'attribution et il s'exprime en plaçant le mot possessif devant le mot possédé Les substances sont considérées comme possédées par les qualificatifs et les définitifs ; les actions par leurs modes, les objets par les actions auxquelles ils sont soumis. Préposer un mot, c'est le rendre possessif,

(1) Cf. Edkins. *A grammar of the Chinese Colloquial language*, p. 206.

qualificatif, modal ou adverbial, verbal, etc., suivant la nature de la phrase; car il y a nécessairement beaucoup à suppléer par le courant d'idées éveillées dans l'esprit de l'auditeur par la connaissance du sujet dont il s'agit [1]. Appliquant nos formules idéologiques, nous trouvons dans cet idiôme les constructions suivantes: '*a. a.*' *min-li* « du peuple pouvoir »; *A. a.* '*pĕ-mà*' « blanc cheval »; *a. a. ngo-sin* « moi cœur » c'est-à-dire « mon cœur »; '*s.A.*' *ngò-tà* « je frappe ».

En Annamite, Cambodjien, Siamois et Môn, les possessifs, qualificatifs et définitifs sont postposés. Comme en Chinois, le sujet précède généralement, mais la position de l'objet est moins régulière.

Le Barman est d'accord avec ces idiômes et diffère du Chinois, en plaçant le substantif devant le qualificatif, tandis qu'il suit le dernier, et s'éloigne des premiers en plaçant le modal devant le verbe et le possessif devant l'objet de possession.

Le Tibétain et ses analogues occupent, à plusieurs points de vue, une place intermédiaire entre la classe Barmane et les langues à postposition plus avancées comme modifications euphoniques. Le manque de tons est la principale différence fondamentale entre le Tibétain et le Barman, car tous les grands caractéristiques des langues postpositionnelles se retrouvent aussi bien chez l'un que chez l'autre. L'idéologie est la même que chez les autres langues plus isolantes à postposition. Les mots restent isolés ou capables de changer de forme à l'aide de particules postposées ; la construction est inverse à l'ordre naturel ; le mot exprimant l'action a généralement une forme nominale ou adjective verbale.

Le Kassia, dont presque tous les mots sont monosyllabiques et dont la phonologie est tonique, place l'objet après l'action ; sa construction idéologique est directe et s'opère par les prépositions [2].

---

(1) Logan. *O. C.* II. ch. III.

(2) Cf. Logan. *O. C.* ch. IV, sect. I.

Digitized by Google

Suivant que la construction idéologique de ces idiômes est préposante ou postposante, nous trouvons les combinaisons suivantes : '*s. a.*' seulement dans la classe Taïenne ; Khamti, *hang-pa* « queue (de) poisson «; Kassia, *ka.reng-u.blang* « corne (de) bouc » ; Siamois, *kua-khon* « tête (d') homme » ; et en annamite, *chua-nya* « maître (de) maison ». '*s. a.*' seulement dans la classe Taïenne : Khamti, etc., *mü-man* « main (de) lui » c'est-a-dire « sa main ». '*s. A.*' ne se voit aussi que dans la même classe, par exception : *kun-ni* « homme bon » *kun-mani* « homme mauvais » ainsi qu'en Miri. '*a. s.*' exemple : en Tchanglo, *kurta-bi* « de cheval jambe » ; en Barman, *lu-khaung* « d'homme tête ». '*A. s.*' exemple : en Boutanais, *kháng-záng* « maison bonne » pour « une bonne maison «; *zang-mi* « bon homme » pour « homme bon ».

Les cinq autres *A. s.*, *a. s.*, *S. a.*, *s. A.* et *a. S.* manquent.

§ 166.

De ce qui précède, il suit que toutes les principales langues de cette classe ont, jusqu'à un certain point, un même système de phonologie, de morphologie et d'idéologie. Les mots sont pour la plupart isolés ; la construction indique souvent le sens qu'il leur faut donner ; les particules sont nombreuses et d'une grande importance idéologique ; les homophones et les mots doubles se voient souvent. Ainsi en Siamois, le nombre des sons est seulement de 1861 que les tons portent à 2792 ; la conséquence de ceci est qu'un même son doit être employé pour exprimer nombre d'idées sans aucun rapport entre elles. Il y a en chinois un exemple de 247 mots, représentés dans l'écriture, par un certain nombre de caractères, qui n'ont qu'un même son. Le grand nombre de ces mots homophones a donné lieu à l'usage d'employer deux mots ayant des significations semblables ou alliées, pour éviter l'erreur et l'obscurité. C'est à la même cause qu'il faut attribuer le grand nombre d'expressions par périphrase (1) communes à ces langues.

(1) Cf. Logan. *O. C.* II, ch. III.

Voici la classification, suivant leurs affinités, des principaux idiômes que l'on peut ranger dans cette classe. Il en est quelques-uns, chez lesquels le caractère isolant est moins prononcé, qui sont joints par certains linguistes à la classe *agglutinante* sur la limite de laquelle ils se trouvent.

B. — Classification.

§ 167.

TABLEAU DES LANGUES ISOLANTES.

LANGUES	CLASSES	
Kouan-Hoa ou Mandarinique, et dial — Kou-wen, style antique	Chinoise.	LANGUES ISOLANTES
Dial. de Fo-kien, Canton, Cyam, Annam, etc.		
Cochinchinois, Tonkinois etc.	Cochinchinoise.	
Môn (de Pegou)	Môn.	
Khe (du Cambodge)		
Nicobar (îles)		
Siam	Taïenne.	
Ahom		
Laos		
Khamti		
Kassia		
Shan (Tenasserim)		
Toungthou (ibid)	Barmane.	
Barman (Birman et Aracan)		
Khyeng (Shyou, 19°-21° lat. N Aracan)		
Chendous (22°-23°, 92°-94°)		
Sak (sur la rive E du Nouf)		
Khumi (Aracan)		
Kami (ibid)		
Mrou (Chittagong, Aracan)		
Kashi (N. E. de Chittagong)		
Horpa (N O du Tibet et de la Bukharie)	Tibétaine.	
Thotchou-Sifan (N. E. du Tibet et de la Chine)		
Gyarouug-Sifan (ibid)		
Manyah-Sifan (ibid)		
Takpa (O. de Koumbo)		
Sonnwar (bassin du Gandak)		
Serpa (O de d°)		
Kanaveri (bassin du Setledj)		
Tchanglo (91°-92°, long E)		
Boutanais (bassin du Manasé)		
Tibétain écrit et parlé		

C. — DES LANGUES AGGLUTINANTES.

AA. — Position Géographique.

§ 168.

Les langues agglutinantes occupent une immense surface de territoire, et à elles seules plus de place que les deux autres classes de langues réunies ; elles couvrent les trois quarts du globe. En commençant par le Sud elles occupent le grand

Archipel qui s'étend de la baie du Bengale à la mer de Chine, jusqu'aux Iles-Marquises et la Nouvelle-Zélande, comprenant l'ensemble de l'Archipel Indien et la Polynésie, et presque toutes les îles de l'Océan Pacifique. Au Nord-Est, elles continuent par la Péninsule de la Corée et la chaîne d'îles, qui comprend le groupe Japonais, s'étendant de la mer de Chine au Kamstchatka. Du continent Asiatique elles occupent toute la partie septentrionale et de la mer d'Okhotsk, couvrant la Mantchourie, la Mongolie, la Sibérie, elles s'étendent jusqu'à la partie orientale de la Russie Européenne, dont elles couvrent les gouvernements du Caucase et d'Orenbourg. Plus à l'Ouest encore les Finnois, les Hongrois, font partie de leur domaine. Au Sud le Caucase, une grande partie de la Turquie d'Asie, et plus vers l'Orient une partie non moins grande de la Péninsule Indienne, etc. ; enfin les idiômes qui entourent ceux de la première classe leur appartiennent. Nous y joindrons encore les deux Amériques, sauf les pays occupés par les Européens, et la majeure partie de l'Afrique, particulièrement le côté Ouest, Nord et Sud.

Quant aux subdivisions, il nous est impossible de les indiquer ici ; les différents groupes portant presque tous, du moins toutes les fois que cela a été utile, des noms géographiques, il sera facile sur la carte du monde de faire à chacun la part à laquelle il a droit.

aa — Phonologie.

§ 169.

Les idiômes qui composent cette classe n'ont pas entre eux une affinité aussi étroite que ceux de la précédente, et on pourra voir par sa classification qu'elle se compose d'éléments un peu hétérogènes qui ont plus ou moins d'affinités intimes en dehors de celle de la formation de leurs mots. Il y a donc peu à dire sur leur système phonologique qu'il faut étudier dans les ouvrages spéciaux relatifs à chaque famille ou plutôt à chaque idiôme.

Les langues des subdivisions Tongouse, Mongole, Turque, Samoyède et Finnoise, ainsi qu'un certain nombre de celles

du Népaul, Monda et Dravidiennes possèdent le phénomène si curieux de l'harmonisation des voyelles dont nous avons parlé ailleurs. (Vid. suprà §§ 73-77 — infrà § 173. La plupart de leurs mots sont dissyllabiques et ont l'accent sur la première. Plusieurs faits de la phonologie des idiômes agglutinants ont été cités plus haut. (Voyez §§ 58, 60, 62, 72, 75, 77, 82, 83, 88, 89, 98, 100, 128, 129, etc.)

Par leurs éléments phonétiques les langues Dravidiennes rappellent les langues de l'Afrique et de l'Australie ; leur phonologie contraste par son euphonie et son harmonie, avec les sons saccadés des langues ultra-indiennes. Le Telougou et le Canara offrent la vocalisation la plus pure ; le Toda est au contraire riche en consonnes (1).

Les langues Indo-Pacifiques montrent dans leur phonologie une tendance marquée à l'harmonie et à l'emploi des voyelles. Mais cette tendance générale n'est pas prononcée au même degré dans leurs différentes classes. Les langues Polynésiennes ne font pas de distinction entre les sourdes et les sonnantes, et leurs éléments phonétiques sont moins nombreux que dans n'importe quel idiôme connu (2). Dans la combinaison des sons le Polynésien ne peut jamais s'arrêter sur une consonne ou en prononcer deux de suite ; les syllabes se composent invariablement d'une voyelle, ou d'une consonne suivie d'une voyelle (3).

La phonologie est moins douce dans les idiômes de la Micronésie, de la Papouasie et de l'Indonésie Orientale, et elle est plus âpre chez ceux de l'Indonésie Occidentale et Nord-Est. Dans les dialectes plus rudes, elle devient dure sans perdre sa préférence pour les sons voyelles ; une forte nasalisation se montre, ainsi que des sons gutturaux ; et la prononciation, au lieu d'être pure et distincte, s'adoucit et

---

(1) Cf. Caldwell. *Dravidian grammar*, pp. 113-143. — Logan. *O. C.* II. ch. IV. sect. 7.

(2) Cf. Logan. *O. C.* I. ch. I.

(3) Cf. Gaussin. *Du dialecte de Tahiti*, p. 17. — Buschmann. *Aperçu de la langue des îles Marquises*, p. 36.

s'entonne. La prononciation de quelques-unes des langues les plus cultivées à l'Ouest est ouverte et agréable, tout en gardant un degré remarquable d'intonation ; celle de nombre d'idiômes de l'Indonésie Orientale est fortement rhytmique et harmonieuse, tandis que celle des langues Australiennes est excessivement précipitée et saccadée. Les intonations de ces idiômes n'ont pas la complexité et la variété qui distinguent celles des phonologies chinoise et ultra-indienne. En général chaque langue a un ton prévalent qui n'a pas, par conséquent, de valeur phonétique; il y a cependant quelques exceptions. La substitution du ton saccadé au *k* est commune dans l'ouest et le même ton forme une caractéristique principale de la phonologie polynésienne.

§ 170.

Les langues Caucasiennes possèdent la même harmonie que les langues Touraniennes et leur vocalisation originairement dure et riche en consonnes, s'est fort adoucie. Toutefois, le Tcherkesse a conservé en partie son âpreté primitive. Les consonnes s'y accumulent à la fin des mots ou viennent se placer, sans liaison, à leur commencement.

La langue Basque, dans ses lois phonétiques, n'a encore été que peu étudiée [1]. On y retrouve à peu près le même système harmonique dans le rapprochement et la combinaison des sons que dans les langues Touraniennes de la division septentrionale.

Les langues de l'Afrique, du moins celles qui sont classées plus bas et dont la physionomie analogue permet d'en former un *groupe africain*, présentent une phonologie puissante, parfois même une disposition presque rhytmique, qui leur a fait imposer, par quelques philologues, le nom de *langues*

---

(1) Le premier travail régulier sur ce sujet par M. H. de Charencey, *Recherches sur les lois phonétiques de la langue Basque*, vient d'être publié dans les *Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* (in-8°, 1866.), pp. 359-370.

allitérales. Les consonnes d'une prononciation souvent bizarre ne s'y accumulent point.

La grande expansion des langues Américaines permet à peine de dire quelques mots de leur phonologie en général. Dans un certain nombre d'idiômes elle est douce ; dans certains autres elle est dure. On y rencontre des sons étrangers aux langues de l'ancien monde.

La phonologie algonquine est claire, les voyelles y sont très ouvertes et les syllabes sont accentuées ; elle a deux accents, l'un *appuyé*, l'autre *frappé ;* puis la dernière syllabe des phrases se jette en avant avec force, d'une manière qu'on ne peut mieux comparer qu'au commandement militaire [1].

Tandis que la phonologie des langues des Sioux est harmonique, que leurs lettres sont soumises à des changements réguliers, suivant celles avec lesquelles elles se rencontrent, celle de la famille Athapaska est dure et gutturale. Les langues Huaxtèques, l'Othomi, le Quichua, le Mixtica, dans l'Amérique du Nord le Comanche, possèdent certains sons qui rappellent les kliks des langues Hottentotes.

Les langues Guaranies sont très harmonieuses ; le Galibi emploie certaines particules à la fin des mots, dans un but uniquement euphonique. En Chilien, l'accent du mot est sur la pénultième, quand ce mot est de plusieurs syllabes et se termine par une voyelle ; il passe sur la dernière syllabe, si le mot se termine par une consonne.

Ces indications générales trop brèves pour l'étendue du sujet et trop longues pour celle de notre mémoire, suffiront, nous l'espérons, pour montrer la variété du système phonétique des langues agglutinantes dont nous allons étudier rapidement la morphologie.

cc. — Morphologie.

§ 171.

Nous examinons maintenant le second degré du dévelop-

---

(1) Cf Du Ponceau, *Mémoire*, etc., p. 106.

pement des langues qui peut être appelé *période des désinences* (1).

C'est là que le mot se forme par des membres ; différence importante d'avec les langues monosyllabiques (2). En effet, quand la *relation* s'exprime par des mots qui s'attachent, qui se collent, qui s'agglutinent (de *gluten*), pour ainsi dire, à la fin de la racine de signification restée immuable, alors le caractère distinctif de l'idiôme monosyllabique cesse d'exister ; le mot *significatif* ne renferme plus le mot *relatif*, qui possède alors une existence à part. Ces langues procèdent par voie purement et simplement mécanique. Deux ou plusieurs racines s'agglutinent pour former on mot, l'une conserve son indépendance radicale excluant toute altération phonétique, l'autre se réduit à une simple désinence sujette à l'altération. Les langues agglutinantes sentent distinctement la différence entre la racine significative et les éléments secondaires ou déterminatifs qui la modifient. Leurs mots se prêtent à une décomposition facile, leur radical fait saillie, en quelque sorte, et n'est jamais absorbé ou obscurci ; et bien que les syllabes de relation aient presque toujours perdu leur valeur significative, on sent encore qu'elles sont purement modificatives et complètement distinctes des mots auxquels elles s'ajoutent (3). Pour nous résumer enfin, c'est dans cette classe intermédiaire des idiômes, classe formée par le plus grand nombre des langues du genre humain, que le mot se forme de plusieurs parties, bien que la fusion ne soit pas assez complète, pour ne pas laisser voir des sutures et des lignes de raccord, comme dans une mosaïque mal faite. L'unité n'est pas complète comme dans les langues de la troisième classe.

---

(1) M. M. *Lectures* I. trad. p. 311.

(2) Cf. Schleicher. *Langues de l'Europe* p. 10-11. Voy. surtout. W. von Humboldt. *De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées.* trad. Alp. Tonnellé p. 26.—(Paris, Franck, 1859, in-8°.)

(3) M. M's. *Survey* p. 90. — *Turanian languages*, p. 25.

Digitized by Google

§ 172.

On peut établir une foule de subdivisions, suivant le degré de coalescence entre les éléments des mots et la soudure plus ou moins étroite entre les termes destinés à exprimer un rapport et la racine principale. A ces éléments de rapport, simplifiés pour la plupart et absorbés par la racine de signification, nous donnons, suivant leur position, devant, après ou dans la racine principale, les signes *p (præfix)*, *s (suffix)*, *i (infix)* [1]. On voit aisément, et c'est là un des avantages que procurent ces formules [2], qu'ici les sept cas suivants seront seuls possibles [3] : 1° *pR*, c'est-à-dire un ou plusieurs préfixes devant une racine ; 2° *Rs*, un ou plusieurs suffixes après la racine ; 3° *R̲*, l'élément de rapport dans la racine même, c'est-à-dire une racine avec un infixe. Tels sont les trois modes simples de réunion. Puis viennent les quatre combinaisons de ces éléments entre eux, 4° *pRs* ; 5° *pR̲* ; 6° *R̲s* ; 7° *pR̲s*.

Ce caractère d'agrégation des mots, dans cette classe de langues, est susceptible de beaucoup de degrés, selon la manière plus ou moins intime dont les mots de relation s'attachent soit à la racine, c'est-à-dire au mot de signification, soit entre eux. On y rencontre encore les formes de la première classe morphologique (*R*, *r* + *R*, etc.) Les mots affixés existent encore comme s'ils n'étaient que des mots isolés, on les voit et on les entend isolément [4]. Nombre de mots ne sont encore ni substantifs, ni adjectifs, ni verbes ; c'est-à-dire que *leur signification radicale est encore si large et si générale*, qu'ils peuvent s'employer comme sujets et régimes, et de là comme noms, adjectifs et verbes [5]. C'est le vérita-

---

(1) Vid. suprà ch. VII, § 118.

(2) Schleicher. *Revue* p. 800.

(3) Voy. les formules déjà expliquées § 159.

(4) Cf. Schleicher. *Langues de l'Europe* p. 11.

(5) Vid. M. M. *Turanian languages* pp. 34-35. — Cf. Boehtlingk *Yakut grammar*, § 238. — Gabelentz, *Grammaire mandchoue*, p. 19.

ble système des langues isolantes chez lesquelles les mots n'ont de valeur catégorique que suivant leur position dans la phrase. Quelquefois au contraire, il y a là une fusion tellement étroite que la langue agglutinante se rapproche visiblement des langues de la troisième classe, des langues amalgamantes. Toutes les combinaisons rendues possibles par ces deux modes de réunions des éléments des mots, peuvent donner lieu à plusieurs milliers de formes (par exemple : *R s* + *r*, *r'* + *R* + *r* etc.) Et en effet la classe agglomérante présente une très grande abondance de ces formes diverses, et la classification ci-dessous montrera l'immense quantité d'idiômes qui y ont place. Examinons sommairement les principaux signes caractéristiques de leurs différents groupes.

§ 173.

Les souches Touraniennes du Nord, appelées aussi Tartares et Altaïques, Ougro-Japonaises, etc., peuvent être considérées comme les plus parfaites de celles que nous avons réunies ici. Aussi peut-on les joindre sous la dénomination générale de langues Tartaro-Finnoises. Le radical n'admet jamais que des syllabes se placent à sa tête ; il ne peut donc point avoir des *préfixes*, des *pré*positions, il n'y a que des *post*positions, des *suffixes*. C'est donc la forme '*R s*' qui y domine exclusivement sans pourtant exclure complètement la forme '*R*' qui s'y rencontre encore quelquefois exceptionnellement (1).

Le Mandchou et le Mongol séparent encore en écrivant les sons de relation ; le Turc le fait rarement ; le Finnois et le Magyare ne le font presque jamais et forment un mot inséparable composé de parties. Le Finnois occupe le degré le plus élevé et se rapproche, en quelque sorte, de la classe *organique*. Les souches Tartare et Altaïque possèdent, dans

(1) Schleicher. *Revue*, p. 801. On peut citer en magyar *vagy*, (prononcez *vady*), « le désir » ou aussi « il désire » ; *ír*, « il écrit » ou encore « onguent » encre, etc...

toutes leurs langues, une loi d'harmonisation des voyelles [1] qui les caractérisent. Les voyelles des *syllabes de relation* sont forcées de se mettre en harmonie avec les voyelles des *syllabes de signification* [2], c'est-à-dire qu'elles doivent être du même degré. C'est là, ainsi que l'observe M. Aug. Schleicher [3], une manière toute particulière d'assurer, à la fois, et l'unité du mot, et la prédominance de la *signification* sur la *relation*. Avant de passer à l'examen des signes caractéristiques des autres groupes, quelques exemples sont nécessaires. Ainsi en Magyar, *[1]ir-[2]at-[3]ok* « [3]je [2]fais [1]écrire » est formé de *Ir*, racine, « écrire » ; *at*, indiquant un rapport de causalité ; *-ok* désignant la première pers. sing. Ou encore *kés-ek-nek* « aux couteaux » ; *kès* (prononcez *kèche*) « couteau » ; *ek*, signe du pluriel ; *nek*, postposition du datif. Soit encore un mot de la langue turque : « *sev-in-isch-é-me-mek* », « ne pas pouvoir se réjouir mutuellement l'un de l'autre » [4]. *Sev*, racine, « aimer, réjouir » ; *-mek*, le dernier membre, est la terminaison de l'infinitif ; ainsi *sev-mek*, « aimer » ; *-in*, mot réfléchi, « se, soi » ; ainsi *sev-in-mek*, « se réjouir » ; *-isch*, indique réciprocité « mutuellement » ; ainsi *sev-in-isch-mek*, « s'aimer réciproquement » ; *é* exprime « l'absence de pou-

---

(1) Les langues celtiques offrent une loi d'harmonisation des voyelles à peu près identique. Vid. suprà ch. VI. § 73.

(2) Vid. suprà pour l'harmonisation des voyelles en général, ch. VI, §§ 73-77 ; et pour les langues Tartaro-Finnoises § 75.

(3) *Langues de l'Europe moderne*, p. 83.

(4) Nous prenons ici comme exemple un mot assez compliqué et d'un emploi assez rare. Cependant telle est la flexibilité de conjugaison du verbe turc qu'on peut faire monter à 36 le nombre de dérivés d'un verbe simple. Ainsi du verbe *sev-mek* aimer le 36e dérivé sera « *sev-isch-dir-il-é me-mek* » forme possible grammaticalement mais logiquement impossible et cependant parfaitement intelligible ; on pourrait l'employer si en parlant, par exemple du Sultan et du Czar, on voulait dire qu'il est impossible qu'ils soient amenés à s'aimer l'un l'autre. Vid. M. M. *Survey*, p. 113.

Digitized by Google

voir » joint à *me*, particule négative ; ainsi *sev-é-me mek*, « ne pas pouvoir aimer » (1).

§ 174.

Le groupe japonais que nous avons joint aux langues Tartaro-Finnois mérite quelques observations, à cause du peu de connaissances vraies possédées sur les idiômes qui le composent. C'est le Japonais qui a été jusqu'à présent l'objet des études les plus sérieuses (2).

Il a été reconnu qu'il ne doit pas être classé parmi les les langues isolantes, ainsi qu'il l'a été très longtemps. Sans cependant placer le Japonais aussi près d'aucune langue tartare que le sont vis-à-vis l'un de l'autre le Mandchou et le Mongol, il faut lui reconnaître une parenté assez étroite, autant du moins qu'elle peut exister entre deux branches d'une même souche, séparées à une époque reculée. Sans nous occuper ici des affinités grammaticales, nous constaterons seulement que ses mots se forment par des suffixes, affixes, postpositions (3). Ce caractère est suffisant pour le placer ici.

La langue coréenne doit être inscrite ici à côté du japonais dont elle possède les principaux caractères. C'est ce qui a été reconnu par les rares études qu'elle a provoquées jusqu'à présent (4). Nous ne dirons rien de l'Aïno (5) et des

---

(1) Vid. Schleicher in *Revue* p. 801. in *Langues de l'Europe* pp. 91-94. M. M. *Lectures*. trad. fr. 337-340. — *Turanian languages* p. 25-26.

(2) Nous possédons même à la Bibliothèque Impériale une chaire de Japonais confiée à M. Léon de Rosny, qui a véritablement fondé en France l'étude de ce remarquable idiôme non seulement par son enseignement public mais encore par le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés, grammaires, vocabulaires, etc...

(3) Vid. Léon de Rosny, in *Revue orientale*, t. VI, p. 202-203.

(4) Vid. Léon de Rosny. *Aperçu de la langue Coréenne*, in *Journal asiatique*, 6e série. t. III, p. 307.

(5) Vid. Léon de Rosny. *Vocabulaire Chinois-Coréen-Aino*, in *Revue orientale*, t. II. p. 261.

autres idiômes qui sont presque entièrement inconnus ; il y a cependant de grandes probabilités que la place qui leur est assignée dans notre classification, sera peu modifiée.

Les langues Dravidiennes possèdent le même caractère morphologique. Ce que nous avons dit des langues tartaro-finnoises peut leur être appliqué presque entièrement. Seulement le Télougou est à peu près le seul idiôme qui possède l'harmonisation des voyelles et encore en partie seulement (1).

§ 175.

Les formes où les signes des rapports précèdent la racine (par conséquent *pR* et ses analogues) sont principalement fréquentes dans le grand réseau d'une famille de langues qui occupe en Afrique presque tout le territoire connu près le tropique du Capricorne (2). Ces langues, qu'un des rares savants qui connaissent exactement les langues africaines, réunit sous le nom de Bâ-ntou, indiquent en effet la relation au moyen d'éléments pronominaux placés devant le nom (3).

Les langues Indo-Pacifiques possèdent un système identique de préfixes (4). Le caractère particulier des langues Malaises est principalement l'*infixe* (5) qui se présente, non-seulement dans les syllabes de signification, mais aussi dans les préfixes. Par exemple, *chachcho* (6) « lessive » qui semble être une forme réduplicative, mais que nous désignerons simplement par *R*. De là vient *ch-umn-acho* avec l'infixe *umn* « je lave la lessive ». *R. Bachas* « sécheresse » d'où avec le

(1) Cf. Caldwell. *Dravidian comparative grammar*, pp. 136,148-128, et sq.

(2) Vid. Bleek. *Comparative grammar of south-african languages* p. 2,3,4,5.

(3) Aiosi en Zoulou (Cafre) femme se dit *um-fazi*; homme *in-doda*, le plur., *aba-fazi*, femmes ; *ama-doda*, hommes, etc.

(4) Vid. Bleck. *O. C.* p. 2.

(5) On sait que nous avons appelé *infixe* l'élément de rapport absorbé dans la racine principale. voy. § 163 suprà.

(6) Pron. le *ch* comme de *ch* allemand.

préfixe *ma*, qui forme des verbes neutres, *ma-bachas* « être sec » et de ce *ma-bachas* le prétérit *m-in-a-bachas* ; le préfixe *ma* a ici lui-même reçu l'infixe *in* (PR), etc.

Les langues que nous avons divisées en sections, Polynésienne, Papouasienne, Indonésienne, etc., possèdent les trois genres de position des syllabes de relation préfixe, infixe, suffixe, sans lesquelles le même mot peut s'employer comme substantif, adjectif, verbe ou adverbe (1) ; c'est donc le véritable système de l'agglutination. Les langues de l'Australie (2) bien que peu connues, peuvent leur être jointes, car elles en possèdent presque tous les caractères.

Dans toutes, les mots et les particules sont composés et unis par l'accent, les dissyllabes et le redoublement des mots et des syllabes se voient souvent ; des augments euphoniques, des élisions, des permutations accompagnent fréquemment la jonction des particules formatives avec les mots. Les langues N. E. Indonésiennes emploient beaucoup de préfixes formatives. En général les mots des langues Océaniques sont dissyllabiques.

Les langues du Caucase appartiennent également à la famille agglutinante, et malgré les efforts d'illustres savants, pour les rattacher aux langues indo-européennes, leur caractère général est bien l'agglutination (3). Il faut cependant reconnaître qu'elles en occupent les extrêmes limites. Elles possèdent la forme R et ses analogues.

§ 176.

Nous avons encore à dire quelques mots de la langue basque et des langues américaines. Il y a beaucoup de remarques à faire sur ces idiômes, mais passons rapidement.

---

(1) Vid. Logan. *Ethnology ; language*, part. I. ch. II. sect. 2.

(2) Vid. Logan. *O. C.* ch. III. sect. IV. — Bleek. *Library of sir G. Grey*. t. II. p. 2.

(3) Vid. Schleicher. *Langues de l'Europe* pp. 129-135.

Il est certaines langues du nouveau-monde qui auraient presque droit à être rangées parmi les idiômes monosyllabiques [1], ainsi plusieurs de celles que nous avons réunies sous l'appellation générale de langues de l'Amérique centrale. Cependant l'emploi de suffixes et de préfixes, d'une manière assez intime, peut justifier la place que nous leur avons donnée pour ne point trop les séparer des autres langues américaines.

L'idiôme Eskuara et la majeure partie des autres idiômes américans ont été fort souvent réunies en un groupe à part des langues agglutinantes, sous la dénomination de langues polysynthétiques [2], holophrastiques, encapsulantes [3] ou enfin *incorporantes* [4]. Chez ces idiômes, la notion de *signification* est étendue plus largement, la *relation* y remplit un espace plus considérable que dans d'autres idiômes de cette classe ; la phrase entière s'y agglomère parfois en un seul mot, puisque le radical du verbe même y est capable de s'agglomérer quelques mots de *signification* indépendants. Il faut toutefois reconnaître que ceux-ci s'apocopent, c'est-à-dire qu'ils perdent la majeure partie de leurs éléments. Ainsi en Léuâpé de la famille Algonquine *pilâpé*, « jeune homme non-marié » est composé de *pilsitt* « chaste » et de *lénâpé* « homme. » — *Quita-gischgook*, « espèce de serpent qui vit sous terre et ne sort que la nuit» — de *quitamen*, «craindre» ; *gischgu* « le jour », « la lumière », et *achgook* « serpent » [5]. Ce procédé d'incorporation se retrouve aussi dans des langues diverses de la classe agglutinante ; ainsi les idiômes du

---

(1) Vid. in *Revue orientale*. t. VIII. p. 15-49. *Grammaire othomi*. — Brasseur de Bourbourg. *Grammaire maya*, p. 459 et sqq. de son dernier volume : *Relation des choses de Yucatan*. (Paris, 1864, gr. in-8°)

(2) Par P.-Et. Du Ponceau.

(3) Par M. J. Lieber.

(4) Par W. von Humboldt.

(5) Vid. Et. Du Ponceau. *Mémoire sur le système grammatical de quelques nations Indiennes de l'Amérique du Nord*. p. 124 (Paris, 1838, in-8°.)

Caucase, le Magyare, le Mordwine en offrent quelques traces (1).

La langue Basque, bien que réunie ici aux langues américaines à cause du même procédé d'incapsulation qui leur est commun, ne laisse pas que de leur être fort étrangère à d'autres points de vue et de se rapprocher des langues Tartaro-Finnoises. Elle en possède les caractères principaux, celui par exemple d'exprimer toujours l'idée de relation au moyen de suffixes (2). Aussi l'avons-nous classée avec les idiômes de cette souche (3). Toutefois il est bon de noter qu'elle n'a pas la loi d'harmonie des voyelles.

Tel est à peu près l'ensemble tracé à grands traits des principaux groupes des langues agglutinantes qui, nous l'avons vu, présentent de notables différences dans leurs caractères morphologiques. Tandis que certains idiômes s'éloignent assez peu de la classe isolante pour pouvoir y être classées, d'autres à l'extrémité opposée possèdent presque

---

(1) Le nombre de racines entrant dans la composition d'un mot n'y fait rien, aussi est-il inutile d'admettre une classe holophrastique. Tant que dans ces composés d'une longueur démesurée, la racine significative se distingue du reste, les langues appartiennent à la période agglutinante, mais elles appartiennent à la période des flexions, aussitôt que les racines sont absorbées par les terminaisons. Cf. M. M. *Lectures*, I, p. 338, trad. fr. p. 350.

(2) Vid. H. de Charencey. *La langue Basque et les idiômes de l'Oural*. p. 21. (Paris, 1861, in-8°)

(3) Il est une quantité notable de radicaux ou de termes ibériens et basques que l'on est en droit de regarder comme primitifs parce qu'ils expriment les accidents les plus simples du sol, l'eau, la montagne, la vallée, la rivière, l'habitation, etc., qui présentent de frappantes analogies avec le vocabulaire indo-européen. L'induction la plus naturelle serait que les Ibères dont les basques descendent seraient un rameau tout à fait primordial, de la famille indo-européenne, un rameau de beaucoup antérieur aux Celtes, et qui pourrait bien être arrivé sur les Pyrénées par une autre route, peut être par le Sud. Les affinités ne sont pas moins frappantes avec les langues Tourraniennes. On trouvera des vocabulaires comparés dans Baudrimont, *Histoire des Basques ou Escualdunais primitifs*, (Paris, 1854, in-8°) pp. 271-280.

tous les caractères des langues organiques, le *Suomi* par exemple. Il ne nous reste plus qu'à les examiner dans leur système idéologique.

DD. Idéologie.

§ 177.

Dans les langues Touraniennes Altaïques y compris la langue Japonaise (1), le mot régi précède celui dont il dépend (*A. s.* et analogues) ; ainsi le génitif a le pas sur son sujet comme en Chinois et en Tibétain. L'adjectif précède le substantif qu'il qualifie. Le régime a le pas sur son verbe à l'opposé de la construction Chinoise. Il n'y a pas, à la rigueur, dans ces langues, comme nous l'avons déjà dit, de *prépositions*, mais des *postpositions* (2). Ainsi en Lapon : *pana-kritjem*, en Hongrois : *fog-fajas*, mot à mot « dent-mal » pour mal de dents, odontalgie. Traduite dans nos formules idéologiques cette combinaison s'écrit : *a. s.* Il y a deux sortes de pronoms suffixes ; ceux qui sont ajoutés aux substantifs et qui sont toujours prédicats (*s. a.*) ; ex : *ana-si*, « sa mère » ; *ana-lari*, « leur mère » en Tatare. Puis, les pronoms ajoutés aux thèmes verbaux qui sont toujours subjectifs et les thèmes verbaux prédicats (*A. s.*) ; ex. : en Hongrois : *hall.ok*, *hall.asz*, « entendant.je, tu » c'est-à-dire « j'entends », « tu entends » ; en Yakoute *sanî.bin*, *sanî.gin*, « connaissant.je, tu » c'est-à-dire « je connais », « tu connais ». Mais comment distinguer un thème verbal d'un thème nominal, les mêmes mots pouvant être de ces deux catégories et les suffixes pronominaux subjectifs et prédicats, étant presque toujours identiques ; car telle est l'objection qui se présente lorsqu'on examine le système idéologique de ces langues. Il est, en effet, des exemples de cas où ces idiômes ne font pas de dis-

(1) Cf. Léon de Rosny. *Grammaire japonaise*, p. 59.

(2) Le Mandchou semble être le seul à faire exception en préfixant les pronoms sujets en attributs.

Digitized by Google

tinction entre *asinus ego* et *asinus mei* ; en Hongrois *lep-em* peut aussi bien signifier *tegimen mei* que *tego*. Ils ont alors recours à divers expédients ; soit qu'une racine une fois employée comme thême nominal ne puisse plus l'être comme thème verbal, et alors certains dialectes l'emploient dans un sens, les autres dans l'autre ; soit par un léger changement phonétique dans les deux manières de suffixes pronominaux ; soit enfin par une modification d'accent, comme en Turc : *güzelim*, « mon beau » et *güzelim* « je suis beau » (1). On rencontre dans les langues Touraniennes Altaïques les formes suivantes : *s.a.*; *S.a.*; *s.s.*; *A.s.*; *A.s.*; *a.s.*

§ 178.

Dans la classe de l'Assam, comme en Barman et en Tibétain, les affixes pronominaux, sujets et attributs, se placent avant les noms auxquels ils se rapportent, sauf dans les dialectes Nâga, qui placent le sujet après et l'attribut avant le nom. Le système préposant règne dans les langues Himalayennes, surtout en Dhimal ; ces idiômes présentent un développement grammatical plus avaucé que ceux de l'Assam; les mots y subissent plus souvent des élisions destinées à amener une union euphonique ; les dissyllabes y reviennent fréquemment, toutefois les monosyllabes y demeurent encore très nombreux. Le Dhimal, les dialectes Naga, le Gond et analogues, possèdent, plus ou moins régulièrement, l'usage de répéter après le verbe, le pronom déjà placé auparavant. Les langues Mounda et le Malayalim (une des langues Tamoules) suivent le même système que les classes Himalayennes. En général les langues Dravidiennes, au contraire, placent le sujet après et l'attribut avant le nom auxquels ils se rapportent (2). Dans ces deux classes, Mounda et Dravidienne, les qualificatifs et les possessifs se placent devant leur nom.

---

(1) Cf. Max Müller. *Turanian languages*, O. C. pp. 299,303,304,316,317, 492,493.

(2) Cf. Logan. *Ethnology*, O. C. II. ch. IV. sect. 3,5,6,7.

Dans les langues Touraniennes méridionales, on rencontre généralement les constructions idéologiques suivantes et dont voici quelques exemples : '*s. a.*' seulement en Mounda; Sontal, *apa-t* « père-son ».'*s.A.*' seulement en Miri, *ámic. áidá* «homme bon » ; en Garo *mande. namja ni*, « homme mauvais de » (génit.) '*S.a.*' dans les dialectes Naga. '*s.s*' en Tamoul, *vidu-kkatavu*, « maison-porte », c'est-à-dire « porte de la maison » ou avec un adjectif-génitif (1), comme attribut : en Singpho, *Kansu-nâ rung* « vache-de corne », c'est-à-dire « corne de vache », ou encore en Garo *ambal ni Kethali*, « bois de couteau » c'est-à-dire « couteau de bois ».'*A.s.*' en Nâga *thien.ang* » mettant moi », c'est-à-dire « je mets » ; en Telougou, *vaguta. nu* « parlant moi », c'est-à-dire « je parle » '*a. s.*'; dans le même idiôme, *na-tandri*, en Uraon *im-bas* « mon père » ; de même en Nâga, en Kiranti et en Katchari (2).

§ 179.

Dans les langues Indo-Pacifiques on peut reconnaître deux principaux groupes, l'un comprenant les idiômes Indonésiens et Polynésiens, l'autre les idiômes Papouasiens et Australiens. Le premier peut se diviser en deux rameaux ; l'un comprenant les langues Malaise, Javanaise, etc., Indonésiennes orientales et Occidentales est riche en éléments phonétiques et grammaticaux; l'autre, comprenant les idiômes Polynésiens, a un système phonétique plus resserré, recourt à des moyens matériels, à des formes assez pauvres pour marquer les catégories grammaticales et semble n'être qu'une dégradation du premier. Ces langues que l'on peut appeler Malayo-Polynésiennes, emploient des particules suffixes et préfixes pour exprimer toutes les modifications dont sont susceptibles leurs mots rigides dans leurs formes et vagues dans leur signification comme les éléments Chinois. Leur

(1) Voir ce que nous avons dit plus haut sur les désinences des adjectifs et des génitifs. Ch. III §§ 126, 129.

(2) Cf. Max Müller. *Turanian languages. O. C.* pp. 492-493.

construction idéologique est simple et directe. En général elle est préposante, les directifs étant préposés ; le qualificatif et le possessif suivent le substantif, l'adverbe ou le mot modal suivent le verbe, et l'objet est placé après le sujet et l'action. Le sujet est généralement préposé, mais en Polynésien il est possessif ou précédé par l'action. Quand l'agent est un pronom, il précède généralement l'action en Polynésien et le suit en Indonésien N. E. En Indonésien Occidental et Oriental il le précède généralement, mais il peut le suivre (1). Voici quelques exemples : Polynésien, *e moe ana te tamaiti* « est dormant l'enfant » pour la place du sujet ; et pour les rapports des mots : en Malais, *Turran* « maître », *âmba* « esclave » signifieront suivant leur position respective, dans la forme 'n. n.' *Turran âmba*, « le maître de l'esclave », et *Amba turran*, « l'esclave du maître », etc. (2). C'est le système idéologique de la classe Taïenne avec laquelle les langues Malayo-Polynésiennes ont beaucoup d'affinités (3).

Le second groupe Indo-Pacifique qui comprend les idiômes Papouasiens et Australiens, se rattache au premier par des dialectes intermédiaires, comme ceux des îles Sambava-Timoriennes, celles de la Micronésie, etc. Son système idéologique est différent, il est postposant ; l'objet précède l'action ; les mots ou particules directifs sont postposés. Il y a des affinités évidentes entre ce groupe et le groupe Dravidien (4).

§ 180.

Les langues du Caucase ou Dioscuriennes ont le caractère des idiômes agglutinants à un dégré assez élevé ; l'aggluti-

---

(1) Cf. Logan. *Ethnology. O. C.* I. ch. I et III.

(2) Cf. Le même système dans la construction Javanaise, in Favre. *Grammaire Javanaise*, pp. 139-146.

(3) Voir le rapprochement fait par M. Max Müller. *Turanian languages*, pp. 403-412.

(4) Cf. Logan. *Ethnology. O. C.* II. ch. V. sect 12.

nation y peut même s'étendre jusqu'à comprendre en un seul mot toute une phrase, puisque le radical vrai du verbe est susceptible de s'unir, par voie d'agglomération, à quelques mots de signification indépendante. Leur construction idéologique est en général postposante et inverse, sans exclure l'emploi de préfixes dont il y a des traces aussi bien dans le système pronominal que dans les mots. Ainsi, par exception, en Abkhase et en Tcherkesse on trouve la forme '*s. A.*' En général l'attribut se place avant et le sujet après les noms auxquels ils se rapportent, comme dans les langues Dravidiennes. Voici les modes de construction les plus fréquents : '*a. s.*' ex. en Souane *mare-shiar* « d'homme mains », c'est-à-dire « mains d'homme. » '*A. s.*' ex. dans le même idiôme: *éilader-deas* « quotidien pain ». '*A. s.*' en Lazien *b-chask.a, chask.a, chask.as,* « je creuse.je, creuses.tu, creuse.il », c'est-à-dire « je, tu, il creuse ». '*A. s.*' ex. en Souane *s-ab, w-ab, i-ab,* « mon, ton, son père », puis enfin '*a. S.*' en Lazien, *ma ma-zun, si ga-zun,* « mon souffrant » « ton souffrant » c'est-à dire « je souffrais, tu souffrais [1].

Nous dirons peu de chose de la langue Basque, si curieuse à tant d'égards. La structure de sa phrase est souvent inverse, le régime précède le mot auquel il se rapporte, le génitif a le pas sur le substantif qui le gouverne, l'objet a le pas sur le verbe; la déclinaison s'effectue à l'aide de postpositions; enfin la construction idéologique s'allie de près à celle des langues Ouraliennes [2].

Les langues Africaines, classées plus bas (§ 184), sont susceptibles d'apporter de nombreuses modifications à la

---

(1) Cf. Max Müller. *O. C.* pp. 315,492,493.

(2) Cf. *Essai de grammaire de la langue Basque.* (Amsterdam, 1865, in-8°) pp. 75-78. — H. de Charencey. *La langue basque et les idiômes de l'Oural*, p. 21. — Sur les rapports de ces idiômes avec les langues Américaines, voir Du Ponceau, *mémoire* cité, pp. 453-457 et surtout G. de Humboldt, *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne a l'aide de la langue Basque*, trad. A. Marrast, (Paris, 1866, in-8°) pp. 149-155.

Digitized by Google

signification de leurs mots en y ajoutant certains préfixes. Les relations de cause, de puissance, de réciprocité, de réflectivité, d'agent, etc., aussi bien que celles de temps, de nombre, de sexe, sont toujours exprimées à l'aide d'un semblable système. La modification euphonique de l'initiale d'un mot, causée par l'influence du mot suivant, est propre à induire souvent en erreur sur le nombre plus ou moins grand de ces préfixes. Le Galla, le Kanuri [1], le Wolof [2], le Sérère [3] emploient également la postposition. Ainsi en Sérère, *pis Samba* (*s. s.*) « le cheval de Samba » ; *pis-es* (*s. a.*) « cheval mon ». Les langues africaines, par analogie avec les langues sémitiques, et comme le Basque et les langues de l'Amérique,sont extrêmement riches sous le rapport des voix du verbe, c'est-à-dire des formes indiquant la manière dont un verbe peut être employé. A l'aide de certaines particules qu'on leur ajoute ou qu'on y insère, on indique si l'action est rare, fréquente, difficile, facile, excessive, etc. Le nombre de ces voix varie suivant les langues ; en Séchuana et en Temneh, il en existe six ; dans le Souahili, sept ; dans le Cafre, huit ; le Mpongwe en a onze ; le Wolof, dix-sept environ ; le Serère, seize, etc.

L'idéologie des langues américaines est difficile à caractériser ici, vu le peu de place que nous pouvons lui consacrer. La diversité des différentes familles du Nouveau-Monde est extrême et l'on y peut rencontrer à peu près les dix procédés de construction idéologique. Le caractère particulier de leur système agglutinant leur en facilite les moyens. Nous dirons seulement qu'elles font un fréquent emploi des postpositions et de la construction inverse.

---

(1) Cf. Latham. *Elements of comparative philology*. pp. 579,599,604.

(2) Cf. Dard. *Grammaire Wolofe*, pp. 104-105.

(3) Cf. Faidherbe. *Etude sur la langue Kèquem ou Sérère-Sine. O. C.* p. 177-180.

Digitized by Google

§ 181.

TABLEAU DES LANGUES TOURANIENNES.

		GROUPES	CLASSES	
Coréen			Japonaise	DIVISION SEPTENTRIONALE
Japonais, Loutchou				
Aïno, Kourilien				
Koriacks — Kamtschatka				
Dialectes des Chapogires (Tongouska supérieure)		*Occidental*	Tongouse	
— des Orotongs (Tongouska inférieure)				
— des peuplades de Nyertchinsk				
— des Lamutes (côte d'Ohotsk)		*Oriental*		
— des Mantchous (Chine)				
— des Mongols-Sharra (au sud du désert de Gobi)		*des Mongols orient.*	Mongole	
— des Khalkas (au nord du désert de Gobi)				
— des Sharaigol (Tibet et Tangout)				
— des Khochut	*Olotes ou Kalmouks*	*des Mongols occid.*		
— des Dzoungar				
— des Targoout				
— des Durbet				
— des Aimaks (c'est-à-dire tribus de la Perse)				
— des Sokpas (Tibet)				
— des Buriates (lac Baïkal)		*Mongols septent.*		
— des Ouigours		*du Djagathaï. S.E.*	Turque	
— des Komans				
— des tribus du Djagathaï				
— des Usbeks				
— des Turcomans				
— des habitants de la province de Cassan				
— des Khirghises		*Turque N.*		
— des Bashkirs				
— des Nogais				
— des Koumiens				
— des Karatchais				
— des Karakalpaks				
— des Meshchervaks				
— des tribus Sibériennes				
— des Yakuts				
— des habitants du Dourbend		*Turque O.*		
— des habitants de l'Adorbaïdjan				
— des habitants de la Crimée				
— des habitants de l'Anatolie				
— des habitants de la Roumélie				
— des Yourases		*Septentrional*	Samoyède	
— des Tangi				
— des Yenisei				
— des Ostiako-Samoyèdes		*Oriental*		
— des Kamas				
— des Hongrois		*Ougrien*	Finnoise (Ouralienne)	
— des Vogouls				
— des Ougro-Ostiaks				
— des Tchérémisses		*Bulgare*		
— des Mordviniens				
— des Permiens		*Permien*		
— des Sirianes				
— des Votiaikes				
— des Lapons		*Tchoude*		
— des Finnois				
— des Esthoniens				

Digitized by Google

TABLEAU DES LANGUES TOURANIENNES (Suite)

	GROUPES	CLASSES	
Goro (90°-91°, long. E.; 25°-26°), lat. N.		du Népaul	DIVISION MÉRIDIONALE
Kachari-bodo, de 88° à 93½° et de 25° à 27°			
Dhimal (entre Kouki et Dhosla)			
Lepcha (bassin du Teesta)			
Kiranti, Limbou (bassin du Cosah)			
Neouar (entre le bassin du Gandak et celui du Cosah)			
Tchepang (Nepaul Terai)			
Magar (bassin du Gandak)			
Gouroung (ibid.)			
Mourem (entre le bassin du Gandak et celui du Cosah)			
Dialectes des tribus de Naga	*Méridional*	de l'Aasam	
Sangpho (27° à 28° lat. N.)			
Mikir (district de Naugong)			
Angami (des tribus Naga)			
Miri (94° à 97° long. E.)	*Septentrional*		
Abor (97° à 99° long. E.)			
Aka			
Sibsagor-Miri			
Dophla (92° 30' à 27° lat. N.)			
Ho (Kolchan)		Mounda	
Sinhbhoum-Kole (Chyebassa)			
Sontal (ibid.)			
Bhoumidj (ibid.)			
Moundela (Chota-Nagpour)			
Male	*Vyandhien*	Dravidienne	
Uraon			
Kole			
Gond			
Tamool	*Tamool*		
Telougou			
Telinga			
Talave			
Malayalam			
Canara			

§ 182.

TABLEAU DES LANGUES INDO-PACIFIQUES

	GROUPES	CLASSES
Dialectes des îles Marquises (Noukouhiva)		Polynésienne
— — De la Société (Tahiti)		
— — De la Nouvelle-Zélande		
— — Sandwich (Hawai)		
— — Rarotonga		
— — Gambier (Manga-Reva)		
— — Vity (Fidji) etc.		
— des îles Sunbava-Timoriennes	*Oriental*	Indonésienne
— — Célèbes et adj.		
— — Moluques		
— — N.-Guinée O. et adj.		
— — Sumatra O. etc.		
— — Madagascar	*Occidental*	
— — Péninsule Malaise		
— — Sumatra		
— — Bornéo		
— — Java et adj.		
— des îles Formose	*Nord-Est*	
— — Philippines		
— — Mariannes		
— — Carolines		
— — De la Micronésie		Micronésienne
— — Nouvelles Hébrides (sauf Sandwich)		Papouasienne
— — N. Caledonie		
— de la Tasmanie		Australienne
— de l'Australie		

Digitized by Google

§ 183.

TABLEAU DES LANGUES DIOSCURIENNES OU DU CAUCASE

	GROUPES	CLASSES
Georgien. — Mingrelien. — Suanien, Lazien		Georgienne
Avare et dial. — Dido-unso etc.	*Lesghien*	Avare
Misdjeghi et dial.	*Megdjeghien*	
Adige ou Circassien propre, etc.	*Tcherkesse*	

LANGUE BASQUE OU EUSKARIENNE *et ses dialectes.*

§ 184.

TABLEAU DES LANGUES AFRICAINES

	GROUPES	CLASSES	
Mandé. — Kabounga et dial. — Bambara — Kono — Vei. — Soso. — Téné — Ghandi — Landero. — Mendé. — Ghèse. — Toma — Mano — Gio		Mandingue (N.-O. Hi-Soudan)	DIVISION OCCIDENTALE
1° Guren. — 2° Legba. — Kauré — Kiamba. — 3° Koama. — 4° Kasm		Guren (N. E. d°)	
1° Yébou. — 2° Egbalé et dial. — 3° Okouloma. — Outcho.	*du Delta*	do Dhioliba	
Nupé ou Tagha — Goali	*de la Tchadda*		
Densi. — Bassa — Kra. — Grébo — Ghé	*Kron*	de la Hte Guinée	
Adampé. — Aufué. — Dahomé — Mahi. — Ouida	*du Dahomey*		
Akou. — Yoruba. — Igala	*Akou-Igala*		
Kanouri. — Pika. — Bodé. — Massa. — et dial.	*du Bornou*		
Baga. — Timné. — Bulom — Scherbro. — Kisi	*Bulom*	Atlantique ou N.O.	
Bola. — Sarar — Pépel	*Bola*		
Dohola. — Pasdchade	*Biafada*		
Floupe. — Filhôl	*Fouloop*		
Wolof. — Kéguem ; Nona. — Bidshoro — Serahouli. — Goura	*Wolof*		
Landoma. — Nabou		Gambie	
Peule. — Haoussa		Foulah	
Lang. des tribus Atam. — Mokos		du Congo	DIVISION MÉRIDIONALE
Bahuma. — Bombeté. — N'golu. — Mpongwe			
Kikiau. — Muntou. — Ng udu. — Matumbi. — Makundé. — Nyambau. — Méto		du N.-E.	
Langue Souahili (côte de Zanzibar et sud des Gallas)	*Souahili*	Zingieooe	
Zoulou. — Temnah. — Sechuana. — Damara. — Kinika.	*Cafre*		
Manika. — Barué — Tsiambo. — Tipui. — Niungué		Makossi-Tonga	
Tumali. — Kodaigi. — Kensy. — Nouba. — Dongu'awi.	*Occidental*	Nilotique	
Galla — Chillouk. — Dinka ; Yambo. — Fazoglo — Changalla. — Dawrua. — Gouga. — Saho. — Masai. — Gazamba. — Agau — Danakil. — Somaligalla	*Oriental*		

§ 185.

TABLEAU DES LANGUES AMERICAINES

	FAMILLES	CLASSES	
Groenlandais. — Eskimau, Tchouktchis et Labrador		Karalito	DIVon SEPTENTRIONALE
Goloutche. — Haidah. — Tchemmesyen. — Hailtsa	*Goloutche*	Tinné	
Athapaska	*Athapaské (de la baie d'Hudson au 46° lat. N.)*		
Tahkali			
Susi. — Dog-rib — Umpqua. — etc.			
Kinai. — Ougalense. — Atnah. — Inkilik. — Goltchane.	*Kinai (Amér. Russe) 59° à 65° lat.*		
Ogibway — Miami		Algonquioe	
Delaware. — Mohicani			
Abenaki. — Kaistenau. — etc.			
Huron — Seneca. — Onondago		Iroquoise	

TABLEAU DES LANGUES AMÉRICAINES (suite)

Cheroki. — etc.	Floridienne	DIV^ES SEPTENTRIONALE
Choctaw. — Seminole. — Muskhoghi.		
Dahcota. — Assiniboine — Osage. — etc.	de Sioux	
Langues Pawnies	des Pawnies	
— Djébib.	de l'Orégon	
— Tchinouk		
— Schoschoni. — Comanche.		
Cochimi	Californienne	
Perisi.		
Loretto		
Nahalt ou Mexicain. — Acaqui. — Sabaïbo. — Tchichimé. — Tébaca. — Pipil. — Niquiva. — et dial.	Aztèque	DIVISION CENTRALE OU MEXICAINE
Othomi.	Othomi	
Huaxteca — Maya. — Chontal. — Quiché. — Mamé — Tzendal. — Tchol. — et dial.	Huaxteke	
Mixteco. — Zapoteco. — Tchocho. — Amusgo. — Cuicateco. — et dial.	Mixteke	
Matlazinca. — Pirinda — Ocuilteco.	Matlazinke	
Tarasca.	Taraske	
Opata. — Eudévé — Osa. — Tarahumara. — Tepeguana — Cahita — Pima. — Cora — et dial.	Opata	
Chémégué — Yuta. — Muca-Oraïvé. — Faraon — Llanero. — Lipan — et dial.	Apache	
Upanguaima. — Guaima.	Séri	
Cora. — Uchita. — Concho. — Aripa.	Goaicure	
Quichua. — et dial.	Péruvienne	DIVISION MÉRIDIONALE
Aymara. — et dial.		
Muysca ou Chibcha.		
Moxo. — et dial.	Moxa	
Maypurès — et dial.		
Des tribus Caribes. (Galibi etc.) — Saliva.	Caribe	
Guarani. — Lingua-geral. — Mandruca. — Tupinamba. — Omagua. — Tupi. — et dial.	Guarani	
Chilien. — etc.		
Botocudo propre. — Jupuroca. — et dial	Botocudo	
Kiriri. — Caraja — etc.	Tocantin	
Isanna — Barré — Tomo Maroa. — Uainamban. — Tarianna	du Rio-Negro	

D. — DES LANGUES AMALGAMANTES

AAA. — Position Géographique.

§ 186.

Les langues amalgamantes dites aussi *à flexion* ou *organiques* occupent toute la surface de l'Europe [1] moins la Laponie, la Finlande et les quelques gouvernements de la Russie

(1) Cf. suprà ch. I. §§. 4 et 5.

Européenne où sont parlés des idiômes ougriens; et sauf une petite interruption faite par les idiômes Turcs et Caucasiens en Asie-Mineure, elle s'étend jusqu'en Asie où elle occupe la Perse et l'Inde jusqu'aux bords du fleuve Brahmapoutra. Telle est la position géographique de la famille Indo-Européenne. Une autre grande souche des langues à flexion est la famille Sémitique dont le domaine primitif paraît avoir été resserré dans d'étroites limites comprenant la région incluse entre la mer Méditerranée, la chaîne du Taurus, le Tigre, la mer Rouge et le golfe Persique. Réduites aujourd'hui à un seul idiôme pour ainsi dire, l'Arabe, elles se sont répandues partout ou l'islamisme a exercé son influence. La branche Chamitique couvre le nord et l'est de l'Afrique.

BBB. — Phonologie.

§ 187.

Nous n'avons rien à dire ici du système phonétique des idiômes de la famille Indo-Européenne, les modifications euphoniques et logiques ayant été déjà étudiées dans plusieurs des chapitres précédents de ce mémoire [1].

Dans les langues sémitiques, le système de modification des consonnes initiales et des voyelles médiales joue un grand rôle dans la formation des mots de la plupart des idiômes qui les composent. Les sons gutturaux ont une tendance à prédominer et les consonnes résistent mieux que les voyelles à l'altération phonétique. Dans l'écriture les premières seules sont marquées, les secondes n'étant qu'indiquées par des points diacritiques.

CCC. — Morphologie.

§ 188.

Nous voici arrivés maintenant aux langues qui ont atteint

(1) Voir ch. IV, V, et VI.

le plus haut degré de développement, la structure grammaticale la plus riche et qui se prêtent par conséquent le mieux à l'expression de la pensée. Elles ont été principalement parlées par les races nobles de l'humanité, c'est-à-dire celles qui ont le plus de vie et de force, qui possèdent un esprit vraiment initiateur et qui, suivant les différentes époques, ont tour à tour subjugué et civilisé le monde. Fidèles à notre plan, nous ne traiterons dans ce § que de la morphologie de leurs mots.

Dans les deux classes que nous avons examinées, il n'y a pas de fidèle reproduction de la pensée. Le problème du langage n'est pas complètement résolu. Tandis que la pensée saisit en même temps l'idée et le rapport, il n'en est pas ainsi dans son expression où l'unité manque, soit que le rapport ne soit pas exprimé phonétiquement comme dans les langues isolantes qui ne donnent que le cadre de la pensée, soit au contraire que ces rapports se trouvent exprimés d'une manière trop sensible par des éléments plus ou moins détachés, plus ou moins juxtaposés, comme dans les langues agglutinantes. Tout ceci n'est point la perfection du langage, car, ainsi que le dit M. Aug. Schleicher, la notion de langue, pour être juste, veut que la fusion intime qui existe dans la pensée entre l'idée et le rapport, se retrouve également dans le mot.

Or, cela n'est possible qu'à la condition que le signe de l'idée, la racine elle-même, se modifie, se transforme pour rendre le rapport, et exprime les modifications de l'idée par celle des racines. C'est cette opération qui consiste à varier une seule et même racine que l'on appelle *flexion*, et les langues qui l'admettent s'appellent langues *à flexion*, *organiques* ou *amalgamantes*.

Elles forment le point le plus élevé du développement progressif des idiômes ; elles appartiennent à la troisième période de la vie des langues, qui achève le travail et couronne l'œuvre du langage en général. La forme de celui-ci est achevée ; la langue est constituée, organisée. Les racines s'y joignent pour former un tout organique et se fondent ensemble

Digitized by Google

si bien qu'elles perdent chacune leur existence indépendante. Le radical subit une altération phonétique destinée à exprimer les modifications résultant des différences de relations qui le lient aux autres mots. Ceci n'exclut pas les formes des autres classes : ainsi la juxtaposition simple des langues isolantes y a laissé des traces dans les racines qui entrent dans les mots composés ; on fait aussi usage de l'agglomération, surtout des préfixes et des suffixes, rarement des infixes. Ce n'est, à vrai dire, qu'un troisième procédé qui est venu s'ajouter aux autres (1).

En général, pour les langues à flexions, les éléments divers qui entrent dans la composition des mots peuvent être si bien soudés ensemble et si complètement changés par l'altération phonétique, que l'étude devient nécessaire pour reconnaître la distinction originelle entre une racine et une désinence, et que la grammaire comparée peut seule découvrir les soudures entre les parties constitutives (2).

Nous indiquerons le changement régulier de la racine pour exprimer le rapport au moyen d'exposants (3). L'expression abstraite d'une racine variable, suivant le mot indiqué, est donc R^1 et les diverses transformations, en quelque sorte les puissances d'une même racine, se représentent par R^1, R^2, R^3, etc. Avec les préfixes et les suffixes, nous aurons donc des combinaisons de ce genre, pR^2, R^1s, etc.... Telles sont les modes ordinaires de formation que nous rencontrons dans les mots des deux grandes familles de langues Aryenne et Sémitique qui, tout en se ramenant à un même principe morphologique, offrent encore entre elles de notables différences.

§ 189.

Dans les langues aryennes, les mots se composent nécessairement d'une racine qui varie selon le rapport de l'idée,

(1) Schleicher. *Revue* p. 803. — M. M. *Turanian languages* p. 24.

(2) Cf. M. M. *Lectures* I. trad. p. 350.

(3) Cf. Schleicher. *Revue* p. 802.

et d'une désinence à la fin du mot pour exprimer les divers rapports. En tenant compte des lois euphoniques on peut extraire la racine qui contient une voyelle fondamentale laquelle se modifie suivant les transformations des mots. Ce serait s'exposer à commettre de graves erreurs [1] que de chercher à extraire les *racines* (pas le *radical*) de nos langues modernes telles que le Français, l'Anglais, l'Italien, l'Espagnol, etc.; leurs mots ont subi des altérations considérables et une étude sérieuse ne peut être tentée que sur des langues plus anciennes sur lesquelles les ravages du temps, du climat, des mœurs se sont moins fait sentir.

Si nous prenons par exemple les mots allemands « *lieb* » « cher », anciennement *liubs*, forme primitive *liub-as* [2] ; *glauben* « croire », anciennement *ga-laub-jan* (*ga* est un préfixe inséparable ; *laubjan* signifie « avoir pour agréable » « juger digne ») ; *lob* « louange », primitivement *lub-am* ; la racine principale de ces mots peut s'obtenir sûrement ici d'après les lois de la langue allemande. Cette racine est *lub* (pron. *loub*) et a pour fonction d'exprimer l'idée de « désirer, aimer » puis aussi celle d' « être agréable, être digne ». Les racines ne se trouvent pas toujours aussi facilement et il faut souvent recourir à la comparaison avec d'autres langues de la même souche, car les unes ont conservé ce que les autres ont perdu et *vice versa*, ce qui est le grand avantage que procure la méthode comparative.

Les formules morphologiques de la formation des mots simples et des mots dérivés, dans les langues Indo-Européennes, sont $R^{1}s$, en premier lieu, puis Rs et quelquefois R^{1}, sans suffixe au vocatif. La seconde de ces trois formes se rencontre quelquefois au présent, par exemple, lat. *tu-n-d-o* et les semblables, où la nasale marquant le présent ne s'est introduite que plus tard, après avoir quitté sa place dans la terminaison.

---

(1) Cf. Ce que nous avons dit plus haut §. 120.

(2) Cf. Schleicher. *Revue* p. 804.

Digitized by Google

Enfin, ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, dans les langues aryennes l'idée est représentée par des syllabes existant réellement et prenant un corps dans le son ; la racine est articulée.

§ 190.

Autre est le caractère des racines composées des langues sémitiques ; elles ne peuvent être extraites sans exprimer un rapport ; elles peuvent admettre tous les sons de voyelles suivant la formation du mot ; elles ne sont pas déterminées par une voyelle fixe susceptible d'un certain nombre de transformations, nombre qui ne peut être dépassé en aucune manière. Ainsi, que nous prenions l'hébreu, *kâtal*, arabe *katala* « il a tué » ; arabe *kutila* « il fut tué » ; hébreu *hiktil* « il fit tuer » arabe *maktûlun* « tué », etc.... nous ne voyons rien dans ces mots, sauf les trois consonnes *k, t, l,* qui ait pour fonction d'exprimer la signification pure et simple [1].

Elles admettent, dans leurs mots, des formes plus nombreuses que les langues aryennes : ainsi, avant tout [2], et très fréquemment R^1 sans aucun allongement, par exemple, hébreu *kâtal*, arabe *katala* « il a tué » ; puis la forme pR^1, diamétralement opposée à la forme aryenne. Les langues sémitiques aiment à placer de préférence les éléments de rapport avant la racine, par exemple, hébreu *ji-ktol*, arabe *ja-ktu-lu* « il tuera », etc. ; elles ont aussi la forme R^1s, ainsi en hébreu et en arabe *katal-ta* « toi, homme, as tué », etc.

DDD. — Idéologie.

§ 191.

La structure phraséologique des langues amalgamantes

(1) On peut lire sur ce sujet une brochure savante de M. H. Chavée *Les langues et les races* (Paris, 1862, in-8°) mais écrite malheureusement avec un système préconçu qui enlève une partie de la valeur des arguments y déployés à l'appui d'une différence fondamentale entre les deux familles Aryenne et Sémitique.

(2) Cf. Schleicher. *Revue*, p. 805.

n'est pas renfermée dans d'étroites limites comme celle des deux classes d'idiômes que nous avons examinées jusqu'ici; chacun de leurs mots s'étant incorporé le signe de sa relation grammaticale, leur place n'est plus nécessairement fixe et immuable; on voit par leurs formes phonétiques quels sont leurs rôles respectifs dans la construction de la phrase. Dans les langues secondes de cette classe d'idiômes et nous avons ici surtout en vue la famille Aryenne [1], les terminaisons se sont perdues et la syntaxe a repris une grande partie de sa valeur amoindrie. Les premières sont généralement distinguées sous le nom de *synthétiques* et les secondes sous celui d'*analytiques*; mais cette distinction n'exclut pas les dernières de la période des flexions, comme le veulent quelques linguistes. Quant aux langues synthétiques à celles qui par une fusion intime des éléments du langage sont le résultat de la raison toujours à l'œuvre pour comprendre les idées par des modifications légères des termes, celles qui groupent ordinairement sous un seul mot l'expression de plusieurs idées, nous ne ferons que remarquer qu'elles constituent le type véritable des langues amalgamantes; mais il en est autrement de nos langues modernes. Les plus réellement analytiques, sont en Europe l'Anglais; en Asie le Persan et quelques dialectes de l'Inde tels que le Bengali, le Mahratte, etc...; puis en seconde ligne nos langues néo-latines, et en général toutes les langues de seconde formation entre lesquelles se distingue surtout le Français. Chez toutes ces langues, non seulement toutes les idées, mais encore presque toutes les nuances d'idées sont ou doivent être rendues par des mots séparés, indépendants, et l'enchaînement de ces idées doit, dans la composition de la phrase, se dérouler avec la facilité d'un théorème d'algèbre. [2]

Elles ont donc une tendance à se rapprocher des langues

---

(1) Presque toutes les observations qui vont suivre peuvent être appliquées au Copte.

(2) Cf. Benloew. *Aperçu général*. p. 42.

isolantes et l'on compare souvent l'Anglais au Chinois parce qu'il possède 3,700 monosyllabes. Mais si nous les envisageons sous le rapport de leur formation, nous verrons que les phrases des langues analytiques modernes doivent rentrer dans la période des flexions, car bien qu'elles aient un certain nombre de motsoù l'articulation grammaticale, les déinences relatives, souvent les syllabes de la racine significative ont été presque entièrement détruites, il en reste toujours quelques traces [1]. Le français et la plupart de nos langues modernes ont parfaitement l'air de ce qu'elles sont, les résidus d'organismes au moins extérieurement plus robustes et plus puissants. Ce n'est donc pas les envisager dans leur ensemble que vouloir les séparer des langues amalgamantes.

§ 192.

La synthèse et l'analyse dans les langues sont tout à fait relatives et dépendent des idiômes que l'on compare ; telle langue peut être plus synthétique qu'une autre sans pourtant que le caractère de sa synthèse soit bien prononcé. On peut également remarquer [2] que les langues en apparence analytiques sont en réalité plus synthétiqnes que les autres ; les termes qu'elles laissent indépendants et distincts doivent être groupés avec art. Ces mots ne déterminant plus par leur forme la catégorie grammaticale à laquelle ils appartiennent, n'ont pas de valeur individuelle ; l'unité vraiment significative n'est plns exprimée par le mot, mais bien par la proposition, la phrase entière,qui sont composées de débris,de pièces et de morceaux, de parties hétérogènes, et forment une unité bien autrement complexe, concrète et synthétique que celle à laquelle nous remontons et que nous trouvons significative et animée de sa vie propre, dans les langues, comme le sanscrit, appelées par excellence synthétiques.

---

(1) Cf. Max Müller. *Turanian languages. O. C.* pp. 302-490.

(2) Vil. Régnier. *Traité.* p. 15.

Digitized by Google

Nécessairement l'ordre des mots dans la phrase n'est pas le même pour les deux caractères des langues. Les synthétiques dans lesquelles l'ordre des mots n'a que peu d'importance pour la clarté de la pensée se prêtent beaucoup mieux que les langues analytiques à la *construction naturelle* ou *de sentiment*, c'est-à-dire celle qui suit l'ordre des choses et des impressions qu'en ressent l'esprit humain, celle qui fait commencer la phrase par l'idée dont nous sommes le plus préoccupés et qui range toutes les autres selon le degré de leur importance, ou enfin, comme le disait si bien M. de Brosses (1), celle qui suit l'ordre du sentiment et des mouvements du cœur.

Nos langues modernes, au contraire, appelées analytiques, construisent leur phrase d'après la relation des idées; l'ordre des mots qui règne ou plutôt qui tend de plus en plus à régner dans les langues modernes, est l'ordre analytique, celui qui suit la pensée, la raison humaine, *a priori*. C'est la marche de la science qui va du connu à l'inconnu, du plus simple au plus compliqué. Telle est du moins la construction française, qui peut être considérée comme l'expression la plus logique de la *pensée* humaine. Cette construction n'est pas uniforme chez tous les peuples modernes, mais tous s'en sont approchés à des distances inégales. En un mot, le langage des anciens était tout *objectif*, c'est-à-dire qu'il réflétait nécessairement et involontairement des choses du dehors, d'une manière toute matérielle ; le nôtre est *subjectif*, c'est-à-dire que nous plions l'ordre naturel aux lois de notre pensée (2).

---

(1) *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physique de l'Etymologie.* (Paris, an IX, 2 vol. in-12) t. I. p. 70.

(2) Cf. Benloew. *De l'accentuation*, pp. 236,238,295. — Régnier, *Traité*, Introduction *sur les procédés synthétiques et analytiques du langage*, pp. 41-62. — Burgraff, *Principes de grammaire générale*, pp. 540-552. — Je ne puis citer ici le remarquable travail de M. H. Weil, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Questions de grammaire générale.* (Paris, in-8°), ne le connaissant que par les citations et les critiques de M. Benloew ; cet ouvrage étant complètement épuisé mériterait d'être réimprimé.

Digitized by Google

Tels sont dans leur ensemble le plus sommaire, les caractères principaux de la syntaxe extérieure, ou combinaison des mots et structure des propositions, et des phrases, dans les langues anciennes et modernes, surtout celles de la famille aryenne.

§ 193.

Voyons maintenant le caractère de la syntaxe intérieure ou de la formation des mots dans les deux groupes des langues amalgamantes.

Dans la formation des mots composés des langues synthétiques, le mot qui, dans la composition, est le mot déterminatif, précède toujours le mot déterminé, soit : « a. s. », en sanscrit, par exemple, *Daiva-dâsa* « Dieu-serviteur », c'est-à-dire « serviteur de Dieu » ; si nous renversons les termes et que nous mettions *dâsa* comme attribut, nous aurons *dâsa-Daiva* « serviteur-Dieu, c'est-à-dire « Dieu du serviteur » ou encore *dharma râdja* « justice roi », c'est-à-dire « roi de justice » et *râdja-dharma* « roi justice », c'est-à-dire « justice du roi ».

Les langues sémitiques, suivant leur caractère essentiellement analytique, construisent à l'inverse et selon l'ordre logique « s. a. ». Ainsi en hébreu, *melk-i-zedek* « roi justice », c'est-à-dire « Roi de justice » ; en égyptien, *si-Hes* « fils (de) Isis » ; *neter-mut*, « déesse (qui ou comme) mère ; on peut aussi en faire une phrase et dire en hébreu, *ben o Beor* « le fils lui Béor », c'est-à-dire « le fils de Béor ; en Syriaque *nausa d simõ* « coffret (en) argent » ; en Egyptien, *nokh en nub* « chaîne (laquelle ou où) or » ; ou encore plus clairement en Ethiopien, *anqaz enta samay* « porta ea cœli », *anqaz* étant féminin et *enta* le pronom du même genre [1]. Celles des langues aryennes qui ont subi l'influence sémitique,

(1) Cf. Max Müller. *Turanian languages. O. C.* pp. 302-490.

telles que le Pehlevi, le Parsi, le Persan, le Pouchtou, ont adopté la construction Sémitique ; ainsi, on dit en Parsi, *qâri-garôthman* « la splendeur (de) Garothman » ; en Persan, *puser i dost* « le fils (où) l'ami », c'est-dire « le fils de l'ami ».

La logique nationale, si différente chez les Ariens et les Sémites, n'exerce pas toujours son influence restrictive dans la construction. Nous venons de voir que chez les seconds, l'état construit peut être changé en phrase ; chez les premiers les génitifs et les adjectifs étant bien marqués font sentir leur influence ; c'est ce que va nous prouver complètement l'examen des systèmes pronominaux des deux familles.

§ 194.

Les langues Aryennes emploient leurs suffixes pronominaux pour marquer les personnes des verbes, et l'on peut même dire que dans ces langues, tout thème suivi d'un pronom personnel est verbal ; il n'y a pas, comme dans certains idiômes Touraniens, de confusion possible entre « je parle » et « ma parole » (1). Aucune langue Aryenne n'emploie de suffixes pronominaux personnels ailleurs qu'après les verbes, sauf le Persan moderne (2). Par contre, elles n'emploient jamais de suffixes possessifs ou attributs après des thèmes nominaux. Un thème suivi d'un pronom serait de suite reconnu lui-même comme attribut et il ne peut y avoir d'ambiguité.

N'ayant pas de suffixes attributs, elles emploient les génitifs des pronoms personnels ou des adjectifs possessifs indépendants. Des composés, comme l'Egyptien, *si-k* « fils toi », c'est-à-dire « fils de toi, ton fils » ; ou l'Hébreu, *lebush-kâ* « robe (de) toi » ; ou encore le Hongrois, *atya-m*, *atya-d*, *atya*

(1) Vid. suprà ch. IX, § 177.

(2) Les violations du Persan au génie de la grammaire Aryenne sont dues à l'influence que les langues et la littérature Sémitiques ont exercé sur les habitants de la Perse depuis le temps de Cyrus jusqu'à celui de Firdousi.

Digitized by Google

« mon, ton, son père » ou dans nos formules idéologiques, '*s. a.*' sont impossibles, même incompréhensibles pour un esprit aryen. S'il lui était nécessaire de former un composé dans lequel le pronom est l'attribut, l'esprit aryen est forcé de mettre le pronom en premier lieu et alors nous trouvons, en sanscrit (1), mais dans un aucun autre dialecte aryen, des préfixes pronominanx attributs, comme dans *mat-putra*, *tvat-putra*, *tat-putra* « mon, ton, son fils » '*a. s.*' ; mais jamais de suffixes prédicats (2).

A l'aide de leurs pronoms, les langues Aryennes, dans la suite de leur développement, ont pu rendre autrement que par la juxtaposition, des expressions sémitiques telles que *melk-i-zedek* ; en ajoutant au nom attribut un pronom personnel, elles ont pu dire en sanscrit, par exemple, *râdjâ dharma-sya* « le roi justice là » c'est-à-dire « le roi de justice ». puis le pronom devenant partie intégrante des noms, a formé les adjectifs et les génitifs (3) dont les terminaisons nettes et bien marquées n'ont plus laissé de doute sur la valeur respective des mots, et leur position relative n'a plus eu d'importance ; elles ont dit alors en latin « *rex justus* » ou « *justus rex* ». Sans exposants grammaticaux, l'Hindou peut dire seulement '*s. s.*' *râdja-putras* « roi fils » ou '*a. s.*' *tvat-putras* « ton fils ». Mais dès que nous formons le génitif, nous pouvons dire *tava putras* ou *putras tava* et avec l'adjectif *tâvakas putras* ou *putras tâvakas* ou en latin *frater meus* et *meus frater*.

La corruption phonétique peut ensuite réduire les adjectifs de telle sorte, qu'au lieu de *meus*, *mea*, *meum*, il ne reste plus, comme en Italien, que *mo* pour tous les cas et tous les genres. Ce *mo* suit le sujet comme adjectif pronominal, mais

---

(1) Max Müller. *Turanian languages. O. C.* p. 299.

(2) L'Italien dans *fratelmo* « mon frère » *patremo* « mon père » semble faire exception à la règle, mais on sait que la syllabe *mo*, qui paraît être une suffixe attributive, est une corruption de « *meus* ».

(3) Vid. auprà ch. VII, §§ 126-129.

n'entre pas en composition avec le substantif, à titre de pronom attribut, comme dans le Persan, *din-em* '*s. a.*' « ma religion » (1). Il en est de même des composés tels que le francais, « Hôtel-Dieu » ; c'est le procédé de construction sémitique, mais grammaticalement, *Dieu* dans *Hôtel-Dieu*, est le génitif ou cas oblique Roman et n'a pu rester ainsi sans exiger le nouveau signe du génitif « de » que dans quelques expressions (2).

On rencontrera donc dans les langues Aryennes, les formes suivantes : *a. s.* ; *A. s.* ; *A. s.* ; *a. S.* ; en outre en sanscrit, '*a. s.*' et dans les formations secondes sémitisées '*s. a.* ; *s. a.*'

§ 195.

Contrairement aux langues Aryennes, qui ne peuvent employer que des suffixes pronominaux sujets, les langues Sémitiques, de même que les langues Touraniennes, ont deux genres de suffixes pronominaux ; les uns sujets, ajoutés aux verbes; les autres possessifs en attributs ajoutés aux noms, soit '*A. s*' et '*s a*'. Un pronom ajouté à un substantif ou employé comme suffixe possessif est toujours attribut soit '*s. a*'. Cette règle s'applique à toutes les langues sans exception. Dans l'Egyptien *si-f* « son fils », *si*, fils, est le sujet, *f* est l'attribut; le Tamachek' *takouba hin* «l'épée de moi» c'est-à-dire «mon épée», *takouba* sujet, *hin* attribut. Mais si le pronom est ajouté à un thème réellement verbal, ou s'il est employé comme ce que l'on appelle communément, mais à tort, suffixe attributif, le pronom est toujours le sujet, et le thème verbal est l'attribut

(1) On sait que ce mode de construction opposé au génie Aryen provient de l'influence sémitique.

(2) Max Müller. *Turanian languages. O. C.* pp. 302-303. — Bergmann. *De l'unité de composition grammaticale et syntactique dans les différentes familles de langues, dans les Mémoires lus à la Sorbonne en 1863.* (Paris, 1864, in-8°) pp. 274-296.

soit '*A. s*'. Dans l'Egyptien *iri.ef* « il fait », *ef* « il » est le sujet, qui est qualifié par *iri* « faisant ». Nous pouvons changer de verbe, et le sujet reste le même ; mais le sujet change si nous modifions le pronom.

Les langues Sémitiques emploient aussi leurs affixes pronominaux pour marquer les personnes du verbe : Egyptien *iri. a, iri.ek, iri.ef*, « Je, tu, il fait » soit '*A. s.*' ; et pour exprimer les personnes du nom : Hébreu, *lebush-i, lebush-kâ, lebush-âh* «robe (de) moi, toi, elle» c'est-à-dire «ma, ta, sa robe» soit'*s.a*'. L'une et l'autre classe d'affixes pronominaux sont attachées à la fin des mots, et en quelques cas elles ne diffèrent presque pas, ou même pas du tout, comme à la troisième personne féminin du singulier, qui est *âh* aussi bien après les noms qu'après les verbes. On rencontrera donc dans les langues sémitiques les formes suivantes : '*s. a.*', '*s. a*', déjà citées ; '*s. A*', Egyptien *neter-naâ*, « Dieu grand », Hébreu *dâm-nâqi* « sang innocent »; '*S.a*', Hébreu *qathal.ti* « tuant (à) moi » c'est-à-dire « je tuai », Egyptien *iri.en.a* « faisant où moi », c'est-à-dire faisant de moi, « je fis »; '*A. s*',déjà citée, l'Hébreu n'ayant pas cette forme dit '*s.A.s.*' : *ni.qthol, ti.qthol.nâh, yi.qthl. u*, « nous tuant, vous tuant (fém.), ils tuant ». L'Egyptien moderne ou Copte par suite des influences grecques a perdu les formes '*s. a.*', '*A. s.*', mais il a pris '*s. A.*', exemple : *ei iri, ek iri, ef iri*, « Je, tu, il fait ».

Voici le tableau des langues amalgamantes classées autant que possible suivant leurs affinités généalogiques et idéologiques. (1)

---

(1) C'est avec un véritable plaisir que je cite ici les auteurs dont les ouvrages m'ont été le plus utiles pour établir les tableaux de classification contenus dans les §§ 167,181,182,183,184,185,196,197. Outre un grand nombre d'ouvrages de linguistique particulière ce sont : J. R. Logan. *Ethnology* etc. ; Max Müller, *Turanian languages. Lectures I* ; Latham, *Elements af Comparative philology* ; E. Renan. *Histoire des langues Sémitiques* ; Caldwell. *Dravidian grammar* ; Schleicher. *Langues de l'Europe moderne* ; etc.

§ 196.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DES LANGUES ARYENNES

LANGUES VIVANTES	LANGUES MORTES	BRANCHES	CLASSES	
Dialectes de l'Inde (environ 24)	Prâkrit et Pali — Sanscrit — Idiome Védique		Indienne	DIV^on MÉRIDION. — FAMILLE ARYENNE
— des Tziganes				
— de la Perse	Parsi — Pehlvi — Inscriptions cunéiformes — Zend		Iranienne	
— de l'Afghanistan (Pouchtou)				
— du Kurdistan				
— de l'Arménie	Ancien Arménien			
— des Ossetes				
— du pays de Galles		*Kymrique*	Celtique	DIVISION SEPTENTRIONALE
— de la Bretagne française				
†	Cornique			
— de l'Ecosse		*Gadhélique*		
— de l'Irlande				
— de l'île de Man				
— du Portugal	*Lingua vulgaris* (osque, latin, ombrien)		Italique	
— de l'Espagne				
— de la Provence	Langue d'oc			
— de la France	Langue d'oïl			
— de l'Italie				
— de la Valachie				
— des Grisons				
— de l'Albanie	Ancien Illyrien		Illyrienne	
— de la Grèce	*Koïné* (dorien — éolien, attique — ionien)		Hellénique	
— de la Lithuanie		*Lette*	Windique	
†	Ancien Prussien (éteint au 17e siècle)			
— de la Courlande et de la Livonie (le Lette)				
de la Bulgarie	Slavon ecclésiastique	*Slavonne (sud-est)*		
— de la Russie (G^de-Russie, P^te-Russie, Russie-Blanche)				
— de l'Illyrie (le Slovénien, le Croate, le Serbe)				
— de la Pologne		*Slavonne (de l'ouest)*		
— de la Bohême (le Slovaque)	Ancien Bohémien			
— de la Lusace	Polabe			

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DES LANGUES ARYENNES (suite)

LANGUES VIVANTES	LANGUES MORTES	BRANCHES	CLASSES	
Dialectes de l'Allemagne	Moyen Haut-Allemand, ancien Haut-Allemand	*du Haut-Allemand*	Teutonique	DIVes SEPTENTR.
†	Gothique	*du Bas-Allemand*		
— de l'Angleterre	Anglo-Saxon			
— de la Hollande	Ancien Hollandais			
— de la Frise	Ancien Frison			
— de l'Allemagne septentrionale (le *plattdeutsch*)	Ancien Saxon			
— du Danemark	Ancien Nordique	*Scandinave*		
— de la Suède				
— de la Norvège				
— de l'Islande				

§ 197.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES LANGUES SEMITIQUES

LANGUES VIVANTES	LANGUES MORTES	BRANCHES	CLASSES	
Arabe littéraire (écrit)		*Ismaélite*	Arabique ou Méridionale	FAMILLE SÉMITIQUE
Dialectes de l'Arabe vulgaire (parlé)				
Amharique	Éthiopien ou Ghèez	*Joktanide*		
†	Inscriptions himyaritiques			
Dialectes des Juifs	Hebreu biblique	*Térachite*	Hébraïque ou Centrale	
†	Samaritain (Pentateuque)	*Chananéenne*		
†	Carthaginois, inscriptions phéniciennes			
†	Chaldéen (Massore, Talmud, Targum, chaldéen biblique)		Aramaïque ou Septentrionale	
Néo-Syriaque	Syriaque (Peschito, deuxième siècle après Jésus-Christ)			
†	Inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive			
†	Copte et dial. — Egyptien	*Egyptienne*	Africaine ou Occidentale	DIVes COUSCHITE
Dialectes des Kabyles	des Berbères	*Lybique*		
— Tamachek				
— Mozabi, etc.				
— Chaouia, etc.				
†	des Guanches (Canaries)			
— des Hottentots			Hottentote	
— des Boschimans				

E. — REMARQUES SUR LA CLASSIFICATION.

§ 198.

Quelques observations sont nécessaires sur l'ensemble de cette classification imparfaite à plusieurs points de vue, car, par exemple, le nombre des langues du globe n'est pas connu. En Afrique il est beaucoup d'idiômes sur lesquels les données sont insuffisantes. On ne peut, par conséquent, les ranger en catégories précises. En Amérique, il y a plus de cinq cents langues et dialectes classés en 37 familles, par A. Gallatin. Le Mexique, dont nous avons classé les langues d'après M. Orozco y Berra [1], comprenait au moins deux cents idiômes distincts, quoique plus ou moins affiliés entre eux, avant la domination espagnole. Nos tableaux en présentent environ 104, régulièrement classés, bien que leur arrangement soit loin d'être positivement défini ; il faut y ajouter, outre les seize langues ou dialectes non classifiés, faute d'éléments d'étude suffisants, une soixantaine de langues ou dialectes éteints. Une énumération complète de tous les idiômes du globe, outre qu'elle serait impossible, eût été fastidieuse et inutile, dans un mémoire de l'importance du nôtre, et nous avons cherché à réunir dans nos tableaux, tous ceux qui sont suffisamment connus pour être placés dans un groupe plutôt que dans un autre. Le nombre s'en élève encore à plus de sept cents, et il est bien en deça du total général de ceux qui sont parlés sur la terre. Quant à en donner un chiffre très exact, il est presque impossible de le faire et les moyens d'investigation sont encore trop imparfaits pour cela. D'ailleurs, ce chiffre a naturellement augmenté jusqu'à présent, à mesure des nouvelles découvertes. Tandis qu'à la fin du seizième siècle, le P. Kircher craignait d'être taxé d'exagération,

(1) *Geographia de las lenguas y carta etnographia de México ;* etc... (México, 1864, in-4°), dans l'excellente publication de M. Vivien de St-Martin. *L'année géographique*, 4e année, 1865, pp. 329-331. (Paris. Hachette, 1866, in-18).

en gratifiant le genre humain de cinq cents manières d'exprimer sa pensée, ce nombre s'est successivement accru et s'élevait à 1000 avec M. d'Azara ; à 1500 avec M. Juan Fr. Lopez ; à 2000 avec don J. E. Rayo [1]; enfin M. Fr. Adelung l'estimait à 3064 [2]. Les données plus précises de la science moderne ont enfin conduit, par une conséquence toute logique, à une évaluation générale qui paraît aujourd'hui assez vraisemblable. M. Balbi (Adrien), dans son atlas ethnographique du globe, a classé 860 langues [3] et il estime à plus de 5000 le nombre des dialectes [4].

Bien qu'aucune langue connue ne puisse échapper au système de classification morphologique, il est cependant incomplet, puisqu'il n'embrasse qu'un seul côté des langues, celui de la forme de l'expression des idées dans le mot ; quant à celui de l'enchaînement des idées dans la phrase, il est complètement laissé de côté. Il y a là cependant un puissant moyen de classification, mais qui a aussi ses inconvénients, ainsi que nous allons le voir.

Quand l'observation s'étend au-delà du mot pris isolément et considéré en lui-même et que l'on examine le mot comme membre de la phrase, puis la phrase elle même comme expression des idées, on arrive à envisager la langue à un nouveau point de vue, celui de la *syntaxe*. Nous en avons dit quelques mots pour chaque degré des langues. On peut alors ranger les langues, suivant leurs affinités, dans la manière d'envisager les catégories du discours.

---

(1) Peignot. *Livre des singularités*, p. 38. — *Curiosités philologiques, géographiques et ethnologiques*, p. 10 (Paris, 1855, in-18).

(2) Ainsi réparti : Europe 587 ; Asie 937 ; Afrique 276 ; Amérique-Océanie 1264.

(3) En Europe 48 ; en Asie 153 ; en Afrique 118 ; en Amérique 424 ; en Océanie 117. Le système de classification de Balbi est presque entièrement géographique.

(4) *Introduction à l'Atlas*, p. 60 (Paris, 1826, in-8°).

§ 199.

C'est ce que l'on appelle la *Classification au point de vue du développement des idées linguistiques* [1], dont voici un résumé sommaire :

A. — LANGUES DÉPOURVUES DE FORMES DE RELATION.

1° *Agglutinantes* :

(a) Exprimant la déterminaison substantielle par des mots de signification adhérents: *Ouralo-Altaïques, etc.*

(b) Exprimant la déterminaison de substance et de relation par incorporation : *Basque, Américaines, etc.*

(c) Exprimant la déterminaison substantielle à l'aide du redoublement et de préfixes, suffixes et infixes : *Indo-Pacifiques, Afrique Australe, etc.*

2° *Isolantes* : de l'*Inde Transgangétique, etc.*

B. — LANGUES POURVUES DE FORMES RELATIVES

1° *Isolantes* :

Séparant le mot de signification de la forme catégorique : *Chinoise, etc.*

2° *Amalgamantes* :

(a) Par agglomération variable des éléments grammaticaux : *Eyptiennes, etc.*

(b) Par changement intérieur de la racine : *Sémitiques, etc.*

(c) Par de véritables suffixes : *Sanscrites, etc.*

Quelque notables que puissent être les différences que l'on rencontre dans la construction de la phrase, chez les langues, elles ne laissent pas d'être d'une observation assez difficile, pour laisser souvent régner l'obs-

(1) Le Dr H. Steinthal de Berlin en est le plus ardent promoteur. Voir surtout ses deux ouvrages : *Die classification der Sprachen* etc. (Berlin, 1850, in-8°). et *Characteristik der hauptsachlichsten typen der Sprachbaues*. (Berlin, 1860, in-8°). — M. H. de Charencey a analysé le premier dans la *Revue Orientale*. t. II. pp. 176-202 (Paris, 1852, in-8°).

curité et l'incertitude dans l'esprit de l'observateur. En dehors de quelques grandes divisions qu'il est possible d'établir, les subdivisions finissent par s'évanouir, tant il faut de subtilité et de formalisme pour les constituer. Ce système, trop compliqué, ne peut être présenté clairement et sans émettre de nombreuses idées abstraites qui nécessitent un certain travail d'esprit, pour s'en rendre complètement maître. Dès lors, il cesse d'être d'un emploi possible pour tous, et par conséquent, ne remplit plus le but convenable.

§ 200.

La classification généalogique serait certainement, de beaucoup, la plus parfaite, puisqu'elle rangerait les langues par identité de genre, c'est-à-dire d'origine. Mais elle n'est possible que pour les langues dont on connaît l'histoire, et qui, par conséquent, dépérissent, dont le développement grammatical a été arrêté par l'influence de la culture littéraire. Ces langues n'augmentent guère leurs richesses et gardent le plus longtemps possible ce qu'elles possèdent déjà, et chez elles enfin, ce que nous appelons développement ou histoire, n'est plus que la marche de la corruption phonétique. Comme avant de dépérir, les idiômes ont eu leur période de croissance, les dialectes qui, pendant cette période, sont arrivés à une existence indépendante, doivent naturellement échapper à la classification généalogique [1]. Les éléments nous manquent donc pour l'établir complètement ; seules certaines parties de la famille des langues aryennes ont pu y être soumises ; quant aux autres groupes, il ne peut encore en être question, vu le peu d'avancement relatif des études qui les concernent.

---

(1) Cf. Max Müller. *Lectures* 1, pp. 182-281 (trad. fr.)

CHAPITRE DIXIÈME

De la Signification des Mots

§ 201.

La langue, quand elle est tout entière achevée de bâtir, n'est qu'un édifice encore vide où l'esprit doit s'établir, et qu'il doit animer. Or l'observation a démontré que l'élaboration des langues se fait, en ce qui concerne la nature des idées, de même que pour les formes grammaticales ainsi que nous l'avons vu plus haut, sous la prédominance successive du cœur, de l'imagination et de l'esprit. Ceci ne doit s'entendre que de l'ensemble du développement des langues, car, de tout temps, le cœur, l'imagination et l'esprit ont à la fois contribué et contribuent encore à la formation du langage ; seulement l'élaboration s'est faite successivement sous la prédominance de chacune de ces facultés et peut constituer ainsi plusieurs périodes en servant à reconnaître à quel point de développement est arrivée une langue. Il faut donc s'attendre à ne pas trouver tous les idiômes du globe à un même degré de perfection dans l'élaboration des idées exprimées par leurs mots.

Puis ceux-ci, loin de conserver la valeur exacte que leur assignent les éléments dont ils sont formés, peuvent recevoir des acceptions différentes et les modifications qui s'opèrent dans leur signification sont le résultat de la manière dont l'esprit envisage certaines idées entre elles. Le sens *primitif* ou *propre* qui s'entend de l'idée dont l'expression a donné naissance au mot, autant que nous pouvons y remonter, devient *figuré* et *dérivé* qui s'entend de l'idée, dont le même mot, après son sens propre, est devenu le signe par analogie, c'est-à-dire à cause de la ressemblance ou du rapport qu'on a saisi entre les deux idées.

L'*individualisation* et *l'assimilation* des idées sont les deux sortes de variations logiques éprouvées par les mots. L'individualisation particularise progressivement un *sens*, par l'adjonction d'idées accessoires, de nouveaux rapports qui le

limitent le spécifient et par cela même le multiplient. Le *sens propre* est alors *détourné* ou *dérivé*. Cette loi a sa cause dans la nature même de l'esprit humain, dont l'évolution presque toujours lente est essentiellement progressive. L'*assimilation* de deux idées, qui produit le sens *figuré* se produit quand une idée que ne peut exprimer la parole soutient avec une autre idée déjà traduite en mot, soit un rapport d'annexion, soit un rapport de similitude. Ainsi par exemple lorsqu'il s'agit d'exprimer tous ces actes de la vie intime de l'homme, de sa vie instinctive, morale et intellectuelle, ne faut-il pas l'assimiler à des faits antérieurs ayant avec eux quelque analogie, ou certaine relation d'effet à cause, de conséquent à antécédent?

§ 202.

Parmi les rapports qui lient certaines idées entr'elles et qui par la manière dont on les considère déterminent les modifications logiques, il en est qui peuvent être aperçus dans tous les temps, dans tous les pays, par toutes les nations; ils sont indépendants de toutes les circonstances particulières et transitoires; ils tiennent au mode général d'après lequel s'accomplit l'exercice de la pensée humaine; parmi ceux-là doivent être placés en première ligne ceux qui résultent de l'élaboration des idées par la prédominance successive du cœur, de l'imagination et de l'esprit. Il est d'autres rapports, au contraire, qui ont leur raison d'être dans des circonstances spéciales; ils ne peuvent être saisis que par une nation qui se trouve dans certaines conditions requises; ces conditions sont relatives à ses goûts, à ses institutions, aux diverses situations intellectuelles, morales, religieuses, sociales et politiques par lesquelles cette nation a passé.

Si nous envisageons les modifications du sens des mots sous un autre point de vue, sous celui de la manière dont ils se produisent, on trouvera que presque toutes doivent être rapportées aux *tropes* [1], c'est-à-dire aux diverses manières

(1) Cf. Chevallet. *Origine et formation de la langue Française*, t. II. pp. 190-258.

de détourner un mot de sa signification propre de façon à ce qu'il ne représente plus l'idée dont il était primitivement le signe, mais une autre idée ayant avec la première certain rapport aperçu par notre esprit. Trois causes principales nous portent à y recourir. Tantôt c'est la vivacité de notre imagination, tantôt c'est le besoin de la concision ; tantôt enfin c'est la nécessité de nous procurer un signe particulier pour la représentation d'une idée manquant d'un terme qui lui soit propre. Les auteurs qui ont traité des tropes les ont divisés en un plus ou moins grand nombre d'espèces, mais il semble possible de les réduire à quatre principaux : la *synecdoque*, la *métaphore*, la *métonymie* et la *métalepse*.

§ 203.

Par *synecdoque* un mot, au lieu de l'objet ou du fait qu'il désignait primitivement, désigne un autre objet ou un autre fait en vertu de leur existence physique consistant dans l'union essentielle des objets compris dans un même tout ; l'autre catégorique, que nous imaginons dans les différentes classes d'objets ou de faits subordonnés les uns aux autres. La synecdoque prend, 1° — Le *genre* pour l'*espèce*, comme *peregrinus*, voyageur, *pèlerin*, voyageur pieux qui va visiter un lieu saint ; *labourer*, de *laborare*, signifiait anciennement travailler en général, il ne signifie plus que travailler la terre en lui donnant une certaine façon. 2° — L'*espèce* pour le *genre*, il y a extension d'emploi dans cette manière de synecdoque tandis que dans la précédente il y avait restriction ; ainsi *parabolare*, mot de basse latinité, signifiant exprimer sa pensée par une parabole, nous a fourni *parler*, exprimer sa pensée de quelque manière que ce soit au moyen de la parole. 3° — La partie pour le tout ; comme lorsque nous prenons, *âme*, *corps*, *tête*, *bouche*, pour *personne*, ainsi « cent mille âmes ». *Bureau* formé de *bure* signifiait primitivement une sorte d'étoffe grossière faite de laine ; plus tard il se prit pour une table destinée au travail sur laquelle on clouait un tapis de cette étoffe. C'est de même que *camera* « voûte » est

Digitized by Google

devenu *chambre*, autrefois pièce voûtée ; *stamen*, chaîne d'une étoffe, *étamine*, étoffe mince qui n'est pas croisée. 4°. — La matière pour la chose qui en est faite ; nous disons ainsi *fer* pour une arme offensive : deux primitifs celtiques, dont l'un signifie *écorce* et l'autre *genêt*, nous ont fourni *ruche* et *balai* (1).

§ 204.

Par la *métaphore*, le mot, au lieu de l'objet, de la qualité ou du fait qu'il désigne au propre, arrive à désigner un autre objet, une autre qualité, un autre fait, en vertu de la ressemblance que l'esprit aperçoit entre eux. Toute métaphore est fondée sur une comparaison qui est dans la pensée de celui qui a recours à cette figure; ainsi en français, la *lumière* de l'esprit, la *fleur* de l'âge, l'*ivresse* du plaisir, le *feu* des passions, la *tendresse* du cœur, les *ailes* du temps, le *printemps* de la vie, le *poids* des ans, la *chaleur* du combat, la *pénétration* de l'esprit, la *rapidité* de la pensée, les *mouvements* de l'âme, *bouillant* de colère, *saisi* d'épouvante, *sonder* les cœurs, *voler* à l'ennemi, répondre *sèchement*, recevoir *froidement*, énoncer *clairement*, etc., sont des métaphores.

§ 205.

La troisième espèce de tropes, la *métonymie* est celle par laquelle un mot établi pour être le signe d'une idée est employé pour un autre mot exprimant une idée voisine de la première, en vertu du rapport de proximité qui existe entre elles ; ce rapport est tel, que l'une des idées est réveillée dans l'esprit à propos de l'autre. La métonymie prend :

1° La cause pour l'effet ; ainsi *coutumes* s'emploie en parlant

(1) Dans notre ancienne langue *rusque* et en basse latinité *ruscus* signifiaient à la fois écorce d'arbre et ruche ou panier pour les abeilles ; ces paniers étaient faits d'écorce d'arbres et il en est encore ainsi dans plusieurs contrées de l'Europe. Les anciens balais se faisaient généralement en genêt, comme cela se pratique encore dans beaucoup de nos provinces ; de là le nom de l'arbuste servit à désigner le balai lui-même.

des lois provenant des coutumes ; le mot *travail* se prend pour la subsistance que procure le travail ; *crayon* s'emploie pour un dessin fait au crayon ;

2° L'effet pour la cause ; on dit, un *bruit* pour une nouvelle, le mot *jour* s'emploie pour fenêtre ou autre ouverture par laquelle le jour peut pénétrer ; *Tremere* « craindre » est le primitif de *craindre*, éprouver un sentiment de crainte qui produit souvent un tremblement de tous les membres.

3° Le contenant pour le contenu et le contenu pour le contenant. Dans le premier cas, nous prenons *ciel* pour signifier Dieu, et *terre*, pour les peuples qui l'habitent; *palais*, *cour*, *chambre*, se disent en parlant des magistrats et autres gens de justice; dans le second cas, nous disons *caisse* pour l'endroit où se trouve la caisse d'une administration, *bureau* pour désigner l'endroit où se trouvent les bureaux sur lesquels les employés travaillent.

4° Le nom du lieu où une chose se fait, où elle se trouve, d'où elle provient, pour la chose elle-même. Nous appelons *cachemire*, *madras*, *damas*, des étoffes qui ont d'abord été fabriquées à Cachemire, à Madras, à Damas; on dit un *panama*, pour un chapeau de Panama; un *manille* pour un cigare de Manille etc; le *Lycée*, le *Portique* se disent pour la philosophie qu'on y enseignait. De même *India* nous a donné *Inde*, sorte de couleur bleue; *Persia* fournit également à notre ancienne langue le mot *pers*, qui désignait une autre sorte de couleur bleue; citons encore le nom de la fourrure que les latins appelaient *mus ponticus* et qui nous était expédiée d'Arménie, en vieux français *Ermenie* d'où le nom d'*hermine* qu'elle porte encore aujourd'hui. C'est la fourrure qui a donné le nom à la bête, car celle-ci n'est pas du tout arménienne d'origine.

5° Une sorte de personnes, d'animaux ou de choses pour une autre sorte voisine. C'est par cette figure que le latin *latronis*, voleur de grand chemin qui dépouille les passants à force ouverte, nous a donné *larron*, voleur qui dérobe furtivement et par adresse. *Sponsus*, fiancé, est devenu *époux*. Le tudesque *brut*, épouse, nous a fourni *bru*, belle fille.

6° Une personne, une chose, un fait, pour une autre per-

sonne, une autre chose, un autre fait ; ou bien encore une personne pour une chose, ou une chose pour une personne, le tout en vertu d'un rapport dû à une circonstance particulière. Ainsi *manant* signifiait autrefois celui qui demeure dans le pays, de *manens*, *manentis*. Le style de procédure disait encore il n'y a pas longtemps *les manans et habitans*. Comme ceux qui étaient obligés de demeurer sur les terres des seigneurs n'étaient en général que de pauvres gens taillables et corvéables, la noblesse parvint à jeter sur eux le mépris, et l'acception peu flatteuse qu'elle a donnée à *manant* en fait un des mots les plus méprisants de notre langue. Il en est arrivé autant à *paysan* et à *vilain*, le premier n'eut d'abord d'autre sens que celui *d'habitant du pays* et le second signifia primitivement un colon. C'est par la même figure que nous appelons *fiacres* certaines voitures de louage, parce que les premières qui furent établies du vivant de Ménage qui nous l'apprend, étaient remisées dans la cour d'un hôtel de la rue St-Antoine ayant pour enseigne l'image de St-*Fiacre*.

§ 206.

Les modifications du sens des mots s'opèrent encore par *métalepse* ; c'est-à-dire qu'un mot, au lieu de l'idée qu'il exprimait primitivement, exprime une autre idée en vertu de la relation d'ordre qui existe entre elles. Cette figure énonce ce qui précède pour faire entendre ce qui suit, ou ce qui suit pour faire entendre ce qui précède ; elle prend l'antécédent pour le conséquent et le conséquent pour l'antécédent. Dans le premier cas nous employons *entendre* pour comprendre concevoir ; le latin *mittere*, laisser, aller, jeter, lancer, nous a fourni *mettre*, qui a dû signifier primitivement placer, poser une chose en la jetant ou en la laissant aller de ses doigts.

Dans le second, nous employons se *sauver* pour s'échapper par la fuite, s'en aller précipitamment ; nous *distinguons* plus particulièrement les personnes ou les choses qui attirent le plus notre attention, qui sont les plus remarquables ; par *métalepse* nous employons *distingué* pour signifier qui mérite

notre attention, qui est remarquable. C'est en prenant d'une manière semblable le conséquent pour l'antécédent que le latin *pacare*, apaiser, nous a donné *payer* ; c'est proprement apaiser son créancier en lui comptant la somme qu'il réclame. De même *quietus*, tranquille, nous a fourni *quitte* ; nous sommes *quittes* après nous être libérés de l'obligation que nous avons envers quelqu'un.

§ 207.

Un mot qui a déjà passé à une acception dérivée, en vertu d'un trope, passe quelquefois de cette seconde acception à une troisième, puis à une quatrième, et, de la sorte, à plusieurs autres successivement, sans qu'on puisse déterminer le point où devront s'arrêter ces évolutions indéfinies. Il se trouve alors qu'un mot qui a passé d'acception en acception, peut finir par en revêtir une, non seulement plus ou moins éloignée, mais même tout-à-fait opposée à celle qu'il avait primitivement. En voici quelques exemples :

Une *charge*, au propre, est un fardeau ; par métaphore, ce mot se prend pour une obligation onéreuse ; par une métonymie de l'effet pour la cause, *charge* se dit pour emploi, fonction qui nous assujettit à certaines obligations, à certains devoirs ; enfin par une synecdoque du genre pour l'espèce, *charge* se dit particulièrement de certaines fonctions publiques, de certaines magistratures.

Chère signifiait, jusqu'au XVIe siècle, tête, visage, mine, semblant, et le signifie encore dans les dialectes normand et lorrain. De l'expression *faire bonne ou mauvaise chère* (= mine) *à quelqu'un*, s'est développé le sens accueil, réception, et enfin manière de traiter, de recevoir les amis ; ce terme encore généralisé comprend aujourd'hui tout ce qui concerne la qualité, la quantité et la délicatesse des mets.

Un primitif celtique signifiant habitude, nous donna *tache*, *tèche*, qui, par une métonymie de la cause pour l'effet, désigna d'abord une qualité, bonne ou mauvaise, acquise par l'habitude ; puis par une autre sorte de métonymie, qui prend une sorte de chose pour une voisine, ce mot fut employé

pour signifier une qualité non acquise, une inclination naturelle vers le bien ou vers le mal, une bonne ou une mauvaise disposition ; on s'en servait même en parlant des animaux. Par une troisième métonymie, *tache* désigna un défaut physique dans l'homme ou les animaux, ou bien encore une défectuosité, une altération dans un objet. Enfin par une synecdoque du genre pour l'espèce, ce mot s'emploie aujourd'hui pour signifier une altération partielle dans la couleur d'un objet, une maculature. Des modifications successives et si complètes dans le sens des mots augmentent bien souvent la difficulté et même rendent quelquefois impossible de remonter à l'origine de certains mots, dont nous ne pouvons suivre assez bien les traces pour constater toutes les variations qu'a subies la signification primitive avant d'arriver à la signification actuelle ; certaines acceptions par lesquelles ils ont passé, ont disparu sans laisser aucune trace ; ce sont autant d'anneaux brisés qui manquent à la chaîne, et qui empêcheront toujours de pouvoir la renouer.

§ 208.

Les mots n'expriment jamais qu'une partie de nos idées, et celui qui les emploie de même que celui qui les reçoit est naturellement forcé de compléter dans sa pensée l'idée ou les idées que lui ont indiquées les mots qui lui ont été transmis. Ce caractère imparfait des mots et des langues se montre aussi bien dans les périodes primitives du langage, lorsque les idées, les sensations et leur expression sont dans un rapport étroit, que dans celles où les mots de sensation deviennent les images des idées, et enfin que dans celle où les mots ne sont plus que les signes de nos idées. Le langage n'exprime jamais rien complètement, mais toujours le point le plus saillant des choses ou ce qui paraît l'être. Découvrir ce point est l'affaire de l'étymologie. « Celui qui a des dents » n'est pas à propement parler un « éléphant », et « celui qui a des cheveux » n'éveille pas complètement, l'idée de « lion » et cependant le sanscrit appelle l'éléphant *dantin*, le lion *kêshin*

Digitized by Google

qui ont ces significations. Si, donc, une dent *danta*, est dérivée de *ad*, « manger » (par aphérèse de l'*a*), ou de *dans* « manger » (par apocope de la sifflante), nous pouvons dire aussi, que ce qui mord n'est pas exclusivement une dent, ce peut être aussi bien un chien ou une bouche ; le langage alors tourne dans un cercle d'expressions incomplètes, et marque les choses imparfaitement, par quelqu'une de leurs qualités, qui est elle-même imparfaitement indiquée.

§ 209.

Les mots, excepté ceux qui sont de pure construction rationelle lesquels ne contiennent absolument que ce qu'on y a mis, ne sont pas seulement l'œuvre de l'esprit qui les forme, mais encore le cachet des objets qu'ils expriment. Les mots sont à la fois signes de notre pensée et représentation des choses. L'homme peut, par la puissance de l'abstraction, arriver à prendre les mots surtout comme signe de sa pensée. Il peut aussi en s'ouvrant tout entier, recevoir par l'âme entière les données du langage, et concevoir ainsi l'élément propre et principal de la parole. Voici comment s'exprime sur ce sujet l'illustre écrivain Guillaume de Humboldt, le plus profond peut être de ceux qui ont écrit sur la philosophie de la parole [1] :

« Si l'on compare en différentes langues, les mots qui désignent les *objets immatériels*, on ne trouvera de vraiment synonymes (avec les objets qu'ils expriment) que les mots de *pure construction rationnelle*, qui ne peuvent contenir rien de plus que ce qu'on y a mis; tous les autres circonscrivent d'une manière différente la région qu'ils embrassent (en appelant ainsi l'objet qu'ils nomment) ; tous contiennent du

(1) Dans son ouvrage intitulé. *De la diversité dans la constitution des langues*, etc. §. 21. La traduction de ce passage est de M. A. Grairy. *De la connaissance de l'âme*, (3e édit. 2 vol. in-12, Paris, 1861) t. I. pp. 147-149.

plus ou du moins, et ont un sens, une portée différente. Quant aux mots qui désignent les objets sensibles, il sont synonymes sans doute, en tant qu'ils désignent le même objet; mais, en tant qu'ils expriment diverses manières de le concevoir, leur sens varie aussi. La parole est à la fois *expression* des objets et *signe* de la pensée. Elle n'est pas seulement le fruit de l'impression des choses sur l'âme, et elle n'est pas seulement le signe conventionnel et arbitraire de ce qu'on veut dire. Elle est à la fois l'un et l'autre, et porte, dans tout ce qui la constitue, des traces de cette double origine. Mais qu'est-ce qui fait prévaloir l'un ou l'autre de ces deux éléments ? C'est l'esprit selon qu'il est déterminé à prendre la parole surtout comme expression des choses ou surtout comme signe de la pensée. L'esprit peut, par l'abstraction, arriver à ne prendre la parole que comme *signe* ; mais il peut aussi, en ouvrant toutes les portes de l'âme, recevoir en lui la pleine impression de l'élément propre de la parole. Celui qui parle peut porter l'esprit de celui qui écoute à l'une ou l'autre disposition, et l'emploi, dans le discours, d'une expression poétique, étrangère à la prose, n'a souvent d'autre effet que de déterminer l'esprit à ne plus prendre seulement la parole comme signe, mais bien à se livrer à elle selon tout ce qui est en elle. Veut-on classer et opposer ces deux usages de la parole, d'une manière un peu plus tranchée sans doute qu'ils ne le sont dans la réalité : l'un peut se nommer *scientifique*, l'autre *oratoire*. Le premier est, en même temps, le langage des affaires ; le second celui de la vie dans ses rapports mutuels. Car le libre commerce des hommes entre eux dégage l'esprit des liens qui le tiennent resserré quand il s'agit ou de science ou d'affaires. Le sens strictement scientifique n'est qu'une construction reposant sur le savoir de la pensée pure, et n'est applicable qu'à certaines parties des sciences d'expérimentation ou à certaines manière de les traiter ; mais dans toute conception qui demande le concours simultané de toutes les forces de l'homme, le sens oratoire intervient. Or, ce dernier genre de conceptions est celui qui déverse sur les autres la lumière et la chaleur ; de lui seul découle tout progrès en tout genre de

culture intellectuelle, et une nation qui cesse de chercher et de trouver le centre de son développement dans les jets de cette source..... prive bientôt son intelligence de la bienfaisante réaction de la parole, parce qu'elle a, par sa faute, cessé de nourrir sa langue de l'élément qui seul peut maintenir sa jeunesse et sa force, son éclat et sa beauté ! »

CHAPITRE ONZIÈME

Du rôle de la science des Mots et des Langues.

§ 210.

On peut donc déduire de ce qui précède que le langage est tellement subjectif que chaque individu ne donne pas absolument la même valeur au même mot, qu'il y a toujours un nuance, et qu'il n'y a pas pour ainsi dire, de synonyme parfait dans deux bouches différentes. Le mot ne renferme pas en lui un concept tout fait ; il est seulement le signe qui excite l'esprit à le former, et alors dans chaque esprit le même concept est éveillé, mais d'une façon différente, dépendant de la nature de cet esprit. Ce qui n'empêche pas une langue d'avoir un caractère général, car toutes les individualités d'une même nation sont toutes enfermées et enveloppées dans une unité nationale. Chaque langue reçoit son unité et son originalité de celle de la nation, laquelle résulte elle-même de la communauté d'habitation et d'action, mais surtout de la communauté de dispositions naturelles et de race. L'esprit et le génie originels du peuple ne sont pas les seules causes qui influent sur le caractère de la langue ; il faut compter aussi toute modification amenée par le temps dans sa vie, dans ses idées, tout évènement extérieur qui diminue ou favorise son essor, enfin et surtout, comme le dit G. de Humboldt, l'impulsion des hommes éminents. Le caractère d'une langue gît, en grande partie, dans les valeurs différentes que les peuples attachent aux mots. Or la nature de ces valeurs dépend surtout du milieu ambiant où elles ont pris nais-

sance. En remontant, par l'étymologie, à leur valeur essentielle, on découvre l'idée primitive des tropes, qu'une longue habitude a dépouillés de leur sens figuré, et cette poésie familière de tous les instants, nous éclaire par un témoignage irrécusable sur la vie intellectuelle et morale des peuples. On peut alors comparer, en connaissance de cause, les métaphores usuelles des différentes nations et juger définitivement les caractères particuliers de leur pensée et le rôle que chacune remplit dans l'histoire [1].

§ 211.

Les tropes ont été le grand procédé de la formation du langage, et les plus simples et les plus primitifs sont évidemment ceux qui lient les idées intellectuelles, morales et philosophiques aux idées matérielles. C'est par la relation plus ou moins étroite de ces idées que l'on peut juger du développement d'une langue et de l'état de civilisation et d'avancement moral du peuple qui la parle, et enfin du caractère de la nature qui l'entoure. Les analogies qui ont conduit l'homme du Nord n'ont pas été celles qui ont présidé aux associations d'idées de l'homme de Midi; conséquemment, la même idée abstraite sera exprimée, chez les différents peuples, par des expressions différentes. Le peuple nomade empruntera ses idées figurées aux cieux, aux sources, aux gazons et aux sables, aux divers incidents de sa vie errante et à ses troupeaux. Les peuples agricoles, navigateurs et trafiquants établiront leurs combinaisons sur des idées d'une nature différente. Plus tard, lorsque la période des images sera moins récente, les mots qui exprimeront les choses morales seront compris de différentes manières, suivant le génie particulier de ceux qui les emploieront. Tout ceci est, bien entendu, subordonné au développement dont nous avons parlé et par lequel, au moyen de gradations successives, les mots n'ex-

(1) Cf. Ed. du Méril. *Essai philosophique sur la formation de la langue française*, p. 5.

Digitized by Google

primant à l'origine ou dans un état social primitif que des sensations, sont arrivés à ne plus être que les signes de nos idées.

§ 212.

Le mot *spiritus*, par exemple, ne pouvait pas avoir en latin, son sens abstrait d'*esprit* ou de *courage*, sans avoir son sens concret de *souffle* et d'*haleine*, tandis qu'en français, *esprit* n'a que la signification abstraite, et c'est seulement aux yeux de l'étymologie qu'apparaît l'idée matérielle qui est le fonds[1]. Les mots qui traduisent des idées morales par des idées visibles sont fort nombreux, même dans notre langue si métaphysique ; nous n'en citerons que quelques exemples : *expédier* (mettre hors des pieds), *empêcher* (mettre dans les pieds), *délirer* (s'écarter du sillon), *douter* (se trouver entre deux), *scrupule* (petit caillou qui entre dans le soulier), *aversion* (détourner), *penchant* (pendre), *idée* (*ĕĭdŏs*, image), etc. [2]. Combien doivent-ils être plus nombreux dans les idiômes qui ne sont pas au même degré d'abstraction.

Les sens divers que les différents peuples attachent au même mot peuvent souvent donner de curieux renseignements sur leur civilisation et leur caractère. *Damehele*, en wallon, est, pour la structure, l'équivalent de *demoiselle*, mais il signifie servante de ferme qui prend soin des vaches ; de sorte que *dominicella*, qui, bien qu'un diminutif, retient sous les attributs de *dominus*, est, sur le territoire wallon, la dénomination d'une domestique de ferme [3]. Le mot *vertu* exprime différentes idées qu'il est curieux de connaître ; c'était pour les Latins le courage, et pour les anciens Allemands la force ; chez nous c'est le respect de la loi morale, l'abstinence ; les

---

(1) Cf. E. Littré, *Histoire de la langue française*. (Paris, 1863, 2e édit. 2 vol. in-12) t. I. p. 264.

(2) Cf. Burgraff. *Principes de grammaire générale* p. 197.

(3) Littré. *O. C.* t. II, p. 166.

Italiens lui donnent une valeur esthétique, c'est l'excellence dans la musique vocale, et on le prend en écossais et dans le patois normand pour l'amour du travail.

§ 213.

La langue d'une nation présente l'image la plus fidèle de toute sa manière d'être et elle renferme comme en dépôt les témoignages les plus certains de son histoire physique et morale. Ceci n'est entièrement vrai que des langues les plus anciennes, où les mots sont les images immédiates des choses mêmes, qu'ils expriment par un sens caractéristique, et non pas seulement par un son arbitraire. Or, un mot significatif révèle directement l'idée qui lui a donné naissance, et un idiôme composé de termes semblables, laisse voir, comme au travers d'un tissu transparent, tout le travail de l'esprit qui a présidé à sa formation. L'étude des mots des langues moins anciennes fait aussi de nombreuses révélations car il y a un rapport évident entre le vocabulaire d'une langue et les connaissances du peuple qui la parle. L'existence de certains mots témoigne de la possession ou de la connaissance de la chose qu'ils désignent et cette possession et cette connaissance pourront, dans bien des cas, initier à quelque détail du genre de vie, des coutumes et des idées des peuples qui les emploient. Puis les modifications de signification sont la conséquence naturelle d'un changement survenu dans les idées ou dans les usages. Tous les vocabulaires gardent la trace des anciennes habitudes et des sentiments qui prédominaient à différentes époques de l'histoire de ceux qui les possèdent.

L'examen sommaire d'un certain nombre de mots dans quelques langues nous permettra d'embrasser dans leur ensemble les effets de toutes les causes dont la description a été essayée dans les précédents paragraphes de ce chapitre.

La marche de l'humanité n'est pas simultanée dans toutes ses parties, et son mouvement est tellement inégal que l'on peut, à chaque moment, retrouver dans les différentes con-

Digitized by Google

trées habitées par l'homme, les âges divers que nous voyons échelonnés dans son histoire.

§ 214.

Les langues Sémitiques semblent avoir pour trait dominant un caractère physique et sensuel auquel l'abstraction est inconnue et la métaphysique impossible. L'union primitive de la sensation et de l'idée s'y est toujours conservée et l'on rencontre à peine une racine sémitique qui n'offre un premier sens matériel, appliqué par des transitions plus ou moins immédiates, aux choses intellectuelles. Elles montrent avec une véritable précision et une certaine délicatesse les impressions, qui, réfléchies par la conscience humaine, leur ont donné naissance.

Pour peindre un sentiment de l'âme, l'hébreu a recours au mouvement organique qui en est le signe. La colère s'exprime d'une foule de manières pittoresques, toutes empruntées à à des faits physiologiques. Tantôt la métaphore est prise du *souffle* rapide et animé qui l'accompagne, tantôt de la *chaleur*, du *bouillonnement*, tantôt de l'action de *briser* avec fracas, tantôt du *frémissement*, de l'*écume* qui sort de la bouche de l'animal furieux. Le *découragement*, le *désespoir* sont exprimés dans cette langue par la *liquéfaction* intérieure, la *dissolution* du cœur ; la *crainte* pas le *relâchement des reins*. L'*orgueil* se peint par l'*élévation de la tête*, la taille haute et raide. La *patience* c'est la *longueur* (longanimité); l'*impatience*, la *brièveté*. Le *désir*, c'est la *soif* ou la *pâleur*. Le pardon se rend par une foule de métaphores empruntées à l'idée de *couvrir*, cacher, passer sur une faute un enduit qui l'efface. Dans le livre de Job, Dieu coud les péchés dans un sac, y met son sceau, puis le jette derrière son dos ; tout cela pour signifier *oublier*. *Remuer sa tête, se regarder les uns les autres, laisser tomber ses bras*, etc., sont autant de tours que l'hébreu préfère de beaucoup pour rendre le *dédain*, l'*indécision*, l'*abattement*, aux expressions psychologiques qui, on peut le dire, lui manquent complètement. L'expression du *vrai* se tire de la *solidité*, de la *stabilité* ; celle du *beau*, de la *splen-*

deur ; celle du *bien*, de la *rectitude* ou de la *bonne odeur* ; celle du *mal*, de la *déviation*, de la *ligne courbe* ou de la *puanteur*. *Faire* ou *créer*, c'est primitivement *tailler*, *couper ; décider* quelque chose, c'est *trancher ; penser* c'est *parler*. L'*os* signifie la *substance*, l'*intime* d'une chose et sert en hébreu d'équivalent au latin *ipse* (1).

L'ancien Egyptien est très riche en expressions métaphoriques de ce genre ; le mode particulier de combinaisons des éléments qui composent cette idiôme, mode qui offre une régularité parfaite, permet à un mot racine de subir jusqu'à quarante deux transformations exprimant autant de modifications régulières de l'idée dont il est le signe. En voici de curieux exemples fournis par le mot *hèt* « cœur » et par suite *esprit*, *intelligence* et comprenant la plûpart des qualifications morales. Ainsi les Egyptiens disaient *hètchèm* qui signifie à la lettre « petit cœur », et exprime l'idée *craintif*, lâche ; *harchihèt* « cœur pesant » ou « lent de cœur », c'est-à-dire *patient* ; *ssacihèt*, « cœur haut » ou « haut de cœur », *orgueilleux* ; *ssabhèt*, « cœur débile » ou « débile de cœur », *timide* ; *hèt nascht*, « cœur dur », *inclément* ; *hèt-snaou*, « ayant deux cœurs », *indécis* ; *tam-hèt*, « cœur fermé », « fermé de cœur », *obstiné* ; *ouïm-hèt*, « mangeant son cœur », *repentant* (Cf. en français *le remords ronge le cœur*) ; *athètou at hèt*, « sans cœur », *insensé* ; *balhèt*, « cœur dans l'œil » *ingénu* ; *ei hèt*, « sentir venir son cœur », *rêver*, *réfléchir* ; *thôt-hèt*, « mêler le cœur », *tempérer*, *persuader* ; *ka-hèt*, « placer son cœur », *se confier* ; *ti-hèt*, « donner son cœur » *observer*, *examiner* ; *djem-hèt*, « trouver de cœur », *savoir* ; *meh hèt* « remplir le cœur », *contenter*. Nous pourrions continuer indéfiniment ces citations, si nous ne craignions pas d'être trop long ; citons cependant encore, *apdjir* « rechercheur des mouches », *avare* ; *djerbal*, « œil pointu », *impudent* ; *djacebal*, « œil levé », *audacieux* ;

---

(1) Cf. Renan, *Histoire générale des langues Sémitiques* (4e édit. Paris, 1864, in-8°) pp. 22-23. — *Origine du langage*, (2e édit. Paris, 1858, in-8°) pp. 126-127.

Digitized by Google

elekscha, « retirer le nez », *se moquer* ; *naschtmakh*, « cou dur », *obstiné* ; etc....

§ 215.

On voit que c'est surtout par la manière d'expression des idées abstraites que se reconnait le mieux le caractère d'une langue ; les métaphores sont plus hardies dans les idiômes dont les peuples se trouvent dans un état social moins avancé. De même que chez les animaux l'instinct est d'ordinaire en raison inverse de ce qu'on peut appeler l'intelligence, de même chez l'homme primitif, la sensibilité est d'autant plus fine que les facultés rationelles sont moins développées. Le sauvage saisit mille nuances qui échappent à l'attention de l'homme civilisé comme nous l'allons voir.

Dans les langues Cafres on rencontre des métaphores comme les suivantes : *beta*, « battre », *punir* ; *ihlati*, « buisson », *refuge* ; *inja*, « chien », *subordonné* ; *ukunuka umntu*, « sentir quelqu'un », l'accuser de sorcellerie [1] ; *falla* « s'en aller », *shua*, « se briser » *oroga*, « rentrer chez soi », *mourir* ; *lezika*, « fil », *famille* ; *khopo*, « tortu », *injuste* ; *metlala*, « traces », *exemple* ; *fatloa*, « avoir de la poussière dans l'œil », *se formaliser* ; *metza mathé*, « avaler sa salive », *reprendre courage* ; *inyéka*, « se lécher », *parler avantageusement de soi* ; *pelu ea ithata* « mon cœur s'aime » *je suis heureux* ; etc... [2]

En Polynésien *paheru* signifie *chercher*, mais ce mot a aussi le sens de gratter comme le fait une poule ; *paheru* signifie donc proprement « faire avec la main, quand on cherche en écartant la poussière, le même geste que la poule fait avec ses pattes pour chercher sa nourriture ». En Marquésan, *kaitangi*, « qui crie », *envieux* ; *makimaki*, signifie « aimer, vouloir, désirer », la racine est *maki* « mal physique » ; aux Sandwich, *makemake*, de la même racine avec la même significa-

---

(1) Appleyard, *The Kafir Language*, p. 70, in Max Müller. *Lectures* II, pp. 341-342.

(1) Cf. E. Casalis, *Les Bassoutos* (Paris, 1860, in-8°) pp. 335-336.

tion ; à Tahiti *mate* « amoureux », est la même mot que *mate*, « malade ou mort » ; rapport délicat et vrai, le sentiment le plus élevé de l'âme n'est-il pas celui qui fait le plus souffrir ; c'est ainsi que, lorsque le cœur nous inspire, nous revenons vers l'époque où le sentiment jouait un si grand rôle dans la formation du langage ; nous voyons aussi par là que les Polynésiens devaient trouver dans le sentiment la cause principale de leurs douleurs, car ils sont placés sur une terre où la nature leur assure l'existence par ses libéralités et affranchis des tourments de l'ambition, comme toutes les sociétés chez lesquelles la théocratie a posé entre les différentes classes des barrières infranchissables. Les Polynésiens rapportent généralement les phénomènes de l'intelligence et ceux du sentiment à leur ventre ou à leurs entrailles. C'est ainsi que dans le catéchisme marquésan, nous lisons : « Tu m'as créé pour » que je te connaisse dans mes intestins (*koe-koe*). — C'est » mal de prier de la bouche seulement, les intestins étant » ailleurs. — Je t'aime dans l'intérieur de mes intestins. » (1)

Dans les autres classes de langues nous pouvons trouver un nombre considérable d'exemples de ce genre ; l'idiôme du congo ne possède aucun mot pour exprimer l'idée de vivre et est obligé de dire en place : *conduire son âme* ou *être dans son cœur*.

§ 216.

De même que dans presque toutes les langues dépourvues du génie métaphysique, ces idiômes ont une extrême richesse d'expressions pour rendre les mêmes nuances de sensations physiques. Il y a des noms divers pour distinguer une foule d'objets et d'animaux analogues. Cette richesse de formes et d'expressions ne semble accuser qu'une impuissance bien grande de la pensée.

Selon M. Crawfurd (2), le Javanais n'a pas moins de 21

(1) Gaussin, *Du dialecte de Tahiti*, pp. 48; 49, 55.

(2) Cité par Ad. Balbi. *Introduction a l'atlas Ethnographique du globe*, (Paris, 1826, in-8°) p. 235.

expressions particulières pour exprimer autant de manières de s'asseoir ; de 54 noms distincts pour autant de variétés de kris ou coutelas, dont 21 indiquent que la lame est droite et 33 qu'elle est recourbée. Tandis qu'on trouve dans cet idiôme jusqu'à 5 noms pour un chien, 6 pour un cochon et pour l'éléphant, et 7 pour le cheval, il n'y en a pas un qui corresponde à celui d'*animal*, ni à ceux de *bête*, *oiseau*, *insecte* et *reptile*. Le Javanais a souvent 10 synonymes, le Bougis 6 ou 7 et le Malais souvent 4 ou 5, pour exprimer des nuances peu importantes de quelque objet physique. Le dialecte de Tahiti a plus de 20 termes pour désigner le fruit à pain dans ses différents états et en possède au moins autant pour la racine de *taro* et environ 10 pour la noix de coco.

Nous avons indiqué plus haut (§ 180) le nombre extraordinaire des voix du verbe, dans certains idiômes de l'Afrique, nous pouvons ajouter certains idiômes de l'Amérique, comme le Chilien, le Muscoghi, etc. [1] et le Basque. A l'aide de certaines particules qu'on y insère, on indique si l'action est rare, fréquente, difficile, facile, excessive, etc [2]. Certaines voix essentielles manquent cependant quelquefois, à côté de cet extrême développement des formes verbales ; par exemple, un grand nombre d'idiômes tels que le Mandingue, le Bassa, le Fanti, l'Akra, le Kanouri, ne connaissent point le passif.

Les langues américaines indiquent non-seulement les modifications dans la manière dont l'action se fait, mais aussi ce qui reçoit l'action exprimée par le mot verbal, par suite de leur système d'incorporation. Si l'on en juge par ce caractère de vouloir embrasser tout dans un seul mot, l'esprit analytique est étranger aux cerveaux du Nouveau-Monde [3].

---

(1) Cf. Du Ponceau. *Mémoire*, pp. 94-95.

(2) Cf. Dard. *Grammaire Wolofe*, pp. 55-56. — Faidherbe. *Grammaire Kéguem*. p. 186. — Hanoteau. *Grammaire Tamachek'*, p. 66.— *Grammaire Kabyle*, pp. 106-107.

(3) Alf. Maury. *La terre et l'homme*, (Paris, 1861, in-12, 2e édit.) p. 416

Digitized by Google

Au lieu de chercher à dégager leur pensée de la conception confuse sous laquelle elle s'était d'abord produite, les Indiens n'ont fait que renchérir sur une première tendance.

§ 217.

En effet il n'y a rien au monde, nous l'avons déjà dit et ne craignons pas de le répéter, qui reflète avec autant de vérite que la langue toutes les dispositions et les habitudes intellectuelles : elle se pénètre dans ses procédés de tout genre et dans toutes ses aptitudes de la manière d'être et sociale et intellectuelle et morale, de ceux qui la parlent et en font l'instrument de leur pensée. On peut, par les procédés de formation des mots et de construction des phrases, étudier la manière dont les idées sont dédnites, la manière de voir, de concevoir et de figurer les choses, et conséquemment cette étude jette le plus grand jour sur la façon de penser et de sentir, les habitudes d'esprit et de cœur, la tournure d'imagination, les idées religieuses et morales, enfin sur toute la culture du peuple dont on apprécie le langage [1]. En voici une preuve.

§ 218.

La race Indienne contemplative par excellence, est probablement celle qui a poussé le plus loin la faculté d'analyser et d'abstraire. A force de décomposer le monde physique et moral, de détacher les qualités des substances et les substances des qualités, sa philosophie en est venue à changer les abstractions en réalités, et, par compensation, à un autre point de vue, les réalités en abstractions, en illusions de l'esprit et des sens, à considérer tout en général et chaque chose en particulier comme un mode, une manière d'être. Son langage, le Sanscrit, imite et reproduit toutes ces tendances. On y retrouve l'habitude de grouper et d'unir, et

(1) Régnie *Étude sur l'idiôme des Védas*. pp. IV, 199.

d'exagérer la synthèse qui se voit également dans la philosophie, dans la religion et dans toute la manière de penser de ceux qui le cultivaient et le façonnaient, et particulièrement de la classe lettrée et dominante, de celle qui avait le plus abusé de la puissance de l'esprit, qui la marquait de son empreinte. Dans ces phrases où tout se rattache si étroitement à un seul terme dominant, et vient en quelque sorte s'y absorber logiquement, nous retrouvons l'image de ces doctrines d'unité absolue et de fusion qui ne laissent subsister qu'un seul *moi*, où se perdent et se confondent toutes les substances et toutes les qualités [1].

§ 219.

A une période plus ancienne de son existence la langue du même peuple ne présente plus le même caractère. La répugnance à l'action qui devait se marquer dans la langue par la rareté du mot qui la rend et par l'absence ordinaire du verbe ne s'y montre pas encore. Les verbes abondent au contraire dans l'idiôme Védique. On reconnaît, à voir les allures du langage, une race active qui sait apprécier les biens et les plaisirs de ce monde, et aussi ses travaux et ses devoirs, pour qui les phénomènes de la nature sont d'admirables ou terribles réalités, qui est bien loin de ce détachement intellectuel et pratique du philosophe et de l'ascète. On peut y découvrir cependant les germes de cette vigueur de la pensée qui a fait des peuples Aryens les créateurs de la philosophie, presque à l'exclusion de tout les autres. Il offre l'exemple, unique peut-être dans les langues, d'une distinction assez subtile entre l'être purement abstrait, et l'existence concrète et réelle. Pour la connaissance, la volonté, la mémoire, les Aryas avaient en effet des termes éloignés de toute signification matérielle, ou qui du moins l'avaient perdue, si elle existait antérieurement [2]. On voit par l'extrême richesse des appella-

(1) Régnier. *O. C.* pp. IV. V.

(2) Pictet. *Les origines indo-européennes*, t. II. p. 749.

Digitized by Google

tifs qu'ils étaient doués d'une vive et brillante imagination augmentée encore dans ses manifestions par le caractère essentiellement pastoral de leur état social. On voit aussi qu'ils avaient trouvé pour les différents objets, avec une fraîcheur et une naïveté instantanées, l'expression presque toujours la plus heureuse et la plus saisissante. L'étymologie nous apprend que dans cette idiôme antique, le père signifie le protecteur, la mère l'ordonnatrice, le frère le soutien, l'aide, la sœur celle qui soigne, la fille celle qui trait les vaches ; ce qui nous ramène aux rapports les plus simples de la vie patriarcale. Toutes les déductions d'idées s'en ressentaient et les phénomènes de la nature recevaient des noms suivant les impressions qu'ils produisaient ou les analogies que la pensée saisissait entre eux et les notions qu'elle possédait déjà. On rencontre alors un nombre considérable d'homonymes dont une certaine quantité pouvait s'appliquer à des objets différents. Dans les glossaires dressés ultérieurement par les Indiens eux-mêmes, se trouvent recueillis 122 racines pour marcher, 33 pour frapper et tuer, 44 pour louer ; la terre porte 21 noms, la lune 20, le soleil 37, le feu 35, la foudre 18, la nuit 23, l'aurore 16, l'eau 101, le fleuve 37, le combat 46, le nuage 30, etc. (1).

§ 220.

Les autres langues offrent également d'étroits rapports entre la signification de leurs mots et le caractère de leur état social. Ainsi, on sait que pendant très longtemps, les Romains, population agricole, eurent la plus grande considération pour tout ce qui tenait de près ou de loin à la campagne (2) et aux travaux des champs, et qu'ils dédaignaient les gens du bel air, les citadins ; jusqu'à l'époque de Caton, *elegans* fut pris en mauvaise part (3) ; *urbanus* signifie assez

(1) Cf. F. Nève. *Etudes sur les hymnes du Rig-Véda*, (Louvain, 1842, in-8°) p. 40.

(2) Horace devait plus tard en rougir. (*Ep.* 2, 1, 157-160.

(3) A.-Gelle, *Nuits Attiques*, 2, 2.

souvent *effronté*, *bouffon* (1). Les tribus *urbaines* étaient méprisées (2). Plus tard l'appréciation changea presque complètement de face.

Examinons maintenant le caractère de notre langue française, son système d'enchaînement des idées, la nature de ses formes grammaticales, aussi bien que le caractère de son vocabulaire, et nous y trouverons encore la confirmation des principes affirmés plus haut *a priori* et dont nous avons essayé de montrer l'exactitude dans les trois précédents paragraphes.

§ 221.

On peut remarquer que si les idiômes qui se sont développés en Europe pendant le moyen-âge ont adopté des règles grammaticales généralement semblables, c'est parce que les peuples eux-mêmes se constituaient sous l'influence des mêmes idées intellectuelles et morales et que la grammaire est la forme logique de la pensée. Les formes grammaticales ont leur principe dans la nature du peuple et le degré de civilisation où il est arrivé ; elles se rattachent par des liens étroits aux développements intérieurs, à la vie même des peuples. Or, dans les premiers siècles qui suivirent l'établissement du christianisme, il se fit une révolution dans les idées et dans les tendances de l'humanité (3). A l'habitude de tout saisir par le côté sensible et pratique et de s'abandonner au courant des évènements, sans souci de la nature de l'homme et de sa destinée, succéda un immense besoin de pénétrer au fond des choses, d'approfondir les moindres idées, de peser, à leur poids réel, les sentiments les plus chers et de soumettre la vie tout entière à des lois et à des devoirs religieux. Aucun idiôme n'était moins préparé que le

(1) Plaute, *Trinummus*, 1,2,165, *Mercator*, 4.3,15.— Horat. *Epist.* 1,9,11. — 15-27.

(2) Tite-Live, 9, 46. — Cf. Rabaslé, *De la langue Osque*, p. 27.

(3) Cf. Edelestand du Méril, *Essai*, pp. 318-319.

latin à ces nécessités nouvelles : sa phrase était sèche et comprimée dans des contours presque inflexibles, sa gravité un peu compassée répugnait aux images de la poésie comme aux emportements, de la passion, et le petit nombre de substantifs et d'adjectifs abstraits qu'il n'avait point repoussés de son vocabulaire le rendait impropre au travail de la réflexion et à l'expression des pensées profondes. Les idées nouvelles que le christianisme et le progrès naturel des choses avaient apportées modifièrent la valeur des mots et des phrases de manière à marcher droit à l'expression la plus précise et la plus claire. Les anciens idiômes aimaient à résumer dans un seul mot des idées différentes. C'était pour l'hébreu un moyen de donner plus d'éclat à ces audacieux rapprochements où les imaginations lyriques se complaisent. Le sanscrit se prêtait par ses agrégations aux tendances mystiques des Indiens et à leur besoin de métaphysique, agrégations qui n'étaient pas encore développées dans l'idiôme védique ; le grec s'en servait pour marquer des rapports qui charmaient les sentiments esthétiques du peuple et flattaient l'oreille par l'harmonie des sons. Uniquement occupé de la clarté de l'expression, le français décomposa par principe tous les mots multiples ; il ne leur laissa qu'une idée élémentaire, précisa leur signification, la restreignit et recourut à des mots indépendants pour exprimer les nuances diverses qui la modifiaient [1]. Le peuple n'eut pas conscience de ces innovations et n'aurait pu s'en rendre compte à lui-même : c'était la conséquence involontaire du travail instinctif de sa pensée sur sa parole et il en résulta, ainsi que l'a écrit si justement M. Edélestand du Méril [2], une langue nouvelle, à la fois vive et timide, d'une élévation naturelle et cependant un peu banale ; affectant trop la dignité pour ne pas lui sacrifier les couleurs nettes et tranchées ; se plaisant trop à donner aux mots une signification plus étendue et plus noble pour ne

(1) Edélestand du Méril. *O. C.* p. 94.

(2) *O. C.* p. 96.

point paraître en quelque sorte superficielle et peu sentie ; moins indépendante, moins énergique, mais plus facile, plus transparente et plus douce que la plupart des idiômes du Nord ; moins abondante et moins musicale, mais plus variée et plus vigoureuse que ceux du Midi ; plus propre à l'exposition des idées qu'à l'expression des sentiments, et au raisonnement qu'à l'éloquence : une langue éminemment pratique et toujours préoccupée de son but, qui sacrifie de parti pris la profondeur à la clarté, l'imagination au bon sens, et la richesse des formes grammaticales à la commodité de la pensée. »

§ 222.

Voyons à présent les modifications éprouvées par les formes et désinences grammaticales.

Il est une remarque générale, c'est que lorsque deux langues se rencontrent et se pénètrent, le produit qui résulte de cette combinaison est privé des principaux caractères grammaticaux appartenant aux idiômes qui s'étaient trouvés en contact [1]. Ainsi les cas tombent et disparaissent, les personnes des verbes deviennent uniformes. Tel l'anglais un dialecte germanique porté en Angleterre par la conquête qui se heurta avec le français qu'une nouvelle conquête amenait ; le résultat fut une langue où les désinences significatives n'existent presque plus. Le persan moderne nous offre un exemple identique ; comme tous les idiômes parents avec le sanscrit le persan ancien possédait de nombreuses désinences ; l'invasion musulmane apporta l'arabe qui jeta le désordre, et le persan moderne est réduit presque à un état de nudité. C'est ce qui est arrivé au latin, devenu, après la chute de l'empire romain, langue vulgaire. L'examinant soit dans l'italien, soit dans l'espagnol, soit dans le français, on reconnait au premier coup d'œil l'effet du contact des envahisseurs sur la langue des envahis. La plupart des désinences ont été effacées. « La sonorité si rigoureuse, et même souvent rigide, des ter-

(1) Cf. E. Littré. *Histoire de la langue française*, t. I. p. 263.

minaisons flexives du latin, écrit M. Schleicher [1], fut émoussée ; leur élément en consonnes fut renversé par le désir général d'arracher aux terminaisons leurs consonnes en les changeant en voyelles, ou de supprimer par l'*apocope* les terminaisons tout entières. Les formes de la flexion latine ainsi mutilées ou même effacées, on n'y pouvait plus maintenir les nuances des vieilles significations latines ; ce qui restait de terminaisons à voyelles était dénué d'intonation, et la confusion des voyelles devenait inévitable. » L'italien, l'espagnol perdirent leurs flexions de déclinaison, seul le roman des Gaules conserva deux cas jusqu'au quatorzième siècle. M. Littré [2] a fourni d'excellentes considérations sur cette étrange particularité dont l'explication peut sembler difficile au premier abord. Il semble en effet que la latinité dût être plus vivace en Italie, et si on avait attendu des cas et une déclinaison, c'est dans l'Italie qu'on les aurait cherchés. Les extrémités de l'empire et particulièrement les bords de la Seine, de la Somme et de l'Escaut auraient paru moins capables de retenir cette partie organique de la langue. Mais si nous examinons avec attention la répartition de la culture intellectuelle lors de la décadence de l'empire, nous en trouvons dans la Gaule une plus grande proportion que partout ailleurs. En effet les Gaulois surpassaient les Romains eux-mêmes dans leur propre langue par la fécondité et le brillant du style [3]. A l'époque de la subversion définitive, la Gaule était devenue le cœur de l'empire, la vie romaine y resta plus active et plus puissante, la syntaxe romaine s'y conservait donc davantage ; et, tandis que l'Italie, languissante et déshabituée de l'empire, perdait le sens de la grammaire avec la puissance, une situation politique tout autre sauvait dans les Gaules un reste de puissance avec un reste de grammaire.

---

(1) *Les langues de l'Europe moderne*, p. 199.

(2) *O. C.* t. II. p. 62-274.

(3) Ceci résulte d'un passage de Saint Jérome. Epistola XCV. *Ad. Rust.* — Chevallet. *O. C.* t. I. p. 15.

Les deux cas conservés par le français survécurent jusqu'au XIVme siècle, mais à cette époque il s'effectua en petit dans notre langue une révolution comme celle qui fit du latin les idiômes romans après l'invasion des Barbares [1]. Sans doute les malheurs publics, le désordre général et la perturbation sociale qu'entraînèrent les invasions des anglais et les guerres civiles ne peuvent êtres assimilés entièrement aux calamités et au bouleversement qui résultèrent de la conquête germanique ; mais aussi les modifications que notre langue éprouva au XIVme et au XVme siècle ne peuvent entrer en comparaison avec celles que subit le latin du Vme au VIIIme siècle.

§ 223.

Les mouvements politiques laissent très certainement dans les idiômes des traces profondes que l'on reconnait aisément. [2] M. Littré va même jusqu'à croire, et cette croyance est pour nous parfaitement justifiée, que ne connaissant pas l'histoire et connaissant seulement le rapport des langues novolatines au latin on en pourrait conclure que le temps qui fût témoin de semblables modifications fut un temps de perturbation et de rude épreuve pour les latins. La proposition inverse n'est pas moins vraie, le temps qui vit de telles perturbations fut un temps de rude épreuve pour la langue. De là ces stigmates que les idiômes issus du latin portent au front et que l'on voudrait en vain nier. *Et documenta damus qua simus origine nati*, a dit Ovide en parlant des humains nés des pierres de Deucalion pour le travail et pour la peine ; et, nous, nos langues portent encore et porteront toujours la trace des orages et des désordres qui en accompagnèrent l'origine [3]. Ce n'est pas une évolution de la langue latine qui leur a don-

---

(1) Littré. *O. C.* t. I. p. XLVI. *Revue des deux mondes.* 1 juillet 1854. — Chevallet. *O. C.* t. III. p. 62.

(2) Nous en avons déjà parlé, ch. IV. sect. F. §§ 47 et 48.

(3) Littré *O. C.* t. I. p. 112.

né naissance ; il y a révolution, il y a quelque chose d'anormal dans le passage de l'une aux autres, un changement marqué dans la prononciation, et la cause de tout cela, c'est le trouble apporté au développement social par l'arrivée des Barbares, la dislocation d'un grand Empire, le mélange des races, le malheur des temps, les ravages de la guerre. En passant à l'application de ces principes nous trouverions de nombreux exemples de la révolution qui s'est opérée et dans les flexions grammaticales et dans la prononciation aussi bien que dans la signification des mots.

§ 224.

Si nous essayons maintenant de déduire la nature des éléments ethniques qui ont contribué à la formation du peuple français, du caractère de son vocabulaire, nous pourrons en tirer de sérieux et en même temps curieuses déductions.

En ayant soin de la considérer dans son premier état, après sa formation, nous remarquerons d'abord que notre langue française doit à des primitifs latins tous ces mots qui se présentent à chaque instant dans le discours et qui forment pour ainsi dire la charpente d'une langue ; tels sont les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux, l'article, les verbes auxiliaires, les prépositions, les conjonctions et les principaux adverbes. Et bien qu'il faille, grâce au développement et aux progrès de la science, diminuer de beaucoup l'importance qu'on attachait, il n'y a pas encore si longtemps, aux affinités des mots grammaticaux pour les rapports ethniques, il n'en faut pas moins leur reconnaître une certaine valeur et en déduire, dans le cas qui nous occupe, que le français se trouve vis-à-vis du latin dans un étroit rapport généalogique. On fera la même déduction pour l'anglo-saxon et l'anglais actuel, bien qu'aujourd'hui il n'y ait tout au plus qu'un tiers des mots anglais qui soient d'origine anglo-saxonne. Les déductions tirées de l'étude des mots relatifs à un ordre de choses, seront plus exactes.

Ainsi la langue d'oil qui par la suite est devenue le français

Digitized by Google

actuel doit encore au latin, en sus des mots ci-dessus indiqués, une infinité de mots de toute sorte servant à désigner les idées les plus répandues, les êtres les plus connus, les objets les plus usuels et les choses les plus nécessaires à la vie, mais elle lui doit surtout, et à peu près exclusivement, les mots qui ont rapport à quelqu'une des facultés supérieures de l'âme, ceux qui représentent les nobles sentiments et les passions généreuses, les termes d'art, de science, de littérature, et en général ceux qui sont l'expression de la civilisation, de la culture de l'esprit, ou qui appartiennent à un ordre quelconque d'idées relevées. On voit par tout ceci le caractère de l'influence romaine sur notre état social; il nous reste à examiner quelques instants les deux autres éléments qui ont avec le latin constitué notre vocabulaire.

§ 225.

Les dérivés celtiques offrent généralement un contraste frappant avec l'espèce de mots dont nous venons de parler ; car ces dérivés n'expriment, pour la plupart, que les idées les plus communes, les plus vulgaires et quelquefois même les plus triviales et les plus basses. Les populations indigènes n'ont pas même retenu les termes relatifs à l'agriculture qui sont de tous les mots appartenant à un peuple vaincu, ceux qui généralement sont le moins modifiés par un peuple vainqueur ; les Gaules sont un des rares pays où le contraire ait eu lieu, et une désuétude si complète de cet ordre de mots prouve que les populations rurales elles-mêmes se soumirent, plus complaisamment qu'ailleurs, à l'influence de la langue des vainqueurs.

Si nous examinons, avec la même attention, les mots que nous ont fournis les langues germaniques, nous trouverons qu'un bon nombre d'entre eux révèlent des occupations, des habitudes, des mœurs et des usages fort différents de ceux qui nous ont été révélés par les dérivés celtiques. On s'aperçoit qu'il ne s'agit plus de gens relégués dans les derniers rangs de la société ; les Germains étaient des barbares, il est

vrai, msis des barbares victorieux, conquérants et dominateurs. En introduisant une nouvelle organisation politique dans les Gaules, ils y apportèrent nécessairement les mots nécessaires à leurs innovations. Presque tous les titres hiérarchiques, la plupart des noms qui désignaient les différentes classes sociales, les fonctions publiques, les actes administratifs et judiciaires et les divisions arbitraires du sol, furent changés. Avant tout, ces fiers enfants du Nord étaient des hommes de guerre, svides de pillage et de butin. Pour eux la seule profession digne d'un homme libre, étsit l'état militaire, et la piraterie, pour un bon nombre d'entre eux, surtout les Normands, était l'occupation favorite. Plus tard, lorsqu'ils furent obligés de mettre un frein à leur rapacité et à leurs brigandages, ils ne s'adonnèrent qu'à regret à l'agriculture et au soin des troupeaux, car après le maniement des armes, leurs exercices favoris étaient les courses à cheval, la chasse et la pêche. Les plaisirs qui avaient le plus de charme pour eux étaient la bonne chère, le vin, les femmes et les débauches de toutes sortes. Une quantité considérable de mots germaniques, qu'ils firent passer dans la langue latine et qui sont arrivés jusque dans la nôtre, confirment, à tous égards, les rapports que nous a conservés l'histoire. Outre les termes relatifs à la législation, ces mots concernaient la guerre, la navigation, l'équitation, la chasse, la pêche, la bonne chère, les débauches et le libertinage [1].

§ 226.

Pour apprécier l'état de civilisation, les mœurs, les habitudes ordinaires d'un peuple, l'étude de son vocabulaire est certainement un bon moyen. Mais quand il s'agit d'une langue qui n'est, comme la nôtre et comme l'anglais, qu'une transformation d'une autre langue, qui avant d'être l'inter-

(1) Outre l'ouvrage de M. E. Du Méril, pp. 99,154,163,191,192,244, il faut étudier les détails de tout ceci dans les vocabulaires donnés par M. de Chevallet et surtout l'*Introduction* pp. 47-69 du tome I. *O. C.*

prête de nos pensées d'aujourd'hui, en a interprété beaucoup d'autres, et a été successivement l'expression d'états divers de culture et de civilisation, l'épreuve est plus difficile et plus délicate. C'est alors que le linguiste doit s'armer d'une fine critique, pour reconnaître, par leurs altérations phonétiques et les modifications de leur signification première, les mots introduits dans les vocabulaires à diverses époques. Les langues littéraires reçoivent ainsi par les savants une foule d'expressions dérivées de mots étrangers qui s'étaient déjà introduits dans le vocabulaire et avaient été complètement assimilés à la langue. En Français par exemple nous pouvons citer *frêle* et *fragile* venus tous deux du latin *fragilis*, etc.... le mot introduit à une époque plus récente n'a généralement que sa finale appropriée au caractère phonétique de l'idiôme qui le reçoit.

Lorsqu'un peuple dominateur ne parvient pas à imposer sa propre langue à la nation qu'il a subjuguée, il parvient toujours, par l'effet de sa suprématie, à faire passer un certain nombre de ses termes dans la langue de la nation soumise. Ces termes appartiennent tantôt à un ordre d'idées, tantôt à un autre, selon les circonstances dans lesquelles se trouvent respectivement les deux peuples; selon leurs goûts, leurs mœurs, leurs usages, leurs habitudes; selon le développement intellectuel auquel ils sont arrivés; selon l'extension qu'ils ont donnée aux arts, aux sciences, à l'industrie ou à certaines institutions; enfin selon le degré de civilisation ou de barbarie auquel se trouvent les deux nations qui tendent à se fondre pour n'en constituer qu'une seule (1). Mais cet état de choses ne dure pas perpétuellement et au bout d'un laps de temps plus ou moins long, suivant que l'infiltration a été plus ou moins profonde, il est un certain nombre de ces mots d'une importation récente qui disparaissent pour laisser place à d'autres. Un mot persiste d'autant plus longtemps qu'il a à sa suite une famille nombreuse de dérivés et de composés auxquels il a donné naissance. Lorsqu'il n'est

(1) Cf. Chevallet O. C. t. I, p. 71-72.

pas accompagné d'un cortège de cette sorte, un mot semble, pour ainsi dire, manquer de soutiens et d'appuis suffisants, il se trouve comme isolé au milieu des autres mots de la langue, et il est toujours le plus exposé à l'inconstance et aux caprices de l'usage. C'est le cas où se sont trouvés beaucoup de dérivés celtiques et germaniques reçus comme des étrangers dans notre vocabulaire, au milieu des familles nombreuses de dérivés latins qui se sont accrues de siècle en siècle par les emprunts continuels que nous avons faits à l'idiôme classique de Virgile et de Cicéron. Les divisions assez tranchées dont nous avons parlé plus haut ne peuvent en effet concerner que notre ancienne langue et ne sont qu'en partie applicables à notre français moderne ; car le nombre des mots provenus des sources celtique et germanique est toujours allé en diminuant, tandis que le nombre des dérivés latins s'est constamment accru. Ceci est dû à ce que la langue et la littérature latines n'ont pas cessé d'être cultivées avec faveur dans notre pays depuis qu'il est sorti des ténèbres de la barbarie dans laquelle il fut quelque temps plongé par suite de l'invasion germanique ; et d'un autre côté, à ce que les idiômes des Gaulois et des Francks sont promptements tombés dans l'oubli [1].

De ce qui précède, il suit que la question d'époque est d'une grande valeur pour la comparaison scientifique des vocabulaires, si l'on en veut tirer des déductions utiles à l'histoire.

§ 227.

Dans ses rapports avec l'histoire des races, au point de vue anthropologique, la science linguistique présente deux genres d'évidences, celle de la structure et celle du glossaire. La dernière est évidemment la plus importante pour l'illustration de l'histoire et des rapprochements qui ont eu lieu entre les peuples. La raison en est palpable. Les faits de la première sont numériquement presque infiniment petits, com-

(1) Chevallet, *O. C.* t. I. pp. 74,75,76.

parés à ceux de la seconde. Toutes les variétés possibles de structures sont nécessairement peu nombreuses, tandis que par la grande variété des sons et leurs combinaisons possibles, le nombre de mots que l'on peut construire est beaucoup plus que suffisant pour fournir un vocabulaire distinct à chaque peuple. Et, en fait, nous trouvons que des traits idéologiques semblables s'étendent sur de larges régions de la surface de la terre et embrassent une multitude de peuples, tandis que les vocabulaires mêmes de peuples parents, ayant la même structure linguistique, montrent de grandes dissemblances et n'ont quelquefois qu'une proportion fort minime de mots communs. Les affinités de structures sont principalement utiles lorsqu'elles sont jointes aux affinités de vocabulaire, car bien qu'elles ne puissent nous dire quel rapport scientifique ethnique existe entre des langues alliées idéologiquement, qui sont placées à une distance géographique la plus éloignée l'une de l'autre, comme les Finnois et les Australiens, les Eskimaux et les Chiliens, elles peuvent nous dire que si deux langues indigènes ont une structure fortement différente elles doivent, par conséquent, être fort séparées ethnologiquement et que les quelques ressemblances qu'elles peuvent avoir dans leurs glossaires, n'ont que peu de valeur positive pour la recherche des relations ethniques des tribus qui les parlent.

§ 228.

Essayer de fixer les justes limites qui ne doivent pas être dépassées dans les déductions à tirer de ses enseignements est le fait d'une science sûre d'elle même, qui connaît sa force et sa valeur. Il n'appartient qu'aux sciences qui sont encore dans la période d'exhubérance de leur première formation, de s'illusionner par des vues aventureuses et sans profondeur sur l'influence qu'elles peuvent exercer sur l'ensemble des connaissances humaines. Tel n'est plus aujourd'hui l'état de de la linguistique, elle sait d'où elle vient et où elle va; aussi est-ce un devoir pour ceux qui professent pour elle un res-

Digitized by Google

peet réel [1] de protester avec énergie contre les exagérations auxquelles il a été facile de se laisser aller jusqu'ici à son égard et qui passeraient bientôt à l'état d'*opinions reçues*, alors impossibles à déraciner. On a voulu conclure de la conformité qui lie certains idiômes entre eux sur la commune origine des peuples qui les parlaient et la nature de leurs croyances. On a voulu reconstruire une mythologie comparée par des déductions purement philologiques, sur la fiction et l'équivoque, sans tenir compte des monuments venus jusqu'à nous et sans reconnaître que la mythologie est le produit d'une conception de la nature amenée par un certain état psychologique [2]. En rendant solidaires la science du langage et celle de l'ethnologie, on s'est exposé aux plus grosses erreurs. La classification des races doit être tout à fait indépendante de celle des langues. L'histoire nous prouve, en effet, par de nombreux exemples, que les races peuvent changer de langue, [3] que différentes langues peuvent être parlées par une même race, ou différentes races parler une même langue; enfin que la linguistique peut fournir à l'anthropologie des enseignements et non des arrêts. Rien n'est puni plus sévèrement dans cet ordre de recherches que les déductions trop hâtives qu'il faut soigneusement éviter si l'on veut conserver à la science l'autorité à laquelle elle a droit lorsqu'elle est guidée par la raison.

---

(1) M. J. Oppert, l'auteur de la *Grammaire Assyrienne*, est entré le premier dans cette voie avec un courage digne d'éloges. Voir deux de ses discours d'ouverture de son *Cours de Philologie comparée des langues Indo-Européennes*, 29 décembre 1864, 28 décembre 1865.

(2) Cf. un bon article de M. Fréd. Baudry sur l'*Interprétation Mythologique* dans la *Revue Moderne* (Février 1865) à propos du système de Mythologie Comparée dont M. Max Müller en Angleterre et M. Adalbert Ruhe en Allemagne sont les principaux fondateurs.

(3) Voir les *Bulletins de la Société d'Anthropologie* de Paris, t. I. pp. 81, 232, 254 ; t. III. pp. 264-318 ; t. V. p. 197.

Digitized by Google

CHAPITRE DOUZIÈME

Résumé et Conclusion.

§ 229.

Arrivé à la fin de ce mémoire il nous semble pouvoir résumer ce qu'il contient;

En premier lieu par rapport à l'étude des mots, dans les quatre points suivants qui doivent toujours être à l'esprit de ceux qui se livrent aux recherches étymologiques.

D'abord en ce qui concerne les sons :

1° Que le même mot prend des formes différentes dans des langues différentes.

2° Que le même mot peut prendre différentes formes dans un seul et même idiôme.

3° Que des mots différents peuvent prendre la même forme dans des langues différentes.

4° Enfin que différents mots peuvent prendre la même forme dans une seule et même langue.

En ce qui concerne le sens :

Que la signification d'un mot est essentiellement variable et subjective.

En conséquence *la succession historique de la forme et de la signification des mots combinée avec l'étude des milieux ambiants, constitue la base de la lexiologie.*

Puis par rapport aux langues en général :

Que leur système de construction morphologique et idéologique forme le point le plus nécessaire à étudier pour les comparaisons à établir.

Et comme conclusion de ce qui précède :

Que la méthode comparative, ce legs précieux du dernier siècle, est l'instrument le plus délicat que puisse manier le linguiste pour faire produire à la science du langage tout ce dont elle est susceptible pour l'avancement du savoir humain. C'est ce que nous allons essayer d'indiquer dans les paragraphes suivants.

Digitized by Google

§ 230.

L'observation scrupuleuse et fidèle des sages principes de la science conduit à considérer le langage comme ayant, en lui même, par la seule nature de son origine un principe de développement puisqu'il est le produit direct et le miroir des émanations de l'âme humaine. Il est une partie intégrante de l'histoire naturelle de l'esprit; et bien que l'esprit, dans son heureuse indépendance, se fasse à lui-même des lois qu'il suit sous les influences les plus diverses, bien que la liberté qui lui est propre s'efforce constamment de le soustraire à ces influences, il ne peut pourtant s'affranchir tout à fait des liens qui le retiennent à la terre. En effet, les langues étant les images perpétuelles de toutes les phases de la vie de l'homme, ne sauraient être étrangères à aucune de ses actions physiques ou morales. Elles sont faites à l'usage des peuples qui les parlent; elles sont animées chacune, d'un esprit différent, et suivent un mode particulier d'action, conforme à leur principe. « L'esprit d'une nation et le caractère de sa langue, a écrit G. de Humboldt, sont si intimement liés ensemble, que si l'un était donné, l'autre devrait pouvoir s'en déduire exactement ». La langue n'est autre chose que la manifestation extérieure de l'esprit des peuples; leur langue est leur esprit, et leur esprit leur langue, de telle sorte qu'en développant et perfectionnant l'un, ils développent et perfectionnent nécessairement l'autre. Jointe à l'étude des religions, des coutumes et pratiques du culte, des us et coutumes juridiques, l'étude des langues nous éclairera sur l'histoire des races, la constitution des nationalités et le rôle que chacune joue dans l'histoire. N'est-ce pas par le caractère particulier de chaque peuple, de chaque race, par ce génie spécial, cette influence mystérieuse et constante des conditions intellectuelles et physiques d'une race sur ses manifestations orales et nécessairement physiologiques et intellectuelles tout à la fois, que nous devons chercher à comprendre la manifestation du dessein de Dieu sur l'humanité ?

§ 231.

Comprendre le rôle assigné à chaque race dans le drame du monde, montrer de quelle manière elles s'en sont acquittées, ou s'en acquittent encore ou même pourront s'en acquitter, telle est la tâche d'une philosophie de l'histoire qui saurait dégager les lois permanentes de la multitude infinie des faits. Mais cette philosophie n'existe pas encore, c'est la plus belle branche de la science de l'avenir, qui commence à se faire et qui se fera à mesure que nous connaîtrons mieux l'histoire de l'humanité dans son ensemble. On l'a trop considérée jusqu'à présent sous un point de vue partiel, en la rattachant à la manière de Bossuet à un centre unique qui ne saurait être le véritable. Certes, ce point de vue ne manque ni grandeur ni de vérité relatives, mais il est devenu insuffisant depuis que des horizons plus vastes se sont ouverts à nos regards. Il ne nous paraît plus équitable de mettre d'un côté toute la lumière, et de l'autre rien que les ténèbres, comme si tous les hommes n'avaient pas toujours été les enfants d'un même Père céleste. Sans doute le peuple Juif, gardien fidèle du monothéisme pur, a eu dans le plan providentiel une part magnifique, mais qu'on se demande où en serait le monde s'il était resté seul à la tête de l'humanité. Heureusement pour nous qu'il n'en a pas été ainsi et qu'une autre race d'hommes a joué le rôle de continuatrice du progrès et a répandu la lumière nouvelle qui est venue éclairer le monde. Le développement des peuples se rattache nécessairement à un plan providentiel dont l'ensemble nous échappe sans doute encore, mais qui se laisse entrevoir, et qui éclatera avec une évidence croissante à mesure que progressera l'humanité. Pour être moins constantes dans leurs effets que les lois de la nature, les lois du monde moral n'en sont pas moins toujours agissantes, et, comme le dit M. Adolphe Pictet, c'est par leur moyen que Dieu le gouverne au travers, en quelque sorte, de la liberté humaine, et en laissant à celle-ci sa pleine activité. Ainsi, chaque race à son rôle et sa destinée qu'elle accomplit selon les voies providentielles, et cependant tous les individus qui la composent agissent libre-

ment dans la sphère où ils sont placés. Il en est de ceci à peu près, et toutes réserves faites, comme des forces qui s'agitent en tous sens sur le globe terrestre sans apporter aucun trouble à son mouvement dans son orbite.

§ 232.

La grande famille humaine, séparée, disséminée, est réunie en un seul faisceau par le langage qui semble au premier abord séparer les peuples comme les idiômes; mais c'est justement la nécessité de s'entendre réciproquement dans une langue étrangère qui rapproche les individualités, en laissant à chacune son originalité propre. Cette diversité des langues aussi bien que celle des races est subordonnée au développement continu de l'intelligence humaine, sa manifestation sous des formes toujours nouvelles. Les peuples ont donc besoin de refléter mutuellement, les uns sur les autres, l'éclat de leurs supériorités réciproques, pour arriver à la connaissance de ces grandes lois métaphysiques, dont le sentiment et la conception progressifs sont seuls capables de rendre l'homme libre et digne de son origine et de sa nature. Le langage étant le produit de la raison humaine inconsciente, c'est par son étude que l'on peut arriver à reconnaître la nature de cette raison elle-même et les conditions de son développement; c'est par son histoire bien comprise et bien connue dans tout son ensemble que l'on arrivera à apprécier à sa juste valeur l'influence de l'humanité sur elle-même et sur son progrès; c'est là qu'il faudra puiser quelques uns des principes fondamentaux qui devront guider l'influence humaine dans ses limites naturelles, sur son évolution en général et son développement ultérieur.

En généralisant ainsi l'étude des petits faits, qui semblent en apparence manquer de destinée et de signification, la science des mots et des langues devient une science vivante qui jette de grands jours sur la marche de la civilisation ; elle devient une section importante du savoir humain, de l'ethno-

Digitized by Google

graphie, science de la civilisation et du progrès, qui recherche les lois éternelles qui président aux destinées des peuples et demande à toutes les branches de la science les données qui peuvent resserrer leurs liens et assurer à tous et à chacun les moyens de développer et de faire fructifier librement les efforts de sa pensée et de son intelligence, et de contribuer pour sa part à l'amélioration constante de l'humanité. Telles sont les idées nobles et généreuses, grandioses et fécondes dont la réalisation est le seul but auquel puissent tendre tous les efforts de l'homme intelligent qui comprend et qui sent la dignité de sa nature, la gravité de sa responsabilité et la grandeur de sa mission !

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.
Avant-Propos de l'Auteur.
Introduction, par M. Léon de Rosny.
Table des Matières.

CHAP. I. Prolégomènes..... §§ 1-12
La Linguistique, une science moderne..... 1
La Lexiologie..... 2
Son caractère et son avancement par la reconstitution de la famille des langues Aryennes..... 3
Idiômes dont se compose cette famille..... 4
Leur filiation..... 5
Moindre avancement dans l'exploration des autres familles de langues..... 6
La classification des langues principales est complète..... 7
Savants auxquels sont dûs ces travaux..... 8
Objet de ce Mémoire, Etude des mots et des langues..... 9
Définition du mot..... 10
Le mot est un produit mixte..... 11
Plan des Chapitres suivants..... 12

CHAP. II. Des Éléments des mots..... 13-24
A. — Des Sons..... 13-16
Nécessité d'étudier la phonétique des langues..... 13
Travaux remarquables des Indiens, des Grecs et des Modernes sur les sons..... 14
La voix divinisée dans les hymnes Védiques..... 15
Magnificence de la voix..... 16
B. — Des Lettres..... 17-20
Production de la voix par les organes..... 17
Voyelles et consonnes..... 18
Cette distinction faite chez de nombreux peuples..... 19
Est-elle donc vraie?..... 20
C. — Des Articulations humaines..... 21-24
Gutturales, Dentales, Labiales..... 21
Système général des consonnes Aryennes..... 22
Tableau raisonné..... 23
Son utilité pour toutes les articulations humaines..... 24

Digitized by Google

CHAP. III. De l'Accentuation ..... §§ 25-33
A.—De sa Nature 25-30
(a.) Des Modifications des sons 25
Intonation 26
Quantité prosodique 27
(b.) De l'Accent, l'âme du discours 28
Accent oratoire 29
Accent grammatical 30
B.—De son rôle dans l'histoire des langues 31-33
Quantité et accent dans les langues 31
De l'histoire de l'accent 32
Son importance 33

CHAP. IV. De la Prononciation 34-49
Des influences auxquelles elle est soumise et de sa délicatesse. 34
A.—Influence de la mollesse musculaire 35-39
(a.) Sa nature 35
(b.) Son rôle. Analogies des consonnes 36
Euphonie 37
B.—Influence de la civilisation 38-39
Adoucissement de prononciation commun aux langues civilisées 38
Ordre assez régulier de dégradation des articulations dans toutes les langues 39
C.—Influence du climat 40-43
Sur les consonnes 40
Sur les voyelles 41
Sur la mollesse musculaire 42
Sur les langues du Nord et du Midi 43
D.—Influence du peuple 44
E.—Influence du besoin d'harmonie 45-46
Effet de l'harmonie dans l'histoire des langues 45
Loi d'équilibre 46
F.—Influence des mouvements politiques 47-48
L'histoire des langues est de l'histoire au sens le plus élevé du mot 47
Effet des mouvements politiques 48

CHAP. V. Des Modifications régulières et des lois d'équivalence des consonnes 49-62
Les lois d'équivalence des consonnes causées par ces influences 49
A.—Dans les langues Aryennes 50-56
(a.) En général 50-52
Loi de Grimm 50
Son exposition par Max Müller 51

Tableau ..... SS 52
(b) En particulier 53-54
Echelle des équivalences des consonnes gothiques dans les langues Germaniques 53
Echelle des équivalences des consonnes latines dans les langues Romanes 54
(c) Preuves 55-56
Six mots dans les langues Aryennes 55
Que ces équivalences ne sont pas absolues 56
B. — Dans les langues Sémitiques et Touraniennes 57-58
Équivalences dans les langues Sémitiques 57
Équivalences dans les langues Touraniennes 58
C. — En général 59-52
Il n'y a pas de règle de permutation s'appliquant à toutes les langues 59
Permutations étranges 60
Fait extraordinaire en Espagnol 61
De quelle manière il faut comprendre les équivalences 62

CHAP. VI. Des Modifications accidentelles dans le système phonétique des mots 63-115
Des Modifications accidentelles 63
A. — Substitution 64-68
1. Par Transformation 65-69
Des consonnes initiales dans les langues Celtiques 65
Exemples en Gallois 66
— en Irlandais (Eclipse) 67
Nécessité de son étude 68
Tableau des infections initiales 69
2. Dissimilation 70
3. Assimilation 71
(a) Assimilation parfaite 71
(b) — imparfaite 72
I. Attraction de consonnes différentes. — Exemples en Latin et en Madécasse 72
II. Harmonisation des voyelles 73-77
Dans les langues Celtiques 73
En Zend, en Allemand, en Osque 74
Dans les langues Tartaro-Finnoises 75
Dans les langues modernes de l'Europe. 76
Dans les langues Sémitiques, Dravidiennes, etc 77
4. Transposition 78
Métathèse, Hyperthèse, Anastrophe 78
B. — Addition 79-86
1. Prosthèse 79-80

Digitized by Google

De voyelles..... SS 79
De consonnes..... 80
2. Epenthèse..... 81-85
(a) De consonnes..... 81-84
En Zend, en Sanscrit..... 81
En Latin, Gothique, Grec, Tamoul, Malais, Andaman, Persan..... 82
De n dans les langues Aryennes..... 83
Epenthèses en Français..... 84
(b) De voyelles..... 85
3. Paragoge..... 86
C.—Soustraction..... 87-102
1. Aphérèse..... 88-90
D'une syllabe..... 88
D'une consonne..... 89
Dans les langues du Nord et du Midi..... 90
2. Ellipse..... 91
(a) Elision..... 92
(b) Syncope..... 93
(c) Ecthlipse..... 94-98
Ses causes..... 94
Ses effets extraordinaires..... 95
Son rôle dans la formation du Français et en vieux Latin..... 96
En Sanscrit, en Grec, en Anglais..... 97
Dans les langues Dravidiennes, Polynésiennes, Touraniennes..... 98
3. Apocope..... 99-102
Sa nature et ses causes..... 99
Exemples dans les langues Romanes, en Grec, en Prâcrit, et dans les idiômes de l'Extrême-Orient..... 100
En Latin, dans le dialecte Tzaconien et les langues Touraniennes..... 101
En Latin vulgaire et en Français..... 102
D.—Fusion..... 103-105
1. Imparfaite..... 104
Synizèse. — Synalephe..... 104
2. Parfaite..... 105
Synérèse et Crase..... 105
E.—Affaiblissement..... 106-109
1. Ses différentes natures..... 110-114
En Grec..... 107
En Latin et en général..... 108
2. Ses causes..... 109
F.—Renforcement..... 110-115
1. Ses différentes natures..... 110-114

Loi d'équilibre..... §§ 111
Augment, Redoublement, Guna, Wriddhi..... 112
Nasalité en Grec, en Latin..... 113
— dans les langues Romanes..... 114
2. Ses causes..... 115

CHAP. VII. De l'Analyse linguistique des mots..... 116-136
A.—Du Mot et de la Pensée..... 116-120
Les notions et les rapports dans la pensée..... 116
— — — les mots..... 117
Du radical et de ses affixes..... 118
De la racine..... 119
Exemples de racines..... 120
B.—Analyse linguistique du mot *Historiquement*..... 121-124
La finale *ment*..... 121
Les suffixes attachées à la racine..... 122
Décomposition de la racine *vid*..... 123
Sa filiation dans les langues Aryennes..... 124
C.—Analyse des désinences casuelles des noms..... 125-129
Désinences du nominatif et de l'accusatif..... 125
— du locatif et du génitif..... 126
Elles étaient à l'origine des postpositions dans les langues Aryennes..... 127
Exemples du locatif en Chinois et dans les langues Dravidiennes..... 128
Exemples du génitif en diverses langues..... 129
D.—Analyse des désinences personnelles des verbes..... 130-131
Désinences du singulier..... 130
— du pluriel..... 131
E.—De l'origine des éléments formels et caractéristiques..... 132-136
Des désinences personnelles..... 132
— casuelles..... 133
Tous les éléments formels des mots ne proviennent pas de racines démonstratives. Exemples en diverses langues..... 134
Exemples dans la formation du futur..... 135
Il y a quelquefois incertitude..... 136

CHAP. VIII. De la Formation des mots..... 137-156
A.—Des racines..... 137-141
De l'origine des deux genres de racines..... 137
Motifs de choix des mots..... 137
Moyens d'expression des idées de relation..... 139
De l'origine des racines..... 140
Les racines sont le matériel du langage..... 141
B.—Des mots..... 142-156
1. De la formation des mots primitifs..... 142

2. De la juxtapositioo..... §§ 143
3. De la composition..... 144-148
(a.) Par la jooction de deux ou plusieurs mots..... 145
(b.) Par la jooctioo d'un mot et d'uo préfixe..... 146
(c.) Par redoublement du mot entier..... 147
(d.) — d'une partie du mot..... 148
4. De la dérivation..... 149-154
(a.) Immédiste..... 150-152
Différents modes..... 150
Par apophonie..... 151
Des causes de l'apophooie..... 152
(b.) Secondsire..... 153-154
À plusieurs degrés..... 153
Dans divors idiômes..... 154
5. Des mots juxtaposés, composés et dérivés à plusieurs degrés..... 155
6. Do nombre des racines et des mots..... 156

CHAP. IX. Des Langues..... 157-200
A.—Des classes de Langues..... 157-158
Les langues et les mots..... 157
De trois classes des langues..... 158
B.—Des langues isolantes..... 159-167
A. Position géogrsphique..... 159
B. Phonologie..... 160
Phooologie élémeotsire..... 160
— do structure..... 161
C. Morphologie..... 162-163
Formation des mots..... 162
Exemples dsns les laogues..... 163
D. Idéologie..... 164-166
Formules idéologiques..... 164
Idéologie des lsngues isolantes..... 165
Phooologie et idéologie..... 166
E. Classification..... 167
C.—Des laogues sgglutioaotes..... 168-185
AA. Position géogrsphique..... 168
OO. Phonologie..... 169-170
Des laogues Touraniennes et Indo-Psciflques 169
— Csucasienoes, Basque, Africsinc et Américaine..... 170
CC. Morphologie..... 171-176
Csrsctère géoérsl..... 171
Différentes cstégories..... 172
Langues Touraoiennes du Nord..... 173

Digitized by Google

Langues Dravidiennes..... SS 174
— Africaines, Indo-Pacifiques, Caucasiennes 175
— Basque et Américaines..... 176
DD. Idéologie 177-180
Des langues Touraniennes Altaïques..... 177
— — Méridionales..... 178
— Indo-Pacifiques..... 179
— Caucasiennes, Basque, Africaines et Américaines..... 180
EE. Classification..... 181-185
Tableau des langues Touraniennes..... 181
— — Indo-Pacifiques..... 182
— — Caucasiennes et Basque..... 183
— — Africaines 184
— — Américaines..... 185
D. — Des langues amalgamantes..... 186-197
AAA. Position géographique..... 186
BBB. Phonologie..... 187
CCC. Morphologie..... 188-190
Caractère général..... 188
Langues Aryennes 189
— Sémitiques..... 190
DDD. Idéologie..... 191-195
Structure générale..... 191
Langues analytiques et synthétiques..... 192
Syntaxe intérieure..... 193
Affixes pronominaux des langues Aryennes. 194
— — — Sémitiques 195
EEE. Classification..... 196-197
Tableau des langues Aryennes..... 196
— — Sémitiques..... 197
E. — Remarques sur la classification..... 198-200
Nombre des langues du Globe..... 198
Classification au point de vue du développement des idées linguistiques..... 199
Avantages d'une classification généalogique..... 200

CHAP. X. De la Signification des mots..... 201-209
A. — Du sens des mots..... 201
B. — Des modifications de signification..... 202
Par Synecdoque..... 203
— Métonymie..... 205
— Métaphore 204
— Tropes successifs..... 206

Digitized by Google

C. Les mots n'exprimeot qu'une partie des idées..... §§ 208
Double sens des mots 209

CHAP. XI. Du rôle de la science des mots et des langues.... 210-228
— Subjectivité du langage..... 210
— des tropes..... 211
Divers exemples..... 212
— Rapports intimes des langues et des peuples..... 213
Caractère des langues Sémitiques..... 214
Métaphores daos les langues des peuples sauvages..... 215
Richesse d'expressions daos les mêmes langues.. 216
— Une langue est le reflet de ceux qui la parlent.... 217
Caractère du Sanscrit..... 218
— de l'idiôme Védique..... 219
Autres exemples 220
Des idiômes de l'Europe moderne. — Modification des idées générales. — Caractère des idées en Français..... 221
Formation de la laogue Fraoçaise..... 222
Traces des troubles qoi accompagnèreot l'origioe des idiômes modernes de l'Europe..... 223
— Origioe du vocabulaire de la laogue d'Oil. — Mots latins..... 224
Mots Celtiques et Germaoiques..... 225
Conditions suivant lesquelles l'étude du vocabulaire peut servir à l'histoire..... 226
La science lioguistique daos ses rapports avec l'histoire ethnique 227
Limites que doit se fixer la scieoce des mots et des langues..... 228

CHAP. XII. Résumé et Conclusions..... 229-232
Priocipaux axiômes de la science du langage..... 229
La scieoce du langage dans ses rapports :
avec la science de l'humanité..... 230
avec la philosophie de l'histoire..... 231
avec le progrès 232

Table des Matières..... »»
Liste des Abréviations..... »»

LISTE DES ABRÉVIATIONS.

A. Attribut verbal
a. — nominal
a. — prononinal
a-h-all. ancien-haut-allemand
anc. ancien
angl. anglais
angl-sax. anglo-saxon
arm. arménien
bohém. bohémien
bret. breton
Cf. *Confer*
chap. chapitre
col. celonne
dan. danois
Dr. docteur
écoss. écossais
édit. édition
éol. éolien
ers. erse
espag. espagnol
ex. exemple
fr., franç. français
G. gallois
gaël. gaëlique
goth. gothique
gr. grec
gr. grand
gram. grammaire
holl. hollandais
I. irlandais
— infixe
illyr. illyrien
isl. islandais
ital. italien
kymr. kymrique
lat. latin
l. c. *loco citato*
lett. lette
lib. *liber*
lith. lithuanien
m.-h.-all. moyen haut allemand
M. M. Max Müller
norv. norvégien
O. C. ouvrage cité
p., pp. pages
p. pour
p. préfixe
part. partie
pehl. pehlvi
pers. persan
polon. polonais
portug. portugais
préf. préface
prov. provençal
R. racine de signification
r. relation
russ. russe
S. sujet verbal
s. — nominal
s. — prononinal
sanskr., skr. sanskrit
sax. saxon
sect. section
slav. slave
suéd. suédois
suiv., sq. suivante.
supp. supplément
s. v. *sub verbo*
t. temo
trad. traduction
tzigan. tziganes, gypsies.
val. valaque
vid. *vide*
V°. *verbo*
vol. volume
voy. voyez
vx. vieux
wend. wendique
§. paragraphe
†. n'existe plus
√ racine

Digitized by Google

A01 1467105

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible] DU CATALOGUE DES LIVRES [illegible]

BENLOEW. Précis d'une théorie des rhythmes. Première partie. [illegible] servir d'appendice aux traités de rhétor[illegible] in-8. [illegible]

— Précis d'une théorie de rh[illegible]mes. Deux[illegible] rhythmes [illegible] la quantité prosodi[illegible] par l[illegible] in-8. [illegible]

— De quelques [illegible] Académie des [illegible] et [illegible] 1861. in-8. [illegible]

BLADÉ (J. F.). [illegible] des Basques. in-8. [illegible]

BOSSERT [illegible] Tristan et Yseult, poème de Godfrid de St[illegible] sujet. in-8. [illegible]

BRUNET [illegible] France littéraire du XV[illegible] imprimés avant 1500. in-8. [illegible]

CHARENCEY (H. de). La langue basque et les idiomes de l'Oural. 1er et 2e f[illegible] 3 —

DIEZ [illegible] à la gra[illegible] des langues romanes. Traduit de l'[illegible] 3 —

DUMÉRIL. [illegible] sur la formation de la langue française, in-8. [illegible]

— La mort de Garin le Loherain. Poème du XIIe siècle, publié pour la première [illegible] in-8, br. pap. de Hollande. [illegible]

GRIM (Jo.). De l'origine du langage. Traduit de l'allemand par F. de Weymann. in-8. 2 —

GUESSARD (F.). Grammaire provençale de Hugh[illegible] Faidit et de Raymond Vidal de [illegible] Deuxième édit. revue, corrigée et augmentée. in-8. [illegible]

Sur grand papier [illegible] 12 exemplaires seulement. [illegible] 10 —

HATOULET (J.) et **E. PICOT.** Proverbes béarnais, recueillis et accompagnés d'un [illegible] ques proverbes dans les autres dialectes du midi de la France, in-8. Pap[illegible] imp. [illegible]

HUMBOLDT [illegible] de. De l'origine des [illegible] grammatical[illegible] de [illegible] trad. de l'Hem. par Alf. Tonnellé. in-8. [illegible]

— Recherches sur les habitants primitifs de l'[illegible] de la langue [illegible] Marrast, procureur impérial à Oloron-Sainte-Marie, avec un avertissement et [illegible]

MEYER. — Anciennes poésies religieuses en langue d'Oc, publiées d'après les manuscrits, in-8. [illegible]

— Le même. Sur papier fort. [illegible]

— Note sur la métrique du chant de sainte Eulalie. Paris, 1861. in-8. [illegible]

— Le même. Sur papier fort. [illegible]

— Fragments d'une traduction [illegible] de B[illegible] et [illegible], faite sur le texte [illegible] siècle, in-8. pl. [illegible]

PARIS [illegible] Étude sur le [illegible] latin [illegible] la langue f[illegible] 1862. in-8. [illegible]

— Histoire poétique de Charlemagne. [illegible] in-8. [illegible] 10 —

— De [illegible] Turpin. in-8. [illegible] 2 —

ROMAN [illegible] de Flam[illegible] publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, trad. [illegible] par P. Meyer. gr. in-8. [illegible] 12 —

Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzevirienne [illegible]-1866 [illegible] 2 —

N. B. — Ce Catalogue [illegible] depuis [illegible] ment à toute personne qui achète quatre volumes au [illegible] fois de la B[illegible] gués à prendre les volumes qui paraîtront à l'avenir.

SOUS PRESSE

Catalogue de livres d'occasion, concernant la phi[illegible] marqués à la librairie Franck.

Aos 1467 1005

Digitized by Google